TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 593 — 42 PAGES — MARDI 20 FÉVRIER 1979

En raison des retombées de la révolution iranienne

M. BARRE POURRAIT DURCIR SA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

(Lire page 37 l'article d'ALAIN VERNHOLES.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les combats à la frontière de la Chine et du Vietnam

M. Deng Xiaoping affirme que la « contre-attaque » de l'armée populaire est une « action limitée » qui ne sera pas « développée »

Les troupes chinoises avaient, semble-t-il, arrêté *lundi matin 19 février leur avance en territoire vietnamien, après deux jours de combats.* Certaines unités, selon des services de renseignement occidentaux, pourraient être en train de se replier vers la frontière. Hanoï déclare pour sa part que la progression chinoise a été stoppée, que les « agresseurs » *avaient subi de lourdes pertes et qu'il n'y a pas de* négociation possible tant que les soldats chinois se trouvent au Vietnam. Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir utilisé l'aviation pour bombarder des objectifs civils.

Il semble que les Chinois aient voulu lancer une *opération ponctuelle, de courte durée, pour* « donner une leçon » aux Vietnamiens, plutôt que se lancer dans une aventure militaire contre un pays bien préparé à ce genre de conflit. C'est ce que M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, a laissé *entendre en recevant lundi* à Pékin M. Orfila, *secrétaire général* de l'Organisation des Etats américains. Il lui a déclaré que la « contre-attaque » de l'armée populaire de libération était une action « limitée », qui ne serait pas « étendue et développée ».

Cette déclaration a pour but de calmer les inquiétudes américaines et de répondre à la ferme mise en garde soviétique. Des mouvements de navires de guerre des deux « Super-Grands » en mer de Chine *méridionale ont été signalés par* les *milieux militaires japonais.* Le Kremlin a « exigé résolument l'arrêt de l'agression » chinoise dans une déclaration publiée dimanche, et affirmé qu'il « s'acquittera des engagements contractés » avec le Vietnam par le traité d'amitié et de coopération signé en novembre *dernier.*

● A WASHINGTON, le département d'Etat a rappelé, samedi, que le président Carter avait signifié à M. Deng Xiaoping, lors de sa récente visite *aux Etats-Unis, son « opposition* à *toute nouvelle* action militaire dans la région ». Le département d'Etat a critiqué « l'invasion du Vietnam par la Chine », mais a tenu à rappeler qu'elle « avait été *précédée par l'invasion du Cambodge par les Vietnamiens* ». Il a demandé « le retrait immédiat des troupes vietnamiennes du Cambodge et des troupes chinoises du Vietnam ».

● *AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim a lancé, dimanche, un appel à tous ceux qui sont engagés* dans les hostilités en Indochine, pour qu'ils mettent fin aux combats, observent le maximum de retenue et aboutissent à un règlement pacifique ». Le représentant vietnamien à l'ONU a remis au secrétaire *général un message de son gouvernement demandant que* le Conseil de sécurité prenne « les mesures appropriées pour faire arrêter la guerre d'agression de la Chine ». Le représentant chinois a déclaré qu'il s'opposerait à une réunion éventuelle du Conseil — qui n'a pas été demandée par *Hanoï* — pour *débattre de la « contre-attaque » chinoise, et qu'il* fallait en revanche débattre de l' « agression vietnamienne contre le Cambodge ».

L'engrenage ?

Pour « punir » les Khmers rouges et leur infliger une « leçon », les armées vietnamiennes ont envahi le Cambodge et installé à Phnom-Penh un gouvernement à *leur dévotion.* Entreprenant à *son tour de* donner une « leçon sanglante » aux dirigeants de Hanoï, la Chine populaire a lancé ses divisions à l'assaut des régions septentrionales du Vietnam. L'Union soviétique va-t-elle maintenant entrer dans la partie et chercher à remettre la Chine « à sa place » ?

En dépit du relatif *optimisme dont* on fait preuve à Washington et dans la plupart des capitales occidentales, la question est loin d'être théorique. C'est même la question essentielle, car, de la réponse qui y *sera donnée par* Moscou, peut *dépendre* l'ouverture d'un *troisième* conflit mondial.

Jusqu'à présent, les dirigeants soviétiques ont réagi avec modération à l'initiative chinoise, qui n'a pu les surprendre, puisque M. Den Xiaoping avait clairement laissé entendre pendant son voyage aux *Etats-Unis* que Pékin ne laisserait pas sans réponse l'invasion du Cambodge. Les Vietnamiens, qui disposent d'une armée puissante, moderne et parfaitement entraînée, sont capables de repousser *seuls l'offensive chinoise, semble-t-on penser* à Moscou, qui, de toute manière, ne leur ménagera pas l'aide matérielle.

Mais que se passera-t-il si le scénario ne se déroule pas comme prévu ? Si, en particulier, les Chinois ne *s'en tiennent* pas à *l'hypothèse d'une opération* « coup *de poing* » et s'éternisent au Vietnam, s'y enlisent à leur tour dans une guerre incertaine ? L'U.R.S.S. ne sera-t-elle pas alors tentée, pour soulager son allié vietnamien, dont certaines unités sont déjà empêtrées au Cambodge, d'en profiter pour régler son vieux contentieux avec la Chine, et faire à son tour parler les armes sur un nouveau front ? *Il est encore impossible d'exclure* une telle éventualité. D'autant plus qu'une solution diplomatique au conflit paraît difficilement imaginable pour l'instant : Pékin *réclame l'ouverture de négociations* avec le Vietnam — et aussi, semble-t-il, l'évacuation du Cambodge par les unités vietnamiennes — pour se retirer des zones vietnamiennes envahies. Hanoï a *déjà repoussé* de telles prétentions. En exigeant le retrait des unités chinoises du territoire vietnamien, Moscou a placé la Chine dans une situation *délicate* : un retrait *chinois* sans aucune compensation pourrait donner l'impression que les dirigeants de Pékin se sont inclinés devant le Kremlin.

Il n'est aucunement certain, bien entendu, que les événements se déroulent de cette manière. L'écarter constituerait cependant une grave erreur, d'autant plus que l'enjeu de la partie qui se déroule en Asie ne concerne assurément pas que les Asiatiques. Un conflit généralisé dans cette région du monde aurait bien évidemment des répercussions sur toute la planète. Les Etats-Unis, dont certains responsables ont déjà joué avec beaucoup d'imprudence des rivalités sino-soviétiques, doivent en prendre conscience et assumer leurs responsabilités plutôt que feindre de se laver les mains. Les gouvernements européens pourraient aussi à cette occasion *faire* effort d'imagination plutôt que de détourner pudiquement la tête tout en saluant la fin des idéologies. La première chose à faire, avant qu'il ne soit trop tard, ne serait-elle pas de faire savoir à Moscou que l'engrenage asiatique doit être rompu à tout prix et que le conflit sino-vietnamien ne doit pas servir de prétexte à un *règlement* de comptes entre les deux Mecques du communisme ?

● WASHINGTON

Pour une fois, en position avantageuse

De notre correspondant

Washington. — « *Pour une fois, nous pouvons rester assis sur notre rocher et regarder les tourbillons d'eau passer autour de nous. C'est un changement.* » Ce commentaire de M. Howard Baker, *chef de la minorité républicaine* du Sénat, résume assez bien la réaction du Washington officiel devant l'ouverture des *hostilités entre la Chine et le* Vietnam. Cette crise, à la différence de la révolution iranienne, n'est pas un désastre pour la diplomatie américaine, mais plutôt pour le camp communiste, dont l'éclatement n'a jamais été aussi évident. Bien que dangereuse, elle place les Etats-Unis dans la position avantageuse de celui qui donne aux uns et aux autres des conseils de *modération* et qui ne peut que s'en trouver renforcé, que ces conseils soient suivis ou non.

La réaction officielle s'est développée autour de ce thème, en trois temps :

1) L'événement n'a pas causé de surprise. Pour une fois, un satisfecit est donné aux services *de renseignement,* qui *n'ont* pas été pris au dépourvu comme en Iran. Ce n'était pas très sorcier il est vrai, après les déclarations faites ici même par M. Deng *Xiaoping annonçant* que les Vietnamiens devraient recevoir une « *punition sanglante* ». Les concentrations de troupes chinoises et les envois de *renfort* en équipement vers la frontière vietnamienne avaient été repérés depuis lors, et l'attaque avait été prévue *pour* les « *prochaines semaines* ». Selon les spécialistes américains, environ 150 000 hommes y participent du côté chinois — *contre 50 000* Vietnamiens — ainsi que 1 300 avions.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

● MOSCOU

Remettre Pékin « à sa place »

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques se sont accordés un délai *de réflexion de vingt-quatre* heures avant de répondre publiquement à l'appel que leur avait lancé samedi le gouvernement de Hanoï. L'agence Tass a publié dimanche en fin d'après-midi une déclaration officielle au ton *ferme mais relativement modéré.* Si l'Union soviétique « *exige résolument l'arrêt de l'agression* » et déclare qu'elle « *s'acquittera des engagements qu'elle a contractés en vertu du traité d'amitié et de coopération entre l'U.R.S.S. et la République socialiste du Vietnam* », elle ne profère pas de[illegible] naces directes à l'é[illegible] Chine.

La déclaration que publie la *Pravda* en première page, au-dessus d'informations intitulées « *Bas les pattes au Vietnam* », a été lue dimanche en fin d'après-midi à la télévision au cours d'un programme spécial d'information. Le matin, le quotidien du P.C. avait été distribué avec plusieurs heures de retard, la mise en pages ayant dû être refaite [illegible] dernier moment pour inté[illegible] la déclaration du gouve[illegible]ement de Hanoï qui appel[illegible] *[illegible]stamment l'Union soviéti[illegible] les peuples socia[illegible] à renforcer la solida[illegible] Vietnam* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

● HONGKONG

Une région déstabilisée

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hongkong. — Quarante-huit heures après le déclenchement de leur « *contre-attaque* », et en dépit d'une sévère mise en garde soviétique, les troupes chinoises occupaient toujours, lundi 19 février au matin, plusieurs secteurs du territoire vietnamien le long de la frontière montagneuse commune. Le communiqué du Kremlin est intervenu alors que Hanoï affirmait, dimanche, avoir arrêté la pénétration chinoise et mis hors de combat plusieurs dizaines de blindés et des centaines de soldats adverses. Il faisait suite à un éditorial de la *Pravda* affirmant que le Vietnam était « *capable de se défendre par lui-même* ». C'est également le jugement de certains observateurs à Hongkong, où l'on s'étonne surtout de la facilité avec laquelle les troupes chinoises ont pu franchir les lignes de défense vietnamiennes *et où l'on se garde d'écarter l'éventualité, à brève échéance, d'une* riposte de la redoutable *force de* frappe de Hanoï une fois les rôles d'agresseur et de victime suffisamment établis dans l'opinion publique internationale.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

Faillite générale

par ANDRÉ FONTAINE

Le Vietnam socialiste, à l'assaut duquel vient de se lancer la Chine socialiste, n'aurait pas *existé sans elle, sans la base* arrière, le « sanctuaire » inviolable, qu'elle avait mis à sa disposition à l'époque française de la guerre d'Indochine, sans le matériel, les armes, l'aide financière qu'elle a *constamment* fournis à Hanoï, sans les possibilités qu'elle a données à l'U.R.S.S. pour *utiliser ses voies ferrées* pour livrer au Vietcong les chars, l'artillerie, l'équipement de toute sorte qui lui étaient indispensables.

La « leçon » que Pékin a entrepris d'infliger aux camarades d'hier devenus les ennemis d'aujourd'hui vise à punir l'invasion par ce même Vietnam socialiste du Kampuchéa non moins socialiste ; si Hanoï ne s'en était pas mêlé, le Cambodge neutraliste du *prince Sihanouk* n'aurait changé ni de nom ni de régime. Quant à l'U.R.S.S., dont il serait surprenant qu'elle ne réagisse pas de quelque manière à l'initiative de *Pékin,* il ne *faut pas oublier* qu'elle lui avait donné, surtout au début de l'ère khrouchtchévienne, une aide économique, financière, industrielle et même militaire importante, allant jusqu'à lui procurer les premiers *éléments* de son armement nucléaire.

Dans les trois cas, on assiste au même processus : une alliance « *fraternelle* »... « *à la vie à la mort* »... s'est muée en peu de temps en une hostilité implacable. Le phénomène est courant dans l'histoire humaine, mais le socialisme avait la prétention d'y mettre fin : « *En même temps que l'opposition des classes au sein des nations,* avait écrit Marx dans le *Manifeste, disparaît l'antagonisme des nations.* » Un brillant casuiste va-t-il nous expliquer que la guerre sino-vietnamienne s'explique par la lutte des classes?

(Lire la suite page 4.)

● AU TCHAD : un cessez-le-feu formel serait conclu grâce à une médiation du Soudan.

(Lire page 42 le reportage de Philippe Boggio.)

● EN IRAN : le gouvernement menace d' « écraser » l'extrême gauche si elle tente de déstabiliser le pays ; le travail a repris à Abadan.

(Lire page 10 les reportages de Paul Balta et de Dominique Pouchin.)

AU JOUR LE JOUR

LA PORTE A COTÉ

Le Cambodge est mordu par le Vietnam, qui est mordu par la Chine, qui est mordue par... Il y a vingt ans, l'étincelle ne pouvait provenir que d'un frottement entre un fragment du bloc occidental et un fragment du bloc socialiste. Aujourd'hui, elle peut venir d'une friction entre deux fragments du bloc socialiste, ce qui fait perdre beaucoup de son sens à la notion de sens de l'histoire.

Certes, la muraille de Chine et les rives du Mékong peuvent nous sembler lointaines dans l'espace. Mais, dans le temps que nous vivons, c'est la porte à côté, car, en vingt ans, on s'est également aperçu que le monde n'avait jamais été aussi petit.

BERNARD CHAPUIS.

EMMANUEL TODD DEVANT LE XX SIÈCLE

Totalitarisme et schizophrénie

Pour Emmanuel Todd, à la différence des nouveaux philosophes et de quelques autres, le danger principal qui menace nos sociétés n'est pas l'« Etat », la « Bureaucratie » ni le « Pouvoir » *en général. Décidément,* ces concepts sont abstraits et fourre-tout. Ils habillent trop large. Quel rapport d'équivalence est-il possible d'établir entre le comité central *vietnamien* et la *monarchie* parlementaire britannique (tous deux des « Etats », pourtant) ; entre le K.G.B. et la R.A.T.P. (deux structures « *bureaucratiques* »...) Quel *rapport* même entre Hitler, Staline et Pol Pot avec leurs appareils fous et génocidaires ; et puis, d'un autre côté, notre vieille bureaucratie colbertienne, *métamorphosée aujourd'hui en « Enarchie »* ; libérale au fond, même quand elle se donne des airs de grandeur.

Ce qui, pour Todd, est à la fois répugnant et passionnant, c'est le *totalitarisme* ; *qui ne se résume pas* à l'étatisme ; qui fonctionne comme schizophrénie (enfermement dans un système mental cohérent, mais clos et coupé de la réalité) ; qui joue de *l'idéologie (rigidité doctrinale permanente* et difficilement explicable). Bref, on est là devant un délire d'autant plus incurable qu'il est puissamment structuré.

C'est pourquoi les indicateurs sociaux qui suggèrent la situation psychologique d'un groupe humain *et qui permettent d'établir son chek-up* médical sont à chercher dans des directions connues de tous, mais qui ne sont pas suffisamment explorées : les taux de suicide, l'imprégnation *alcoolique,* le *nombre* relatif des accidents de voiture.

EMMANUEL LE ROY-LADURIE.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

EUROPE

CLARIFIER LES CHOIX

par ROGER BLOCH (*)

A l'approche des élections européennes du 10 juin prochain, certains s'enthousiasment ou même s'exaltent, alors que d'autres, au contraire, s'alarment ou même s'angoissent. Ces espérances ou ces contraintes sont sans doute peu fondées, et à tout le moins fort exagérées. Même élue au suffrage universel direct, la future Assemblée n'aura que les seuls pouvoirs — minces (en général) ou illusoires (en ce qui concerne la possibilité théorique de « renverser » la Commission) — qu'elle détient actuellement en vertu des traités. De surcroît, c'est aujourd'hui la primauté de l'exécutif qui s'affirme partout et à tous les niveaux ; cet exécutif qu'a décrit ici même Maurice Duverger, sous un titre qui fait image : « Le praesidium de la Communauté (1). »

Un dérapage vers un régime d'Assemblée pour l'Europe paraît d'autant moins envisageable qu'il irait à contre-courant d'une tendance générale qui résulte de la nature des choses et que si, malgré tout, il venait à se produire, il est hors de doute que le refus suivi du retrait de la France ferait s'écrouler l'édifice. Ce retrait serait en effet pour elle la seule issue constitutionnelle puisque ce dérapage constituerait une violation des traités. Au surplus, s'il avait été envisageable que les conséquences du vote du 10 juin 1979 puissent aboutir à une quelconque altération des traités, ce vote aurait dû être autorisé par une consultation référendaire préalable, puisque désormais le référendum conditionne dans notre pratique constitutionnelle la légitimité des événements marquant les étapes majeures de notre vie nationale.

Néanmoins, il demeure qu'une Assemblée issue directement de consultations populaires constitue un *forum* au sein duquel pourrait se dégager, sur certaines questions essentielles pour la vie de chacun, un consensus. Si ce dernier était suffisamment large, il s'affirmerait comme une véritable volonté politique commune.

Social d'abord

Or il résulte que l'état actuel du développement des sociétés qui composent l'Ouest européen aussi bien que de la conjoncture économique et sociale qui marque notre époque que cette volonté politique commune n'est désormais susceptible de se développer que dans une direction sociale, que l'on peut être valablement tenté de qualifier de « social-démocrate ».

Oui ; ou plutôt, oui mais... que recouvre ce mot ?

Il implique sans aucun doute la volonté de privilégier la recherche d'une voie sociale. Mais cette recherche n'est pas simple ; c'est même elle qui explique l'ambiguïté du traité de Rome à cet égard. Si, en effet, l'article 3 du traité instituant la C.E.E. ne définit, parmi les finalités sociales de cette dernière, que la seule création d'un fonds social européen, il n'en demeure pas moins que le titre III de ce même traité (articles 117 à 128) est entièrement consacré à la « politique sociale ». Cette contradiction résulte du fait que les auteurs du traité ne pouvaient évidemment pas ignorer totalement l'importance des problèmes sociaux mais que cependant ils ont été soucieux d'« opposer une ferme barrière » à tout « mouvement qui aurait voulu, soit sous prétexte d'égalisation des charges sociales au regard de la concurrence, soit sous couleur d'idéal social, consacrer une revendication qui permettrait automatiquement de traduire en norme communautaire tout progrès réalisé dans un point quelconque du Marché commun (2) ».

Aujourd'hui, plus encore qu'en 1957, il devient à la fois plus impérieux, mais aussi plus ardu, d'apporter des solutions aux problèmes sociaux qui conditionnent la vie de chacun, à tel point qu'ils sont sans aucun doute seuls de nature à susciter le plus large intérêt... sinon la plus large adhésion à des solutions qui demeurent à inventer.

Il est à peine besoin de rappeler que, pour aboutir à un marché commun, il est nécessaire que les coûts soient comparables dans les différents pays qui le composent. Ce n'est pas tâche aisée, ainsi que suffiraient à le montrer les difficultés qui s'opposent au démantèlement du système des désormais célèbres « montants compensatoires » en matière agricole.

A fortiori, s'il s'agit de tenter d'harmoniser l'ensemble des législations sociales, que de problèmes ! Par exemple, celui de la Sécurité sociale (étendue à tout ce qu'elle devrait couvrir, notamment la sécurité de l'emploi) : il est certain que le gouffre de la Sécurité sociale française est tel qu'il est inutile de songer à instituer en ce domaine une quelconque péréquation européenne. Cependant rapprocher les législations en cette matière serait utopique si l'on ne pouvait espérer harmoniser les charges (et donc les coûts). De surcroît, pour illustrer la difficulté de ce rapprochement, il n'est besoin que de se poser la seule question : fonctionnarisera-t-on la profession médicale et pharmaceutique en France ou bien, au contraire, la Grande-Bretagne acceptera-t-elle de renoncer au système spécifique auquel elle est attachée en matière de santé ?

Il faudra donc beaucoup d'audace et d'imagination pour surmonter les obstacles.

Mais peut-être serait-ce déjà tourner bien des difficultés si pouvaient être créées quelques entreprises originales, d'un type nouveau : il ne s'agirait plus des nationalisations d'hier, mais au contraire des « compagnies européennes » de demain. Européennes, et européennes exclusivement ; cela signifie qu'il faut regarder au-delà du présent, où, dans la plupart des domaines industriels d'aujourd'hui, déjà la maîtrise échappe aux Européens, les centres de décision se situant malheureusement ailleurs qu'en Europe.

C'est à demain qu'il faut songer.

Si ne se profilait pas à l'horizon 2000, par exemple, une « compagnie européenne des transmissions et de la télématique », alors oui, ce serait là un bien inquiétant symptôme quant au devenir de la réalité européenne (car si notre siècle a été celui des transports, le prochain sera sans doute celui des transmissions).

Créer ainsi quelques grandes « compagnies européennes » serait peut-être l'un des seuls chemins — sans doute nécessitant bien des étapes — qui soient de nature à conduire à l'Europe du possible, à l'Europe des réalités.

Peut-être l'existence de quelques « compagnies européennes » permettrait-elle d'esquisser un nouveau droit social européen qui annoncerait l'aube d'une « nouvelle société » dont la cellule élémentaire qu'est l'entreprise serait d'un type original et nouveau. Peu importerait alors que l'on parle de cogestion ou bien de participation.

Et qui mieux que la France, par ses traditions d'humanisme libéral, mais aussi de socialisme solidariste, est à même d'imaginer ces formes nouvelles d'entreprises propres à véritablement « faire l'Europe ».

Cette fascinante perspective, nous l'avons déjà, quant à nous, envisagée il y a une quinzaine d'années dans un ouvrage (3) qui nous permettait de conclure en souhaitant une profonde réforme de l'entreprise, résultant notamment de la participation et de la cogestion avec les propriétaires, du groupe des techniciens et de celui des salariés en tant que co-associés (avec même, dans certains cas, la participation du groupe des usagers).

Si c'est bien cette réalité que l'on entend couvrir par le vocable de « social-démocratie », alors oui, pourquoi pas ? D'autant que, en échappant aux clivages de la politique intérieure française, les choix seront rendus plus clairs pour l'électeur et plus significatifs pour les élus ; de surcroît, cette clarification procurera peut-être la chance d'une nouvelle jeunesse à la vieille place de Valois.

(*) Président de la commission des affaires étrangères et de la défense nationale du parti radical-socialiste.

(1) *Le Monde* du 7 décembre 1978.

(2) Extraits de *Organisations européennes* par Paul Reuter, collection « Thémis », Presses universitaires de France, Paris 1970, p. 359

(3) Roger Bloch, *l'Entreprise remise en question* (tome II de la collection « Economie et législation européennes » ; Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1964, notamment pp. 170 et 171.

De l'Assemblée déléguée à l'Assemblée élue

par ÉDMOND NESSLER (*)

LE dérapage en dérapage, le débat préalable à l'élection du 10 juin prochain s'écarte de la réalité telle qu'elle existe d'ores et déjà. Nous n'entrons pas dans un engrenage, nous arrivons bel et bien au terme d'une évolution qui transfère des compétences essentielles de l'Etat français aux institutions communautaires.

Il faut nous rendre à l'évidence : les organes des Communautés n'ont pas encore exercé la totalité des pouvoirs directs et indirects qu'ils tiennent des textes signés à Rome en 1956. Prétendre maintenant qu'il n'est pas question de modifier les traités et d'accroître les pouvoirs de l'Assemblée est une simple figure de rhétorique, pis encore, un camouflage délibéré. Lorsque les batteries seront dévoilées, il sera trop tard, ainsi que le prouvent les données actuelles du problème.

Il n'est pas nécessaire d'augmenter formellement les pouvoirs de l'Assemblée pour qu'elle soit, en droit et en fait, capable d'exercer un véritable pouvoir législatif. Si les circonstances l'ont amenée à s'imposer une certaine retenue, qu'en sera-t-il demain quand elle tirera sa légitimité du suffrage universel direct ? C'est un fait que, à l'origine, l'Assemblée se contenta de donner des avis sur certaines décisions des autres organes énumérés dans le traité. Organisme consultatif, elle est également un organisme mixte représentant à la fois les populations et les Etats membres de la Communauté. Par son mode de désignation, on pouvait la concevoir comme le grand conseil des Etats d'Europe au sens où l'on a dit du Sénat qu'il est le grand conseil des communes de France. Sans doute conserve-t-elle le pouvoir constitutionnel de censurer la Commission à la majorité qualifiée, mais, discrétion ou manque d'occasions, elle n'en use guère.

Il en va tout autrement à partir du moment où une décision du conseil des Communautés européennes du 21 avril 1970 et un traité du 22 avril de la même année attribuent aux Communautés des ressources propres et accordent à l'Assemblée un droit de regard, de contrôle et de proposition étendu par un nouveau traité en date du 22 juillet 1975.

Comment dès lors ne pas reconnaître qu'une Assemblée qui détient un véritable pouvoir de décision en matière budgétaire et un pouvoir de contrôle politique sur la Commission par le biais de la motion de censure est dotée de tous les attributs d'un parlement. Mais que valent les déclarations solennelles quand on observe que dans les régimes démocratiques, plus qu'ailleurs, les personnels politiques sont éphémères alors que les engagements sont assurés, sinon de la pérennité, du moins d'une longue durée ! Dans dix ans, un court moment dans la vie d'un peuple, qui sera président de la République française, chancelier de la République fédérale, premier ministre de Grande-Bretagne, président du conseil d'Italie, pour ne citer que les principaux ?

Supposons maintenant le problème résolu, l'Assemblée élue et installée, quelle sera la situation de la délégation française ?

Dans chacun des groupes politiques constitués elle sera en minorité, qu'il s'agisse des centristes de démocratie chrétienne, des libéraux qui siègent aux côtés des conservateurs, des socialistes, face à la masse des sociaux-démocrates et des travaillistes, voire des communistes, qui ne font pas le poids devant leurs coreligionnaires italiens. Circonstance aggravante, dans l'hémicycle, en raison de la proximité et des facilités de communication, il y aura généralement une large majorité d'Allemands, de Belges, de Hollandais. Quant aux Britanniques, ils ont pris la précaution d'interdire pratiquement le cumul du mandat national et du mandat européen. Ils tiennent à être présents partout où ils peuvent faire sentir leur influence.

Trouver un langage commun ?

Que pensent nos partenaires de la construction de l'Europe ? Parviendra-t-on à trouver un langage commun pour sortir de ce qu'il faut bien considérer aujourd'hui comme une tour de Babel ?

Quelques remarques liminaires s'imposent. Les différences, pour ne pas dire les divergences profondes qui se manifestent, résultent moins des opinions ou des intentions que du cours de l'histoire.

Depuis la fin de l'Empire romain, s'il existait indubitablement une nation italienne et une nation allemande, il n'y avait ni Etat italien ni Etat allemand. Pendant des siècles, l'aspiration à l'unité s'est confondue avec une sorte de supra-nationalité qui rassemblerait dans le cadre de structures fédérales l'ensemble des populations soumises à des autorités séparées, sinon ennemies.

Il en va tout autrement pour la France. C'est l'Etat, c'est-à-dire tour à tour la monarchie sous ses dynasties successives, l'empire, la république, qui, au prix de luttes opiniâtres, a donné une identité au pays. Pour la France, un abandon de souveraineté, même partiel, a des conséquences beaucoup plus inquiétantes que pour la plupart de nos voisins.

Gardons-nous de libérer des forces centrifuges qui ne sont peut-être pas entièrement contenues. De tous les dangers qui nous guettent, c'est sans doute un des moins perçus, et qu'il conviendra par-dessus tout de mettre en évidence à l'occasion de la campagne électorale.

L'autre réside dans l'appel du « grand large » auquel ne résistent guère les Européens qui ont perdu leur « volonté de puissance ». Cette aboulie, c'est malheureusement l'impression que retire quiconque a connu de l'intérieur les institutions européennes et qui justifie pleinement la dénonciation de l'inféodation, selon la sévère expression de Jacques Chirac.

Personne ne peut contester les tentatives, avouées ou subreptices, pour ramener la France dans le giron de l'OTAN sous tutelle américaine. Les rapports adoptés par la dernière session de l'U.E.O. (1) sont, à cet égard, d'une éloquence éclatante.

Devant ces évidences, il ne saurait, bien entendu, être question d'un retrait sur l'Aventin (2). Ceux qui s'y étaient résolus ont pu en mesurer les dramatiques conséquences.

Mais le mandat qui sera confié aux représentants de la France devra être soustrait à toute ambiguïté. L'Europe de l'indispensable coopération entre nations libres n'est pas celle de la soumission.

La participation de notre délégation sera vigilante, au besoin agressive. C'est dans ces conditions seulement qu'elle pourra contribuer à l'organisation de notre vieux continent en sauvegardant l'indépendance nationale.

(*) Ancien président de l'assemblée de l'U.E.O., ancien député R.P.R. de l'Oise.

(1) L'U.E.O. est la seule institution européenne compétente en matière de défense. Certains de nos partenaires sont prêts à la saborder.

(2) Après la marche sur Rome, les démocrates italiens ont déserté le Parlement, abandonnant au fascisme le pouvoir pendant plus de vingt ans.

Le Parlement : conception et réalité

par VLADIMIR KATINE (*)

A mesure que s'approche le jour des élections au Parlement européen, ses initiateurs font beaucoup de bruit autour de cet événement. Ce sont quand même les premières élections en Europe d'un organe supranational... Je suppose que le lecteur occidental est quelque peu intéressé par l'opinion d'un observateur soviétique qui, à différentes époques, s'est rendu dans tous les pays du Marché commun.

Malgré toute sa complexité et sa diversité, le problème de la création du Parlement européen se présente sous deux aspects principaux : Quel sera son rôle ? Quelles sont ses possibilités réelles ?

Selon les concepts généraux, le Parlement européen sous sa nouvelle forme et sa composition signifie que la C.E.E. commence à se transformer en une union politique. On considère que les bases du processus de fédéralisation de l'Europe seront posées et que ce processus englobera les domaines économique, monétaire, commercial, militaire, juridique et autres, afin de résoudre les problèmes critiques ou les crises intéressant ces domaines.

N'est-ce pas la preuve qu'au cours de ses vingt et un ans d'existence la C.E.E. n'est pas arrivée à résoudre tous ces problèmes, n'a pas réussi à s'accorder dans toutes les sphères de l'économie et de la politique générale ? La situation actuelle de la « petite Europe », ce sont ses sept millions de chômeurs — chiffre record dans l'histoire du continent, — la stagnation dans certains domaines économiques, la réduction des entreprises rentables, la crise de l'agriculture, le dépérissement de régions entières.

Bref, au lieu de l'épanouissement promis, on observe dans de nombreux domaines de la vie sociale et économique des neuf pays d'Europe occidentale de sérieuses difficultés et même un certain recul. Aujourd'hui, la Communauté n'est plus qu'une union douanière commerciale dotée d'un appareil bureaucratique élargi.

Le Parlement européen serait néanmoins destiné à réaliser l'intégration politique des pays de la C.E.E. afin de résoudre les problèmes qui dépassent certains Etats et la Communauté dans son ensemble. Une telle intégration ne peut s'édifier que sur une base solide et, tout d'abord, sur une base économique commune. Nous arrivons maintenant à l'aptitude du futur Parlement à remplir effectivement cette mission.

1) Comment les problèmes couvernementaux nationaux non résolus (chômage, difficultés d'écoulement de certains produits agricoles, fermeture de mines et d'entreprises métallurgiques) pourraient-ils être résolus par le « Parlement supranational » ? Personne n'a pu répondre jusqu'à présent à cette question.

2) L'activité quotidienne de la C.E.E., ces perpétuels litiges, contradictions, conflits, qui illustrent la persistance de tendances centrifuges à l'intérieur du Marché commun, excluent les bases économiques communes nécessaires à la large intégration qu'on avait envisagée. Un écheveau aussi entremêlé de contradictions peut-il servir de base à la consolidation de l'Europe au sein d'une fédération d'Etats ? Cela est fort douteux.

Il est douteux aussi qu'un pays soit d'accord avec les décisions du Parlement européen si elles sont en contradiction avec ses intérêts nationaux. Et il peut fort bien y avoir des décisions de ce genre. Cela signifie, par exemple, que l'« organe supranational » pourra prendre à la majorité des voix une décision qui sera en contradiction avec les intérêts nationaux de la France ou de tout autre pays.

Inutile de cacher que certains membres de la C.E.E. sont grandement soumis à l'influence du pacte d'outre-Atlantique. Cela signifie que les Etats-Unis d'Amérique pourront, par l'intermédiaire du Parlement européen, pratiquer leur politique, en faisant pression non pas sur chacun des pays de la C.E.E. comme maintenant, mais sur l'ensemble de la Communauté. C'est pourquoi, à notre avis, l'élargissement des pouvoirs du nouveau Parlement européen, tel qu'il a été conçu, peut réellement conduire à la restriction de la souveraineté de nombreux pays et à l'entrave des intérêts nationaux en faveur des Etats-Unis.

Certains pensent que l'on pourrait avec la participation active des forces de gauche et par l'intermédiaire du Parlement européen transformer « l'Europe des monopoles » en « Europe des travailleurs ». Il est peu probable que les grands monopoles encore puissants et influents le permettent. Ce n'est pas dans ce but, à vrai dire, qu'ils œuvrent à la création d'un « organe supranational » qui contribuerait à faire appliquer leur politique supranationale.

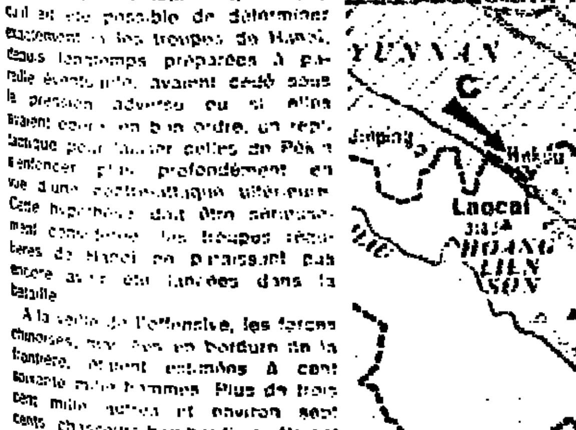
Michel Debré a déclaré récemment que le Parlement européen était une supercherie. Il ne fait pas de doute que de nombreuses pensées profondes sont concentrées dans cette courte formule.

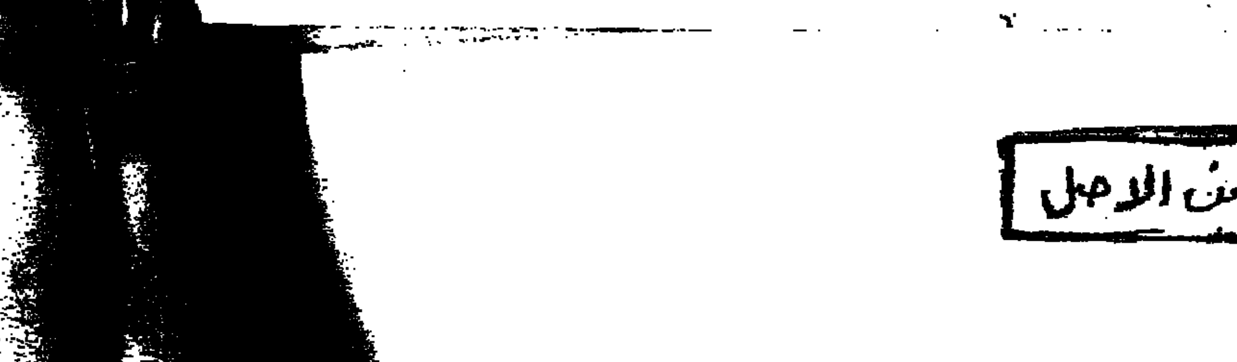
(*) Commentateur politique de l'agence A.P.N. (Moscou).

Le Monde

PÉKIN : l'action tout à fai[...] poussées à

HONGKONG





Le Monde

étranger

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

PÉKIN : l'action tout à fait justifiée de troupes poussées à bout

Voici le texte intégral transmis par l'A.F.P. de la déclaration diffusée dimanche 18 février par Chine nouvelle « d'ordre du gouvernement chinois » :

Récemment, les autorités vietnamiennes, au mépris des avertissements répétés de la partie chinoise, ont envoyé continuellement des forces armées envahier le territoire chinois et attaqué les gardes-frontières et les habitants frontaliers chinois, de sorte que la situation s'est détériorée rapidement et qu'une grave menace pèse sur la paix et la sécurité dans les régions frontalières chinoises. « Poussées à bout, les troupes assurant la défense de la frontière chinoise ont été contraintes de se dresser pour la contre-attaque.

» Ces deux dernières années, les autorités vietnamiennes, tout en se livrant avec frénésie à des activités antichinoises et au refoulement des ressortissants chinois, n'ont cessé de lancer des provocations armées et d'entreprendre des actes d'hostilité dans les régions frontalières chinoises.

» Ayant à cœur l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien, la partie chinoise a toujours adopté une attitude faite de retenue et de modération et a donné à maintes reprises des conseils et des avertissements aux autorités vietnamiennes afin d'éviter que l'affaire ne s'amplifie. Cependant, les autorités vietnamiennes, épaulées par l'Union soviétique, ont affiché une arrogance démesurée et pris la retenue et l'aspiration à la paix de la partie chinoise pour un signe de faiblesse.

» Ainsi, elles ont agi avec une impudence accrue en poursuivant sans discontinuer l'escalade de leur agression armée dans les régions frontalières chinoises. Les autorités vietnamiennes ont massé d'importantes troupes le long de la frontière sino-vietnamienne et envahi de façon répétée le territoire chinois. Elles ont ostensiblement posé des mines et construit des fortifications en terre chinoise, tiré à loisir des coups de fusil et de canon, détruit des villages, tué des militaires et des civils chinois, pillé des biens, attaqué des trains et créé de graves et sanglants incidents.

» Rien qu'au cours des six derniers mois, le Vietnam a lancé plus de sept cents provocations armées, faisant plus de trois cents morts et blessés parmi les gardes-frontières et les habitants chinois.

» Par ces actes d'agression effrénés, les autorités vietnamiennes visent à provoquer des conflits militaires à la frontière méridionale de la Chine, à aggraver la tension et à saboter les efforts de la Chine en vue d'une modernisation socialiste. Si les actes d'agression du Vietnam n'étaient pas arrêtés, cela mettrait aussi sans aucun doute en danger la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et même dans toute la région.

» La position conséquente du gouvernement et du peuple chinois est la suivante : « Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquerons pas, mais, si on nous attaque, nous contre-attaquerons. » Que les troupes assurant la défense de la frontière chinoise, poussées à bout, se soient dressées pour la contre-attaque, c'est là une action tout à fait justifiée.

» Désireux d'édifier notre pays, nous avons besoin d'une conjoncture internationale de paix et nous ne voulons pas la guerre. Nous ne prétendons à aucun pouce de territoire vietnamien et nous ne permettons absolument pas qu'on envahisse délibérément le territoire de notre pays. Ce que nous souhaitons, c'est une frontière de paix et de tranquillité. Après avoir contre-attaqué comme il se doit les agresseurs vietnamiens, les troupes de la défense-frontière chinoise s'en tiendront strictement à la défense de la frontière de la patrie.

» Nous sommes persuadés que la position de la Chine bénéficiera de la sympathie et du soutien de tous les pays et peuples épris de paix et de justice.

» Dans la longue lutte révolutionnaire, les peuples chinois et vietnamien se sont accordé sympathie, aide et soutien, nouant ainsi entre eux une profonde amitié. Le fait que des conflits armés aussi graves se soient produits maintenant entre la Chine et le Vietnam est exclusivement dû aux autorités vietnamiennes, qui sont allées à l'encontre de la volonté des peuples chinois et vietnamien. Le gouvernement et le peuple chinois attachent un grand prix à l'amitié entre les peuples de Chine et du Vietnam et œuvrent à la sauvegarder. Cela, ils l'ont fait dans le passé, ils le font aujourd'hui et ils le feront à l'avenir.

» Le gouvernement chinois exige solennellement des autorités vietnamiennes la cessation immédiate de leur invasion armée et de toutes leurs activités de provocation et de sabotage dans les régions frontalières chinoises, le retrait de tout leur personnel armé des territoires chinois qu'elles ont illégalement occupés, ainsi que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine.

» Le gouvernement chinois est, depuis toujours, d'avis que les différends entre les deux pays doivent être réglés de façon équitable et raisonnable au moyen de négociations pacifiques. Etant donné le manque total de sincérité du côté vietnamien, aucune des négociations antérieures n'a pu aboutir.

» Maintenant, le gouvernement chinois propose une nouvelle fois que les deux parties entament rapidement des négociations entre leurs représentants à un niveau approprié, dans tout lieu agréé par elles, en vue de discuter du rétablissement de la paix et de la tranquillité dans les régions frontalières des deux pays et, partant, de résoudre les litiges concernant les problèmes de la frontière et du territoire.

» Le gouvernement chinois est prêt à entreprendre des négociations concrètes sur tout moyen constructif permettant d'assurer la paix et la transquillité à la frontière sino-vietnamienne.

» Au moment où les troupes de défense de la frontière chinoise se voient obligées de riposter à l'invasion armée vietnamienne, le gouvernement chinois lance cet appel aux autorités vietnamiennes : revenez de vos égarements, arrêtez-vous au bord du précipice et ne persistez plus dans la voie erronée. »

HANOI : légitime défense face à une agression cynique

Voici le texte intégral transmis par l'agence France-Presse de la déclaration faite samedi par le gouvernement de Hanoï et diffusée par l'Agence vietnamienne d'information :

« Le 17 février 1979, les dirigeants chinois ont déclenché une guerre d'agression contre le Vietnam.

» Ils ont utilisé de nombreuses divisions d'infanterie, des blindés et de l'artillerie, appuyés par l'aviation, pour lancer une attaque massive sur toute la longueur de la frontière entre le Vietnam et la Chine. Ces forces ont attaqué les chefs-lieux de Laocai et Mongcai, les bourgs de Dongdang et Muongkhuong, situés profondément dans le territoire vietnamien. Elles ont pris d'assaut plusieurs postes frontaliers et plusieurs endroits relevant des districts de Dinhlap, Trangdinh, Locbinh et Vanlang (province de Langson), Tralinh, Haquang et Quangha (province de Caobang), Muongkhuong et Batxat (province de Hoanglienson), Phongtho (province de Laichau) et Binhlieu (province de Quangnin). Elles ont commis de graves crimes et ont causé de lourdes pertes en hommes et en biens à la population vietnamienne.

» Il est évident qu'après les échecs répétés de leur politique d'hostilité au Vietnam les dirigeants chinois se sont engagés dans la voie des féodaux chinois et des impérialistes et colonialistes en entreprenant une guerre d'agression contre le Vietnam, pays indépendant et souverain.

» En agressant le Vietnam, les dirigeants chinois ont mis complètement à nu leur expansionnisme, leur hégémonisme de grande puissance et leur politique réactionnaire : ils vont à l'encontre des intérêts du peuple chinois et sabotent gravement l'amitié traditionnelle entre les peuples vietnamien et chinois.

» En agressant le Vietnam, les dirigeants chinois s'opposent à tout le système socialiste et au mouvement d'indépendance nationale, et sabotent la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

» Leur guerre d'agression a grossièrement bafoué les principes les plus élémentaires régissant les relations internationales et la Charte des Nations unies, et constitue un défi insolent à tous les hommes épris de paix et de justice.

» Depuis quelques années et surtout ces derniers temps, malgré l'intensification des provocations et des menaces des dirigeants chinois, le peuple et le gouvernement vietnamiens, dans l'intérêt de la paix et de l'amitié, ont fait preuve d'une extrême retenue et cherché par tous les moyens à régler par voie de négociation tous les problèmes dans les relations entre les deux pays.

» Mais, au mépris de la raison, les dirigeants chinois continuent de pousser en avant et ont provoqué une guerre d'agression contre le Vietnam. Face à cette agression des dirigeants réactionnaires chinois, les forces armées et le peuple vietnamiens n'ont pas d'autre voie que d'user de leur droit de légitime défense pour riposter résolument aux agresseurs.

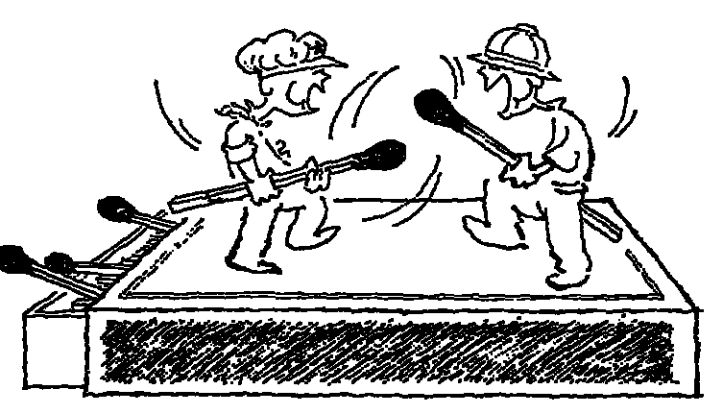
» Obéissant aux enseignements du président bien-aimé Ho Chi-minh [selon lesquels] « rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté », encore une fois toutes nos forces armées et tout notre peuple, hommes et femmes, jeunes et vieux, s'unissent d'un seul cœur et se dressent comme un seul homme pour lutter résolument et défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale sacrées de la patrie.

» Les trois peuples du Vietnam, du Laos et du Kampuchea, qui ont combattu au coude à coude et vaincu les impérialistes agresseurs, renforcent encore davantage leur solidarité pour mettre en échec la politique réactionnaire des dirigeants chinois.

» Au nom de la paix et de l'amitié de longue date, le peuple vietnamien appelle le peuple et les soldats chinois à s'opposer résolument à la guerre d'agression déclenchée par les dirigeants de Pékin.

» Le peuple et le gouvernement vietnamiens appellent l'Organisation des nations unies et les organisations démocratiques, dans l'intérêt de la paix et de la justice, à condamner avec force cette guerre d'agression des dirigeants de Pékin.

» Le peuple vietnamien, qui est une nation indomptable et héroïque et qui a vaincu tous ses agresseurs, est fermement convaincu que, sous la direction judicieuse du parti communiste du Vietnam et du gouvernement de la République socialiste du Vietnam et fort de l'approbation et du soutien vigoureux de ses frères et amis des cinq continents, il viendra à bout de la guerre d'agression des dirigeants chinois, sauvegardera son indépendance et sa souveraineté et contribuera dignement à la défense de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde. »



(Dessin de CHENEZ.)

HONGKONG : une région déstabilisée

(Suite de la première page.)

Si tel devait être le cas, ajoute-t-on ici, l'opération punitive voulue par Pékin pourrait lui coûter cher, aussi bien sur le plan militaire que politique. Toute idée de négociation est écartée par Hanoï, du fait de la présence des troupes chinoises au Vietnam et aussi en raison de l'ampleur du contentieux, qui dépasse de très loin le simple litige frontalier.

Les Chinois ont, semble-t-il, attaqué sur toute la longueur (700 kilomètres) de la frontière commune et sur une profondeur d'une dizaine de kilomètres. Il apparaît que, très vite, de nombreux postes frontaliers et des hameaux préalablement *évacués sont tombés en leurs mains sans* qu'il ait été possible de déterminer exactement si les troupes de Hanoï, depuis longtemps préparées à pareille éventualité, avaient cédé sous la pression adverse ou si elles avaient opéré, en bon ordre, *un repli tactique pour laisser celles de Pékin* s'enfoncer plus profondément en vue d'une contre-attaque ultérieure. Cette hypothèse doit être sérieusement considérée, les troupes régulières de Hanoï ne paraissant pas encore avoir été lancées dans la bataille.

A la veille de l'offensive, les forces chinoises, massées en bordure de la frontière, étaient estimées à cent soixante mille hommes. Plus de trois cent mille autres et environ sept cents chasseurs-bombardiers étaient tenus en réserve dans divers camps et aérodromes des provinces du Yunnan et du Guangxi, limitrophes du Vietnam. Le dispositif de Hanoï compte aussi plusieurs centaines de milliers de soldats, depuis les abords de la capitale jusqu'aux régions du Nord-Est, ainsi que d'importantes installations de missiles de fabrication soviétique, armes qui avaient joué un rôle essentiel dans la guerre contre l'aviation américaine.

A Pékin, après une journée de silence, Chine nouvelle, diffusant un communiqué officiel, annonçait dimanche que les troupes frontalières avaient été contraintes à lancer une contre-attaque pour se défendre contre les « agressions vietnamiennes » et pour protéger la souveraineté chinoise. *Le Quotidien du peuple* indiquait que les Vietnamiens seraient « repoussés aussi loin que nécessaire » avant que les forces armées de Pékin ne se replient sur leur frontière. Il ressort de ces communiqués que la contre-attaque devrait être limitée dans le temps et dans l'espace — à condition toutefois que les Vietnamiens ne s'y opposent pas. La Chine invoque, semble-t-il, le droit de poursuite, un argument dont Hanoï s'était aussi servi dans son conflit frontalier avec le Cambodge.

Le communiqué chinois proposait *en même temps* la reprise des négociations avec les autorités du Vietnam de « *restaurer la paix et la tranquillité le long de la frontière* ». Hanoï avait fait, la semaine dernière, des propositions similaires et, samedi, les Vietnamiens ont lancé un *nouvel appel au Conseil de sécurité des Nations unies, lui demandant* d'examiner les « *actes de guerre et d'agression de la Chine* ». Cependant, chacun, tout en cherchant des garanties sur le plan international, poursuit l'escalade et semble attendre de ses adversaires qu'ils fassent les premières concessions nécessaires à la détente. Une tentative de négociation sino-vietnamienne intervenue dans le courant de l'été dernier à Hanoï avait échoué.

Selon Pékin, les principaux combats se déroulaient dimanche en Chine à Longzhou et à Jingxi, dans la province du Guangxi, et à Hekou et à Jinping, dans celle du Yunnan. Aucun nom de localité vietnamienne n'a été mentionné par Pékin.

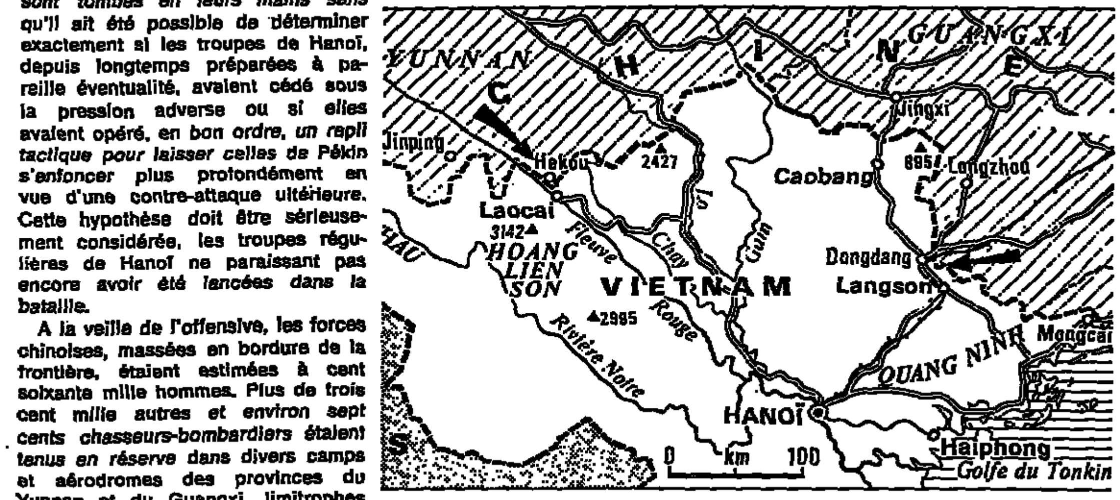
Les Vietnamiens, pour leur part, ont situé les combats dans leurs provinces frontalières de Caobang, Langson et Hoanglienson, qui font, *grosso modo,* face aux localités mentionnées par la Chine. Les heurts les plus violents auraient eu lieu dans la région de Langson, où se trouve la route principale et la voie de chemin de fer entre les deux pays, et aussi le fameux « pont de l'Amitié sino-vietnamienne ». Les troupes chinoises sont placées sous la direction des chefs des régions militaires de Canton et Kunming, les généraux Xu Shiyu et Yang Dezhi (1). Ce dernier commandait, dans les années 50, des « volontaires » chinois en Corée. *Enfin, on indique que le commandant en chef de l'armée de l'air,* le général Zhang Tingla, a été dépêché vers la zone frontalière.

Le secret absolu qui entoure traditionnellement à Hanoï toute opération militaire ne permet pas de connaître aussi précisément les chefs des *troupes vietnamiennes engagées dans* le conflit. On sait cependant que le grand patron de l'armée de Hanoï, le général Van Tien Dung, successeur du général Giap, stratège de l'offensive foudroyante contre le Vietnam du Sud au printemps de 1975 et, tout récemment, de celle qui a permis la conquête du Cambodge, se trouvait précisément à Phnom-Penh au moment de l'attaque chinoise. Il est significatif que les *troupes de Pékin aient reçu l'ordre* de passer à la « contre-attaque » au moment précis où le premier ministre du Vietnam, M. Pham Van Dong et le général Dung se trouvaient dans la capitale khmère, consacrant par leur présence le succès de leur entreprise de démolition du régime des Khmers rouges alliés de la Chine.

Celle-ci, qui souhaite apparemment maintenir son conflit frontalier avec le Vietnam sur un plan strictement bilatéral (bien qu'elle accuse Moscou de pousser Hanoï dans des « *aventures hégémonistes* »), s'est gardée, depuis la fin de la semaine dernière, de mentionner l'affaire cambodgienne, comme si elle s'employait par cette soudaine discrétion à éviter qu'une relation de cause à effet puisse être établie entre son offensive au Vietnam et celle des Vietnamiens au Cambodge. Cependant, la signification politique de ce développement est évidente et reflète *la montée parallèle des tensions aux* frontières khméro-vietnamienne et sino-vietnamienne depuis le début de 1978.

D'autre part, quel meilleur moment les stratèges de Pékin pouvaient-ils choisir pour porter *un coup à la puissante armée vietnamienne que celui où elle a plus de douze divisions engagées* au Cambodge face à la résistance des Khmers rouges, à plus de 1 000 kilomètres de la frontière sino-vietnamienne ?

Dans l'attente d'une confirmation de la poursuite des combats, voire *d'une aggravation de la guerre, ou bien d'un retrait chinois qui pourrait* permettre à chaque adversaire de crier victoire, les capitales de la région, déjà traumatisées par l'affaire cambodgienne début janvier, ne cachent pas, leur inquiétude. C'est, en effet, toute la stabilité régionale *qui risque d'être affectée pour long*temps par ces développements. Le Japon, l'Australie et les pays de l'ASEAN, qui pressentaient l'inévitable après les propos menaçants tenus par M. Deng Xiaoping (*le Monde du 12 janvier*), ont prêché la modération à la Chine et le recours à la négociation. Ils devraient confirmer ces propos dans les jours à venir.



La première manifestation de désapprobation de l'action chinoise est venue, semble-t-il, de l'Inde. Le *ministre des affaires étrangères,* M. Valpayee, qui se trouvait à Shanghaï, après un séjour à Pékin, pour renouer un dialogue interrompu depuis bientôt vingt ans, après la guerre de 1962, a écourté sa visite *et regagné son pays après une escale* dimanche à Hongkong. Ce revers pourrait en préfigurer d'autres et modifier, surtout dans la région du Sud-Est asiatique, où la Chine cherche à étendre son influence, tout en *rassurant sur ses intentions amicales* et pacifiques. Son action va engendrer de fortes inquiétudes et, paradoxalement, renforcer la main de Hanoï et de son allié soviétique.

La Chine, estime-t-on ici, a pris des risques considérables en adoptant *une attitude qu'elle a toujours* dénoncée chez ses rivaux et qu'elle avait exclue de sa politique étrangère depuis son intervention en Corée et en Inde : le recours à la force armée.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Ce dernier a dirigé une délégation à Hanoï en mai 1967. — (N.D.L.R.)

LA GUERRE A LANGSON

« Les Chinois sont tout près il y en a partout »

Hanoï *(A.F.P.).* — Un groupe de journalistes étrangers, dont le *correspondant* de l'A.F.P., a vécu samedi à Langson (nord-est du Vietnam), à 20 kilomètres de la frontière chinoise, le début de la « guerre » sino-vietnamienne.

Vendredi soir, au moment de leur arrivée, la ville paraissait avoir une activité normale. La plupart des maisons étaient éclairées, les enfants jouaient au badminton dans les rues et seule la présence de nombreux militaires et miliciens déambulant dans la ville témoignait de la situation à la frontière. A 5 heures locales samedi (22 h. G.M.T. vendredi), la ville était brutalement tirée de son sommeil par les échos d'une canonnade provenant de la frontière.

A 5 h. 30 les tirs s'intensifiaient au point d'être pratiquement ininterrompus pendant une vingtaine de minutes. Il était encore difficile à cette heure de se faire une idée précise de la situation sur le terrain et des responsabilités quant au déclenchement des hostilités. Les autorités locales interdisaient de sortir de Langson en raison, expliquaient-elles, de « l'intensité des bombardements chinois ».

Vers 8 h. 30, le grondement de la canonnade paraissait plus proche et, à 9 heures, on entendait distinctement le sifflement d'un obus de mortier qui éclatait près de la ville. Dix minutes plus tard, des avions de combat survolaient la ville à haute altitude sans qu'il soit possible de les identifier. Ils semblaient venir du territoire vietnamien et se diriger vers la frontière.

A 9 h. 45, un haut responsable de la province affirmait : « Les troupes chinoises ont lancé une attaque générale contre la province. Tous les postes-frontière ont été pilonnés par l'artillerie lourde. Sur les 250 kilomètres de frontière entre notre province et la Chine, des fantassins chinois pénètrent sur notre territoire et plantent le drapeau chinois. Des combats acharnés se déroulent. Plusieurs postes de miliciens et de gardes-frontière sont encerclés. Les cent mille habitants des communes frontalières sont menacés. Nous n'avons encore aucun chiffre, mais les pertes humaines sont certainement grandes. Ce sont les troupes de l'armée régulière chinoise qui attaquent. De notre côté, seuls les miliciens, les gardes-frontière et l'armée régionale font face. »

En fin de matinée, des blessés arrivent à l'hôpital de Langson. « Ils viennent de Dongdang *(à quelques kilomètres de la frontière), explique le médecin-chef.* Nous avons dû nous arrêter avant d'arriver à cette ville, en raison de l'intensité du bombardement et des combats. Il y a encore de nombreux blessés sur place. »

A 14 h 30, les journalistes sont autorisés à partir vers la frontière. En chemin, ils croisent de nombreux civils, encombrés de paquets, qui évacuent la zone des combats. La route est vide de toute circulation automobile. Les maisons sont abandonnées. Buffles, porcs et volailles errent dans la nature sans paraître incommodés par l'éclatement des obus et le crépitement des armes automatiques, de plus en plus distinct au fur et à mesure qu'on progresse.

A 10 kilomètres de Dongdang, il faut quitter la route et marcher sur un sentier de montagne pour rejoindre la nationale No 1 gardée par des soldats vietnamiens. « Nous avons été encerclés sur notre position, déclare Pham Ngoc Hong, qui semble être le chef. Nous avons décroché à travers champs. Les réguliers chinois sont à 1 kilomètre d'ici. Ils sont très nombreux. »

Au moment où nous nous apprêtons à rebrousser chemin, un jeune soldat vietnamien apparaît à une centaine de mètres, au détour d'un virage de la route. Il titube et s'écroule.

Il a reçu un éclat d'obus dans l'épaule droite, au-dessus de l'omoplate. « Les Chinois sont tout près, *confirme-t-il.* Il y en a partout. »

Sur le chemin du retour, le flot des évacués a grossi. Certains affirment que Dongdang est occupée depuis la fin de la matinée et que des blindés chinois y ont pris position. A 16 heures, quand les journalistes quittent Langson pour regagner Hanoï, aucun mouvement de troupes n'est visible, mais les échos de la canonnade sont encore audibles dans la ville.

Les forces en présence

La disproportion entre les forces armées chinoises et vietnamiennes n'est pas à la mesure de celle qui existe entre une puissance de près d'un milliard d'hommes et un pays qui dépasse à peine les cinquante millions d'habitants. La Chine dispose certes de près de quatre millions de soldats, mais leur équipement est désuet, et ils sont, pour la plupart, déployés le long de la frontière soviétique. Le Vietnam a sous les drapeaux plus de six cent mille soldats réguliers, soutenus par plusieurs millions de miliciens recrutés récemment. Hanoï possède une expérience de la guerre bien plus grande que les Chinois, qui ne l'ont pas connue depuis le conflit limité avec l'Inde de 1962.

La Chine est un des six pays du monde à posséder l'arme nucléaire opérationnelle. Son armée compte 3,2 millions de fantassins, soutenus par dix mille chars et vingt mille pièces d'artillerie. Sa marine est forte de 300 000 hommes, dont 38 000 fusiliers-marins et 30 000 membres de l'aéronavale. Elle dispose de 22 importants bâtiments de surface, de 67 sous-marins dont 1 lance-missiles, et de plusieurs centaines de navires de petit tonnage. Enfin, l'aviation chinoise compte 400 000 hommes et 5 200 appareils : 80 Tu-16, 400 Il-28, 100 Tu-2 (bombardiers légers), 600 chasseurs-bombardiers Mig-15 et F-9, environ 4 000 chasseurs Mig et F-9. Son aviation de transport comprend 450 avions et 350 hélicoptères, dont 16 Super-Frelon.

L'état-major chinois dispose aussi de missiles de moyenne portée (de 1 000 à 3 000 kilomètres) et a expérimenté, en 1976, des engins d'une portée égale ou supérieure à 5 000 kilomètres. Toutefois, le gros du matériel chinois est ancien et Pékin ne cache pas, depuis la mort de Mao, son désir de s'équiper en Occident d'armements plus modernes.

L'armée vietnamienne compte 600 000 fantassins, appuyés par 15 000 marins et aviateurs. Elle est équipée de matériel lourd et moderne d'origine soviétique, d'armes légères et de camions chinois, ainsi que d'un important armement américain capturé après la capitulation de l'armée de Saïgon en 1975. Il s'agit de 550 chars, 1 200 M-113 (transports de troupes blindés), 1 330 canons, 33 bateaux, 800 embarcations fluviales, et d'un millier d'avions, dont des chasseurs à réaction F-5A et A-37B, ainsi que de dix avions-cargos géants C-130. Toutefois, une partie de ce matériel n'est plus opérationnelle, faute de pièces de rechange.

On ignore la nature et la quantité de matériel militaire fourni depuis 1975 par les Soviétiques à leurs alliés. On sait seulement qu'Hanoï a reçu des chasseurs à réaction Mig-23 et 2 corvettes. Enfin, un certain nombre de « conseillers » soviétiques se trouvent au Vietnam.

Chinois et Vietnamiens n'ont toutefois concentré qu'une faible partie de leurs effectifs le long de leur frontière commune. En particulier le Vietnam, dont le corps expéditionnaire lancé contre le Cambodge en décembre paraît s'enliser dans une guerre d'usure, tandis que de nombreuses unités doivent assurer le maintien de l'ordre au Laos et au sud du pays. Au total, environ 100 000 Vietnamiens et 150 000 à 170 000 Chinois se feraient actuellement face.

Quarante-deux divisions soviétiques aux frontières

Dans leur évaluation de la situation créée par leurs opérations et par la conclusion des accords d'assistance entre Moscou et Hanoï, les dirigeants de Pékin ont dû tenir compte de la pression militaire que peut exercer l'Union soviétique sur les quelque 8 000 kilomètres de frontières avec la Chine.

Si l'on en croit des estimations récentes, les Soviétiques ont depuis peu accentué leur présence militaire à leurs frontières avec la Chine, tant en ce qui concerne le nombre des unités stationnées que la qualité opérationnelle des effectifs et des matériels prêts à servir.

A l'heure présente, on évalue à quarante-deux divisions blindées et d'infanterie le nombre des unités soviétiques réparties aux frontières avec la Chine. Ces divisions, à la différence de ce que l'on pouvait observer antérieurement, ne sont plus des unités de deuxième ordre, composées en règle générale d'hommes plus âgés que les hommes servant à l'Ouest dans les unités soviétiques appartenant au pacte de Varsovie. Ces divisions soviétiques aux frontières avec la Chine ont vu leurs effectifs rajeunis et les matériels dont elles disposent les assimilent à des unités de première ligne.

Selon les services occidentaux, l'Union soviétique a aligné à ce jour environ 650 000 hommes à ses frontières avec la Chine, ce qui représente une augmentation considérable des effectifs — de l'ordre de 63 % — par rapport à il y a dix ans, lorsque les Soviétiques maintenaient vingt et une divisions totalisant 400 000 hommes, face à Pékin.

On remarquera, du reste, que les effectifs soviétiques aux frontières chinoises sont, pour la première fois, supérieurs aux forces de l'armée rouge stationnées face à l'Europe occidentale. On considère, en effet, qu'à ce jour l'Union soviétique a placé au service du pacte de Varsovie, face à l'Europe de l'Ouest, un total de 600 000 hommes, la plupart étant en garnison en République démocratique allemande.

Néanmoins, le renforcement face à la Chine n'a pas été obtenu par un prélèvement sur les unités soviétiques en Europe. En dix ans, les effectifs globaux de l'armée rouge sont passés de 3 700 000 à 4 200 000 hommes, et on estime que 80 % de cet accroissement des forces l'a été au profit des unités basées face à Pékin. — J. I.

Les Vietnamiens s'enlisent dans une guerre inexpiable

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hongkong. — Le Cambodge continue de s'enliser dans la guerre. Il ne paraît pas envisageable, du moins dans l'immédiat, que les belligérants et leurs alliés puissent sortir de cette impasse par une négociation favorisant une solution de compromis. L'appel du prince Sihanouk pour une nouvelle conférence de Genève n'a guère suscité d'écho. A Bangkok, on estime que la situation sur le terrain est déjà caractérisée par un blocage. D'une part, les troupes de Hanoï et du FUNSK (Front uni de salut national) ne paraissent pas en mesure de supprimer définitivement la guérilla des Khmers rouges ou d'empêcher son approvisionnement, et donc de mettre un terme à l'existence du gouvernement de M. Pol Pot, toujours représenté dans les instances internationales.

D'autre part, la résistance armée khmère rouge n'est pas capable de vaincre les troupes de Hanoï et de reprendre le pouvoir à Phnom-Penh. Cet état de choses, dramatique pour la nation khmère, devenue un enjeu entre deux puissances communistes antagonistes, va-t-il se prolonger jusqu'à l'épuisement des combattants ?

Malgré une offensive foudroyante, comme au printemps de 1975 au Vietnam du Sud, les troupes du général Van Tien Dung n'ont pas réussi à neutraliser la petite équipe des dirigeants khmers rouges. Au Vietnam, elles avaient pris des villes très peuplées et toute une infrastructure économique ; l'armée de Saïgon avait capitulé. Au Cambodge, du fait de structures rudimentaires, leur contrôle se limite à des villes désertées, sans administration ni ressources, à des installations abandonnées dont ne dépend plus depuis quatre ans une population forcée à l'autarcie rurale. Les Vietnamiens sont loin de leurs bases et opèrent le long d'axes routiers vulnérables, entourés d'une population étrangère traditionnellement hostile.

Dans les discours des nouveaux dirigeants de Phnom-Penh transparaît cette réalité fuyante, cette absence de structures, ainsi que de cadres et de moyens pour en reconstituer. On nous a cité dernièrement trois cas de tentatives d'implantation, par des équipes itinérantes du FUNSK, de nouveaux responsables de villages. Une fois ces équipes parties vers d'autres localités, les Khmers rouges sont revenus, ont exécuté les nouveaux responsables et emmené la population vers la forêt.

Cette pratique a été institutionnalisée par une directive du comité militaire suprême diffusée au début de février, demandant à tous les guérilleros de : « *Liquider les espions et les réseaux des Vietnamiens installés pour découvrir nos installations militaires, nos cadres, nos bases logistiques, nos stocks (...) ; démasquer les agents de la guerre psychologique et de la pacification infiltrés par et de la pacification infiltrés parmi la population et les réfugiés ; exterminer résolument l'administration mise en place par l'ennemi vietnamien.* »

Des liquidations réciproques

« *Guerre psychologique* » et « *pacification* », ces termes, dans le contexte des guerres d'Indochine, évoquent de sanglantes réalités. La directive khmère rouge exhorte chaque groupe de guérilla à « *tuer au moins trois ou quatre ennemis par jour, et à rechercher toutes les occasions pour en liquider dix ou vingt* ». Face à cette guerre des ombres, le Vietnam utilise l'artillerie, l'aviation et les techniques de contre-guérilla. Le FUNSK appelle aussi à la « *liquidation totale* » de ses adversaires.

Pendant que les Vietnamiens s'efforcent de « *khmériser* » leur présence au Cambodge, on se prépare dans l'autre camp, avec l'appui de la Chine, à une métamorphose du régime khmer rouge, destinée à le renforcer et aussi à le rendre plus présentable pour l'opinion intérieure et internationale. La tendance est à un retour au « *Front uni* » de résistance nationale, qui ferait pièce à celui mis sur pied par Hanoï. On constate donc, dans les textes de propagande, un effacement tactique du rôle du P.C. et de ses dirigeants, ce qui n'empêche pas qu'il reste la seule force organisée sur le terrain.

Le 9 février, le *Quotidien du peuple* a exhorté dans un long éditorial à la création de ce front uni, sans mentionner ni le P.C., ni M. Pol Pot, ni le prince Sihanouk. L'éditorialiste a estimé que, face à l'agression vietnamienne, « *Les contradictions existant entre les classes et les groupes politiques au Kampuchéa, sont devenues secondaires. Par conséquent, un front uni, sous la direction correcte, est l'armée-miracle de la victoire.* Ce front, poursuit le quotidien chinois, *ne devrait pas seulement inclure les ouvriers, les paysans et les intellectuels, mais aussi la bourgeoisie nationale patriotique, les personnes éclairées et tous ceux qui veulent résister aux agresseurs vietnamiens.* » Les exilés sont invités à rejoindre ce front. Etonnant appel fait au nom de ces mêmes Khmers rouges qui, ayant utilisé les intellectuels, la bourgeoisie, le prince et ses partisans, n'eurent rien de plus pressé, après leur victoire, que de s'en débarrasser. Hanoï, qui, depuis décembre, appelle au même type d'amalgame national, a fait bonne mesure en y incluant les bonzes.

Il conviendrait donc, selon Pékin, de prendre les mêmes — ou ceux qui ont survécu — et de recommencer. Mais comment ceux qui ont été dupés en 1970-1975 pourraient-ils aujourd'hui ignorer qu'un tel rassemblement, réel ou fictif, ne peut s'appuyer que sur la seule force politique et militaire disponible : celle des Khmers rouges ? Quelle garantie auraient-ils du changement de nature et de méthodes d'un régime qui s'est montré aussi impitoyable avec ses alliés qu'avec ses ennemis, généralement voués à la même haine ? — R.-P. P.

Hanoï et Phnom-Penh ont conclu un accord de défense mutuelle

Le Vietnam et la République démocratique du Kampuchéa, mise en place après la prise de Phnom-Penh en janvier par les troupes de Hanoï, ont conclu, dimanche 18 février, un traité d'amitié et de coopération. Ce texte a été signé par le premier ministre vietnamien, M. Phan Van Dong, qui se trouvait dans la capitale khmère lors de l'attaque chinoise, et par M. Heng Samrin, président du Conseil révolutionnaire populaire. Des accords de coopération économique, technique et culturelle ont aussi été signés.

Le traité d'amitié est du même type que celui conclu entre le Laos et le Vietnam pendant l'été 1977. Il contient une clause de défense mutuelle qui légitime en fait la présence en territoire khmer d'un important corps expéditionnaire vietnamien. L'article 2 prévoit que les deux parties « *s'accordent, mutuellement et de tout cœur, soutien et aide à tout point de vue et sous toutes les formes indispensables en vue de renforcer les capacités de défense des deux pays* ». L'article 4 devrait permettre le règlement du conflit frontalier et la libre circulation des populations frontalières. L'article 5 rappelle « *les traditions de solidarité militante et d'amitié fraternelle de longue date entre les peuple kampuchéen, lao et vietnamien* » et porte l'engagement d'« *intensifier ces relations traditionnelles* ».

La visite de M. Pham Van Dong, initialement prévue pour janvier, avait dû être retardée, sans doute en raison de l'insécurité qui règne toujours au Cambodge, y compris, semble-t-il, à Phnom-Penh. Le général Van Tien Dung, chef de l'armée vietnamienne, qui accompagnait M. Dong, a, selon l'agence de presse vietnamienne AVI, dénoncé les trois ennemis de l'Indochine, « *les colonialistes français, les impérialistes américains et les réactionnaires chinois* ». L'AVI a aussi reconnu que les Khmers rouges poursuivaient le combat en faisant état « *des derniers débris de l'armée de Pol Pot et de la défense de Phnom-Penh* ». Elle a confirmé l'engagement militaire vietnamien en soulignant « *la participation d'unités amies à la libération de Phnom-Penh le 7 janvier* ».

Vietnamiens et Khmers ont pris soin, dans leurs déclarations à l'occasion de la visite de la délégation vietnamienne, d'affirmer que leur alliance n'était dirigée contre aucun pays tiers. M. Heng Samrin a toutefois mis en garde implicitement la Thaïlande contre tout soutien à la Chine et aux Khmers rouges en déclarant que « *les complices du complot (chinois) rencontreront une défaite immédiate* ». — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Faillite générale

(Suite de la première page.)

Il serait plus honnête de reconnaître qu'en ce domaine le marxisme a fait purement et simplement faillite. Aux conflits d'Asie ne faut-il pas ajouter, si l'on veut être complet, les interventions soviétiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie, agressions pures et simples selon la définition des Nations unies, et la guerre d'Ogaden ? Au total, et en laissant de côté les combats sur l'Oussouri de 1969, nous en sommes à la cinquième guerre marxisto-marxiste. Risquons un pari : il y en aura d'autres.

Mais la faillite ne se limite pas à la partie de la planète où sont au pouvoir les enfants désunis de Marx et de Lénine. Non seulement les divers mécanismes mis en place par l'ONU pour empêcher les guerres ont prouvé une fois de plus leur inefficacité, mais l'événement survient quelques jours à peine après la visite à Washington du modernisateur de la Chine : avait-on alors assez célébré le rapprochement des deux pays ? La Maison Blanche, qui avait déjà copieusement étalé son impuissance devant les événements d'Iran, n'a pu que « déplorer » l'attaque du Vietnam, comme elle avait « déploré » quelques semaines plus tôt l'invasion du Cambodge. Risquons un pari : elle n'a pas fini de « déplorer ».

Inutile de se demander si l'Europe aurait pu faire quelque chose en l'occurrence puisqu'elle n'a pas d'existence réelle en dehors des controverses byzantines où se complaisent les partis politiques français. Elle a d'ailleurs devant elle, au point de se cogner le nez dessus, des problèmes qui la concernent beaucoup plus directement, et vis-à-vis desquels sa paralysie n'est pas moins manifeste : chômage, inflation, instabilité monétaire, approvisionnements d'énergie. Risquons un pari : elle n'a pas fini d'en parler ; elle n'est pas près de les résoudre.

Massacres, un jour à Beyrouth, un autre à Téhéran, un troisième au Pays basque, ou au Nicaragua, ou à N'Djamena, n'importe où, partout, haines sans limite, impasses de toutes sortes, décalage croissant entre les mots et la réalité, impuissance universelle : est-il exagéré de parler d'une faillite générale de l'ersatz d'ordre que le monde a bâti tant bien que mal sous l'invocation de la détente ?

Le contrôle de plus en plus difficile de la course aux armements

Dans les seuls pays riches d'Occident, plus de 1 milliard de dollars sont engloutis chaque jour dans les armements, contre moins de 40 millions allant à l'aide aux pays pauvres. Des armes de plus en plus sophistiquées ne cessent d'être mises au point, dont le contrôle sera de plus en plus difficile, ce qui complique d'autant la négociation d'un accord sur leur interdiction ou leur limitation. Partout des groupes humains qui sont ou se croient menacés se retranchent à l'abri de leurs propres forces, rééditant ce qui s'est passé après la dissolution de l'empire de Charlemagne, à l'ombre des premiers châteaux forts. C'est une vue de l'esprit que de croire que parce que l'existence des armes nucléaires a mis la partie la plus développée de la planète à l'abri de la guerre — mais non certes du terrorisme — elle l'en protégera toujours.

Le conflit sino-vietnamien à lui seul est gros d'une guerre mondiale : l'U.R.S.S. ne peut laisser battre son protégé, ni les Etats-Unis laisser écraser la Chine. Bien entendu, de part et d'autre, on croit savoir s'y prendre pour empêcher l'escalade d'atteindre le seuil de l'irréparable. Mais peut-on exclure à tout jamais des fautes de manœuvre ? Personne n'ignore que parmi les militaires soviétiques, il en est qui brûlent d'aller régler leur compte aux Chinois « *pendant qu'il en est temps* », c'est-à-dire avant qu'ils disposent d'un armement véritablement « moderne ». Et que se passerait-il si une déstabilisation, au Proche-Orient, entraînait une réduction très substantielle du flux pétrolier à destination de l'Occident ? Si la Pologne, ou la R.D.A., se révoltaient un jour contre leur protecteur ? Comme l'écrit si bien, dans un livre tout récent, André Chouraqui : « *Le dilemme shakespearien être ou ne pas être pour la première fois dans l'histoire n'est plus ouvert pour Hamlet seulement mais pour l'humanité entière que des forces irrésistibles entraînent vers le gouffre du Shehol... Les chances de la vie ont visiblement peu de poids auprès des formidables puissances de mort détenues par les armées, les gouvernements captifs des structures et des contradictions de régimes et des systèmes économiques* » *(1)*.

Les autruches sont là, bien sûr, qui vont répétant qu'on a bien tort de se tracasser, que tout finira par s'arranger, que la guerre de Troie, en un mot, n'aura pas lieu. Le malheur est qu'elle a déjà eu lieu un bon nombre de fois et que la prochaine, si elle se produit, tuera plus et fera plus de dégâts que toutes celles qui ont ravagé jusqu'à présent la planète, réunies. Il est plus que temps d'essayer d'arrêter la marche du monde à l'abîme. On ne le fera pas par de pieuses exhortations ou en votant des motions : depuis Thucydide on sait que de tous les problèmes qui font s'égorger les peuples, celui des matières premières est le plus grave. Lénine l'a rappelé, pendant la Première Guerre mondiale dans sa brochure sur *l'Impérialisme stade suprême du capitalisme*, étude qui n'a rien perdu de son actualité, à la seule condition de n'exclure aucun pays socialiste ou pas du nombre des puissances impérialistes. En essayant de régler, à l'échelle mondiale, ce problème central, en le prenant sous tous ses angles, celui des possibilités, des besoins, du financement de l'exploitation, de la répartition de la production, les grands Etats ne feraient pas disparaître l'instinct de domination et la peur de l'autre qui motivent trop souvent les peuples et leurs dirigeants, mais ils donneraient au moins le sentiment qu'ils passent enfin du dérisoire au sérieux, qu'ils essayent pour de bon de faire quelque chose.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) André Chouraqui, *Ce que je crois*, Grasset.

De la brouille discrète à l'affrontement

1974

JANVIER. — La Chine occupe l'archipel des Paracels, en mer de Chine méridionale, qui était sous le contrôle des forces de Saïgon.

1975

30 AVRIL. — Chute de Saïgon. La Chine cesse son aide militaire au Vietnam, en invoquant la fin des hostilités.

SEPTEMBRE. — La visite de M. Le Duan, secrétaire du parti communiste vietnamien, à Pékin, se termine sans communiqué commun, ce qui révèle le refroidissement des relations sino-vietnamiennes. La Chine accorde toutefois un prêt sans intérêt à Hanoï.

1976

DECEMBRE. — IVe congrès du P.C.V. Les personnalités prochinoises sont exclues du comité central.

La presse de Hongkong révèle l'existence de troubles à la frontière sino-vietnamienne.

1977

JUIN. — Visite officielle en Chine du général Giap, qui se rend aussi à Moscou.

1978

MARS. — Nationalisation du petit commerce au Vietnam, mesure qui lèse de nombreux résidents chinois. Début de l'exode des Hoas (Chinois du Vietnam). Près de deux cent mille se réfugieront en Chine. De nombreux autres quittent le pays par mer.

AVRIL. — Le « Nhan Dhan », quotidien du P.C.V., fait état d'incidents sporadiques à la frontière.

MAI. — Pékin accuse Hanoï de « persécutions et expulsions de résidents chinois au Vietnam ». Début de la polémique entre les deux pays sur le problème des Hoas.

JUIN. — La Chine masse des troupes à la frontière vietnamienne. Près d'un millier de techniciens chinois travaillant au Vietnam sont rapatriés.

JUIN. — L'ambassadeur de Chine à Hanoï quitte son poste pour « raisons de santé ».

29 JUIN. — Entrée du Vietnam dans le COMECON.

1er JUILLET. — Pékin demande la fermeture des trois consulats généraux vietnamiens en Chine du Sud.

3 JUILLET. — La Chine interrompt son aide au Vietnam et rappelle tous ses experts.

3 AOUT. — Ouverture à Hanoï de négociations sur le problème des Hoas ; elles n'aboutiront à aucun résultat.

25 AOUT. — Les incidents s'intensifient à la frontière. Une dizaine de morts sont signalés du côté chinois. Les deux parties échangent des attaques verbales et des protestations de plus en plus violentes.

26 SEPTEMBRE. — Les négociations de Hanoï sont ajournées ; elles ne reprendront pas.

1er NOVEMBRE. — Nouveaux incidents graves à la frontière faisant plusieurs morts des deux côtés. Les deux gouvernements s'accusent mutuellement de violation de territoire.

3 NOVEMBRE. — Signature à Moscou du traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien.

Livraison de Mig-23 soviétiques aux Vietnamiens ; elle sera suivie, en décembre, de celle de deux frégates.

15 DECEMBRE. — Pékin annonce que mille cent incidents se sont produits à la frontière sino-vietnamienne depuis le début de l'année 1978.

22 DECEMBRE. — Suspension des liaisons ferroviaires sino-vietnamiennes.

1979

5 (?) JANVIER. — Le prince Sihanouk arrive à Pékin.

7 JANVIER. — Le FUNSK, soutenu par l'armée vietnamienne, entre à Phnom-Penh. Les Chinois dénoncent l'invasion du Cambodge par le Vietnam.

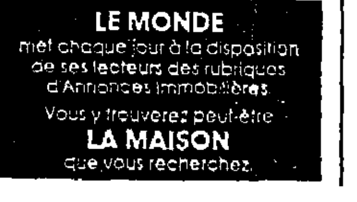
2[illegible] JANVIER. — Le ministère des affaires étrangères vietnamien envoie à l'ambassade de Chine à Hanoï une note de protestation contre « les violations continuelles du territoire vietnamien par les troupes chinoises ».

31 JANVIER. — Lors de son voyage aux Etats-Unis, M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, évoque devant des journalistes américains la nécessité de donner « une bonne leçon » aux Vietnamiens.

16 (?) FEVRIER. — M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, se rend à Phnom-Penh.

Pékin qualifie d'« explosive » la situation à la frontière sino-vietnamienne.

17 FEVRIER. — La Chine déclenche sa « contre-attaque » en territoire vietnamien.



SINO-VIETNAMIEN

Lutte d'influences et conflit armé

Il y a encore quatre ans, alors que Hanoï lançait ses blindés contre Saigon, Chinois et Vietnamiens se disaient unis « *comme les lèvres et les dents* ». Mais déjà, dans l'ombre, les divergences entre les deux régimes communistes voisins commençaient d'entamer une alliance bâtie au cours de la longue lutte menée contre les « impérialistes » français et américains. C'est d'ailleurs d'« impérialisme » que s'accusent réciproquement aujourd'hui les alliés d'hier.

Pendant longtemps, des communiqués aux termes stéréotypés ont réussi à masquer la cassure entre Hanoï et Pékin. Désormais, chacun déballe au grand jour les éléments qui peuvent étayer sa thèse ou présenter l'ami devenu adversaire sous le jour le plus noir.

Une fois de plus, force est de constater que l'idéologie, en l'occurrence le marxisme-léninisme, ne constitue en fait qu'un vernis contemporain sur un tableau vieux de plus de deux mille ans. En effet, avant de conquérir son indépendance, en 1939, le Vietnam avait subi mille ans de domination chinoise. Cette période, gommée des livres d'histoire pendant la période d'« *amitié* » (1), est aujourd'hui présentée comme une épopée de la lutte contre l'hégémonisme venu du Nord. Hanoï découvre aussi dans la politique de M. Deng Xiaoping des relents de « féodalisme » venus tout droit de l'Epire du Milieu.

Sans remonter aussi loin dans le temps, Hanoï considère que la politique « *erronée* » de la Chine à son égard trouve son origine dans le maoïsme — qualifié de « déviation paysanne » — et dans la révolution culturelle, pourtant bien oubliée. La Chine aurait abandonné le socialisme ; sa trahison aurait été officialisée avec la visite de M. Nixon à Pékin en 1972. La thèse est simple, trop peut-être. Car si les points de vue des Chinois et des Vietnamiens divergeaient sur certaines questions majeures, la solidarité face à la guerre américaine passait avant tout. La Chine ne cessa pas, jusqu'en avril 1975, de soutenir son allié.

De son côté, le Vietnam s'était tu quand, en janvier 1974, les troupes chinoises avaient chassé celles de Saigon de l'archipel des Paracels, revendiqué par les deux pays. C'est après 1975 que le Vietnam a rappelé qu'il considérait ces îles comme siennes.

De sérieuses divergences opposaient aussi Vietnamiens et Soviétiques. Moscou n'a pas toujours vu d'un œil favorable l'entêtement de Hanoï face aux Américains alors que la « détente » était à l'ordre du jour, ni sa détermination à conserver son indépendance. Face à ces deux alliés qui se voulaient aussi protecteurs, Hanoï a longtemps réussi, grâce à une subtile diplomatie, à garder la balance égale ; cette politique n'aura pas survécu à la fin de la guerre d'Indochine.

L'élimination des pro-Chinois

La prise de Saigon par les soldats du général Van Tien Dung a marqué le point de départ de la crise sino-vietnamienne, qui vient de dégénérer en conflit. Contrairement aux avis de Pékin, Hanoï avait choisi la voie militaire de préférence à une solution politique. La tendance modérée du G.R.P. du Sud, dont quelques membres ne cachaient pas une certaine sympathie pour la ligne chinoise, avait été défaite et un processus accéléré de réunification mis en route. Dès septembre 1975, la visite à Pékin de M. Le Duan, secrétaire général du P.C.V., se déroula dans un climat très frais et ne fut suivie d'aucun communiqué. Pékin refusa d'augmenter son aide économique et coupa son assistance militaire, estimant que, la guerre étant finie, le Vietnam n'en avait plus besoin, sinon pour satisfaire certaines ambitions indochinoises. Il faut dire que le conflit entre communistes vietnamiens et cambodgiens, ces derniers soutenus par la Chine, était ouvert et que des incidents de frontière avaient déjà eu lieu entre les deux pays.

La détérioration des relations sino-vietnamiennes aura suivi, depuis 1976, à la fois celle des relations entre Phnom-Penh et Hanoï, et le rapprochement entre cette dernière et le Kremlin. Le quatrième congrès du P.C.V., en décembre 1976, a consacré l'élimination des pro-Chinois de Hanoï. Et, au fur et à mesure que la situation en Indochine s'est gâtée, le Vietnam, qui devait faire face aussi à d'immenses difficultés économiques et politiques, s'est tourné vers l'Union soviétique, dont, idéologiquement, il a toujours été plus proche que de la Chine. D'autant que cette dernière s'est rapprochée des Etats-Unis, qui se refusent toujours à normaliser leurs relations avec le Vietnam. L'U.R.S.S. souhaitait, en outre, utiliser à son avantage le rôle stratégique du Vietnam, situé à la charnière entre la Chine et l'Asie du Sud-Est.

Le 31 décembre 1977, le conflit khméro-vietnamien a éclaté au grand jour, la Chine soutenant le Cambodge en dépit du peu de sympathie qu'elle avait pour sa politique intérieure. Il faudra au Vietnam un an et quelques jours pour renverser un régime qui se refusait à accepter sa protection et à suivre l'exemple du petit Laos. La seconde chute de Phnom-Penh a inquiété plusieurs pays asiatiques, qui ont pensé que la Chine n'était pas capable de soutenir ses alliés. Est-ce pour cette raison que les stratèges de Pékin ont lancé leur « contre-attaque » ?

L'ambition du Vietnam de contrôler l'Indochine et d'avoir son mot à dire dans les affaires du reste de l'Asie du Sud-Est s'est heurtée à la politique régionale de la Chine. Celle-ci, après avoir reconnu le rôle positif de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour), entend jouer un rôle important dans cette partie du monde. Dans cette lutte d'influence avec le Vietnam, elle dispose de plusieurs atouts s'ajoutant à ses bonnes relations avec Tokyo et Washington : la présence d'une importante communauté de Chinois d'outre-mer, l'existence de maquis communistes pro-chinois (Hanoï souhaiterait prendre le contrôle de plusieurs d'entre eux), ainsi que la crainte des pays de la région après le départ des Américains. D'autant que les activités des Soviétiques, dont certains gouvernements, comme celui de Singapour, considèrent le Vietnam comme un agent, sont mal accueillies.

Pour contrebalancer l'influence grandissante de la Chine et tenter de sortir leur pays de l'impasse, les dirigeants vietnamiens ont choisi de rallier le camp soviétique. Pékin y a contribué par calcul, pour isoler encore plus son nouveau rival. Le Vietnam a rejoint le Comecon en juin 1978, avant de signer en novembre, sous la pression soviétique, un pacte d'amitié et de coopération.

Ces évolutions suffisent-elles toutefois à expliquer le conflit armé ? Il convient de ne pas oublier le rôle grandissant que jouent à Hanoï comme à Pékin des chefs militaires vieillissants. En Chine, ils soutiennent M. Deng Xiaoping, qui est à l'origine de la ligne dure adoptée depuis un an à l'encontre du Vietnam. Pékin a réagi brutalement aux mesures touchant les ressortissants chinois au Vietnam. L'exode par mer de centaines de milliers d'entre eux, à un moment où la guerre faisait rage à la frontière cambodgienne, a été suivi par la suspension de l'aide chinoise au Vietnam.

Dès lors, en dépit de négociations auxquelles les deux parties ne croyaient guère, les incidents de frontière se sont multipliés entre Chinois et Vietnamiens, et le ton des protestations montait graduellement. Pour faire pièce au rapprochement que la Chine parachevait avec Tokyo et Washington, les Vietnamiens sont allés chercher des assurances à Moscou et ont décidé d'en finir au plus vite avec le régime de M. Pol Pot.

En novembre, un vice-ministre vietnamien des affaires étrangères déclarait que son pays « *donnerait une leçon* » au Cambodge si ce dernier ne cessait pas ses attaques. Ce sont les mêmes termes qu'a employés près de trois mois plus tard, cette fois à l'égard du Vietnam, M. Deng Xiaoping lors de son voyage aux Etats-Unis...

PATRICE DE BEER.

(1) A cette période, M. N'Guyen Khac Vien consacre trois lignes... sur près de deux cents pages dans son *Histoire du Vietnam* (Editions sociales, 1974).

Une « guerre de religion » sans la foi ?

Quelle que soit l'évolution du conflit sino-vietnamien, une chose est sûre : en intervenant contre un pays lié à l'U.R.S.S. par un traité d'amitié et d'assistance, Pékin a pris le risque de devoir faire face à une riposte de Moscou. Risque énorme aux yeux des dirigeants chinois si l'on se rappelle que ceux-ci disent tenir pour très probable une guerre nucléaire à plus ou moins long terme en raison de l'« *impérialisme des nouveaux tsars* ».

Elément fondamental de la situation internationale depuis des années, la rivalité sino-soviétique qui se manifeste par une guerre entre la Chine et l'« *agent de Moscou* » dans la région a, en apparence, de quoi déconcerter aujourd'hui. En 1965, Mao avait lancé l'anathème contre les « *scissionnistes* » et les « *révisionnistes* ». A cette époque, on pouvait comprendre qu'il y eût une « *guerre de religion* » entre les deux communismes. Depuis la mort du Grand Timonier, ses successeurs adoptent, au nom du réalisme, une politique qui porte de plus en plus atteinte au dogme maoïste. La ligne suivie à Pékin en matière de doctrine économique et de politique étrangère ressemble à bien des égards à celle adoptée à Moscou. Dès lors, comment se fait-il que la tension n'ait jamais été aussi forte entre les deux capitales ? S'agit-il encore de risques de « *guerre de religion* », et, si oui, comment celle-ci serait-elle possible malgré une certaine perte de la foi ?

En 1950, l'U.R.S.S. et la Chine avaient conclu un pacte d'amitié et d'assistance mutuelle ; en 1953, Moscou promettait son aide massive pour la réalisation du premier plan quinquennal chinois. Dix ans plus tard commençait devant les « partis frères » une polémique que la chute de Khrouchtchev n'allait pas faire cesser. Entre-temps, Moscou, devant le refus chinois d'intégration des deux armées, avait refusé à Mao son aide lors de la seconde crise de Quennoy et Matsu, en août 1958, et rompu le pacte atomique sino-soviétique, ce qui va amener la Chine à se doter de l'arme nucléaire. Le voyage de Khrouchtchev aux Etats-Unis en 1959 — un an avant le rappel des techniciens soviétiques en Chine, — son admiration « béate » devant les réalisations américaines, ses petites phrases — par exemple : « *Le socialisme est une bonne chose, mais, avec du beurre, il est encore meilleur* » — avaient exaspéré Pékin.

Un régime dont la politique visait à l'accroissement de la consommation individuelle cessait d'être révolutionnaire aux yeux des Chinois, qui disaient alors : « *Si la production des biens de consommation est la mesure du progrès, les Etats-Unis sont plus communistes que l'U.R.S.S.* » M. Deng Xiaoping, lors de sa récente visite aux Etats-Unis, a fait plus que Khrouchtchev : il a reconnu l'« *avance* » des Américains sur les Chinois. Renonçant à la politique d'autarcie du Grand Bond en avant présenté maintenant par la presse de Pékin comme le « *grand recul* », il a donné son accord pour la participation de capitaux étrangers au développement de son pays.

La dénonciation de la « *restauration du capitalisme* » en U.R.S.S. allait de pair avec celle de la « *sainte alliance* » américano-soviétique grâce à laquelle, disaient à l'époque les Chinois, Washington pouvait « *impunément* » faire bombarder le Vietnam. Aujourd'hui, la Chine cherche à s'allier — au sens propre cette fois — avec les Etats-Unis non pas pour contribuer à cette « détente » dont elle ne cesse de dénoncer le caractère illusoire, mais pour renforcer ses positions face à un ennemi auquel, paradoxalement, plus elle cherche à l'abattre, plus elle emprunte les comportements qui la lui faisaient le détester. Pour se ménager les faveurs des Occidentaux et les pays du tiers-monde qui sont leurs alliés, elle cesse d'apporter son soutien à des mouvements de libération qui se réclamaient de son idéologie.

Insuffisance de l'explication nationaliste

A quoi est dû alors le glas qui sonne de plus en plus fort pour l'internationalisme prolétarien ? A un différend sur un tracé frontalier ? Des pays européens ayant les mêmes systèmes de valeur ont fait la guerre pour des contentieux territoriaux pas plus importants que celui existant entre Pékin et Moscou. Mais c'était justement avant l'installation de régimes communistes, qui, pensait-on, diviserait le monde en deux camps — marxiste et capitaliste, — dont les membres surmonteraient leurs anciennes rivalités nationales pour créer un front commun contre l'ennemi idéologique. Marx, il est vrai, avait annoncé que l'un des camps serait miné par ses « contradictions internes », mais il pensait aux capitalistes...

En 1962, la Chine avait aussi « *donné une leçon* » à l'Inde, qui lui contestait certains territoires himalayens. Dans l'esprit des Chinois, la négociation permettra un jour de régler ce contentieux avec New-Delhi. Le ministre indien des affaires étrangères, venu ce mois en visite officielle à Pékin, en a reçu l'assurance. Pourquoi un problème soluble avec l'Inde est-il comme insoluble par essence avec l'U.R.S.S. ? Le nationalisme envenime le mal, mais il paraît difficile de le tenir pour sa seule cause.

Dans un livre récent, un sinologue, M. Jean Daubier (1), a tenté d'apporter une explication à ce phénomène a priori difficilement compréhensible de la lutte éternelle entre les deux géants communistes et leurs alliés respectifs : « *Chine et U.R.S.S. ont en commun un point très important : elles sont dirigées par des partis communistes. Les modes de fonctionnement de ces partis diffèrent peu, et leur ressemblance pourrait même grandir, mais ce facteur complique et envenime les relations. Ce n'est pas la différence, mais la similitude qui sépare la Chine et l'U.R.S.S. (...). Les partis communistes sont des machines à produire une idéologie unifiée (...). La production permanente d'une doctrine unifiée universellement valable porte au rejet permanent de l'hétérogène. Aussi les partis communistes rejettent-ils les « déviants » apparus en leur sein, mais également les partis « frères » dès lors qu'ils ne produisent pas la même idéologie qu'eux. Cet univers ne supporte ni le pluralisme interne ni, si l'on peut dire, le pluralisme externe.* »

Ajoutons que le rejet des déviants est amplifié par la propagande propre à ces régimes. Les campagnes contre les « *cliques* » perdantes dans la lutte pour le pouvoir, à l'intérieur, donnent le ton pour celles contre les renégats de l'extérieur. Quand un ancien contestataire — l'un des auteurs du manifeste *Chinois si vous saviez* — déclare à Canton à un journaliste étranger que la révolution culturelle a fait quarante mille morts dans une seule province, on mesure les effets de la « *haine de classe* » suscitée par les dirigeants. Cette propagande fonctionnant comme une machine devenue folle aura-t-elle les mêmes effets dans un conflit entre les deux communismes ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Dans *les Nouveaux Maîtres de la Chine* (Grasset).

UNE CITADELLE DISPUTÉE

La citadelle de Langson commande la voie d'invasion de la Chine vers le delta du fleuve Rouge. Elle est le pilier d'une série de postes qui, tout au long de ce qui était autrefois la route coloniale n° 4 (RC-4), surveille la frontière chinoise.

Le 13 février 1885, le général De Négrier, pour bloquer une offensive chinoise, s'empare de la citadelle. Mais, blessé, il doit céder son commandement, et ses troupes se replient. Cette défaite entraine la chute du cabinet Jules Ferry.

En 1940 les Japonais font main basse sur l'Indochine. Ils occupent Langson en septembre et ne l'évacuent qu'en novembre. Le 9 mars 1945, ils attaquent et détruisent la garnison française. Le général Lemonnier et le résident Aupelle, qui refusent de capituler, sont décapités.

Les troupes françaises occupent de nouveau Langson le 8 juillet 1946.

En novembre 1949, les forces communistes chinoises bordent la frontière du nord sur toute sa longueur. Appuyées par leur présence et la possibilité de se réfugier dans l' « sanctuaire chinois » les unités du Vietminh lancent une violente offensive sur la RC-4. En septembre et octobre 1950 le repli de la garnison de Cao-Bang, la plus menacée, est entreprise, sous le commandement du colonel Charton. La colonne Charton et la colonne Lepage, venue de Langson pour la recueillir sont pratiquement anéanties à Dong Khê ainsi que le bataillon étranger de parachutistes (BEP). En huit jours, l'armée française perd six mille hommes et un important matériel.

La citadelle de Langson fut évacuée quelques jours plus tard, sans avoir été attaquée. La garnison regagna le delta tonkinois, abandonnant 1 300 tonnes de vivres.

Le 17 juillet 1953, un raid de parachutistes réoccupa, brièvement, la ville.

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

LES RÉACTIONS DANS LE MONDE

Chez les alliés de l'U.R.S.S., les témoignages de soutien au « peuple frère vietnamien » se multiplient. Pour Budapest, « les faits parlent d'eux-mêmes ». Prague « proteste solennellement contre l'agression chinoise » et dénonce « le chauvinisme et l'hégémonisme » de Pékin. Sofia condamne un « défi ouvert aux peuples épris de paix ». Berlin-Est s'indigne de l'« agression ». La Havane dénonce les « actes irresponsables des réactionnaires chinois ».

● A BELGRADE, la situation est jugée alarmante. Notre correspondant nous signale l'inquiétude particulière qu'elle suscite quant à la politique de non-alignement. La Yougoslavie redoute que le groupe des pays non alignés, déjà en proie à des dissensions, ne soit amené à la paralysie par le conflit.

● A BUCAREST, les autorités roumaines, ne prenant pas parti, ont demandé à la Chine et au Vietnam de rechercher une solution politique, affirmant que « rien ne peut justifier des actions militaires ».

● EN INDOCHINE, alors que le nouveau régime pro-vietnamien du Cambodge soutient la position de Hanoï, auquel il promet même le soutien de ses maigres forces, le Laos a adopté une attitude plus nuancée. Le quotidien officiel « Sieng Pasason » a demandé à la Chine, lundi 19 février, de retirer ses troupes du Vietnam « pour créer les conditions d'une négociation ». Il a invité les belligérants à régler pacifiquement le différend qui les oppose.

● AU JAPON, le ministre des affaires étrangères, M. Sonoda, a déclaré lundi 19 février devant la Diète que son gouvernement avait exprimé son regret devant l'initiative militaire de Pékin dans une note de « protestation énergique » remise à l'ambassade chinoise à Tokyo. Il a ajouté que le Japon avait demandé aux deux belligérants de cesser immédiatement les hostilités et invité la Chine à retirer ses troupes du Vietnam et ce dernier à évacuer le Cambodge. M. Sonoda a par ailleurs reçu la visite de l'ambassadeur soviétique, auquel il a lancé un appel à la modération.

● AU VATICAN, le pape Jean Paul II a évoqué dimanche, devant quarante mille fidèles rassemblés place Saint-Pierre, la « nouvelle lutte qui a éclaté aux frontières du Vietnam et de la Chine », rappelant que ce sont des « hommes qui meurent » et appelant à « prier pour ces frères ».

● A BONN, le gouvernement, « sérieusement préoccupé », a pris contact avec les « pays amis ». A Londres, le président du parti travailliste, M. Allaun, et plusieurs députés de l'aile gauche ont appelé le gouvernement à suspendre la vente de chasseurs Harrier à Pékin. Le secrétaire à l'énergie, M. Benn, s'est lui aussi déclaré opposé à ce contrat. Le problème devait être soulevé ce lundi aux Communes. Toutefois il ne semble pas, nous signale notre correspondant, que le voyage en Chine, cette semaine, du ministre de l'industrie, M. Eric Varley, soit remis en question. A Rome, le gouvernement suit la situation avec une « vive préoccupation » et appelle les parties à une « cessation rapide du conflit armé ».

MOSCOU : remettre Pékin « à sa place »

(Suite de la première page.)

L'Union soviétique a de son côté répondu positivement à cet appel, mais on ne sait pas encore quelle forme, diplomatique ou militaire, prendra ce soutien.

Des meetings ont eu lieu dimanche dans les usines et les universités, à Moscou et dans plusieurs villes de l'U.R.S.S., pour exprimer *« la solidarité des Soviétiques avec l'héroïque peuple vietnamien »*. Depuis samedi, des manifestations ont lieu devant l'ambassade de Chine. Elles rassemblent quelques dizaines de personnes, surtout des étudiants, dont des étudiants vietnamiens, et des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale qui protestent contre *« l'invasion chinoise au Vietnam »*. Les manifestants conspuent *« les fascistes chinois »* devant d'importantes forces de police soucieuse d'éviter tout débordement. Les organisateurs étudiants ont annoncé que *« la population viendrait tous les jours prouver son soutien au peuple vietnamien contre l'agresseur chinois »* tandis qu'avait lieu devant l'ambassade du Vietnam une manifestation de solidarité.

Avec le traité soviéto-vietnamien signé le 3 novembre à Moscou, l'U.R.S.S. s'est engagée à *« entamer immédiatement des consultations bilatérales au cas où l'une des parties ferait l'objet d'une attaque ou de la menace d'une attaque, afin d'éliminer ce danger et entreprendre des démarches appropriées pour assurer la paix et la sécurité de leurs pays »*. La première mesure prévue par cet article 6 du traité a été mise en œuvre puisque M. Gromyko a reçu dimanche l'ambassadeur vietnamien à Moscou. Selon Tass, l'entretien a eu lieu dans un *« climat d'amitié, de compréhension mutuelle et d'accord total »*.

Comment les dirigeants soviétiques vont-ils réagir ? La relative modération de la déclaration gouvernementale semble indiquer que dans un premier temps au moins, ils vont se limiter à une riposte diplomatique, mais il n'est pas sûr qu'ils en restent là. La semaine dernière, ils exhortaient l'opinion internationale à *« empêcher les dirigeants chinois de franchir la limite interdite »*. L'aggravation du conflit sino-vietnamien ne peut que les renforcer dans leur conviction que la politique de Pékin représente un danger particulier pour l'U.R.S.S. et ses alliés. En recevant M. François-Poncet, MM. Kossyguine et Gromyko ont développé ce thème qui, pour eux, tourne presque à l'obsession.

Doser les réactions

Les dirigeants de Moscou peuvent donc vouloir profiter d'une conjoncture relativement favorable pour *« donner une leçon »* à la Chine, d'autant plus que le temps travaille contre eux, non seulement parce que le gouvernement de Pékin cherche à moderniser son armée avec l'appui de l'Occident, mais parce qu'il est en train de réussir une offensive diplomatique visant à isoler l'U.R.S.S. La Chine ne représente pas une menace militaire directe et immédiate pour Moscou mais elle a brouillé le jeu international jusqu'alors fondé sur le dialogue privilégié soviéto-américain, et il peut être tentant pour le Kremlin de vouloir *« la remettre à sa place »*.

Pour le moment, les Soviétiques en restent au niveau de la propagande, insistant sur *« le degré d'irresponsabilité avec lequel on traite à Pékin les destinées de la paix »* ou sur *« la véritable nature de la politique hégémoniste de Pékin en Asie du Sud-Est »*, mais ils peuvent difficilement se contenter de déclarations verbales. Depuis le début de 1978, tout s'est mis en place pour que l'Asie du Sud-Est devienne le théâtre de la confrontation sino-soviétique. Dans les derniers mois et même dans les dernières semaines, les événements se sont précipités, chaque protagoniste ne pouvant laisser avancer l'autre sans rendre coup pour coup.

Qui portera le coup suivant ?

Les Soviétiques peuvent évidemment exercer une pression militaire sur la Chine à ses frontières communes de l'Oussouri et du Xijiang (Sinkiang) poursuivant ainsi la *« réaction en chaîne »* partie du Cambodge. L'hypothèse d'un « coup de main » dans la mer de Chine n'est pas non plus à exclure ; les Soviétiques dénonçant depuis quelque temps l'« *occupation* » chinoise des îles Paracel alors qu'ils avaient reconnu jadis qu'elles appartenaient à Pékin.

La question pour les Soviétiques est de savoir « *doser* » leur réaction. L'attitude ambiguë adoptée par Washington ne peut manquer de les inquiéter. La déclaration de Moscou indique très clairement qu'un parallèle entre l'action du Vietnam au Cambodge et celle de la Chine au Vietnam est inadmissible. En dénonçant la « *complaisance* » à l'égard de la politique chinoise, elle vise sans conteste les Etats-Unis. Les commentaires accompagnent la déclaration ne laissent aucun doute à ce sujet. C'est ainsi qu'après avoir lu la déclaration, le présentateur de la télévision soviétique a ajouté : *« Il est intéressant de noter que tout s'est passé peu de temps après la normalisation des relations sino-américaines »* et après que M. Deng Xiaoping eut proféré, depuis les Etats-Unis, des menaces contre le Vietnam. Washington ne peut pas ignorer, écrivaient vendredi dernier les *Izvestia*, que M. Deng Xiaoping a *« créé l'impression que dans la question du Vietnam il y avait au moins une proximité de point de vue entre les gouvernements américain et chinois »*. Dans le même article, le commentateur s'inquiétait, en citant le sénateur McGovern, des conséquences possibles d'une *« grande guerre en Asie du Sud-Est sur les efforts de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis visant à conclure un deuxième traité sur la limitation des armements stratégiques »*.

DANIEL VERNET.

WASHINGTON : pour une fois, en position avantageuse

(Suite de la première page.)

2) Washington ne saurait approuver l'action chinoise. Le porte-parole du département d'Etat a tenu à rappeler, samedi 17 février, que M. Carter avait fait savoir à M. Deng Xiaoping pendant ses entretiens avec lui son *« opposition à toute nouvelle action militaire dans la région »*. Le 9 février, rappelle-t-on encore, le département d'Etat avait averti publiquement qu'une attaque chinoise contre le Vietnam causerait ici une *« sérieuse préoccupation »*. Aujourd'hui toutefois, Washington établit un parallèle (ce que les Chinois n'ont pas fait pour leur part dans leur déclaration de samedi) entre les hostilités sino-vietnamiennes et l'invasion du Cambodge : *« Les Etats-Unis critiquent tout emploi de la force par un pays en dehors de son territoire*, a dit M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, *l'invasion du Vietnam par la Chine, opération à laquelle nous nous opposons, a été précédée par l'invasion du Kampuchéa par les Vietnamiens. Nous nous opposons à ces deux opérations et demandons le retrait immédiat des troupes vietnamiennes du Cambodge et des troupes chinoises du Vietnam. »*

Pékin et Hanoï renvoyés dos à dos

Ce lien entre les deux opérations a pour effet d'atténuer la responsabilité de Pékin. Voire de lui donner raison : la Chine aurait tout intérêt à voir les vœux américains se réaliser, puisque le retrait vietnamien du Cambodge équivaudrait à la « *punition* » recherchée par M. Deng Xiaoping.

3) Les autres éléments de la « *ligne* » arrêtée samedi et dimanche, au cours de réunions entre le président et ses principaux conseillers, ont été résumés ainsi par un porte-parole officieux : les Etats-Unis *« n'ont pas l'intention d'être impliqués directement dans un conflit entre les pays communistes d'Asie »*. Ils constatent que *« la poursuite et l'escalade du conflit »* serait un sujet d'inquiétude, mais que *« les intérêts immédiats des Etats-Unis ne sont pas en danger »*. Pas plus que ceux de leurs alliés dans la région.

Ils continueront donc de prêcher la modération, utilisant pour cela la position plus confortable que leur donne aujourd'hui, pour la première fois, l'existence de relations normales avec les deux principales parties en conflit, la Chine et l'U.R.S.S. Il n'est pas question, bien entendu, de revenir sur la normalisation avec la Chine, malgré ce nouveau différend, mais des contacts ont été pris également avec Hanoï.

Enfin, on ne croit guère que l'incursion chinoise au Vietnam ranime dans le public et au Congrès des sentiments « *anti-chinois* » susceptibles de compromettre les nouvelles relations en éveillant des craintes sur le sort de Taïwan. Il est possible que quelques-uns des amis de Taipeh soulèvent cet argument, dans l'espoir de retarder l'adoption des mesures de normalisation actuellement en discussion devant les Chambres, mais ce combat d'arrière-garde n'est pas pris trop au sérieux par le gouvernement.

La question le plus souvent posée ici concerne bien évidemment la réaction de Moscou. Jusqu'à ce lundi, cette réaction n'était pas jugée trop alarmante. La phrase de la déclaration soviétique indiquant que le peuple vietnamien *« est capable de résister par lui-même cette fois encore »* a été relevée. En outre, aucun préparatif militaire n'avait été constaté ces derniers jours au sein des quelque quarante-quatre divisions soviétiques stationnées à la frontière chinoise ; du côté chinois en revanche, des tranchées auraient été creusées et des villages évacués dans le Xijiang (Sinkiang). Selon des indications données par M. Brzezinski à plusieurs personnalités — notamment aux anciens présidents Ford et Nixon, ce dernier devant se rendre en principe le mois prochain en Chine, — la Maison Blanche estime que les risques d'intervention soviétique seront limités, si Pékin maintient son opération à l'intérieur de certaines limites : par exemple, si les troupes chinoises n'avancent pas trop profondément en territoire vietnamien et s'en retirent après quelques jours, suivant le schéma observé dans leurs opérations contre l'Inde en 1962. Or les indications reçues dimanche donnent à penser que ce pourrait bien être à nouveau le cas, et que les Chinois restent relativement prudents dans leur comportement sur le terrain.

Selon d'autres observateurs, les Soviétiques sont tenus à la prudence par un autre facteur tenant à l'*« antagonisme triangulaire »* entre Washington, Pékin et Moscou. Toute guerre entre l'U.R.S.S. et la Chine serait, pour la première, une source de faiblesse et de vulnérabilité dans ses relations avec les Etats-Unis : ce n'est pas au moment où Washington est en perte de vitesse dans une série de régions, grâce en partie aux efforts du Kremlin, que ce dernier a intérêt à renverser la tendance en se lançant dans une aventure risquée contre son adversaire principal. Cet argument est toutefois manié avec précaution, car il ne saurait éclipser d'autres facteurs tenant à la virulence même de l'antagonisme soviéto-chinois : Moscou ne peut se permettre, trois mois après avoir conclu une sorte d'alliance militaire avec Hanoï, de perdre la face en laissant Pékin infliger une grave défaite au Vietnam.

Si dilemme il y a entre ces deux impératifs, il n'est pas celui de M. Carter. Le président souhaite sans doute sincèrement un arrêt de l'escalade des conflits entre les puissances communistes en Asie, d'autant plus sincèrement d'ailleurs qu'une escalade illimitée causerait de graves problèmes aux Etats-Unis également. Mais la Maison Blanche aurait tout de même moins à perdre que d'autres si la déraison l'emportait.

MICHEL TATU.

Dans les P.C. occidentaux

LE P.C.I. : réprobation ouverte de l'attaque chinoise.

Rome. — M. Berlinguer, qui devait prononcer un grand discours de politique intérieure, dimanche 18 février à Livourne, l'a largement modifié pour répondre aux interrogations des militants de cette ville, l'une des plus engagées en faveur du Vietnam à la fin des années 60.

Les affrontements sino-vietnamiens *« troublent profondément tous les hommes qui aiment la paix, et ils provoquent une émotion particulière chez les communistes »*, a déclaré le secrétaire général du P.C.I. En outre, *« cette attaque »* fait apparaître *« des questions nouvelles et inquiétantes sur l'orientation générale de la politique chinoise »*. Car il s'agit bien d'une attaque : *« Personne ne peut croire que le Vietnam ait voulu agresser la Chine. »*

L'Union soviétique a été implicitement mise en cause par le secrétaire général du P.C.I. quand il a déclaré : *« Nous, communistes italiens, qui avons toujours cherché à comprendre les problèmes énormes d'un pays comme la Chine, sa revendication justifiée d'avoir la place qu'il mérite dans la vie mondiale (...), nous qui avons toujours refusé — et continuons à refuser — des anathèmes, des excommunications, des condamnations sommaires, nous n'hésitons pas à exprimer notre réprobation ouverte de l'attaque chinoise contre le Vietnam. »*

● *Pour le P.C. espagnol* M. Carillo a pris position en déclarant que *« la Chine vient de mener contre le Vietnam une agression qui est un authentique exemple d'hégémonisme. Nous qui avons condamné l'invasion de la Tchécoslovaquie et n'avons pas approuvé l'intervention vietnamienne au Kampuchea, nous condamnons l'invasion d'un pays socialiste par un autre pays socialiste. »*

● *Le P.C. portugais* a envoyé un télégramme de solidarité au P.C. vietnamien et dénoncé *« le crime hideux qui confirme le caractère profondément réactionnaire des dirigeants de Pékin »*.

Les communistes réussiront à plonger le monde entier dans la guerre

déclare M. Alexandre Soljenitsyne

De notre correspondant

Londres. — Dans la seconde partie d'une interview exclusive (*le Monde* du 15 février) donnée à Janis Sapiets pour le service russe de la B.B.C. et diffusée dimanche à destination des auditeurs soviétiques, Alexandre Soljenitsyne affirme que son peuple a déjà remporté la victoire sur le communisme. *« Nous avons résisté pendant soixante ans et nous n'avons pas été infectés par le communisme (...). Le triomphe idéologique, la conquête massive des âmes dont Lénine et Trotski parlaient et qu'ils escomptaient n'ont pas eu lieu (...). Nous en sommes déjà mentalement libérés. »* L'écrivain estime qu'aucune compétition idéologique avec le communisme ne saurait se développer en Russie, parce que, dit-il, *« sur le terrain idéologique le communisme a déjà tout perdu »*.

Mais, ajoute-t-il, *« les communistes ne peuvent renoncer à l'agression. Ces fous réussiront à plonger notre pays et le monde entier dans la guerre. Ils sont condamnés à répéter les mêmes erreurs que tous les conquérants de l'histoire, qui pensaient être assez forts pour s'emparer du monde. Mais ils ont chaque fois eu tort et ils auront encore tort cette fois-ci... »* Et cela, estime-t-il, parce qu'ils auront en face d'eux un milliard de Chinois. *« Ainsi, dit-il, le communisme sera encore victorieux, mais sous une forme différente. »*

L'écrivain conclut que *« les Américains contribuent à faire de la Chine, un conquérant, tout comme ils l'avaient déjà fait pour le communisme soviétique après la seconde guerre mondiale »* sur ses cibles familières. Et d'abord l'Occident : *« Il est clair que nous nous acheminons vers une guerre mondiale, mais les hommes d'Etat occidentaux se bercent de l'illusion que nous progressons vers la détente. (...) Chaque année, ils abandonnent plusieurs pays au communisme, mais cela ne les fait pas trembler. (...) La retraite des Occidentaux est allée si loin qu'il est inutile, pour notre pays du moins, de compter sur leur assistance... S'ils jugent nécessaire de nous « négocier », ils le feront comme pour Taïwan... »*

Parlant de l'Amérique, Soljenitsyne dénonce *« la grande sympathie des intellectuels américains pour le socialisme et le communisme »*. Une sympathie qui, selon lui, vient du *« matérialisme et de l'athéisme, sources communes de leurs origines idéologiques »*. L'écrivain estime que l'Amérique intellectuelle veut se réconcilier avec les communistes. *« Il existe une longue tradition de malveillance à l'égard de la Russie nationale*, ajoute-t-il, tradition créée, selon lui, par Miliokov (1) et reprise par tous les émigrés révolutionnaires.

Soljenitsyne se défend d'être un émigré : *« Je n'ai pas pris la décision spirituelle de quitter ma patrie pour commencer ailleurs une nouvelle vie. »* Il dénonce les diverses catégories d'émigrés, en particulier la dernière vague d'émigration qui, selon lui, *« représente seulement le dernier maillon de l'émigration vers Israël »*. En dehors de ceux qui sont motivés par *« une haine féroce, non pas du système soviétique mais de la Russie et de son peuple »*, il y a ceux qui, après avoir coopéré pendant des années avec les communistes, sont reçus à bras ouvert par les Occidentaux, et qui cherchent à les convaincre qu'une *« renaissance nationale et même la simple existence du peuple russe représentent pour l'Occident le plus grave danger »*.

Néanmoins Soljenitsyne admet qu'il existe des *« lueurs d'espoir »*, notamment parmi les jeunes en Occident qui éprouvent *« de l'intérêt, de la sympathie pour la religion et qui se sentent même impliqués »*. Et, bien sûr, ajoute-t-il, *« nous devons considérer le nouveau pape comme un don de Dieu. »*

HENRI PIERRE.

(1) Historien et politicien russe, né en 1859. En 1917, ce fondateur du parti des Cadets fut ministre des affaires étrangères.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : la responsabilité chinoise est évidente.

« La responsabilité chinoise est évidente. L'agression a été préméditée, et ce n'est pas un hasard si elle a été déclenchée au lendemain d'un voyage officiel aux Etats-Unis du vice-premier ministre chinois Deng Xiaoping. Celui-ci n'avait pas hésité, au cours de son séjour, à annoncer clairement la couleur en déclarant à ses hôtes qu'il fallait « donner une bonne leçon » aux Vietnamiens.

» Non seulement le gouvernement américain s'était bien gardé d'élever la moindre protestation mais on peut légitimement penser qu'il a apporté en sous-main son encouragement.

» Il n'est que de voir sa réaction très modérée. Il s'affirme opposé aussi bien à « l'apparente invasion » — on notera la nuance — du Vietnam par la Chine qu'à l'intervention du Vietnam au Cambodge. (...)

» Le règlement des litiges doit se faire par la négociation, mais la négociation ne peut se dérouler sous la menace des armes. Si elle veut éviter le pire, la Chine doit retirer immédiatement ses troupes. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LIBERATION : l'avant-guerre continue.

« Pour la troisième grande puissance en gestation, qui cherche à s'imposer dans le marigot où deux caïmans sont déjà à l'étroit, la guerre est effectivement inévitable. Pour exister, mais surtout pour être toléré. Et comme dans tout marigot qui se respecte, un caïman au moins devra mordre la poussière et peut-être deux. Faites vos choix, l'avant-guerre continue. »

(SERGE JULY.)

LE MATIN : l'internationalisme prolétarien a, cette fois, vécu.

« Concrètement, la grande offensive militaire déclenchée par la Chine contre le Vietnam place le gouvernement de Hanoï devant l'alternative suivante : ou il retire ses troupes du Cambodge et les divisions chinoises regagnent leurs bases d'origine, ou il prend le risque d'une guerre généralisée avec son puissant voisin. (...)

» Il n'est pas impossible aujourd'hui que Pékin ait des inquiétudes qui dépassent le seul règlement des dissensions régionales avec Hanoï. Les dirigeants chinois, depuis plusieurs années, ne ratent jamais une occasion d'évoquer « l'hégémonie soviétique » *et de manifester leurs craintes. Dans ce cas, le régime de Deng Xiaoping peut chercher à contrarier la politique de détente entre Washington et Moscou. (...)*

» Si rien, pour l'instant, ne permet de craindre le pire, le conflit sino-vietnamien est néanmoins l'un des moments les plus graves que le monde ait connus depuis la seconde guerre mondiale. On peut simplement espérer que la situation n'évoluera pas au-delà d'un affrontement localisé. Une seule certitude : « l'internationalisme prolétarien » *a, cette fois, vécu. »*

De son côté, dans *le Matin*, le général Georges Buis écrit : *« Un paquet de quinze à vingt divisions chinoises qui avancent par simple gravité d'une dizaine de kilomètres à l'intérieur de leur territoire, toute infanterie qui a la supériorité écrasante du nombre peut le faire soit pour en repartir, soit pour s'y cramponner. Voilà de quoi donner à réfléchir au gouvernement de Hanoï, dont le gros des troupes véritablement opérationnelles et la noria logistique sont englués au Cambodge et qui, d'autre part, a le souci du Vietnam du Sud et des maquis.*

» Normalement, en ce qui concerne la Chine, les choses devraient en rester au point où elles en sont. Ce n'est pas peu : un rude coup de semonce aux Vietnamiens. « Ne jouez pas aux petits soldats, vous êtes de ma mouvance. »

» Quant à l'U.R.S.S., on ne conçoit pas qu'elle puisse déclencher l'escalade avec l'énorme Chine, mal nucléarisée, certes, mais nucléarisée. »

LE FIGARO : le dieu des armées est peut-être chinois.

« Voilà M. Carter dans une situation extraordinairement difficile. Une alliance russo-chinoise était un drame pour l'Amérique et un drame pour le monde. Mais un conflit russo-chinois aussi. Dans cette situation si mouvante, si difficile, mais si pleine de possibilités paradoxales, il faudrait un peu de génie politique. Il y en a à Moscou, il y en a à Pékin. Y en a-t-il à Washington ? Il faudrait aussi du courage (...) Ne parlons même pas de la pauvre Europe, divisée, hésitante, incapable de se faire autrement qu'en paroles. Qui ne voit que le sort du monde se joue désormais entre l'Afrique et l'Asie ?

» L'Empire du Milieu reprend sa place naturelle au centre de l'histoire du monde. On pouvait se demander tour à tour, tout au long du XX[e] siècle, si le dieu des armées était anglais, français, allemand, américain ou russe. Il est peut-être chinois. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : la pseudo-détente permet à Moscou d'aller plus loin.

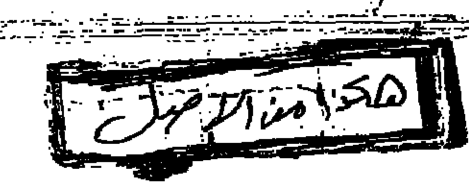
« Il semble en définitive que dans aucune des trois capitales impliquées on ne souhaite donner à l'affaire une extension mondiale.

» La Chine n'a pas encore reçu de l'Occident capitaliste l'assistance technologique qui lui permettra un jour, si ses calculs se vérifient, d'égaler militairement l'U.R.S.S. (...) Elle sait donc fort bien jusqu'où elle peut se permettre d'aller trop loin. Elle devra par conséquent se montrer raisonnable.

» Et si l'U.R.S.S. ne saisit pas l'occasion qui lui est offerte de déchaîner toutes ses forces de guerre, c'est apparemment qu'elle juge — quoi qu'elle dise — le danger mineur et le moment mal choisi.

» Au surplus, elle ne pourrait attaquer au grand jour, directement, que sur la frontière sino-soviétique ; le conflit prendrait alors des proportions planétaires et c'en serait fini de la pseudo-détente, précieuse fiction sous couvert de laquelle Moscou peut aller, à moindres frais, beaucoup plus loin et beaucoup plus vite. »

(JACQUES RICHARD.)



AFRIQUE

Algérie

Sous la présidence du chef de l'État

Le bureau politique du F. L. N. met au point les « structures gouvernementales »

De notre correspondant

Alger. — Le bureau politique du F.L.N., mis en place à l'issue du récent congrès du parti (*le Monde* du 2 février), s'est réuni officiellement pour la première fois, samedi 17 février et dimanchi 18 février, sous la présidence du chef de l'Etat, le colonel *Chadli Bendjedid.* Ses séances de travail ont été consacrées aux problèmes touchant à l'installation et au fonctionnement des *nouvelles structures permanentes* du parti. Ce lundi, une rencontre doit porter sur « la formation des structures gouvernementales ». Les deux questions sont liées. Les assises du F.L.N. ont souhaité que le parti dispose des moyens lui permettant de *remplir effectivement* la mission d'orientation et de direction de la révolution que lui assignent la Charte nationale et la Constitution. Cela implique notamment la création de commissions *capables d'inspirer l'action* du gouvernement et de contrôler sa politique. Or, dans leur large *majorité,* les *membres du bureau* politique viennent de l'appareil de l'État. Onze d'entre eux sur *dix-sept détiennent* des portefeuilles ministériels. Nombreux sont ceux qui jugent cette situation *malsaine* et *préconisent* un strict partage des tâches.

Le chef de l'Etat doit, dans les *décisions qu'il va prendre* et qui seront soumises au comité central du parti, respecter de délicats *équilibres* régionaux, *en* particulier entre l'est et l'ouest du pays; *faire* cohabiter les huit « anciens » du Conseil de la révolution avec les neuf « nouveaux » qui leur ont été adjoints pour *former* le *bureau politique* ; répartir les responsabilités entre civils et militaires ; concilier les *représentants* de la « droite », « féodaux » ou « libéraux », avec ceux de la « gauche », tenants *du capitalisme* d'Etat *ou* d'un socialisme musulman pur et dur.

La tâche n'est pas facile. On *dit le colonel* Chadli *décidé* à trancher dans le vif, si nécessaire. Le temps presse. Le gouvernement *ne s'est pratiquement* plus réuni depuis le début de la maladie du président Boumediène *en octobre. La démobilisation* est totale dans les ministères. Cette situation ne saurait se prolonger *sans inconvénients* graves. Si l'on en croit les prévisions officieuses, la formation du nouveau cabinet *pourrait intervenir* au plus tard début mars, avant même que ne soit mise en œuvre *la* réforme *constitutionnelle.*

DANIEL JUNQUA.

Zambie

L'AVIATION RHODÉSIENNE A LANCÉ DEUX ATTAQUES CONTRE DES BASES DE GUÉRILLEROS

L'armée de l'air rhodésienne a lancé, dimanche 18 février, une *nouvelle attaque contre des* bases de guérilleros situées dans le sud de la Zambie, selon des informations *parvenues* à Lusaka de Livingston (près des chutes Victoria), qui avait été la cible, *samedi,* d'un *premier raid des* forces aériennes de Salisbury.

Ces raids interviennent six jours après *qu'un Viscount* d'Air Rhodésie ait été abattu et que vingt-neuf personnes aient péri. La *ZAPU (Union populaire africaine* du Zimbabwe) avait alors revendiqué la responsabilité de la chute de *l'appareil.*

Les autorités rhodésiennes ont officiellement reconnu quinze raids menés hors de leurs frontières, dans des territoires voisins, depuis août 1976. Au Mozambique, *elles ont lancé sept opérations* contre cinquante bases de guérilleros, tuant plus de 2 000 insurgés *et s'emparant d'un important armement.* Les plus récentes attaques ont visé des bases de la guérilla situées en Zambie. *La* dernière remonte au 23 décembre 1978. Il y a eu aussi des opérations *rhodésiennes* au *Botswana,* mais sur une plus petite échelle. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES AUTEURS DE L'ENLEVEMENT ET DE L'ASSASSINAT de l'ambassadeur des Etats-Unis à Kaboul, le 14 février, appartenaient au groupe Sytam-Melli, déclarent des observateurs à Kaboul. Ses membres, originaires du Badarshan (nord-est de l'Afghanistan) veulent constituer un « Front contre la domination pasthoue » (l'ethnie la plus influente à Kaboul). Il s'appuie sur le particularisme religieux de la minorité chiite *du* Badarshan et de certaines tribus hazaras du centre du pays. Clandestin sous la monarchie puis sous le régime du président Daoud, il a été associé au pouvoir après la révolution du 27 avril, mais ses leaders furent emprisonnés par M. Taraki au cours d'une purge quelques mois plus tard.

Angola

● M. ERICH HONECKER, président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, séjourne depuis samedi 17 *février* à *Luanda,* pour une visite officielle de quatre jours. — *(A.F.P.)*

Bulgarie

● M. CEAUSESCU, chef du parti et de l'Etat *roumains,* a achevé samedi 17 février une visite de trois jours en Bulgarie. Le communiqué publié réaffirme la volonté des deux pays de développer « *leurs relations traditionnelles d'amitié et leur coopération* », mais ne fait aucune *allusion aux problèmes* sur lesquels ils divergent : le mouvement communiste international, leur position vis-à-vis de la Chine et les questions de l'Asie du Sud-Est. — *(A.F.P.)*

Espagne

● L'ETA MILITAIRE a revendiqué l'assassinat du lieutenant-colonel Sergio Borrajo Palacin, *survenu* le 14 *février* à Vitoria, dans la province basque d'Alava. Le lieutenant-*colonel Borrajo Palacin* est le troisième officier tué par l'ETA depuis le début de l'année. Vingt-six personnes ont trouvé la mort en 1979 dans des attentats en Espagne. — *(A.F.P., Reuter.)*

Guinée

● LE LIEUTENANT-COLONEL MENGISTU *HAILE MARIAM,* chef de l'Etat éthiopien, s'est rendu, *dimanche 18 février,* à Conakry. Il avait auparavant pris part, à Freetown, à la réunion de *réconciliation* entre l'Ethiopie et le Soudan sur la question de l'Erythrée, organisée par le président sierraleonais Siaka Stevens et l'Organisation de l'unité africaine. — *(A.F.P.)*

Israël

● M. ARIEL SHARON, ministre israélien de l'agriculture et président de la commission des implantations israéliennes dans les territoires occupés, a demandé, vendredi 16 février, au *gouvernement* de « *prendre les décisions qui s'imposent* » en Cisjordanie et à Gaza. Selon lui, le plan d'autonomie voulu par les Etats-Unis peut être « *excellent* » si Israël conserve « *les terres, les forces et les implantations indispensables à sa sécurité* », mais aussi « *un piège mortel* » dans le cas contraire. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE GOUVERNEMENT DE M. MOTA PINTO a présenté, vendredi 16 *février,* devant le Parlement un budget d'« austérité » pour 1979. Les socialistes ont annoncé leur intention de ne pas voter ce texte, et tout dépendra de l'attitude du parti social-démocrate (*le Monde* du 14 *février*). Le vote final devrait intervenir le 5 mars.

Rhodésie

● *LE* ROI LEKA D'ALBANIE, qui vit en exil, s'est installé dans une ferme de 202 hectares, à 30 kilomètres à l'est de Salisbury, apprend-on dans la capitale rhodésienne. *Le* prétendant au trône d'Albanie avait été récemment contraint de quitter *l'Espagne, où il* vivait depuis 1961, en raison de la découverte d'armes à son *domicile,* près *de Madrid.* — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. BOHUSLAV CHNOUPEK, *ministre* tchécoslovaque des affaires étrangères, est arrivé à Moscou samedi 17 *février* dans le cadre d'entretiens entre le Kremlin et les ministres des *affaires étrangères* du bloc soviétique. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Sénégal

Formation marxiste autorisée

Le Parti africain de l'indépendance a tenu son deuxième congrès

De notre correspondant

Dakar. — Le Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), qui se réclame du communisme et qui est un des quatre partis légalement autorisés au Sénégal (1), a tenu son deuxième congrès vendredi 16 et samedi 17 février à Guediawaye, dans la banlieue de Dakar. Deux cent cinquante délégués y ont pirs part, des ouvriers et des paysans pour la plupart. Dans une Afrique d'ordinaire dominée politiquement par ses élites intellectuelles, toujours plus ou moins embourgeoisées, même quand elles se disent *révolutionnaires*, le fait mérite d'être souligné, comme la présence de cinq ouvriers parmi les huit membres du nouveau bureau politique du parti.

De tous les P.C. étrangers invités, seul le parti roumain avait envoyé une délégation.

C'est la première fois que le P.A.I., créé en 1957 et présidé par l'un des théoriciens les plus connus du marxisme en Afrique noire, M. Majhemouth Diop, pouvait tenir librement ses assises en terre sénégalaise. En 1962, son congrès constitutif avait dû être organisé clandestinement et, semble-t-il, à l'étranger. Puis, de vives rivalités de personnes avaient commencé à opposer ses principaux dirigeants, et aucun autre congrès n'avait pu être convoqué par la suite.

Reconstitué en 1976, après le retour et l'amnistie de son fondateur — condamné aux travaux forcés par contumace — et après la sortie de prison, la même année, de son secrétaire général, M. Bara Goudiaby, le P.A.I. a mis à profit la légalité qui lui a été à nouveau reconnue peu après pour réimplanter ses cellules à Dakar et dans les principaux autres centres urbains.

Contrairement à ce qu'il espérait, le P.A.I. n'a pas réussi jusqu'à présent à rassembler en son sein, ni même dans le Front Monsarew (Indépendance) qu'il a créé à cet effet, la totalité des marxistes sénégalais : un assez grand nombre lui reproche de s'être compromis avec le pouvoir.

Les marxistes divisés

A côté de la formation de M. Majhemouth Diop, dite « P.A.I. légal », et qui paraît être tout de même redevenue la branche nettement la plus importante de la famille marxiste sénégalaise, celle surtout où la base prolétarienne est de loin la plus large, existe tout d'abord un autre parti « clandestin », issu d'une scission intervenue en 1965, que le premier appelle « P.A.I. fraction », mais qui se considère, quant à lui, comme le « vrai P.A.I. ». Soutenu, semble-t-il, par les Soviétiques et par le P.C.F., il exerce une influence certaine dans le milieu enseignant, comme l'atteste le fait que c'est un de ses militants les plus en vue, M. Maguette Thiam, qui détient les fonctions de secrétaire général du Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES) (2).

D'autre part, près d'une demi-douzaine d'autres organisations ou groupes, dont il est très difficile d'apprécier l'importance, se réclament aussi du marxisme. Les plus connus sont la Ligue démocratique marxiste-léniniste du Sénégal, elle aussi influente au SUDES, le groupe Xarebi-Andjeuf (Unité d'action pour la lutte) et le Groupement ouvrier révolutionnaire (GOR), de tendance trotskiste. A cela, il faudrait ajouter, pour être complet, les militants qui ont préféré s'intégrer pour le moment dans des formations d'opposition, elles-mêmes non marxistes, notamment au Rassemblement national démocratique du professeur Cheikh Anta Diop, où d'anciens PAI, comme M. Ly Tidiane Baïdy et Mᵉ Babacar Niang (qui fut en 1962-1963 le second de M. Majhemouth Diop), jouent même un rôle pas du tout négligeable.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Les trois autres sont le Parti socialiste de M. Senghor (au pouvoir), le Parti démocratique sénégalais (libéral) de Mᵉ Abdoulaye Wade, leader de l'opposition parlementaire, et le Mouvement républicain sénégalais (conservateur) de Mᵉ Boûbacar Guèye, créé récemment.

(2) M. Maguette Thiam est par ailleurs codirecteur, avec l'ancien président du conseil Mamadou Dia, d'un des principaux journaux de l'opposition sénégalaise, le mensuel *Ande-Sopi*, dont le rédacteur en chef est un autre « P.A.I. clandestin », lui aussi animateur du SUDES, M. Samba Diouldé Thiam.

Tanzanie

M. NYERERE ACCEPTE LA MÉDIATION DE L'O.U.A. DANS SON CONFLIT AVEC L'OUGANDA

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — La Tanzanie a accepté, dimanche 18 février, la médiation de l'O.U.A. dans le conflit qui l'oppose à l'Ouganda depuis octobre. Tout en rejetant apparemment les conditions libyennes de paix — cessez-le-feu, repli des deux armées à 5 kilomètres de la frontière et fin de toute propagande hostile, — le président Nyerere a dit à M. Triki, ministre libyen des affaires étrangères, qu'il aceptait les bons offices du comité *ad hoc* de l'O.U.A., dont la réunion, mercredi à Nairobi, précédera de quarante-huit heures celle du conseil des ministres de l'organisation panafricaine.

Depuis trois semaines surtout, le maréchal Idi Amin Dada fait face, pour reprendre l'expression de la presse kényane, au « *plus sérieux défi* » depuis sa prise du pouvoir en 1971. L'armée tanzanienne, bien installée sur la frontière entre les deux pays, pilonne les positions ougandaises et mène de petits raids meurtriers.

Parallèlement — et pour la première fois en six ans, — une organisation insurrectionnelle, le SUM (Save Uganda Movement), revendique des opérations de sabotage menées à l'intérieur du pays et assure regrouper mille cinq cents hommes, dont plusieurs officiers.

Isolé depuis son incursion militaire de novembre en Tanzanie, le maréchal Idi Amin Dada voit son armée s'épuiser. Un couvre-feu nocturne a été décrété sur l'ensemble du territoire et la population des agglomérations proches de la frontière tanzanienne donne quelques signes de panique.

J.-C. P.

AMÉRIQUES

Canada

LE QUÉBEC NE PARTICIPERA PLUS AUX CONFÉRENCES INTERPROVINCIALES SUR LA REFONTE DE LA CONSTITUTION.

Québec *(A.F.P.)*. — Le premier ministre du Québec, M. Lévesque, a indiqué samedi 17 février que son gouvernement ne participera plus aux conférences constitutionnelles des premiers ministres provinciaux et fédéral du Canada.

S'adressant au conseil national du parti québécois, il a déclaré : « *Ce n'est pas demain que nous allons retourner à ces rendez-vous à Ottawa pour rafistoler la Constitution, puisqu'ils* [les premiers ministres] *sont incapables d'accepter le fondement même du rapport Pepin - Robarts, c'est-à-dire la dualité du Canada.* »

M. Lévesque avait en effet, lors de la deuxième conférence des premiers ministres, consacrée, du 6 au 8 février à Ottawa, à la révision de la Constitution, insisté auprès du premier ministre fédéral, M. Pierre Elliot Trudeau, et de ses collègues provinciaux pour que soit discuté le rapport du groupe de travail sur l'unité nationale publié fin janvier.

Ce document, qui porte le nom des deux co-présidents du groupe consultatif nommé par M. Trudeau, MM. Pepin et Robarts, propose des solutions constitutionnelles qui tiennent compte de l'existence de deux nations, le Canada anglais et le Québec.

DIPLOMATIE

Selon un rapport américain

L'OTAN NE PEUT MENER UNE GUERRE DE LONGUE DURÉE

Wastington *(A.P., Reuter)*. — La capacité de l'OTAN à défendre l'Europe est extrêmement douteuse et la possibilité de livrer une guerre de longue durée est « *pratiquement inexistante* », indique, samedi 17 février, un rapport de la sous-commission des services armés de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Dans un autre rapport, le service du budget du Congrès souligne que l'OTAN est particulièrement vulnérable dans les régions du nord de l'Allemagne, qui dispose d'une trop faible puissance de feu. Cette zone est défendue par des forces britanniques, néerlandaises, belges et allemandes.

La sous-commission de la Chambre des représentants précise que en raison d'une pénurie de munitions et de pièces de rechange, « *l'OTAN ne peut combattre pendant trente jours* » et ne sera pas en mesure de le faire avant 1983. Le rapport indique que les troupes manquent d'entraînement et que le système de communications est « *vulnérable et peu sûr* ».

Le rapport rappelle que l'objectif de l'OTAN d'augmenter les dépenses militaires de 3 % par an est, selon la formule de M. Brown, secrétaire américain à la défense, « *un compromis entre ce que nous estimons nécessaire et ce que nous jugeons possible* », et que les Soviétiques augmentent leurs dépenses militaires de 4 % par an. Le rapport de la sous-commission ajoute aussi que les alliés européens ne font pas un effort de défense suffisant.

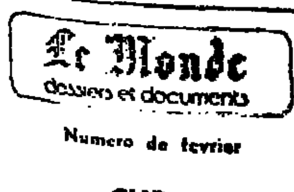
EUR

Suisse

La limitation du programme ... rejetée de justesse par les élec...

BIBLIOGRAPHIE

« DEMAIN, L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE »



EUROPE

Suisse

La limitation du programme nucléaire rejetée de justesse par les électeurs

De notre correspondant

Berne. — De justesse, par 965 271 non contre 919 923 oui, les citoyens suisses ont rejeté dimanche 18 février un projet de révision constitutionnelle demandant le renforcement des garanties de sécurité et l'accord préalable des populations directement intéressées lors de la construction de centrales nucléaires. Emanant des mouvements écologistes, cette *« initiative populaire (1) »* avait reçu l'appui des partis de gauche mais avait été vivement combattue par le gouvernement fédéral et es milieux industriels. Alors que, dans leur campagne, les partisans du projet avaient mis l'accent sur les dangers potentiels de l'énergie atomique, leurs adversaires avaient brandi la menace de chômage et de pénurie d'énergie que son adoption ferait encourir.

Malgré leur échec relatif, les antinucléaires s'estiment d'autant plus satisfaits du résiutat obtenu que d'importants moyens financiers avaient été engagés par les entreprises d'électricité pour faire avorter leur proposition. A l'exception du Valais, tous les cantons de langue française ont approuvé l'initiative antiatomique, de même que le Tessin, d'expression italienne. Le meilleur score a été enregistré dans la ville de Bâle, o 69 % des votants ont répondu oui. En revanche, l'initiative a été refusée par les cantons d'Argovie, de Soleure et de Berne, les trois seuls à abriter des centrales nucléaires sur leur territoire.

Le vote n'en constitue pas moins un avertissement pour les autorités. M. Ritschard, chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a lui-même reconnu que les adversaires des centrales nucléaires constituaient *« une importante minorité dont il faudra tenir compte »*. Il a aussi pris l'engagement de ne construire que les installations atomiques *« absolument nécessaires »*. D'ailleurs, le gouvernement a dernièrement fait approuver par le Parlement une nouvelle loi renforçant le contrôle politique sur le nucléaire. D'après ce projet, qui sera soumis à référendum le 20 mai prochain, il incombera désormais au Parlement et non plus au seul gouvernement de délivrer toute autorisation de construction de centrale nucléaire.

Un même clivage entre cantons latins et alémaniques est apparu à propos de l'abaissement de la majorité civique actuellement fixée à vingt ans. Par 50,8 % de non contre 49,2 % de oui, les électeurs ont refusé une proposition de M. Ziegler, député socialiste de Genève, d'octroyer le droit de vote à dix-huit ans. Deux cantons, Schwyz et Jura, ont déjà introduit la majorité civique à dix-huit ans pour les affaires intérieures et, à la suite de la consultation de dimanche, d'autres cantons comme Genève, Vaud et Neuchâtel, qui s'y sont montrés favorables, pourraient être amenés à suivre cet exemple.

D'autre part, 60 % des votants ont repoussé une « initiative populaire » (1) lancée par une association d'abstinents, les Jeunes Bons Templiers, réclamant l'in-Bons Templiers, réclamant l'interdiction de toute publicité en faveur de l'alcool et du tabac. Ce projet avait notamment suscité l'opposition des distributeurs de journaux qui lui reprochaient de menacer directement l'importation de la presse étrangère.

Enfin, seuls les chemins et sentiers pédestres ont trouvé grâce aux yeux des électeurs helvétiques. Massivement, par 78 % de oui, ils ont approuvé un nouvel article constitutionnel donnant à la Confédération les bases juridiques pour s'occuper, en collaboration avec les cantons, du développement et de l'entretien des chemins réservés aux piétons. A croire que l'automobile n'a pas réussi à faire oublier aux Suisses que la marche à pied restait le sport national par excellence.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) L' « initiative populaire » est un procédé constitutionnel en vertu duquel cent mille citoyens peuvent demander l'insertion d'un nouvel article dans la Constitution par un vote populaire. Cette procédure diffère totalement du « référendum » qui est demandé par cinquante mille citoyens contre une loi votée par le Parlement fédéral.

C'est par erreur que *le Monde* du 13 février a confondu l'objet de l'initiative populaire des Jeunes Bons Templiers avec un nouveau *projet de loi d'origine gouvernementale*, qui pourrait éventuellement être soumis à référendum.

BIBLIOGRAPHIE

« DEMAIN, L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE »

« L'Espagne, demain, sera républicaine. » Ce slogan a été inlassablement répété au cours de cinq journées qui ont réuni en août 1977 sur le plateau du Larzac des militants de la Convention républicaine des peuples d'Espagne et des sympathisants venus de divers pays européens. Un petit livre, qui n'a trouvé d'éditeur qu'au Canada, retrace les discussions et les débats qui ont eu lieu à cette occasion. L'existence d'organisations qui rompent le consensus actuel sur les institutions et refusent tout compromis avec la monarchie constitue, selon les auteurs de cet ouvrage collectif, un thème tabou.

Certaines caractéristiques des revendications féministes ou des luttes paysannes récentes sont bien mises en lumière à travers les témoignages des intéressés eux-mêmes. Ainsi, les difficultés des petits paysans de Castille producteurs de blé ou de betteraves sucrières, pris en tenaille entre des prix agricoles très bas et la hausse constante du coût du *matériel agricole*.

On peut regretter simplement que des développements sur *« la monarchie fasciste et centralisatrice »* procèdent davantage de l'anathème que de l'analyse. Peut-on d'autre part dire, à propos du problème des régions, que *« le fascisme réformateur »* (la monarchie) a fait des concessions *« sur les aspects les plus voyants et au fond les plus superficiels de l'oppression nationale : la langue, la culture »* ? Ceux-ci n'apparaissent sans doute *« superficiels »* que lorsqu'ils ont disparu...

Ce livre n'en demeure pas moins instructif sur l'état d'esprit de toute une fraction de l'extrême gauche espagnole, qui a rarement l'occasion de faire entendre sa voix. — D. Dh.

★ *Demain, l'Espagne républicaine*, 319 p., Editions du Canada populaire, Toronto. Distribué par *le Comité unitaire de solidarité avec les peuples d'Espagne* (CUSPE), 8, rue Morand, 75011 Paris.

PROCHE-ORIENT

La visite de M. Brown au Caire

L'Égypte pourrait remplacer l'Iran comme allié privilégié de l'Occident

De notre correspondant

Le Caire. — M. Harold Brown a achevé par un séjour en Egypte, du 16 au 18 février, une tournée proche-orientale de neuf jours qui l'a conduit en Arabie, en Jordanie et en Israël.

Jusqu'à une date récente, en effet, le président Sadate, soucieux de ne pas accorder à une seule puissance, comme Nasser l'avait fait avec l'Union soviétique, le monopole des fournitures d'armes, avait surtout développé la coopération militaire avec l'Europe, notamment par l'acahat de Mirage en France et la création d'une industrie arabe d'armement impliquant un concours essentiellement français et britannique.

Depuis la conférence de Camp David, en septembre 1978, et à la suite du bouleversement iranien une nouvelle donne a paru se préciser, les Etats-Unis, désireux d'être les seuls à pouvoir décider à l'avenir de la guerre et de la paix au Proche-Orient, voudraient en devenir les fournisseurs exclusifs d'armes. Sans parler de la Turquie, c'est déjà chose faite en Israël et en Arabie (malgré certaines ventes françaises à l'armée saoudienne). En outre, l'Iran ne sera plus désormais ni le défenseur régional des intérêts occidentaux, ni, sans doute, un marché important pour l'industrie américaine d'armement. *Toutes ces raisons font que l'Egypte,* où l'influence militaire américaine est encore très limitée, a paru tout indiquée pour pallier, au moins en partie, la défection iranienne.

Peu d'informations ont filtré des deux heures de conversations que M. Brown a eues samedi à Ismaïlia avec le raïs. On sait seulement que *celui-ci a demandé aux Etats-Unis « de nouvelles livraisons d'armes en raison des événements actuels au Proche-Orient ; »*, et qu'une mission américaine viendra bientôt inventorier sur place les besoins de l'armée égyptienne. Dès avant la venue de M. Brown en Egypte, le général Kamal Hassan Ali, ministre de la défense, avait clairement laissé entendre que le problème des cinquante F-5, ces avions de chasse américains que Ryad a promis de livrer au Caire, était réglé.

Paraissant répondre à la volonté de Washington de trouver un successeur à l'Iran impérial, le raïs a fait part, après ses entretiens avec le chef du Pentagone, de sa détermination de *« n'accepter aucune intervention étrangère, aucune menace extérieure contre les Etats arabes du Golfe »*. Le 15 février, à Genève, M. Boutros Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, avait estimé qu' *« Israël n'était pas qualifié pour prévenir la déstabilisation de certains pays du Golfe »*.

Le désir des dirigeants égyptiens de resserrer sensiblement les liens de leur pays avec les Etats-Unis est-il *stratégique ou simplement tactique* ? Il sera sans doute difficile de le savoir avec précision tant que la paix israélo-égyptienne n'aura pas *été signée et même tant qu'un espoir* de la conclure subsistera. Un test révélateur des véritables intentions du Caire sera, en tout cas, la décision *que le raïs prendra au sujet du* projet de fabrication en Egypte d'avions Alpha-Jet de conception franco-allemande.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Egypte

Le président du conseil, M. Khalil, est nommé ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

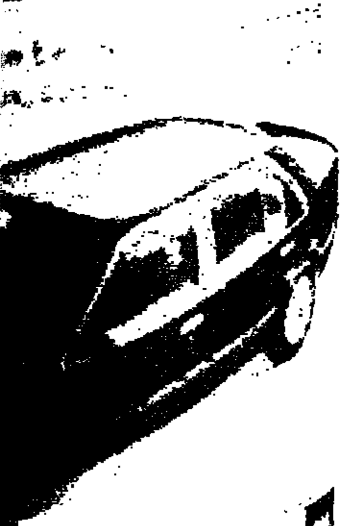
Le Caire. — Le président Sadate a nommé, le samedi 17 février, M. Mustapha Khalil ministre des affaires étrangères. M. Khalil cumulera cette fonction avec celle de chef du gouvernement qu'il détient depuis octobre 1978.

Le portefeuille des affaires étrangères était vacant depuis qu'en septembre, lors de la conférence américano-égypto-israélienne de Camp David, son titulaire, M. Mohamed-Ibrahim Kamel avait démissionné. L'intérim était assuré par M. Boutros-Ghali, lui-même ministre d'Etat aux affaires étrangères depuis le voyage du raïs à Jérusalem en novembre 1977.

La diplomatie égyptienne est traditionnellement dirigée par un ministre d'Etat et un ministre, ce dernier étant politiquement plus important. M. Boutros-Ghali avait également assumé l'intérim du ministre des affaires étrangères en novembre-décembre 1977.

La nouvelle charge confiée au président du conseil égyptien illustre d'une certaine manière le blocage, au moins provisoire, auquel se trouve confronté la politique de paix du Caire. Technocrate peu au fait des affaires internationales, M. Khalil avait été placé, à l'automne 1978, à la tête du cabinet avec pour mission de promouvoir le développement du pays à la faveur du retour à l'économie de paix. Or, peu à peu, l'activité de M. Khalil a été accaparée par la question proche-orientale.

J.-P. P.-H.



PROCHE-ORIENT

Iran

M. Bazargan menace l'extrême gauche d'« écrasement » si elle tente de déstabiliser le régime

Accueil triomphal à Téhéran de M. Yasser Arafat

Téhéran. — Le premier acte de politique étrangère important du nouveau pouvoir islamique a consisté à rompre, dimanche 18 février, les relations diplomatiques *de facto* qui existaient avec Israël en expulsant les vingt-deux diplomates israéliens encore dans le pays (ils étaient environ trois cents avant le départ du chah) et le personnel d'El-Al et à accueillir triomphalement M. Arafat, première personnalité étrangère en visite officielle à Téhéran après la chute de la monarchie. Depuis son arrivée samedi soir, le chef de l'O.L.P. domine l'actualité.

De notre envoyé spécial

« Téhéran, cœur de la Palestine »

Les autorités ont consenti le grand jeu en l'honneur du dirigeant palestinien : l'ayatollah Khomeiny l'a longuement reçu dès son arrivée et a eu, depuis, plusieurs entretiens avec lui ; une foule énorme l'a ovationné lorsqu'il s'est rendu dimanche matin au « *cimetière des martyrs* » de Behechte Zahra. Le régime ne pouvait marquer plus clairement la rupture avec la politique étrangère du chah et souligner le rôle nouveau qu'il entend jouer dans la région.

Manifestement heureux, M. Arafat, accompagné d'une délégation de cinquante personnes, a rendu un hommage très vibrant à la révolution iranienne : « *En atterrissant à Téhéran*, a-t-il dit, *nous avons éprouvé la même impression que si nous avions atterri à Jérusalem (...) l'Iran est notre deuxième maison après la Palestine. Téhéran est devenu le cœur de la Palestine.* »

L'ayatollah Khomeiny a indiqué qu'à la uite du renversement de la monarchie, la prochaine cible de son action serait l'Etat hébreu qu'il dénonce, depuis quinze ans, comme une « *menace* » pour le monde musulman et arabe.

Six nouveaux ministres

Outre les répercussions que la rfévolution iranienne pourrait avoir à plus lu moins long terme sur les minarchies du Golfe (dont on n'exige plus ici qu'il soit qualifié de *persique*), le soutien de Téhéran est capital pour M. Arafat et pou rle mouvement palestinien. Il permettra à ce dernier d'être plus indépendant à l'égard de l'Arabie Saoudite — gros pourvoyeur de fonds — et de résister aux pressions de l'Irak et de la Syrie qui avaient été particulièrement appuyées lors du dernier congrès de l'O.L.P

Tandis que le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Sandjabi, prend en main la diplomatie, rappelant la plupart des ambassadeurs, l'ayatollah Khomeiny et M. Bazargan accélèrent la mise en marche du pays. Le premier ministre a annoncé que l'Iran reprendra ses exportations de pétrole et il a nimmé six nouveaux ministres : MM. Moubachiri (justice), dont les fonctions seront assurées par le ministre de l'intérieur en attendant son retour d'Europe, Ardalan (économie et finances), Abbas Tadj (énergie), Reza Sadr (commerce), Yadollah Sahabi (projets révolutionnaires) et Ali Mohammed Izadi (agriculture). M. Bazargan a affirmé que les mouvements armés d'extrême gauche seront autorisés à se constituer en partis politiques, mais qu'ils seraient *«écrasés»* s'il continuaient à s'agiter en cherchant déstabiliser le pays.

Le nombre des détenus s'élèverait à deux cent cinquante

L'ayatollah Khomeiny a tenu compte des critiques formulées par les fedayin et de nombreux militaires démocrates, mais, refusant de se laisser déborder sur sa gauche, il a admirablement utilisé la visite de M. Arafat pour frapper l'opinion et éclipser l'extrême gauche, tout en faisant procéder à une vaste épuration dans l'armée. Les fedayin et les « *soldats démocrates* » faisaient remarquer que jusqu'au grade de colonel l'avancement se faisait au mérite, mais qu'au-delà il dépendait du chah en personne, de sorte que les généraux sont suspects *a priori* d'être fidèles à l'ancien régime. Le chef de l'état-major a donc mis à la retraite trente-quatre généraux, dont l'ancien premier ministre Azhari et l'ancien chef de l'état-major Gharabaghi, et relevé de ses fonctions le chef de la justice militaire. Il a annoncé que la durée du service militaire, qui est de deux ans, sera réduite ; seul le nombre nécessaire de jeunes gens sera appelé sous les drapeaux. La mesure sera bien accueillie de la paysannerie, qui manque de main-d'œuvre. En outre, conformément aux vœux formulés par la base, le colonel Azizollah Momtaz a été nommé à la tête de la gendarmerie et le colonel Modjalali à la préfecture de police, en remplacement du général qui avait été désigné il y a quelques jours.

Le gouvernement provisoire a fait une forte impression en annonçant la dissolution de la garde impériale et de la célèbre brigade des Djavidans (les Immortels). Les autorités continuent à faire arrêter des responsables de la SAVAK, dont le général Moghadam, et des officiers généraux, dont le général d'armée Toufanian, qui aurait fait 28 millions de dollars de bénéfices sur les achats d'armes. Le nombre des détenus s'élèverait à deux cent cinquante. Les exécutions prévues ont été suspendues en raison de la visite de M. Arafat.

Autre secteur controversé : la télévision. Son directeur, M. Ghozadeh, a fait l'objet de vives critiques, et le *Teheran Journal* écrit courageusement à son propos que «*sa censure est pire que l'ancienne*». Une partie du personnel et de la presse lui reproche de maintenir la gauche à l'écart, de produire des programmes lénifiants au lieu de faire de vrais reportages et d'organiser des débats. On lui reproche de faire pression sur les femmes journalistes pour qu'elles paraissent moins sur le petit écran et se mettent un fichu sur la tête. Pour préserver l'indépendance et la neutralité de la radio et de la télévision, un conseil a été formé. Il comprend des représentants du syndicat des employés, du syndicat de la presse, de l'association des écrivains, de l'association des juristes et de l'association des universitaires.

Dans le même esprit, des professeurs, des étudiants et des employés de l'université de Téhéran ont expulsé le recteur, ses adjoints et plusieurs chefs de section. Ils ont mis les scellés sur leurs bureaux pour préserver les dossiers.

PAUL BALTA.

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE LA REPRISE PROCHAINE DES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES

Les exportations pétrolières iraniennes vont reprendre dans un avenir très proche. Dans une interview au *Ne wYork Times*, le premier ministre, M. Bazargan, a annoncé la reprise prochaine de ces exportations « *vers toutes les parties du monde* », y compris les Etats-Unis.

Un porte-parole de la Société nationale iranienne des pétroles (NIOC) confirmait d'autre part, le 18 février, que « *presque tous les ouvriers des industries du pétrole étaient normalement à leur travail* ». Il faut au moins dix jours entre la reprise du travail et le chargement des premiers pétroliers. Et plusieurs inconnues pèsent encore sur la situation pétrolière de l'Iran : niveau futur des exportations, relations avec les compagnies étrangères, retour des experts de ces sociétés internationales en Iran. Cette nouvelle ne devrait donc pas à court terme interrompre la spirale inflationniste des prix du pétrole. « *La crise pétrolière provoquée par les événements d'Iran démontre la justesse des vues algériennes sur la nécessité d'un relèvement subs substantiel des prix du pétrole* », écrit d'ailleurs l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.) le 18 février.

Les ministres de l'OPEP devraient tenir une réunion « consultative », vraisemblablement à Londres, le 26 mars, pour étudier les conséquences des tensions du marché, affirme la *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire spécialisé proche des milieux saoudiens. Certains ministres voudraient cependant transformer cette réunion en conférence « extraordinaire », chargée de discuter les prix du pétrole. C'est ce qu'a proposé le 13 février à Koweït le ministre vénézuélien du pétrole, M. Hernandez Acosta. — *(A.F.P., Reuter.)*

A ABADAN, CAPITALE PÉTROLIÈRE

« On a gagné ! On reprend le travail ! »

De notre envoyé spécial

Abadan. — La capitale pétrolière de l'Iran s'est réveillée samedi 17 février en tenue de travail. Ingénieurs et cadres sont sortis, cravatés, de leurs cottages qui donnent à la ville assise au fond du Golfe de faux airs de banlieue londonienne. Et les ouvriers sont venus des pourtours ou des maisons de brique qui font corons juste en face de la raffinerie, le keffieh noué au front, pans sur les épaules.

« *On a gagné, maintenant on va travailler*, dit un gardien près de la grande grille, *l'imam l'a demandé.* » L'appel de l'ayatollah Khomeiny a sans conteste fait la décision, là même où ces dernières semaines les religieux avaient rencontré d'évidentes difficultés à faire passer leur message. Contestés par de jeunes militants, les mollahs et leurs partisans ont dû batailler pour imposer leur autorité. « *Nous avons fait grève comme Khomeiny nous l'a demandé, pour renverser le régime du chah et instaurer une République islamique. Maintenant, c'est fait, nous devons nous remettre au travail* », arguaient-ils inlassablement. Au bout du compte, ils ont convaincu la grande majorité.

Non sans mal il est vrai. La veille encore, les *sit-in* permanents sur les pelouses de la faculté du pétrole étaient plus qu'agités. Les jeunes — étudiants et ouvriers mêlés — y martelaient, devant un public sage et attentif, quelques leçons bien apprises : non, la révolution n'est pas finie. Elle ne fait que commencer... Le gouvernement est progressiste mais veut freiner le mouvement... Et en refrain le leit-motiv de ces derniers jours aux quatre coins du pays : l'armée n'est pas cassée et « *celle du peuple ne va pas sortir de celle que le chah a vendue aux impérialistes, comme le lapin d'un chapeau de magicien* ».

L'attente de nouvelles consignes

A la mosquée, le matin même, des instituteurs venus expliquer pourquoi ils refusaient de reprendre le travail — « *Nous rouvrons comme si de rien n'était les livres de lecture à la gloire du chah* » — s'étaient fait prestement éconduire, étiquetés au mieux comme « *communistes* », au pire comme « *savaki* » (agents de la SAVAK). « *Les religieux aujourd'hui, comme les Pahlavi hier, traitent de communistes tous ceux qui les gênent ou parlent autrement* », assure un jeune ouvrier, élu à plusieurs reprises dans les comités de grève.

En fait, réalistes, les militants de gauche — souvent inorganisés — ont pris la mesure de leur relatif isolement et comptent maintenant sur le temps. Le travail a repris au ralenti. On n'assure toujours que le strict nécessaire à la consommation intérieure. Le personnel rassemblé samedi matin a passé son temps en meetings et réunions d'information. Les jours qui viennent seront seulement consacrés à un examen détaillé des installations. Les exportations restent gelées en attendant que les contrats soient renégociés, ce qui implique l'élaboration d'un nouveau plan et une refonte complète des structures de l'industrie pétrolière.

Tout semble encore au point mort. A Ahwaz, véritable centre de décision et capitale du Khouzestan — le pays de l'« or noir », — chacun paraît attendre les « *consignes de Téhéran* ». Ici la longue grève n'a guère été mise à profit pour penser au lendemain. On fait preuve, au contraire, parmi les cadres, d'une apparente docilité. « *Ce gouvernement, nous l'avons voulu*, dit l'un, *alors, nous ferons ce qu'il nous dira de faire...* »

Quoi ? Nul ne sait au juste. Car le nouveau pouvoir s'est à l'évidence d'abord préoccupé de reprendre en main une situation qu'il ne maîtrisait pas complètement.

Tous se souviennent de la visite, au début de janvier, de M. Bazargan au Khouzestan, officiellement chargé de négocier à l'amiable une reprise partielle de la production pour assurer la consommation intérieure. Le futur premier ministre de l'ayatollah était resté plus longtemps que prévu dans les provinces du Sud. On croyait alors qu'il avait eu de sérieuses difficultés à convaincre la base des nécessités de ce « service minimum ». Il apparaît aujourd'hui qu'il a consacré l'essentiel de son temps à une véritable remise en ordre.

Ignorant, aux dires des militants de gauche, les délégués élus pour établir la liaison avec lui, il nomme d'autorité deux responsables à Ahwaz et à Abadan. En même temps, à Téhéran, un mollah, proche collaborateur de Khomeiny, est désigné pour superviser la situation au Khouzestan. « *C'était un coup d'Etat*, affirme M. Khatami, l'un des délégués élus, qui démissionna alors bruyamment. *Bazargan n'était pas venu pour nous aider mais pour donner des ordres... et faire campagne.* » « *Ces gens s'étaient fait élire en défendant les positions de la révolution islamique*, rétorquent aujourd'hui les religieux. *Ils ont ensuite avancé des conceptions opposées. Khatami a démissionné, eh bien, il a été remplacé sans le moindre problème !* »

Ainsi contenus, les militants de gauche doivent compter en plus sur le poids décisif que représentent désormais les états-majors révolutionnaires mis en place dans chaque ville pour remplacer l'autorité défunte. Là, les religieux régnant sans partage à Ahwaz et à Abadan, cinq ou six hommes gouvernent et coordonnent un essaim de comités qui règlent la vie quotidienne dans ses moindres détails.

« Nés d'un consensus »

Ici, dans un immeuble à peine terminé, là dans un grand hall transformé en mosquée, les nouvelles administrations fourmillent et tamponnent à tour de bras. Leurs chefs n'ont pas été élus, ils sont, dit-on, « *nés d'un consensus* ». Ils représentent les différents secteurs d'activité où ils jouissent chacun de la plus grande influence : un *bazari*, un étudiant, un instituteur et trois mollahs à Ahwaz, la même chose ou presque à Abadan. « *Ils ont été choisis sans l'être puisqu'ils ont été acceptés par les gens* », explique l'ayatollah Moussavi, l'un des hommes forts de la région. En fait, là encore, les *missi dominici* venus de Téhéran semblent avoir aidé au consensus. Dans ces villes, où le pouvoir est tombé sans le moindre coup de feu au soir de l'insurrection qui avait enflammé la capitale, la relève était déjà bel et bien prête. Et de longue date.

Ces autorités, installées à titre provisoire, ne souffrent guère de la contestation. Certes, on entend çà et là quelques remarques aigres-douces sur « *les comités nommés d'en haut* » mais, dans l'euphorie de la victoire, l'immense majorité s'identifie à ses dirigeants. Aujourd'hui, les bazars ont retrouvé leur âme. Dans les rues déjà chaudes, les policiers d'hier ont repris le bâton.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Le roi du Maroc* — qui donnait, samedi 17 février, une réception dans sa résidence de Betz (Oise) — a indiqué, en réponse aux questions sur une éventuelle demande d'extradition du chah d'Iran : « *Je n'ai encore reçu aucune demande. Il n'existe pas de convention d'extradition entre le Maroc et l'Iran et l'action du chah a été purement politique. J'ai reconnu la situation nouvelle en Iran, le reste est une affaire d'hospitalité. Le chah restera au Maroc aussi longtemps qu'il le voudra.* »

● *Le ministre israélien de la justice*, M. Tamir, a vivement critiqué la partie du rapport annuel d'Amnesty International, qui traite d'Israël et des territoires occupés (*le Monde* du 2 février). Sur les quelque trois cents pages de ce document, trois sont consacrées aux violations des droits de l'homme dans les régions sous administration israélienne. Amnesty International y exprime notamment sa « préoccupation », après avoir recueilli diverses dénonciations de cas de tortures dans les territoires occupés. « *Ces allégations sont fausses* », a assuré le ministre de la justice, en ajoutant qu'Israël était prêt « *à autoriser toute commission d'enquête impartiale à venir se rendre compte de la situation sur place* ». Mais, dans son rapport, Amnesty précise que de précédentes requêtes allant dans ce sens n'ont pas reçu de réponse. — *(Corresp.)*

● *Israël* a commencé le forage d'un nouveau puits de pétrole au Sud-Sinaï dans le secteur d'A-Tour, mais cette fois à 3 kilomètres à l'intérieur des terres, et non pas « *off shore* » dans le golfe de Suez comme les puits Alma. Il faudra plusieurs mois, selon les experts, pour connaître les résultats de ce forage. Interrogé à ce sujet, le ministre israélien de l'énergie, M. Yitzhak Moday, a répondu qu' « *aussi longtemps qu'aucun accord n'est signé avec l'Egypte, Israël continuera ses recherches et son* jusqu'en 1953) dans la ville mi-*Sinaï* ». — *(A.F.P.*

Le Monde

politique

LE PREMIER CONGRÈS DE L'U.D.F.

Giscardiens, centristes et radicaux se prononcent pour une Europe confédérale respectant les souverainetés nationales

Le premier congrès national de l'U.D.F. a siégé de vendredi après-midi 16 février à dimanche 18 en fin de matinée, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris. La première partie des travaux a été consacrée à l'emploi. Elle s'est conclue samedi matin par l'adoption, à la quasi-unanimité (2 128 mandats pour, 5 contre et 13 abstentions) d'une motion proposant notamment la création d'une « contribution de solidarité assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs » (« le Monde » daté 18-19 février). Toutefois, le vote du paragraphe consacré à cette proposition a fait apparaître 42 voix contre et 41 abstentions. La déclaration sur l'Europe, mise aux voix dimanche, a été adoptée à l'unanimité ; elle prône la construction d'une Europe confédérale respectant les souverainetés nationales.

Vendredi après-midi, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., ouvre le débat sur l'Europe. Il estime que le choix devant lequel se trouve la France « *est un choix comme n'en fait un peuple que tous les trente ans, voire une fois par siècle* ». Il souligne, faisant allusion à l'« *appel de Cochin* » lancé par M. Jacques Chirac le 6 décembre : « *On n'a pas hésité, dans un appel tristement célèbre, à accuser le président de la République et son gouvernement de ne pas tenir compte suffisamment de l'intérêt national. On nous insulte en nous qualifiant de parti de l'étranger. On prône un protectionnisme rampant et honteux qui s'exprime dans les recettes du passé, les taxes, les subventions de toutes sortes. (...) Avec tout ce tintamarre, on espère exploiter l'inquiétude et le trouble de notre pays et le conduire là où il ne souhaite pas aller. Voici que se rejoignent les extrémistes du national-léninisme et les extrémistes du national-poujadisme.* »

M. Pinton affirme ensuite : « *Du côté de ceux qui veulent conduire la France vers l'ouverture et vers la communauté des pays européens, deux grandes forces déclarent sans équivoque appartenir à ce camp : l'U.D.F. et le parti socialiste. Pouvons-nous croire que le parti socialiste a la même vision que nous de l'Europe? Pouvons-nous penser que nous marcherons la main dans la main avec lui? Cela semble impossible. En effet, nous ne pouvons que constater que le parti scoialiste, s'il est européen en paroles, apparaît dans les faits comme incapable de donner un quelconque contenu à son message européen. Comme toujours, il est empêtré dans ses contradictions, prisonnier de ses hésitations. Ainsi (...) nous sommes seuls à défendre les réalités de l'Europe devant les nécessités de la France.* »

Près de cinquante orateurs vont ensuite intervenir dans ce débat. M. Poniatowski, en voyage, et M. Dilligent, malade, ont adressé chacun une lettre au bureau du congrès. On entend notamment Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition éfminine, qui souligne que « *l'Europe est l'espoir des femmes* », et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères qui pense que la mission de l'U.D.F. est de « *rallier tous les sociaux-démocrates et tous les libéraux de progrès au grand dessein européen* ».

M. DENIAU : il se fait tard.

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur et auteur du rapport qui porte son nom (ce document ne sera évoqué que de manière allusive et assez rarement tout au long des travaux, alors que, théoriquement, le débat devait être centré sur lui) prend ensuite la parole. Il avait fait savoir l'avant-veille qu'il ne participerait pas au congrès en raison de son voyage en Irak mais s'est ravisé. Il défend son rapport en expliquant : « *Si nous menons un débat théorique au plus haut niveau nous perdrons (...) Il faut avoir quelques lignes directrices simples (...) savoir proposer et avoir quelque chose à dire de sérieux.* » Il développe certaines des lignes directrices du document : maintien de la paix, lutte contre le chômage, progrès social, démocratie et civilisation ; cite les pèlerins d'Emmaüs (« *Amis il se fait tard restons ensemble : pour l'Europe il se fait tard, ce n'est pas le momoment de se séparer.* »)

M. Roger CHINAUD, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée, lance : « *Laissez crier les farceurs ou les clowns qui vous parlent de lutte contre l'Allemagne et qui, lorsque l'Allemagne tentait de nous écraser, allaient volontairement travailler pour elle. Oubliez les manipulateurs d'injures et les magiciens de la revendication, voire ceux qui souhaitent profiter des petits égoïsmes catégoriels, ou ceux qui, depuis qu'ils ne sont plus en situation d'hommes d'Etat, oublient, sans doute pour chercher à plaire, ce qu'ils ont fait, défendu ou signé.* »

M. André Rossi est le seul orateur à évoquer la question des groupes auxquels s'inscriront les élus de l'U.D.F. à l'Assemblée européenne. Il déclare : « *L'unité, c'est la clarté. Je me tourne vers mes amis C.D.S. et je leur dis : il sera difficile de rendre crédible « l'équipe de France », si, une fois élus, ils se séparaient de leurs coéquipiers pour siéger dans un autre groupe, car c'est un argument qui nous sera opposé par nos adversaires. Et cela, je le dis aussi nettement à mes amis radicaux-socialistes : Je comprends très bien le rêve d'une social-démocratie mais, sachez que jamais les sociaux-démocrates allemands ou les travaillistes anglais, qui siègent dans un groupe qui s'appelle Groupe socialiste (au surplus affiliés à l'Internationale socialiste), jamais, dis-je, ils ne troqueront quelques radicaux contre le contingent des élus socialistes français. Je n'imagine pas non plus que mes amis radicaux socialistes acceptent de siéger avec Françosi Mitterrand et ses amis. On ne peut pas être avec la majorité à Paris et avec l'opposition à Strasbourg.* »

Les débats sont suspendus à 18 heures.

Ils reprennent dimanche matin. Deux responsables du parti radical interviennent notamment : M. André Rossinot, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, Mme Françoise Giroud, membre du bureau du parti et M. Jean-Thomas Nordmann, vice-président. Le premier souligne : « *L'acquis communautaire sera perdu si l'Europe ne parvient pas à résoudre des problèmes qui demeurent la source essentielle d'inquiétude pour les Européens : le chômage, le chômage d'abord ! Il y a près de sept millions de chômeurs aujourd'hui en Europe, l'inflation, les inégalités (...). Avec Valéry Giscard d'Estaing la France a repris le bon combat, voyez le chemin parcouru ! A nous de travailler, à préciser le contenu la nature de cette société nouvelle.* » Il appelle de ses vœux « *l'Europe sociale-démocrate* ».

Mme Françoise Giroud affirme : « *Nous avons négligé, en France, le non-emploi de la croissance. Aujourd'hui elle se venge (...). Ils ne sont pas méchants les bureaucrates. Simplement, ils n'ont jamais été à la recherche d'un emploi (...). Ayons au moins pour l'Europe une intention de société. Un projet qui réponde aux conditions objectives de l'Europe actuelle, des conditions qui sont dures, contraignantes. Je sais qu'aux seuls mots de social-démocratie, des cheveux se dressent sur des têtes que je respecte. Alors, appelons cela comme vous voudrez, peu importe...*

Prennent également la parole, M. Jean-Pierre Raffarin, délégué national du parti républicain, qui estime que « *les plus dangereux des adversaires de l'U.D.F. sont ceux qui font mine de parler au cœur pour mieux s'adresser au ventre* ». M. René Foch, qui évoque la possibilité d'un « *emprunt européen libellé en écus* » et qui pourrait favoriser la reprise en « *mobilisant une masse de manœuvre de 500 milliards de francs lourds* » ; M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui pense que le débat actuel oppose « *l'appel à l'intelligence et l'appel à la peur* ».

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, déclare notamment : « *Je résume l'enjeu à trois propositions : plus que jamais l'organisation de l'Europe est nécessaire : l'Europe est conforme à l'intérêt de la France dont elle ne contredit pas, mais conforte, l'indépendance nationale ; enfin, cette organisation devra s'inspirer du principe démocratique et des exigences de la réalité.* » Il développe ces propositions en ces termes : « *L'Europe n'ignorera pas le fait national. C'est à partir de lui, au contraire, qu'elle se construira et progressera. (...) Du rêve généreux des années 50, certains tentent de faire un épouvantail sans aucun rapport avec les réalités. Mais nous n'accorderons pas plus d'importance qu'il n'en convient à ces déformations et nous renverrons leurs auteurs à la considération des réalités. Tout le reste n'est que procès d'intention. (...) L'Europe doit être une construction confédérale qui regroupera les institutions telles qu'elles existent et qui leur apportera le prolongement politique qu'elles ne comportent pas.* »

M. LECANUET : non aux guerres de religion !

Dans son discours de clôture, M. Jean Lecanuet souligne l'impossibilité de trouver désormais des solutions à la crise qui ne fassent pas appel à la solidarité entre les nations. Il évoque, lui aussi, la proposition — contenue dans le rapport Deniau — d'un impôt de 500 milliards de francs libellés en ECU et suggère un « *Plan de reconquête de l'emploi* » qui réduirait d'un demi-million le nombre des demandeurs d'emploi sur trois ans, ce qui ramènerait le taux de chômage de 6 % à 4 %. »

Il déclare ensuite : « *Il est fondamental que les instances de médiation que doivent être les organisations socio-professionnelles soient en mesure de jouer leur rôle de médiateur dans le cadre de leurs responsabilités vis-à-vis du pays affecté par le chômage. (...) En de multiples circonstances, les organisations syndicales, qu'elles soient ouvrières ou patronales, ont montré leur sens des responsabilités et, aujourd'hui, nous nous félicitons que plusieurs d'entre elles se dressent contre le racisme, dénoncent les campagnes de xénophobie et reconnaissent que les remèdes à la crise ont obligatoirement la dimension européenne.*

« *Nous soutenons sans ambiguïté la volonté de redressement du gouvernement, mais notre mouvement doit aussi lui dire clairement qu'un effort de solidarité accrue doit être engagé pour la rendre supportable.* »

A propos de la situation politique, le président de l'U.D.F. note : « *Du côté de la majorité, la situation est incertaine. Ce n'est pas la situation qu'ont voulue les Français en mars de l'année dernière (...). Pourquoi certains dirigeants du R.P.R. pratiquent-ils une stratégie de conflit ? Ils parlent de trêve à l'égard du gouvernement. Ils cèdent, en de multiples circonstances, à une attitude de quasi-opposition qui n'ose pas dire son nom. Tout se passe comme si le R.P.R. voulait imposer sa loi à l'exécutif. Faut-il rappeler que la V[e] République n'est pas le régime des partis ?*

» *Pourquoi Jacques Chirac feint-il d'oublier, dans le domaine de la construction de l'Europe, les engagements qu'il avait pris, les discours qu'il avait prononcés lorsqu'il était, naguère encore, premier ministre ? Il s'est pratiquement aligné sur les thèses de Michel Debré (...).*

» *Est-il possible qu'une voix dans la majorité se livre aux mêmes outrances polémiques que Georges Marchais dans la dénonciation de la communauté européenne, absurdement accusée d'être responsable de la crise qu'elle a permis au contraire d'amortir, dans l'exaltation du nationalisme et de la xénophobie ?*

» *Etrange conjonction des passions partisanes ! Etrange retour à la passion des guerres de religion politiques !* »

N.-J. B.

La motion sur l'Europe

La motion sur l'Europe adoptée par le congrès de l'U.D.F. rappelle que l'élection du 10 juin ne sera pas « *une élection de politique intérieure à prétexte européen, mais un événement de politique européenne à l'échelle nationale* ». Elle ajoute : « *Ceux qui, par aveuglement ou par calcul, cherchent à dresser la France contre l'Europe, et les Français contre les Allemands, sont irresponsables.* »

Le texte définit ensuite des orientations :

« — *Confédérale, l'Europe respectera les souverainetés nationales. (...) Démocratique, elle consolidera et améliorera le fonctionnement de ses institutions ;*

» — *Sociale, l'Europe mettra en œuvre (...) une participation effective des salariés aux décisions qui les concernent (...), un contrôle communautaire des entreprises multinationales ;*

» — *Les politiques communautaires seront développées et s'étendront à de nouveaux secteurs. (...) L'U.D.F. approuve les propositions de sa commission européenne présidée par Jean-François Deniau et notamment le programme communautaire d'équipement destiné à développer l'emploi ;*

» — *L'U.D.F. veillera à ce que l'outre-mer bénéficie davantage (...) de l'active solidarité de la C.E.E. ;*

» — *La Communauté s'élargira d'abord à la Grèce puis à l'Espagne et au Portugal. Tous les délais et les mesures doivent être prévus pour que certaines productions et certaines régions puissent affronter victorieusement cet élargissement ;*

» — *La Communauté doit rester ouverte à tous les peuples européens qui pourraient entendre son message de liberté, d'indépendance et de respect des droits de l'homme ;*

» — *Consciente de la nécessité d'unité nationale pour représenter au mieux la France dans la Communauté européenne, l'U.D.F. accueillera, sur la liste qu'elle soutiendra, des femmes et des hommes qui partagent les orientations adoptées par son premier congrès.* »

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : le giscardisme, c'est le fossé entre les paroles et les actes.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., a déclaré, vendredi 16 février, à Vichy :

« *Faut-il rappeler que l'U.D.F., parti du président, propose, dans le rapport Deniau, le passage à la semaine de 35 heures par concertation européenne ? Excellente suggestion — d'ailleurs empruntée à la gauche, — dont on espère que notre ministre des affaires étrangères voudra bien s'inspirer, lui qui préside le conseil des ministres des Neuf et qui est donc dans la meilleure position pour la soumettre à nos partenaires.*

» *S'il n'en faisait rien, cela voudrait dire que le giscardisme, c'est toujours le même fossé entre les mots et les choses, les paroles et les actes...*

Bigeard, sur le « turf »

M. Marcel Bigeard, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, général, ancien secrétaire d'Etat, a donné au congrès de l'U.D.F. sa récréation du samedi après-midi. Voici quelques extraits de son intervention.

« *C'est vrai, quoi ! Il faut aller sur le turf en permanence. Moi, quand j'étais sous-ministre, j'étais constamment sur le turf, pour voir les jeunes. Maintenant, je suis en sursis : 192 000 kilomètres dans les pattes, cinq fois blessé, et j'en passe, quoi, c'est vrai ! (...)*

» *L'U.D.F., c'est quand même bien ! C'est pas le petit doigt sur la couture du pantalon, c'est autre chose. Si je suis là, c'est que... Au départ, en 1974, j'avais voté Chaban-Delmas, que je connais et que j'aimais bien. Et puis, pendant dix-huit mois, j'ai vécu comme sous-ministre près du président, au conseil des ministres* [N.D.L.R.: M. Giscard d'Estaing] : *j'ai découvert l'homme de la France, l'homme de l'Europe. Un esprit supérieur. Quand on dit qu'il n'oserait pas presser sur le bouton, on se trompe : il a une volonté terrible. Tiens, par exemple : Kolwezi, il fallait le faire. Moi, si j'avais eu l'âge, j'aurais bien sauté — ça aurait fait une relance Bigeard, — mais, surtout, si j'avais monté l'affaire, j'aurais jamais osé envoyer un seul bataillon. Moi, j'en aurais mis trois, et encore, j'aurais demandé des appuis. Quel courage ! (...)*

» *Qui voulez-vous, à sa place ? Vous voulez Brejnev ? Vous voulez Callaghan ? Vous voulez Carter — la samba : un pas en avant, deux pas en arrière ? Vous voulez Marchais ? Vous voulez Mitterrand ?*

» *Si le général de Gaulle revenait, j'en connais un qui se mettrait au garde à vous* [N.D.L.R. : M. Michel Debré] : *notre ancien homme d'Etat (remarquez, je l'aime bien : il croit à ce qu'il dit. Mais quand même, l'Algérie française : j'ai failli aller au trou, moi, avec cette affaire-là !). Quant à l'autre jeunot* [N.D.L.R. : M. Jacques Chirac, semble-t-il], *il le l'enverrait jouer au cerceau ! Croyez-moi ! (...)*

» *La carte du monde, je la regarde tous les jours, et j'ai peur ! Nous, on est de la poussière, là-dedans. Et, croyez-moi, c'est pas dans mon tempérament, et j'en ai vu d'autres, mais je vous le dis : j'ai la trouille (...). Alors il est temps de la faire, cette Europe : avec des gens qui sont fanas, qui vivent pour leur patrie.* »

L'aigreur s'accroît entre le R.P.R. et l'U.D.F.

Une bonne partie des interventions entendues pendant le week-end au congrès de l'Union pour la démocratie française pourrait être invoquée par M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., à l'appui des propos qu'il a tenus dimanche à Dunkerque. Le responsable gaulliste a en effet relevé que l'U.D.F. dirige la plupart de ses attaques contre son allié au sein de la majorité et il a estimé qu'elle « *ferait mieux de lutter contre l'opposition* ».

Certes, au cours des débats du dit congrès, nombre d'orateurs n'ont ménagé ni le parti socialiste ni le parti communiste. Il n'en demeure pas moins que, d'une part, les gaullistes — et notamment MM. Chirac et Debré — étaient directement ou indirectement mis en cause dans la plupart des discours sur l'Europe et que, d'autre part, on a pu deviner, à certains moments, une propension des congressistes à laisser paraître leur faible pour un vieux rêve : celui d'une convergence avec des socialistes séparés des communistes (comme c'est le cas actuellement sur la question européenne).

Les arguments du procès contre le R.P.R. sont désormais bien rodés du côté des giscardiens, centristes et radicaux. C'est presque une orchestration : la « *xénophobie* », les « *vieux démons* », le « *nationalisme* », l'opposition entre l'attitude actuelle de M. Chirac et celle qu'il observait quand il était premier ministre, la filiation gaullienne des thèses européennes du président de la République, tout cela a été inlassablement répété samedi et dimanche porte Maillot.

« *C'est une marée noire d'injures et de calomnies qu'a répandue ce congrès* », écrit lundi 19 février le bulletin gaulliste *la Lettre de la Nation*, qui épargne toutefois MM. Deniau, François-Poncet et Fourcade mais souligne que l'« *exemple* » avait été donné « *en haut lieu* ». Les autres dirigeants du R.P.R. ont eux aussi répondu à ces attaques au cours de leurs déclarations du week-end, mais sur un ton nettement moins violent : M. Yves Guéna, à Salon-de-Provence, a fait valoir que « *personne ne peut imaginer que le R.P.R. fasse partie des forces de haine et de xénophobie* », et M. Alain Devaquet a affirmé que son parti « *ne se sent pas concerné* ».

Une curieuse formation

M. Alain Peyrefitte ne tient nullement le même langage. Invité du Club de la presse d'Europe 1, il n'a pas jugé utile de prendre la défense de la formation à laquelle il appartient, et il s'est au contraire félicité que l'U.D.F. et le chef de l'Etat défendent des thèses qui sont en ce domaine, selon lui, celles du général de Gaulle. Pour tout dire, c'est un langage très giscardien qu'a tenu le garde des sceaux. Un langage qu'il est seul, dans le courant gaulliste, à tenir publiquement et si nettement, même si quelques autres ne sont pas loin de penser comme lui.

Il serait toutefois exagéré de dire que l'antichiraquisme a occupé l'essentiel du temps des militants U.D.F. rassemblés à Paris. Mais quelle curieuse formation et quel curieux congrès !

Curieuse U.D.R. qui consacre plus de huit heures de débat à la préparation des élections européennes et dont pas un orateur ne prononce le nom de Mme Simone Veil, pourtant officieusement désignée comme chef de file des candidats de l'Union pour la démocratie française (lundi matin le cabinet du ministre de la santé et la présidence de la République *démentaient* la rumeur selon laquelle Mme Veil quitterait le gouvernement dans les prochains jours pour se consacrer à sa mission de tête de liste).

Curieuse formation politique dont le congrès n'évoque pas plus le choix de la personnalité qui conduira sa liste qu'il ne discute vraiment des déclarations solennelles auxquelles il donne son aval, ou d'un document — le rapport Deniau sur l'Europe — qui est censé constituer sa « charte » dans la campagne électorale qui va s'ouvrir.

De vendredi après-midi à dimanche matin, la démocratie participative si chère aux démocrates-sociaux et aux libéraux, a eu bon dos ! Ainsi, si un projet de « *contribution de solidarité assise sur les patrimoines* » voit le jour, il sera bien difficile d'affirmer que les délégués présents à Paris ce week-end auront contribué à son élaboration. Et si, sur le terrain, les responsables locaux utilisent les arguments du rapport Deniau pendant la campagne, c'est qu'ils l'auront étudié à leur domicile ou au siège de leur fédération départementale, car ils n'auront guère eu à l'ouvrir, et encore moins à le discuter, pendant ces assises.

Pourtant, la désignation de Mme Veil paraît acquise et irréversible pour bon nombre de militants ; la « *contribution de solidarité* », tombée du ciel, n'a suscité qu'une quarantaine de votes négatifs (sur 2 128 mandats), et le rapport Deniau a été officiellement adopté à l'unanimité... Il y a là un phénomène de légitimité par le haut qu'il serait peut-être vain de dénoncer, tant paraissaient complaisemment résignés la plupart de ceux qui avaient assisté à cette longue cérémonie.

Nul doute, pourtant, qu'il y a une réalité à l'U.D.F. Une réalité de moyens, d'abord : l'Union pour la démocratie française n'en manque pas, que ce soit ceux qui lui assurent, théoriquement, des effectifs nombreux, ou les autres, découlant de sa qualité de parti de gouvernement, protégé du chef de l'Etat. Une réalité politique aussi. Le congrès de la porte Maillot n'était ni un congrès giscardien ni un congrès centriste ou radical. Les réactions étaient parfois imprévisibles : telle formule, qui aurait fait mouche chez les démocrates-sociaux, tombait à plat ; telle autre, qui aurait fait frissonner d'inquiétude une assemblée de giscardiens « première époque », remportait un vif succès. En caricaturant un peu : une sensibilité trop « sociale » (toutes proportions gardées) pour être celle du parti républicain, pas assez « *européenne des années 50* » pour être centriste ou radicale. En fait, quelque chose de relativement nouveau, baignant dans un giscardisme bon teint mais à cent lieues du culte de la personnalité en vigueur chez les Républicains indépendants de la période héroïque.

Les textes adoptés renforcent cette impression : ce n'est certes pas un congrès du parti républicain, qui aurait voté à la quasi-unanimité un projet de « *contribution* » assimilable à un impôt sur les fortunes. On n'aurait même jamais songé à lui proposer une chose pareille. Parallèlement, un congrès centriste et même radical ne se serait certainement pas satisfait de la déclaration sur l'Europe entérinée dimanche : un texte si transparent et si loin des exigences formulées par le C.D.S. lors de son dernier baroud (le conseil politique des 27 et 28 janvier) que l'on pouvait se demander, au moment où il fut voté, à l'unanimité, si les centristes ne s'étaient pas soudain volatilisés.

Le congrès a aussi mis en lumière, dans les coulisses tout au moins, la froideur des rapports entre M. Deniau et l'appareil de l'U.D.F. Le ministre du commerce extérieur avait bien failli ne pas venir défendre son rapport devant les délégués : il estime être victime d'un ostracisme, et les responsables de l'appareil lui reprochent de s'être mis un peu trop en avant lorsqu'il a été chargé de la campagne européenne de l'U.D.F. Certains l'accusent même d'avoir considéré qu'il conduirait la liste et qu'il était chargé de la composer.

Autre conséquence politique : la concrétisation de l'isolement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber au sein de l'U.D.F., mais aussi au sein du parti radical.

L'isolement de M. Servan-Schreiber

M. Servan-Schreiber n'était pas venu, mais les militants radicaux étaient là, nombreux. Il leur avait adressé une lettre expliquant son absence et les griefs qu'il formulait contre l'U.D.F. et le gouvernement, mais ils prirent part aux débats sans faire entendre des critiques très vives et surtout sans faire référence à lui. Ce message pouvait fort bien être interprété comme le souhait de votes négatifs lors des scrutins, mais les textes furent adoptés pratiquement à l'unanimité, alors qu'on pouvait estimer à deux ou trois cents le nombre des radicaux présents. Surtout, on ne comprit pas que le président de la formation valoisienne ait persisté à reprocher au pouvoir et à l'U.D.F. de ne pas tenir compte de ses propositions, le jour même où était avancé et adopté un projet fort proche de l'impôt sur les grandes fortunes cher au parti radical. Enfin, et c'est peut-être l'aspect le plus saisissant : tout cela passa presque inaperçu, et l'on parla très peu de M. Servan-Schreiber au cours de ces journées.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Charles Pasqua*, secrétaire général adjoint du R.P.R., évoquant dimanche, à Dunkerque, les déclarations des orateurs du congrès de l'U.D.F., a estimé que « *ceux-ci feraient mieux de lutter contre l'opposition* ». Il a ajouté : « *Il serait préférable, à la veille d'élections cantonales, de mener le combat contre cette opposition pour éviter qu'elle ne sorte victorieuse de ce qu'elle appelle déjà le troisième tour des élections législatives. Ces orateurs qui nous critiquent me font penser aux enfants qui sifflent dans la nuit pour se donner du courage ou à ceux qui font de la musculation en salle et qui se dégonflent aussi rapidement.*

» *L'U.D.F. ferait mieux d'écouter ce que nous disons depuis longtemps, car l'inflation persiste aux alentours de 10 %, et le nombre de chômeurs ne cesse de croître. Nous, nous ne pouvons pas accepter la fatalité du chômage.* »

POLITIQUE

LE SCRUTIN DU 10 JUIN

M. Peyrefitte : l'indépendance de la France et celle de l'Europe sont complémentaires

Interrogé dimanche 18 février au Club de la presse d'Europe 1 sur ce que serait une « Europe gaulliste », M. Peyrefitte a répondu : « *Le général de Gaulle nous a donné des leçons qui me paraissent très claires. La conception gaulliste de l'Europe serait une France indépendante dans une Europe qui se construit et s'organise suivant la méthode confédérale. C'est exactement la méthode que suit le président de la République et le gouvernement. La question est : est-ce que l'indépendance de la France et l'indépendance de l'Europe sont compatibles ? Je crois qu'il y a un risque d'incompatibilité, et certains croient qu'il y a incompatibilité. Je pense que l'indépendance de la France et l'indépendance de l'Europe sont complémentaires et se conditionnent l'une l'autre. Il y a totale continuité à cet égard (du général de Gaulle à M. Giscard d'Estaing).*

» *Il ne faut pas s'imaginer que la France seule pourra maintenir éternellement son indépendance et défier le monde entier. L'indépendance européenne passe par l'indépendance de la France parce que, de tous les pays qui forment la Communauté, nous sommes celui qui est le plus attaché à son indépendance. Nos partenaires nous paraissent plus souvent dominés par l'idée de la communauté atlantique que par l'idée de l'indépendance européenne (...).*

» *J'espère que l'accusation* [portée contre le R.P.R. de créer un sentiment anti-allemand] *est une fausse accusation. La France et l'Allemagne doivent s'équilibrer. La France peut établir un équilibre a son profit à d'autres égards que celui de la supériorité industrielle. Nous n'avons pas de complexes d'infériorité à avoir. (...) Si l'U.D.F. approuve les conceptions du général de Gaulle, je ne peux que m'en réjouir.* »

M. Peyrefitte a indiqué qu'il ne sera pas candidat à cette élection, mais il estime que les ministres gaullistes « *ne pourront pas être tout à fait neutres et indifférents pendant la campagne électorale* »

En conclusion, M. Peyrefitte a dénoncé l'« *eurocratie* » de Bruxelles, comme l'avait fait M. Chirac, mais il affirme que le financement européen de la campagne ne peut pas tomber sous le coup de la loi pénale. Il ajoute cependant qu'on peut se passer de ces fonds de propagande et déclare : « *Je trouve que l'affiche de Folon ne s'imposait pas. Je la trouve ridicule. Ces organismes ont tendance à présenter les choses selon une perspective supranationaliste. Ce n'est pas de l'information, ça devient de la propagande.* »

● *Le parti des forces nouvelles (P.F.N.)*, qui a prévu d'organiser un meeting de l'Eurodroite le vendredi 23 février à Saint-Etienne, a été informé par le comité directeur du cinéma Saint-Louis, oN devait avoir lieu ce rassemblement, que celui-ci revenait sur sa décision de lui prêter ce local. Les organisateurs du meeting vont devoir se mettre en quête d'une autre salle alors que leur initiative suscite à Saint-Etienne de nombreuses protestations de la part des partis de gauche, des syndicats, des mouvements culturels et des associations d'anciens combattants et résistants, lesquels demandent l'interdiction de cette réunion. — *(Corresp.)*

Après la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing

● *M. Yves Guéna*, conseiller politique du R.P.R., a déclaré, dimanche à Avignon, qu'il y avait « *mieux à faire dans notre pays, avec les problèmes sociaux d'aujourd'hui, qu'à se lancer dans les élections européennes, destinées à amoindrir le R.P.R.* ».

La veille, à Salon-de-Provence, il avait affirmé : « *Personne n'a jamais imaginé que le R.P.R. fait partie des forces de haine et de xénophobie. Nous ne sommes en rien xénophobes et encore moins germanophobes : ce sont d'ailleurs de Gaulle et Adenauer qui ont réconcilié Français et Allemands.* »

En ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne, M. Yves Guéna a jugé « *étonnant* » qu'on reproche à sa formation d'avoir lancé une campagne sur « *des élections que les gaullistes n'avaient pas réclamées. Ce sont d'autres qui avaient pensé que c'était l'occasion de nous embarrasser, de nous briser, ou au moins de nous réduire. Nous avons relevé le défi et nous allons gagner cette grande bataille qu'on nous a imposée* ».

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, samedi 17 février, à Lyon : « *Le R.P.R. ne se sent pas concerné par les accusations de xénophobie lancées par le président de la République.* » En réponse à une question, il a estimé que, « *avec le budget utilisé pour financer la campagne pour les élections européennes, on aurait pu renflouer Manufrance, et même y créer mille emplois nouveaux* ».

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a déclaré, dimanche 18 février, à Nancy, que « *la France doit garder sa personnalité pour échapper à toute annexion par le capitalisme sauvage* ». Il a ajouté : « *Quant à l'indépendance de notre pays, elle est directement menacée par la perspective d'une neutralisation de sa force de dissuasion. L'accord de limitation des armements avec les Russes, que souhaitent les Américains, passe par la disparition progressive de notre force nucléaire. Nul doute que les partisans d'une Europe placée sous le protectorat du Pentagone ne trouvent les arguments apaisants qui mèneront à ce mortel abandon.* »

● *Le gouvernement de Bonn a* « *vivement apprécié* » la mise au point sur les relations franco-allemandes faites jeudi 15 février par le président Giscard d'Estaing au cours de sa conférence de presse, M. Gruenewald, porte-parole adjoint du gouvernement fédéral, a indiqué vendredi que le gouvernement de Bonn était « *reconnaissant* » à M. Giscard d'Estaing d'avoir rappellé que les rapports entre la France et la République fédérale d'Allemagne n'étaient pas seulement une affaire entre gouvernements, mais relevaient aussi des liens existant entre les deux peuples. — *(A.F.P.)*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a indiqué, samedi 17 février, à Paris, que son mouvement présentera aux élections européennes une liste d'« Union des patriotes français pour l'Europe » dont la campagne débutera le vendredi 9 mars par un meeting au palais de la Mutualité.

● *Le mouvement socialiste occitan Volem viure al païs* (Nous voulons vivre au pays) a tenu, vendredi 16 et samedi 17 février à Toulouse, une assemblée générale au cours de laquelle il a réaffirmé son opposition à l'élargissement de la C.E.E. et réclamé à nouveau un statut d'autonomie pour l'Occitanie. Il a également demandé « *la libération immédiate des militants corses et bretons incarcérés ainsi que la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat* ».

● *La création d'un nouveau mouvement breton, Argad Breizh* (Combat de Bretagne), a été annoncée samedi 17 février à Lorient (Morbihan) par plusieurs partisans du courant autogestionnaire, notamment M. Jean Le Calvez, ancien président du parti Strollad ar Vro (Le Parti du pays), et le chanteur Glenmor, lesquels préconisent notamment l'abstention aux élections européennes et l'application d'une stratégie de rupture avec la classe politique traditionnelle. Argad Breizh publiera un mensuel intitulé *Combat breton*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Delalande (R.P.R.) dénonce l'attitude du P.R. dans le Val-d'Oise

M. Jean-Pierre Delalande, député R.P.R. du Val-d'Oise, a donné, vendredi 16 février, une conférence de presse pour dénoncer l'attitude du P.R. à l'approche des élections cantonales. « *Alors que la majorité est menacée dans ce département, le parti républicain a une attitude de parti et ne va plus dans le sens de la majorité* », a déclaré M. Delalande. Rappelant que le comité de liaison U.D.F.-R.P.R. s'était réuni cinq fois, dans le département, pour « *envisager les élections et définir le meilleur candidat possible* », le député a condamné la décision du P.R. de présenter un candidat, « *au mépris des accords majoritaires* », là où un candidat R.P.R. avait été désigné comme candidat unique de la majorité. C'est le cas à Beaumont-sur-Oise et à Saint-Ouen-l'Aumône.

Dans quatre des dix-sept cantons soumis à renouvellement le 18 mars prochain (Eaubonne, Montmorency, Franconville et Herblay), aucun accord n'a pu être conclu et une course aux « primaires » vient de s'engager au sein de la majorité. A Franconville, point chaud du différend, qui s'était soldé, le 10 février dernier, par une bagarre entre partisans et colleurs d'affiches, un texte était apposé sur les affiches de M. Bayer, candidat R.P.R., proclamant : « *Chiraquisme-communisme : même combat, mêmes méthodes, même danger pour la liberté.* » « *C'est une stratégie de provocation du P.R.* », a déclaré M. Delalande. Il a ajouté : « *Est-ce une stratégie qui vise au-delà des cantonales ou est-ce le résultat d'un malaise au sein de l'U.D.F. ?* » Il est vrai que la présidence du conseil général, détenue actuellement par M. Pierre Salvi (C.D.S.), est un enjeu suffisant pour alimenter toutes les querelles.

Sur les dix-sept sièges renouvelables, trois sont détenus par le parti communiste et treize par la majorité, le dernier étant occupé par M. Léon Hovnanian (sans étiquette), qui ne se représente pas. Le conseil général compte trente-cinq membres, dont vingt appartiennent à la majorité ou lui sont apparentés, et quinze appartiennent à l'opposition. — J. M.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

ALPES-MARITIMES : Villeneuve-Loubet (2e tour).

Inscr., 4 305 ; vot., 2 614 ; suffr. expr., 2 543. M. Henri de Panisse-Passis, div. maj., 1 310 voix, *élu* ; Mme Anthony Fabre, div. maj., 1 269, *élue* ; M. Paul Tremellat, P.S., 1 216 ; M. Julien Desdier, P.C., 1 207.

[Il s'agissait de pourvoir les sièges du maire, M. Fabre, décédé, et d'un conseiller municipal démissionnaire. Les nouveaux élus complètent une municipalité constituée de « divers majorité ».]

HAUTE-SAVOIE : Saint-Julien-en-Genevois (1er tour).

Inscr., 3 430 ; vot., 1 887 ; expr., 1 844. Liste d'union d'intérêt communal (div. maj.), 916 voix : MM. Pierre Mazeaud (R.P.R.), ancien ministre, 991 ; Jean Clavel, 976, et Louis Verdannet, 940, ELUS ; Liste Saint-Julien démocratie, conduite par le P.S. : 400 ; liste d'union et d'action municipale, 202 ; liste du P.C.F., 162 ; liste de la concertation, 120. *Il y a ballottage pour cinq sièges.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux, dont le maire, M. Lucien Delbreuve (mod. maj.), qui ne se représentaient pas et qui avaient donné leur démission à la suite de profondes dissensions au sein de de l'équipe municipale. Parmi les trois élus du premier tour figure M. Pierre Mazeaud chargé, en décembre 1978, par M. Jacques Chirac, de réorganiser la fédération départementale du R.P.R. quelque peu ébranlée par les échecs enregistrés par son précédent « leader », M. Maurice Herzog, qui a quitté ce parti en jui n1978. Après la conquête de la mairie de Saint-Julien, M. Mazeaud pourrait se présenter aux prochaines élections cantonales.]

LOIRE-ATLANTIQUE : Le Pellerin (1er tour).

Inscr., 2 118 ; vot., 1 372 ; suff. expr., 1 219.

Liste de M. Villainne, maire sortant, 645 voix (moyenne de liste), *20 ELUS* ; liste P.S., 335 ; liste P.C., 181. *(Ballottage pour 1 siège.)*

LOIRE-ATLANTIQUE : Cheix-en-Retz (1er tour).

Inscr., 242 ; vot., 192 ; suff. expr., 191. Liste de M. Pacaud, maire sortant, 91 voix (moyenne de liste), *3 ELUS* ; liste « ouverte », 72. *(Ballottage pour 8 sièges.)*

[Les conseils municipaux de ces deux communes avaient démissionné, le 17 octobre dernier, à la suite de l'avis favorable donné par le Conseil d'Etat à l'installation d'une centrale nucléaire sur le territoire du Pellerin. Le résultat de l'élection de dimanche dans cette dernière commune fait apparaître une participation plus faible qu'en mars 1977 (64 % contre 85 %), ce qui peut être la conséquence de la consigne de boycottage donnée par les écologistes du comité de défense, mais il marque une approbation de l'attitude du maire, M. Gaston Villainne, dont la liste emporte vingt des vingt et un sièges à pourvoir. Le parti socialiste, qui occupait six sièges dans le conseil démissionnaire, n'en retrouve aucun et arrive loin derrière la liste de M. Villainne. Le P.S. paie ainsi l'ambiguïté des positions qu'il a prises au sujet de la construction de cette centrale.

A Cheix-en-Retz, la liste de M. Michel Pacaud est mise en ballottage par une liste de « dissidents » du conseil démissionnaire, qui s'est constituée deux jours avant le scrutin. N'ayant pas publié de profession de foi, ils affirment partager la position de M. Pacaud, hostile à la centrale, mais lui être opposé pour d'autres raisons.]

● *M. Jacques Chirac* a quitté Paris le 17 février pour la station de sports d'hiver d'Auron (Alpes-Maritimes). Il reprendra ses activités à Paris le lundi 26 février.

Totalitarisme et schizophrénie

(Suite de la première page.)

Ces indices soulignent (ou non) la force de la névrose et de la violence qui sont latentes à l'intérieur d'une nation. Etudiés par un jeune historien qui, quand il envisage la folie, s'intéresse aux statistiques, ils éclairent les changements du paysage psychologique d'une nation, mieux que ne le font les méditations de la science politique sur les pourcentages respectifs des voix socialistes et conservatrices. Après tout, on est là en présence de notions qui, *grosso modo*, sont accessibles à quiconque a roulé sur des autoroutes britanniques ou allemandes. Les concepts de discipline expérimentés au ras du béton n'ont évidemment pas le même sens dans les deux cas : autodiscipline profondément intériorisée outre-Manche, discipline qui comprime outre-Rhin une violence parfois mal contenue.

De même, on admettra, idée reçue, que l'alphabétisation par l'école primaire et la diffusion de l'enseignement secondaire, en France et en Allemagne de 1880 à 1930, sont des facteurs de progrès. Mais on n'oubliera pas pour autant qu'il s'agissait là de systèmes d'éducation caporalisés. La figure autoritaire de l'enseignant y renforçait encore l'image terrorisante du père-patriarche en sa famille. Ainsi la structure éducative héritée des années 1880 qui, en principe, était bienfaisante, a-t-elle pu contribuer à former des générations de jeunes sado-masochistes ; ils sont prêts à se faire égorger dans les tranchées comme des millions de moutons héroïques (1914-1918) ; prêts aussi à promouvoir au pas cadencé le culte d'un chef mégalomaniaque (1933).

De ce point de vue, la classe dangereuse de l'histoire européenne des années folles (1910-1950) *n'est* pas le prolétariat, avec ou sans haillons, mais bel et bien la petite bourgeoisie, ou plus largement la classe moyenne. Celle-ci est capable du meilleur (Léon Blum, Mendès France), mais aussi du pire : on pense bien sûr, à ce propos, aux dictateurs européens des décennies 1920-1940. Mais les classes moyennes françaises au début du vingtième siècle *n'étaient* pas non plus innocentes : la paranoïa des petits-bourgeois-bien-de-chez-nous, avec leur moustache et leur chapeau melon, l'antigermanisme de Delcassé, de Poincaré et de Clemenceau, combiné avec les stupidités criminelles du kaiser, nous ont menés jusqu'au grand massacre de 14-18, d'où sont sorties, sanglante marmite de sorcière, toutes les abominations du vingtième siècle.

Finalement les civilisations petites-bourgeoises qui comprennent un grand nombre de patrons infimes, de chefs d'entreprises minuscules, comme c'était le cas dans les principaux pays du continent européen, de Gibraltar à l'Oural, ont été plus pathogènes pour la démocratie que ne le furent des cultures proprement et consciemment paysannes (la Suède), que ne le furent aussi des entités comme la Grande-Bretagne où le consensus politique reposait sur un compromis entre l'aristocratie dirigeante et l'énorme masse prolétarienne industrielle. Durkheim, en écrivant *le Suicide* (1897) se penchait avec inquiétude sur le profond dérèglement social et moral de la France de son temps. La nation souffrait alors d'un taux de suicide nettement plus élevé que ce n'est le cas dans l'hexagone assagi de notre temps.

Todd, certes, est un partisan résolu du secteur tertiaire, et de la « tertiarisation » de nos sociétés : elle offre l'avantage, en réduisant la part du primaire et du secondaire (agriculture et industrie), de faire baisser le nombre des accidents du travail... Mais toute médaille a son revers : la forte augmentation du nombre des enseignants, dans la France des années 1960, offre aux idéologies de toute espèce un marché immense, autarcique et protectionniste. Ce qui permet à certaines formations mentales, pourtant décollées du réel, de jouir d'une étonnante fortune.

La seule différence entre Marx et les autres précurseurs du totalitarisme (Platon, Campanella, Thomas More, Babeuf, Winstanley...) c'est que ceux-ci n'ont jamais prétendu revêtir d'un voile pudique de liberté l'autoritarisme absolu de leurs systèmes. Alors que Marx et les siens ont voulu, contre l'évidence, unifier liberté et nécessité, choix optionnel et talon de fer. C'est en ce sens que le marxisme, comme l'a rappelé Bernard-Henry Lévy, fonctionne comme un opium du peuple, environnant d'un camouflage fumigène les structures cristallines et monolithiques du pouvoir qu'il met sur pied pour les sociétés de demain...

Cela n'empêche pas, bien sûr, que telle ou telle analyse marxiste soit intéressante pour l'étude géo-politique des classes sociales. Mais les manies de cette doctrine sont simplificatrices, son binarisme est manichéen (prolétaires contre bourgeois, socialisme contre capitalisme, blanc contre noir...), le marxisme est en fait incapable de concevoir jusqu'au bout les implications de la « main invisible », les millions de décisions individuelles, la mienne, la vôtre, qui orientent le marché ; d'où sa recherche exaspérée d'un bouc émissaire (les « 200 familles », la « grande bourgeoisie », et aujourd'hui, pour les idéologues soviétiques, tel Mitine, le « capitalisme monopoliste juif ») (1) ; le marxisme refusa longtemps la démographie (Marx tenait Malthus pour un prêtre obscène) ; ces carences incroyables d'une théorie font, dit Todd, que le marxisme est à la sociologie sérieuse (celle de Durkheim) ce que la bande dessinée est à l'exposé scientifique. La comparaison est irrévérencieuse : Marx et Engels assimilés à Tintin et Milou ; elle soulèvera quelques vaguelettes d'indignation.

Malgré tout, Todd reste relativement optimiste, sauf catastrophe toujours possible, en ce qui concerne divers pays occidentaux. Les élites françaises, à l'en croire, ont abandonné le modèle de la personnalité autoritaire. Elles cultivent dorénavant une certaine sensualité ; relativement relaxées, elles ont vu baisser leur taux de suicide. Elles sont encore loin, bien sûr, de l'aimable décontraction des classes dirigeantes anglaises, pour lesquelles l'expression même de « *jeune cadre dynamique* » est tout simplement intraduisible, voire bouffonne. Mais patience, cela viendra peut-être. Est-ce souhaitable ?

Todd est un soixante-huitard libéral. Il assume pleinement mai 68 comme un événement positif. Il est reconnaissant à cet épisode d'avoir libéralisé, non sans craquements, notre système d'éducation. Il pense que les générations actuellement formées dans des écoles et lycées, qui sont plus détendus, seront dans l'ensemble moins bêtes que ne l'étaient leurs papas et surtout leurs grands-papas. Certes il reste beaucoup à faire du côté du monde ouvrier qu'ont profondément pénétré les traditions autoritaires, inculquées par les appareils communistes. Beaucoup à faire, aussi, en direction des milieux de l'artisanat et de la boutique, volontiers tentés par la sirène capiteuse qu'était M. Royer, maire de Tours, croisé de la pruderie moralisante : ces milieux sont aujourd'hui fascinés aussi par les envolées tricolores du maire de Paris. De ce point de vue, Todd croit à des convergences que la vie politique de nos dernières semaines a soulignées ; il salue dans le *Chirac Marchais même combat* de la campagne sur les élections européennes le dernier (?) baroud d'honneur de la France passéiste, hérité de l'éducation autoritaire des années 1900.

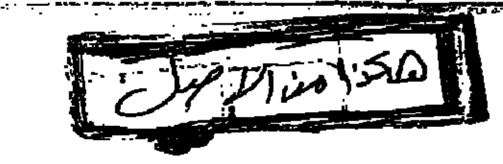
Todd n'est nullement anticommuniste au sens vulgaire de ce terme. Il reconnaît les services immenses qu'a rendus le P.C.F. à la société française ; ce parti a su capter certaines énergies spécifiques qui, à l'air libre, eussent été néfastes ; il a piégé dans une cage de fer, ou faut-il dire une cage de Faraday, l'anxiété généralisée de divers groupes et de divers jeunes : sans le P.C.F., cette anxiété se diffuserait de manière incontrôlée en des secteurs variés du corps social. Alors, on verrait s'implanter ça et là les métastases d'un terrorisme que ne serait plus commodément verbal, mais tragiquement sanguinaire.

Je n'ai abordé ici que quelques aspects d'un livre riche, rempli d'une violence drôlatique. Todd, est-ce un défaut, ne sait pas se refuser le plaisir d'un bon mot. J'ai lu ça d'une traite, comme jadis on lisait les romans. On attaquera l'auteur sur telle ou telle voussure de sa construction, mais si l'on veut le détruire, il faudra bien se colleter avec l'ensemble de son modèle. Je suis séduit, en ce qui me concerne, par cette application heureuse et intelligente des leçons de Durkheim, Freud et Weber, aux réalités de notre temps.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ *Le Fou et le Prolétaire*, d'Emmanuel Todd, Laffont « Libertés 2000 », 333 pages, 49 francs

(1) *Le Matin de Paris*, 30 janvier 1979, dernière page.



Le Monde

société

JUSTICE

Les jugements par défaut : une atteinte aux droits de la défense

Les affaires dramatiques ont parfois l'avantage de mettre en lumière les défauts du droit. Celle à laquelle fut mêlée, en 1972, Mme Yvonne Huriez, d'Hirson (Aisne), condamnée par défaut à quatre mois d'emprisonnement, pour une dette impayée, est de ces procédures banales qui seraient passées inaperçues si le fils de l'inculpée, montré du doigt après cette condamnation par ses camarades, ne s'était suicidé.

Il ne se passe guère de mois, depuis, sans que la procédure de jugement par défaut et les atteintes qu'elle porte aux droits de la défense soit mise en cause. M. Jacques Cressard, député R.P.R. de l'Ile-et-Vilaine, et auteur d'une proposition de loi tendant à abolir cette procédure (*le Monde* du 29 décembre 1978), présidait, jeudi 15 février, dans les locaux de l'Assemblée nationale, une conférence-débat organisée par le Comité d'action pour le respect des droits de la défense (1) qui a, depuis sa création, en juin 1978, fait de cette abolition son cheval de bataille.

Les pays anglo-saxons ignorent la procédure par défaut. L'Allemagne fédérale y a renoncé. En France, un inculpé absent à l'audience ne peut se faire représenter par un avocat, sauf dans le cas où il encourt une peine inférieure à deux ans d'emprisonnement.

La condamnation est d'autant plus lourde que le tribunal n'entend qu'un son de cloche : celui de l'accusation. Cela, en dépit de l'article C 595 de l'instruction générale qui prévoit que le ministère public doit apporter la preuve des faits incriminés. Le droit français dispose, certes, que le condamné peut faire opposition. Mais cette opposition est considérée comme non avenue lorsque le prévenu, soit qu'il n'ait pu être joint, soit qu'il tente ainsi de se soustraire à la justice, ne se présente pas, cette fois non plus, à l'audience.

La condamnation est alors prononcée par « itératif défaut ». Sans avoir été entendu, un citoyen peut se retrouver du jour au lendemain, comme ce fut le cas pour Mme Yvonne Huriez, derrière les barreaux.

Au moment de cette affaire, le garde des sceaux, M. René Pleven, avait déclaré avec bon sens à l'Assemblée nationale : « *C'est le problème des condamnations par défaut qui se trouve posé* » (*le Monde* daté 3-4 décembre 1972). Peu de temps après, la loi du 29 décembre 1972 modifiait l'article 492 du code de procédure pénale, donnant au juge la possibilité, avant de prononcer une condamnation par « itératif défaut », d'ordonner des recherches.

M. Cressard souhaite que le Parlement aille plus loin. Il fait observer que la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, à laquelle la France a adhéré, donne à tout accusé le droit d'être informé « *de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui* », ainsi que la possibilité de « *se défendre lui-même ou* [d'] *avoir l'assistance d'un défenseur de son choix* ».

Économiquement faibles

On comprend ce qui justifie une procédure rapide. Le législateur a voulu éviter que l'inculpé puisse bénéficier, en refusant de se présenter à l'audience, de la prescription ou de la disparition de témoins.

Dans la plupart des cas, cependant, les inconvénients l'emportent sur les risques. Un très grand nombre de procédures par défaut sont engagées pour chèque sans provision, à l'encontre de personnes par définition « économiquement faibles », que les aléas de la vie et les caprices du marché de l'emploi amènent à changer fréquemment de domicile. Les huissiers ont du mal à les prévenir de la date de l'audience et de la procédure engagée contre elles. Actuellement, à Paris, 30 % des jugements pénaux sont rendus par défaut.

La proposition de M. Cressard vise à ne permettre le jugement d'un individu que s'il a eu connaissance de la citation et à toujours l'autoriser à faire appel à un défenseur. Elle a pour objectif d'obliger le tribunal correctionnel à ne juger que les prévenus présents à la barre. En contrepartie, le tribunal pourrait contraindre l'intéressé à comparaître en personne à l'audience, en délivrant au besoin un mandat d'arrêt.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 11, rue de Panama, 75018 Paris, tél. 257-93-69.

FAITS ET JUGEMENTS

Tortionnaires condamnés à Draguignan.

Le tribunal correctionnel de Draguignan (Var) a condamné vendredi 16 février à des peines allant de trois ans à dix-huit mois d'emprisonnement fermes les quatre personnes accusées d'avoir torturé pendant plus de deux mois M. Yannick Jan, vingt et un ans, handicapé physique et mental, qui était leur employé dans un restaurant à Montferrat (Var) (*le Monde* des 19 et 20 octobre 1978).

Maurice Boni, vingt et un ans, a été condamné à trois ans d'emprisonnement ferme ; Yannick Sifoni, dix-neuf ans, et Jean-Luc Vermieux, vingt et un ans, à deux années de la même peine ; Alain Leca, vingt-six ans, à dix-huit mois d'emprisonnement ferme. La gérante du restaurant, Mme Sophie Bonnard, vingt-cinq ans, qui était accusée de non-assistance à personne en danger, a été condamnée à douze mois d'emprisonnement avec sursis.

Attentats à la pudeur à la piscine de Cherbourg.

Après le dépôt de trois plaintes par des parents d'élèves, la police de Cherbourg a effectué une enquête sur les agissements de trois personnes vivant en communauté à l'encontre de jeunes filles mineures — des scolaires essentiellement — fréquentant la piscine municipale de la ville. En raison des accusations formulées par ces jeunes filles, l'enquête a abouti à l'inculpation, jeudi 15 février, du directeur de l'établissement, M. Michel Briegel, trente-six ans, ancien moniteur d'éducation physique, nommé à ce poste le 1er janvier 1978. Il avait été le candidat de la Ligue communiste aux élections législatives de mars 1978.

Après avoir entendu M. Briegel, M. Gérad Lesigne, juge d'instruction à Cherbourg, l'a inculpé ainsi que MM. Roger Galetta et Marcel Dubo « *d'attentat à la pudeur, détournement de mineurs et incitation de mineur à la débauche* ». M. Briegel a été incarcéré vendredi 16 février à la maison d'arrêt de Cherbourg. Les deux autres hommes ont été laissés en liberté. — (*Corresp.*)

Le retour d'Isabelle.

Mère célibataire de quatre enfants, Mme Solange Selles, serveuse de bar à Carcassonne, avait confié provisoirement deux d'entre eux, Isabelle et Agnès, peu après leur naissance, à l'Action sanitaire et sociale de l'Aude. Près de dix ans plus tard, elle vient de retrouver, samedi 17 février, Isabelle, que M. et Mme Van Belle, ses parents nourriciers, ont accepté de restituer, conformément à l'arrêt de la cour d'Aix-en-Provence du 21 mars 1977 (*le Monde* du 20 octobre 1977).

L'« affaire Selles » se trouvait dans l'impasse après la non-exécution de l'arrêt d'Aix-en-Provence faisant suite à cinq autres jugements tout aussi vains, prononcés entre 1974 et 1977. Les parents nourriciers, qu'il s'agisse des familles Olive (pour Agnès) ou Van Belle, refusaient de se séparer des deux fillettes en se basant sur des promesses d'adoption faites par une responsable de l'Action sanitaire et sociale. A la fin de 1976, Isabelle et Agnès disparurent avec eux. Seul M. Van Belle restait à Port-La-Nouvelle, où il travaille.

Vendredi 9 février, ce dernier comparaissait devant le tribunal correctionnel de Narbonne pour non-représentation d'enfant. Les juges et le procureur de la République, écartant toute idée de punition, ont utilisé avec lui le langage de la raison. Contre toute attente, M. Van Belle promit alors de ramener Isabelle à sa mère. Les retrouvailles ont eu lieu chez Mme Solange Selles, à Carcassonne, au cours d'un repas qui réunit dans une atmosphère familiale les deux foyers que compte désormais la fillette.

Une seule ombre au tableau : l'absence d'Agnès, aujourd'hui âgée de neuf ans. Elle vivrait en Espagne avec ses parents nourriciers. Le 16 mars, le tribunal correctionnel de Narbonne se prononcera sur son sort. — (*Corresp.*)

● *L'adolescent de dix-sept ans* qui, le 3 février, à Epinal (Vosges), avait tué ses parents ainsi que son petit frère âgé de quatre ans (*le Monde* du 17 février) a été inculpé de parricides et d'homicide volontaire avec préméditation. Il a été écroué.

Gros mots en poésie et diffamation.

En novembre 1977, dans le cadre d'un « mois poésie », le centre socio-culturel Paul-Cézanne, d'Aix-en-Provence, ouvrait un atelier « poésie en folie, gros mots en poésie » au sein duquel des adolescents étaient appelés à s'exprimer dans des poèmes qui devaient être ronéotés et distribués (*le Monde* du 21 octobre 1978). « *Le cul que j'aime est dur et mou. Plein de remous...* ». « *O toi, le pédé, qui te fais enfiler à tout vent, à tout temps...* », certaines des œuvres parurent choquantes à Mme Nicole Salas, qui devait devenir quelques mois plus tard maire adjoint (P.S.) de la ville. Mme Salas engageait une campagne dans *le Méridional*, laquelle lui valut d'être poursuivie en diffimation par M. Richard Giraud, à l'époque directeur du centre Paul-Cézanne. Le journal faisait l'objet des mêmes poursuites.

L'affaire a été examiné, jeudi 15 février, par le tribunal de grande instance d'Aix. Celui-ci s'est déclaré incompétent pour juger Mme Salas, sa qualité d'officier de police judiciaire justifiant un recours à la cour de cassation pour désigner la chambre d'accusation chargée de l'instruction. S'agissant des poursuites contre *le Méridional*, le jugement sera rendu le 15 mars.

● *Pierre Pourrat*, présenté comme le « cerveau » du « gang des Lyonnais », a été condamné vendredi 16 février par la cour d'appel de Lyon à trois ans d'emprisonnement pour son évasion, le 19 octobre 1975, de la prison de Valence (*le Monde* du 21 octobre 1975). En première instance, il avait été condamné à deux années de prison (*le Monde* du 7 décembre 1978). Pierre Pourrat, condamné à mort par contumace le 7 juillet 1977 pour son appartenance au « gang des Lyonnais », doit pour ces faits comparaître prochainement devant la cour d'assises du Rhône.

● *Le violent séisme* qui s'est produit le 16 février dans la province péruvienne d'Arequipa a tué quatorze personnes et fait plusieurs centaines de blessés. Les dégâts matériels sont importants. — (*A.F.P.*)

Lyon : une « journée de réflexion » des prostituées contre la proposition Le Tac.

La proposition de loi de M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, visant à permettre la réouverture des « maisons closes » continue de susciter des réactions chez les prostituées. Une quarantaine d'entre elles, venues de la capitale mais aussi de Strasbourg, Montpellier, Grenoble et Lyon, se sont réunies dans cette dernière ville le 18 février. La « mobilisation » contre la proposition de M. Le Tac s'est ainsi étendue à l'occasion de cette « journée de réflexion ». Les prostituées y ont réaffirmé leur opposition à toute forme de prostitution organisée les conduisant à « l'esclavage ». « *Nous sommes décidées à nous battre — sans aller cependant jusqu'à la violence — pour faire échouer le projet Le Tac* », a déclaré un porte-parole du groupe.

Selon les intéressées, l'une des conséquences de la réouverture des « maisons » serait de « *doubler ou tripler le nombre des prostituées en France en entraînant sur la pente les jeunes chômeuses se livrant occasionnellement à la prostitution.* » — (*Corresp. rég.*)

FAITS DIVERS

A la station Porte-de-Vanves

UN JEUNE SUPPORTER GALLOIS EST TUÉ D'UN COUP DE POIGNARD

Un supporter de l'équipe de rugby du Pays de Galles, M. Stephen Bateman, âgé de vingt ans, venu à Paris pour assister au match opposant cette équipe à celle de la France dans le cadre du Tournoi des cinq nations, a trouvé la mort dans la soirée du samedi 17 février, vers 21 h. 30, poignardé lors d'une bagarre avec une bande de jeunes gens, à la station de métro Porte-de-Vanves.

D'autre part, certains des supporters gallois s'étaient fait remarquer à l'occasion de nombreux incidents, notamment dans le quartier de Pigalle.

● *Un pont ferroviaire s'effondre à Suresnes : sept blessés.* — Le pont des Carrières, surplombant le boulevard Henri-Sellier, à Suresnes (Hauts-de-Seine), s'est écroulé dans la nuit du 17 au 18 février. Il y a eu sept blessés légers et le trafic a été interrompu sur les lignes reliant Versailles et Saint-Nom-la-Bretèche à Paris-Saint-Lazare.

Le tablier du pont, en cours de réfection (l'ouvrage datait de 1870), s'est effondré vers minuit, écrasant un camion. Sept ouvriers ont été atteints par des éclats de pierre et de ferraille, mais aucun n'a été hospitalisé. Le tablier a été changé et la circulation rétablie le dimanche 18 février, à 17 h. 15.

● *Carambolage sur l'autoroute A 1 : quatre morts, six blessés.* — Un carambolage entre plusieurs voitures a provoqué la mort de quatre personnes ; six autres ont été blessées, le dimanche 18 février dans la soirée, sur l'autoroute A 1 (Paris-Lille). Plusieurs voitures ont pris feu aussitôt après la collision, survenue dans le sens Lille-Paris dans des circonstances mal établies.

DÉFENSE

A Périgueux

Les étranges manœuvres de l'escadron

« Maladresse », « Enfantillage », telles ont été les réactions dans *les milieux militaires à Paris*, après la diffusion par le comité Droits et libertés dans l'institution *militaire*, que préside Me Henri Noguères, d'un scénario de manœuvre conçu par *un capitaine du 5e régiment* de chasseurs à Périgueux, adressé à ses subordonnés et intercepté par des soldats du régiment.

Le capitaine du 1er escadron *de cette unité* — qui en comporte quatre, dont trois sont dotés d'automitrailleuses légères *Panhard — a imaginé et exposé*, en clair, dans un document à ses cadres que, au cours d'une *marche d'une soixantaine* de kilomètres, des hommes, endormis sur le bas-côté de la route *ou pêchant à la ligne, aient pu* être capturés, interrogés et « torturés » — ce terme figure explicitement — *pour livrer* des renseignements.

« Bien sûr, explique Me Noguères, *il ne s'agissait que d'une manœuvre, d'un simulacre* : *cartouches à blanc et tortures pour rire. Il n'y a pas de quoi rire. Il existe dans l'armée française au moins un capitaine — est-il vraiment seul de son espèce ? — qui, ayant reçu mission d'enseigner à de jeunes Français le noble métier des armes, trouve tout naturel de leur apprendre que lorsqu'on fait un prisonnier, si on veut le faire parler, on le torture. »*

« C'est une bêtise de l'avoir écrit noir sur blanc », constate un officier supérieur, qui rappelle que, pour être des « cavaliers » montés sur leurs engins blindés, les hommes du 5e régiment de chasseurs n'en sont pas *pour autant* rivés à leurs automitrailleuses.

Il peut se produire des situations où, culbutés par un adversaire, les *chasseurs de Périgueux* auront à continuer le combat à pied, poursuivis par *l'ennemi, pour rejoindre* d'autres unités engagées ailleurs ou des maquis de résistance qui s'organisent. *C'est la raison* d'être de ce qu'on appelle l' « *instruction-commando* » qui tient désormais *une large place* dans l'entraînement des unités blindées ou mécanisées et pas seulement dans l'infanterie.

« Échapper à la captivité »

Le règlement de discipline générale prescrit que « fait prisonnier, tout combattant reste un militaire » *et que son devoir* « est d'échapper à la captivité » *pour reprendre le combat.*

Dans cette « *instruction-commando* », qui s'appuie sur *ce texte, les raids-évasion, ou les raids-survie, au cours desquels les hommes sont répartis en deux camps, sont monnaie courante. Le chasseur de Périgueux doit savoir, dès sa formation du temps de paix, qu'il peut devenir le gibier et que le poursuivant cherchera à obtenir des informations par des moyens plus ou moins avouables.*

Dans le cas du 5e régiment de chasseurs, il a été imaginé qu'un parti bleu, occupé par un parti orange, qui possède, de surcroît, la supériorité aérienne, cherche, de caches en caches, à regagner, sans vivres et sans munitions, le Massif Central, en dépit de la poursuite lancée, sans ménagement et rapidement, à son encontre.

L'encadrement de toutes les armées du monde tente de sensibiliser ses subordonnés à certaines éventualités qu'il simule, en les préparant à se placer dans un dur « environnement » psychologique que la morale réprouve. Du reste, le même règlement de discipline générale ne prescrit-il pas qu'en aucun cas le militaire français ne doit enfreindre les conventions internationales signées par le gouvernement français, en particulier celle sur la torture des prisonniers ?

PRESSE

LE S.N.J. : des agressions en série contre la profession.

Le Syndicat national des journalistes (autonome), dont le comité national s'est réuni les 16 et 17 février à Reims, constate que « le chômage qui s'étend à tous les secteurs d'activité s'accentue dans notre profession ».

Le S. N. J. indique également que la profession est soumise à « des agressions en série : tentative d'introduire de nouveaux critères (aptitude physique) d'embauche et de travail en fonction du matériel moderne, réduction des effectifs, recours à des journalistes sans statut, dégradation des conditions de travail, utilisation des structures parallèles de « concertation » pour détourner le pouvoir syndical ».

Le dispositif d'action mis au point par le S. N. J. prévoit « notamment la revalorisation des salaires, un plan d'emploi dans les entreprises, une indemnité de départ à la retraite, ainsi que la défense du droit à une information libre et pluraliste ».

● *L'assemblée générale de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.A.)* vient de porter à sa présidence M. François Dupuis (*le Nouvel Observateur*) ; il remplace à ce poste M. Germain Chambost (*Sud-Ouest*). D'autre part, l'association a décerné le prix Icare aux responsables de la division hélicoptères de l'Aérospatiale.

ÉDUCATION

Le soixante-cinquième congrès de l'UNEF (ex-Renouveau)

La direction est accusée d'avoir éliminé les opposants

Le 65e congrès de l'UNEF (ex-Renouveau) s'est ouvert le vendredi 16 février au gymnase de l'université Paris-XIII, à Villetaneuse, et doit durer jusqu'au mardi 20. Il apparaît d'ores et déjà que, pour l'essentiel, l'orientation de ce mouvement étudiant ne sera pas modifiée.

Les délégués critiques à l'égard de la politique menée par le président sortant, M. Jean-Luc Mano, sont peu nombreux. Ils appartiennent généralement, soit à la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), soit à la minorité du P.S., le CERES. Il a fallu que les contestataires organisent une *conférence de presse en marge* du congrès pour dénoncer l'hémorragie d'adhérents, les exclusions jugées arbitraires, le manque de démocratie au sein de l'organisation.

La direction de l'UNEF est accusée d'avoir, en *liaison* avec l'Union des étudiants communistes, éliminé les opposants lors des congrès locaux. Aucun oppositionnel communiste n'a pu, par exemple, être délégué au 65e congrès.

Ces reproches concernant la vie démocratique de l'UNEF ont été avancés, de manière plus nuancée, à la tribune du congrès, aussi bien par M. Paul Robel, membre du bureau national sortant et militant communiste, que par M. Patrick Weil, responsable étudiant du CERES. M. Weil a même réclamé la mise au point d'un règlement intérieur destiné à empêcher les « bavures » observées ces derniers mois. Il fait de l'adoption d'un tel texte une des conditions de l'entrée des minoritaires socialistes au bureau national de l'UNEF. Cette éventualité est d'ores et déjà sévèrement jugée par les responsables du Mouvement de la jeunesse socialiste qui estiment que le CERES servirait simplement de caution au P.C.F.

En dépit de ces divergences sur le *fonctionnement* de l'UNEF, ni M. Robel ni M. Weil n'ont remis en cause le refus de l'unité d'action avec l'UNEF-Unité syndicale (animée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, A.J.S.). Seuls des membres de la Ligue communiste révolutionnaire ont plaidé pour un rapprochement entre les deux UNEF.

L'UNEF-Unité syndicale a d'ailleurs adressé au congrès de Villetaneuse, une lettre dans laquelle elle avance, une nouvelle fois, son offre d'unité d'action. « *Vous le savez*, écrit le bureau national de l'autre UNEF aux congressistes, *votre congrès est celui de la reprise en main (...). Il ne sera plus possible aux yeux des étudiants de faire obstacle à l'unité car cet obstacle sera compris comme un* a priori *politique, comme le diktat d'une organisation politique face aux étudiants.* »

Dans son rapport, M. Mano avait, par avance, répondu en proposant, d'une part, de créer une instance intersyndicale de liaison avec les enseignants du SNESup (FEN), du SGEN (C.F.D.T.) et de l'UNEF ; d'autre part, en expliquant que l'A.J.S. « *continue d'usurper le sigle de l'UNEF* » et que cette organisation, « *dont le sectarisme est devenu légendaire, recourt depuis quelques mois à un langage syndicalisant* ». En ce qui concerne la vie interne de l'UNEF, le président sortant a refusé l'organisation de tendances qui, selon lui, « *conduirait à soumettre la vie du syndicat au jeu des combinaisons politiciennes et porterait un coup fatal à son indépendance* ». — T.P.

RELIGION

● *La population de Lourdes*, à laquelle s'étaient joints des *groupes imposants de pèlerins* français et étrangers, a rendu hommage dimanche 18 février à Bernadette Soubirous, jour de sainte Bernadette. Puas de quatre cents directeurs de pèlerinages français et étrngers venus à Lourdes pour préparer l'année Bernadette ansi que le congrès *eucharistique de 1981 ont concélébré* une messe avec Mgr Donze, évêque de Tarbes et Lourdes, dans la basilique souterraine saint Pie X.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Lulu triomphante.

La création de la version intégrale de Lulu *par l'Opéra de Paris, le 24 février, donne lieu au déploiement d'émissions, de colloques, d'expositions, sans précédent :*

— Du 19 au 23 février, chaque jour, de 9 à 12 heures, sur France-Musique, Lulu, *par Nike Wagner (fille de Wieland) et Dominique Jameux ;*

— Le 23, début du cycle Lulu *à Royaumont : à 16 heures, entretien de F. Cerha (qui a réalisé l'orchestration du troisième acte) avec H. Halbreich ; à 18 heures, exposition « Témoins de Lulu » (jusqu'au 18 mars) ; à 20 heures, première française du film sur* Lulu, *réalisé à Stuttgart en 1968, dans la mise en scène de Wieland Wagner, avec A. Silja ;*

— Le même jour, au Goethe-Institut, projection du film de Pabst, avec Louise Brooks (à 18 et 21 heures) ; ce film sera redonné, le 25, au Théâtre du Ranelagh (20 h. 30) ;

— Le 24, à 11 heures, l'Institut autrichien organise, au Centre Chaillot-Galliera (28, avenue George-V), une conférence de Friedrich Cerha, sur son travail de réalisation ;

— Les 24, 26, 27 28 février, à la galerie basse du musée de l'Opéra, écoute et étude de Lulu, *avec M. Deutsch et F. Cerha, pour les J.M.F. (14, rue F.-Miron) ;*

— Le 26, au Goethe-Institut, colloque « Pourquoi Lulu *en 1979 », avec, en particulier, Nike Wagner et la fille de Wedekind ;*

— Le 28 février, à 20 h. 30, à l'IRCAM, nouvelle « table ronde » sur Lulu, *avec le fils d'A. Berg, Boulez, Cerha, Chéreau, Liebermann, Peduzzi et Jameux (sur invitations seulement) ;*

— Et le cycle de Rayaumont se poursuivra par un week-end complet, du 2 au 4 mars (Renseignements : Fondation Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise, tél. 470-40-18).

Des livres et des disques.

Il est d'autres méthodes pour se préparer seul dans sa chambre ; d'abord, en lisant Lulu *dans l'adaptation française de Pierre-Jean Jouve, qui suit le livret de Berg et le contient à peu près complètement, avec en plus certains passages de Wedekind, non repris dans la partition, mais souvent éclairants ; le dernier acte y figure, naturellement (Ed. L'Age d'homme, Lausanne, 1969, 192 pages). On peut aussi se contenter de la traduction des premiers actes dans la version montée par L. Ducreux à l'Opéra-Comique, en 1969 (Librairie théâtrale, rue Marivaux).*

La superbe partition de poche d'Universal est disponible chez Boosey and Hawkes (4, rue Drouot ; 462 F). On pourra étudier attentivement les deux premiers actes grâce au magnifique enregistrement dirigé par Karl Boehm, avec E. Lear (Lulu) et D. Fischer-Dieskau (Schoen), notamment (trois disque DG 2709.029 ; livret allemand seulement), ou bien, si on le trouve, dans le nouvel enregistrement de Ch. von Dohnanyi, dont la principale attraction est la Lulu d'Anja Silja (Decca). La version intégrale de Lulu, *dirigée par P. Boulez, sera réalisée sans doute prochainement, non par CBS, mais par la Deutsche Grammophon.*

Une réflexion sur Berg.

Il faut enfin signaler avec joie (et c'est par là qu'on devra commencer) la publication du premier livre consacré à Alban Berg, en français, et qui, de plus, est un excellent « essai d'interprétation » par un jeune romancier de trente-deux ans, Etienne Barilier. N'ignorant rien de la bibliographie, ni des méthodes d'investigation critiques les plus récentes, et sans se croire obligé de parler en charabia, il nous donne une pénétrante analyse de la vie comme de l'œuvre de cet être mystérieux et séduisant qui, grâce à Lulu, *va enfin acquérir en France une gloire éclatante (Ed. L'Age d'homme, Lausanne, 1979, 256 pages).*

J. L.

Musique

A L'OPÉRA DU RHIN

« LE FOU », de Marcel Landowski

Marcel Landowski garde une affection particulière pour son opéra le Fou *(dédié à son père et à sa mère), dont il avait esquissé sinon la musique, du moins le livret dans les périodes les plus sombres de la guerre ; un temps particulièrement sévère pour un homme né pendant la guerre de 1914 et qui était replongé dans la même tragédie au moment où sa jeunesse et son talent devaient s'épanouir. Le caractère sombre, le penchant philosophique de sa musique, s'expliquent sans doute en partie par ces circonstances.*

Le Fou *traite d'un sujet grave : la responsabilité de l'homme de science, qu'illustreront peu après de façon éclatante les pères de la bombe atomique, Einstein et Oppenheimer.* « Un savant dans une ville assiégée a découvert une farce qui peut sauver son peuple de l'étau qui l'étreint » ; *plus clairvoyant qu'Einstein, il refuse de dévoiler son secret, malgré les supplications de ses concitoyens et de sa femme, qui le trahit mais qui l'aime, sachant que sa découverte, si elle peut sauver les siens, mènera ensuite inéluctablement l'humanité à sa destruction. Il est abattu par le chef de la police.*

Ce débat d'idées a sa grandeur, mais n'est guère dramatique. Les monologues et les dialogues moraux ou philosophiques ne peuvent constituer une action dont on sait d'avance la conclusion, chacun des personnages restant figé dans son attitude.

Il est donc naturel que la musique se rapproche davantage d'un style d'oratorio que d'opéra. Les scènes sont inscrites dans des formes musicales rigoureuses et assez belles, avec des airs d'un lyrisme déployé, souvent presque berliozien, un discours symphonique toujours intense et mordant et des chœurs assez hiératiques dominés par l'influence d'Honegger, curieusement plus marquée dans cette œuvre créée en 1956 que dans le Rire de Nils Halerius *de 1948. Mais cette écriture, très soignée et magistrale dans ses polyphonies complexes d'actions et d'attitudes différentes, apparait cependant trop concertée et volontaire le plus souvent, excepté dans le troisième acte purement statique et lyrique, qui s'enchaine sans heurts de la canzone pour cuivres initiale jusqu'à l'admirable chœur polyphonique enveloppant les paroles de Jean de la Croix :* « Pour que la vie continue sur la terre, il faut que tout cesse pour moi, il faut que je gagne le lieu de la plus haute joie. »

De cette mort et de cette transfiguration, les metteurs en scène (Louis Erlo et Numa Sadoul) et le décorateur (Daniel Ogier) donnent également une très belle vision. Auparavant, les lieux indistincts (tel le bureau du chef, une chapelle néo-romane éclairée par un globe électrique posé sur « l'autel » comme le Graal), l'époque indéterminée, les costumes de nulle part (longues tuniques, casques fantaisistes, cheveux ou perruques métallisés), peut-être inspirés par la science-fiction, n'avaient guère contribué à incarner ces dialogues entre ciel et terre ; ici, dans cette carrière de sable surplombée par les soldats, l'image de ce savant, reposant sur les genoux de sa femme comme une pietà, s'harmonisait admirablement avec cette ultime méditation sur ce meurtre en quelque sorte rituel et le passage mystérieux à l'éternité.

L'Opéra du Rhin avait réuni une exceptionnelle distribution dominée par Peter Gottlieb (le Fou), Nadine Denize (la femme), Philippe Huttenlocher (le prince), avec les excellents chœurs et l'orchestre de l'Opéra du Rhin, remarquablement dirigés par le compositeur qui fut, ne l'oublions pas, le disciple de Pierre Monteux.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à l'Opéra du Rhin, les 23 et 24 février à Strasbourg, le 2 mars à Mulhouse et le 5 mars à Colmar ; puis, en mars également, à l'Opéra de Lyon. Un enregistrement du *Fou* paraitra prochainement chez Erato.

Jazz

Terronès et son totem

Le feutre à larges bords de Gérard Terronès est aussi célèbre à Paris, dans les boites à musique, que le sombrero noir de Gato Barbieri. Planté sur la cime du crâne, il abrite, sans le dissimuler, un regard en perpétuelle expectative de nouveauté, d'étrangeté. Terronès veille sur un Totem dont on ignore l'image, mais dont on suppose, selon la tradition argotique, qu'elle pourrait bien être ou celle du chat ou celle de l'alligator, emblèmes anciens du clan que constituent, ici et outre-Atlantique, les amateurs d'afro-américanismes lorsqu'ils en sont joyeusement toqués.

De ce Totem, qu'il a domicilié dans le treizième, Terronès tient le « mana », la force de réussir en dépit des obstacles dans un métier impossible vraiment, celui de l'organisation quasi quotidienne de reunions ou de concerts jazziques, petits ou grands. Mais le « mana », puissance impersonnelle, a toutes les sautes d'humeur d'un sujet. Ce ne serait pas la première fois qu'il se ferait boudeur à l'égard de Terronès, et, contre ce danger, il faut lutter : parler du Totem, encore et toujours.

Gardons en effet le souvenir des difficultés que le gaillard connut en gérant, avec sa femme, Odile, le Jazz Museum, rue des Deux-Ponts, dans l'île Saint-Louis, puis, deux ans plus tard, en 1967, le Gill's Club, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans le quartier du Marais. Il ouvrit ainsi ce qu'il appelait à l'époque l'atelier des maudits. Avec Braxton, Portal, Surman, Kessler, Lacy. On aurait tort de sourire, même si Cocteau a écrit : « La place de maudit se recherche », parce qu'il songeait à certain maudit tâchant à se sortir d'affaire et entrant dans la carrière des malédictions protégées, voire subventionnées. Dans le jazz, le maudit a toute chance de rester authentique, même lorsqu'il échappe à l'anonymat et donc à la franche misère. Terronès s'est fait le compagnon de cet homme-là, voici longtemps. Il n'a pas cessé de l'être et, dans ce rôle, aujourd'hui, il paraît à peu près seul.

Il aime les bons musiciens et ces musiciens-là savent être bons pour lui-même. Lorsque Futura, sa maison de disques, eut besoin d'un renflouement, en 1975, des artistes bénévoles tirent le Festival de Mouffetard. Ça ne fut pas suffisant pour sauver la firme, mais le geste réconforta le patron : quelques mois après, il invita tout son monde à un autre festival, à Massy, celui-là mis sur pied avec l'appui des édiles. La manifestation fut reconduite, une autre fois. Seuls des Parisiens s'y rendirent. Le public local s'en désintéressa. La municipalité, tirant la leçon d'un échec, renonça, pour l'avenir, à la formule.

Gérard Terronès prend alors la route avec Max Roach et Cecil Taylor. Avec Archie Shepp surtout, dont il devient l'agent en Europe. En 1977 commence l'aventure du Totem, un bar inséré dans le complexe de loisirs que constitue le Stadium, avenue d'Ivry. Les huit premiers mois ont été favorables : jusqu'en juillet 1978. Depuis la rentrée de septembre, la création des Lombards et la reprise de Campagne Première, le Totem doit faire face à une concurrence imprévue. Il accuse le coup.

On peut toutefois garder confiance en l'action repartie de Terronès, adepte d'abord du blues et du style « dixie », qui vint au jazz moderne ensuite, et au jazz expérimental, sans trahir ses vieilles amours. Il sait qu'il peut afficher complet avec l'Art Ensemble, ou Elvin Jones, ou Sam Rivers, mais aussi avec quelques musiciens de la capitale : Martial Solal, Didier Levallet, Manuel Villaroel par exemple, qui ont, l'expérience le montre, un public fidèle et spécifique, sur lequel, par voie de conséquence, l'infatigable Terronès peut compter. Le « mana » pensons-le, fera le reste.

LUCIEN MALSON.

★ On entendra au bar Totem le Daunik Lazro Quartet avec Jean-Jacques Avenel, François Mechali et Jacques Thollot (21 février) ; Mal Wadron (22 et 23 février) ; le groupe de percussion Guem (24 février) ; Jouk Minor et Harmonicord (28 février) ; Joseph Bowie, Luther Thomas et le Saint-Louis Creative Ensemble (1er et 2 mars). A noter d'ores et déjà la soirée exceptionnelle prévue pour le 15 mars où seront réunies les formations de Paul Motian, de Billy Harper et de Sam Rivers.

Danse

Le Ballet du Rhin rajeuni

Au gré d'une de ces redistributions des cartes, fréquentes dans l'organisation théâtrale, Jean Sarelli, maître de ballet à l'Opéra de Paris, a été nommé l'été dernier directeur de la danse aux Ballets du Rhin, en remplacement de Peter Van Dyk. Il a inauguré la saison chorégraphique avec un hommage à Serge Lifar, qu'il avait précédemment mis en scène au Palais Garnier. Le programme est à peu près le même, mais l'esprit du spectacle — présenté au cours du week-end à la Maison des arts et de la culture de Créteil — est entièrement différent.

Lorsque Jean Sarelli s'est installé à Mulhouse, où le Ballet du Rhin dispose d'un centre d'entraînement tout neuf, il a dû très vite étoffer sa compagnie et il a pris l'initiative un peu folle d'engager de très jeunes éléments, sortis du conservatoire ou de l'école de danse de l'Opéra de Paris que le jury — allez connaître ses motifs ? — n'avait pas retenus pour notre première scène chorégraphique. Résultat : le Ballet du Rhin possède aujourd'hui une équipe remuante, dynamique — les filles surtout, — des fruits un peu verts que leur maître entend former sans leur faire perdre leur spontanéité.

Et voici que *Suite en blanc* (musique de Lalo) créée en 1943, pièce maîtresse du répertoire, bête noire des concours de danse, pierre de touche des étoiles où Lifar a surenchéri sur les péripéties visuelles, est soudain livré à cette joyeuse bande de « teenagers ». Chignon serré, bras graciles, jambes de poulain, tout sourire, elles détaillent leur bréviaire classique avec aplomb. Florence Benoit, en particulier, dégage haut et loin et va jusqu'au bout de chaque mouvement dans *Adage*, lorsqu'elle se laisse glisser contre le dos de son partenaire qu'elle entoure de ses bras ; son extrême jeunesse contraste avec le caractère sensuel du pas de deux.

On lui doit également le meilleur moment de *Phèdre*, où elle danse Aricie avec des allures de chatte. Il n'était pas nécessaire de transformer le petit théâtre conçu par Jean Cocteau en un décor plutôt moins beau de Majinski. *Phèdre* est un monument kitsch, dont il ne faut surtout pas gommer les outrances stylistiques. Sabine Sallé n'a pas su par quel bout prendre le rôle d'Oenone. Nanon Thibon, « prêtée » par l'Opéra, est une belle flamme rouge, mais elle ne brûle pas. Richard Duquesnoy, moelleux, distingué, précis, est parfaitement dans le ton.

C'était rendre un mauvais service à Tanja Delcrose et Jean-Paul Gravier, et à Serge Lifar lui-même, que d'avoir monté à nouveau *Roméo et Juliette*, un irrésistible raccourci accéléré de la pièce de Shakespeare, traité dans un maniérisme froid qui date terriblement. Espérons que dans l'avenir, Jean Sarelli va orienter le Ballet du Rhin vers des productions plus vivantes.

MARCELLE MICHEL.

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE LAUSANNE

Une médaille d'or à Koenrad Onzia

Des noms célèbres de la grande famille de la danse — Claire Motte, Rosella Hightower, Serge Golovine Patricia Neary, Victor Rona, Marika Besobrasova, Pierre Dobrievich, — auxquels s'étaient jointes des personnalités telles que Serge Lifar et Claude Bessy, ont été invités à juger pendant quatre jours, au palais de Beaulieu à Lausanne, le concours international des jeunes danseurs, qui réunissait cette année soixante-huit concurrents, représentant une dizaine de pays.

Au terme de ces journées, dimanche soir, 18 février, le jeune danseur belge, Koenrad Onzia, dix-huit ans, qui avait dominé le concours, s'est vu attribuer la médaille d'or, tandis qu'une toute menue danseuse américaine, Jessica Ann Funt, seize ans, brilla d'un éclat particulier parmi les lauréates. Les bourses distribuées généreusement par la Fondation des prix de Lausanne, que préside M. Philippe Braunschweig, ont l'avantage de permettre aux concurrents primés d'aller suivre une année d'enseignement gratuit dans une grande école de danse, comme l'Opéra de Paris ou le Royal Ballet School de Londres. Fondé en 1973, ce concours annuel de Lausanne est en passe d'éclipser celui de Varna, lequel avait eu le mérite de révéler Patrick Dupond, aujourd'hui premier danseur et tout premier espoir de l'Opéra. La compétition, d'une qualité surprenante pour des amateurs non encore aguerris par l'expérience de la scène, présente le bénéfice de les confronter aux feux de la rampe et de voir se pencher sur leurs jeunes talents, avec indulgence plénière, la fine fleur des maîtres chorégraphes d'hier et d'aujourd'hui.

OLIVIER MERLIN.

TROIS LIVRES

Deux livres de photos viennent de paraître dans la collection « Visions de la danse », dirigée chez Albin Michel par Marie-Claude Elsen et Jean-Marie Leduc.

Le premier consacré à l'Opéra de Paris retrace, à travers les clichés de Colette Masson et de Francette Levieux, l'activité chorégraphique de ces dernières années et illustre le répertoire actuel. Le lecteur y trouvera l'image d'une troupe jeune avec ses étoiles familières. Souvenir d'un moment fugitif, charme d'une attitude ou d'un visage... la préface un peu nostalgique d'Anne Duvernoy accentue le côté photo de classe de ce charmant album (1)

On ne peut espérer fixer la danse de Carolyn Carlson — modification constante de l'espace où elle se déploie. Du moins les photos de Claude Lê-Anh et Guy Delahaye témoignent-elles de l'esprit dans lequel s'élabore la création entre la chorégraphie et son groupe et du caractère onirique de ses ballets. Il y a surtout Carolyn Carlson, longue, flexible, énigmatique, que l'objectif arrache de l'ombre et plaque dans une lumière crue comme un oiseau stoppé en plein vol (2).

La démarche du photographe américain Max Waldman est entièrement différente. Abandonnant le reportage en représentation ou à l'entraînement, Waldman est revenu au portrait en studio. Vision beaucoup plus subjective et fascinante dans la mesure où elle parvient à suggérer non seulement le mouvement, mais l'état intérieur qui l'inspire et surtout la vibration qui relie ce mouvement à celui qui le précède et à celui qui va suivre.

Equilibre, force, vitesse, hauteur, élan ou chute s'inscrivent parfois dans un seul visage : Baryshnikov plaqué au sol, l'envol de jupons d'une Judith Jamison sans regard, Merce Cunningham comme un batracien ou Suzanne Farrell et Peter Martins retenus par un même souffle : chaque page de cet album recèle une petite part d'éternité (3).

M. M.

(1) *Le Ballet de l'Opéra*. Collection « Visions de la danse », Albin Michel, 49 F.

(2) *Carolyn Carlson*. Collection « Visions de la danse », Albin Michel, 49 F.

(3) *Wald*[illegible] *on danse*, introduction de Clive Barnes, William Morrow, New-York, 70 F.

■ Le concert que devait donner l'Orchestre philharmonique de Stuttgart au Pavillon de Paris ce lundi 19 février est ajourné, les musiciens ayant renoncé à venir en raison des mauvaises conditions de circulation dues au froid. Une autre date sera fixée prochainement.

Cinéma

« Le Chat qui vient de l'espace », de Norman Tokar

Les chats qui autrefois faisaient rêver, on ne les voyait pas. Chat du Yorkshire ou chat des contes de Grimm, ils étaient d'invraisemblables silhouettes, douées de pouvoirs illimités par nature, puisqu'ils n'avaient pas d'existence réelle. Le cinéma, avec tout à coup sa manière de montrer ce qui ne pouvait qu'être lu, rétrécit le champ de l'imagination. Il n'y a pas deux interprétations possibles. Mais un autre rêve intervient, où le désir est matérialisé, où le film propose une extraordinaire réalité qui n'appartient qu'à lui. Apparemment, le jeune public y prend autant de plaisir, même s'il n'est pas certain qu'il y trouve son compte.

Ce chat des productions Walt Disney (Walt Disney égale sécurité pour les parents) n'a pas inventé l'eau tiède, mais il vient d'une lointaine galaxie et sa soucoupe volante est en panne. Avant de (peut-être) repartir, il se sert d'un collier phosphorescent quand il a besoin d'énergie, et met en échec l'intelligence et les forces armées des adultes. Les enfants trouvent cela formidable parce que le chat ressemble à n'importe quel chat, c'est-à-dire au leur. Un montage assez habile donne un supplément d'expressivité aux mimiques de l'animal, et quelques effets spéciaux font le reste.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 19 février

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : *Bernard Haller.*

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Di Giacomo, mime ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezzo.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : *Raoul, je t'aime.*
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanan ; 21 h. : L. Rocheman.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, *21 h. 15 : J.-P.* Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des *épouvantes ; 22 h.* : le Klaxon.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. A. Myrat, sol. A. Ciccolini (Mozart, Hindemith).
Lucernaire, 19 h. 30 : J.-C. Stéphan, baryton ; T. Marmora, piano (Schubert) ; 21 h. : M. Camus (Bach, Scarlatti, Chopin, Liszt).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : I. N. A. - G. R. M. (Malec, Clapaud). — Grand auditorium, 19 h. : Orchestre national de France (Satie).
Point-Virgule, 21 h. : C. Meloni, L. Boulay (Vivaldi, Scarlatti, Durante).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : le Kaléidocollage (Schoenberg).
Athénée, 21 h. : J. Norman, D. Baldwin (Haydn, Ravel, Schumann).
Salle Cortot, 21 h. : M.-T. Chailley, J. Castérède (Schubert, Dittersdorf, Milhaud, Reger...).
Essaïon, 21 h. : Duo de piano Doublier (Debussy, Messiaen).
Théâtre Présent, 20 h. 45 : Trio Delta Brahms, Beethoven, Saint-Saëns).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : *Festival de poésie sonore.*
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : J.-P. Brosse, orgue (Bach, Clérambault).

Jazz, pop', rock, folk

Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Trio Multitude.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Skuas (musique latino-américaine) ; 22 h. 30 : Groupe Europe.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.
Riverbop, 23 h. : M.-A. Martin.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique *(15 h. : Les Daleks* envahissent la terre, de G. Fleming ; 17 h. : Space Master X 27, d'E. Burns) ; 19 h. et 21 h., Panorama du cinéma roumain (19 h. : le Mur, de C. Vasni ; 21 h. : Noces de pierre, de M. Veroiu).

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE *(Fr.) : Capri,* 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 2e (278-47-86)
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Montparnasse-Pathé,* 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 15e (525-27-06).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e *(326-12-12) ; Elysées* Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débat M.R.A.P. *le 19, 21 h. 30)*
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., *v.o.)* : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90)
BLUE COLLAR *(A., v.o.) : Quintette,* 5e (033-35-40).
LES BRONZES *(Fr.)* : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN *(Fr.)* : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE *(Fr.)* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e *(222-57-97)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS *(Fr.)* : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, *14e (539-52-43) ; Magic-Convention,* 15e (828-20-64) ; Murat, 16e *(651-99-75)* ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e *(325-71-08) ; U.G.C* Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. Am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hongr.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE CYCLE (Iran.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des Arts, 6e (326-48-18)
LES DENTS DE LA MER (A.) (2e partie) (v.o.) : Calypso, 17e (380-10-68)
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e *(320-89-52)* ; Clichy-Pathé, *18e* (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e *(636-51-98).*
GALACTICA (A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr) : Richelieu 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, *14e (331-51-16)*, Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e *(225-67-29)*, v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10)
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; *v.f. : Max-Linder,* 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, *15e (579-33-00), Paramount-Montmartre,* 18e (607-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76)
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e *(233-56-70), Montparnasse* 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), *Racine, 6e (633-43-71).*
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77).* — V.o.-v.f : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e *(033-48-29), U.G.C. Danton, 6e* (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f.-v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), *Paramount-Gobelins, 13e* (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03). Mistral,* 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES *(Fr.)* : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, *5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e* (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), *Marignan, 8e* (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e *(331-51-16), Montparnasse*-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : *Grands-Augustins, 6e (633-22-13)* ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (*) (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e *(828-42-27)*
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e *(278-47-86).*
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). *V.f. : J.*-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POT-DE-VIN (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.f : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

LA FILLE, film italien d'Alberto Lattuada (v.o.) : St-Germain *Studio, 5e (033-42-72), Elysées*-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-*Carlo*, 8e *(225-09-83)*, Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
COUP DE TETE, film français *de J.-J Annaud* : Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), P.L.M. St-Jacques, 14e *(589-68-42), Montparnasse*-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DROLE D'EMBROUILLE, film américain de C. Higgins (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), *Paramount-Marivaux*, 2e (742-83-90), Para*mount*-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BIDASSES EN VADROUILLE, film français de C. Caza : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) Marignan, 8e (359-92-82), *Gaumont-Sud, 14e* (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e 522-37-41), Balzac, 8e (359-52-70)
LE CANDIDAT, COCO LA FLEUR, film antillais de C. Lara : Maxéville, 9e (770-72-86).

SPECTACLES

LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
ANNIE HALL (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A.), v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A.), v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A.), v.f. : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Haussmann, 9e.
LE GRAND SOMMEIL (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IF (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Studio Bertrand, 7e
JESUS DE NAZARETH (deux époques), v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.), v.o.-v.f. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi)
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.), v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
SEBASTIANE (Ang.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
TOUT, TOUT DE SUITE (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.), v.o : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (horaire spécial).

Les festivals

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I., 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : New-York, New-York ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 30 : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : Pourquoi pas ? ; 18 h. : Padre Padrone ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. : Festival Bob Dylan.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : Faut-il tuer sister George ?
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 : Rocky Horror Picture Show.
D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tendre est la nuit.
JOHAN VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Nouvel Age glaciaire.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e : Hôtel du Nord ; Sylvie et le fantôme.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : les Charognards.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : le Signe du Lion.
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Marie Waleska.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 5e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e, 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 5e, 12 h., 24 h.
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, Mar., 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e, 22 h 30 (sauf Mar.).
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SŒURS DE SANG (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

L'ouverture du dix-neuvième Festival de Monte-Carlo

Les séries sont toujours très demandées

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Le dix-neuvième Festival de télévision de Monte-Carlo a commencé le samedi 17 février. La grève de la S.F.P. a entraîné l'annulation de plusieurs manifestations, en particulier la finale des « Chiffres et des lettres », qui devait avoir lieu samedi, et les « Dossiers de l'écran » du mardi 20, consacrés à « la responsabilité morale de la télévision ». Le concours réservé aux « dramatiques » réunit trente productions de vingt-deux pays. La France est représentée par *Ciné roman*, de Serge Moati, d'après Roger Grenier (TF 1), *Messieurs les ronds-de-cuir*, de Daniel Ceccaldi, d'après Courteline (Antenne 2) et *Thomas Guérin retraité*, de Patrick Jamain (FR 3). Le concours des émissions d'actualités rassemble une quarantaine de sujets réalisés par vingt pays.

Cependant, l'innovation de ce Festival est l'organisation, parallèlement au concours, d'un marché des programmes, marché à double face, puisque ouvert à la fois aux films de long métrage exploités dans le circuit cinématographique (c'est le « marché international du cinéma pour la télévision) et aux productions de télévision proprement dites (ce sont « les rencontres internationales pour les programmes de télévision). M. André Asseo est le délégué général de ces deux manifestations.

Il existe en Europe deux autres marchés de télévision, le MIP de Cannes (en avril) et le MIFED de Milan (au printemps et à l'automne). Quant au marché du cinéma, il a pour centre principal le Festival de Cannes en mai. A côté de ces trois grandes rencontres, la nouvelle manifestation monégasque est de dimensions modestes et plusieurs vendeurs potentiels se plaignaient, dimanche, de rencontrer bien peu d'acheteurs (cent quarante-trois étaient annoncés, mais la moitié seulement, selon M. Asseo, étaient déjà présents ce week-end). Des problèmes de calendrier (la proximité du MIP de Cannes notamment) et d'organisation expliquent sans doute, pour une part, ces difficultés.

A défaut de ventes fermes, on évoquait du côté français d'encourageantes prises de contact. Pour TF 1, les séries du *Commissaire Moulin* sont parmi les plus demandées, suivies de quelques dramatiques comme *le Franc-Tireur, Un crime de notre temps, le Vent sur la maison*. Pour Antenne 2, *Un juge, un flic* a du succès ainsi que le *Zola* de Stellio Lorenzi. FR 3 propose plusieurs productions de la série Cinéma 16 telles que *Thomas Guérin, le Voyage de Selim, Aujourd'hui deux femmes*.

Pour la France, le marché européen, et surtout allemand, demeure prioritaire, et les séries sont toujours le genre le plus recherché. Des versions sous-titrées en anglais des principales productions des trois chaînes ont été réalisées afin d'élargir la prospection. Ces émissions seront présentées prochainement au Japon.

La Société française de production est également présente avec des films et un documentaire de Philippe Prince, sur *Cent ans de vie sociale à Paris au dix-neuvième siècle*. Quant à l'Institut national de l'audiovisuel, il a cédé à une chaîne privée italienne un stock d'anciens feuilletons du temps de l'O.R.T.F. *(François Gaillard, L'homme qui rit, l'Homme du Picardie, la Ligne de démarcation)* et intéressé la Suisse romande au *Tour de France de deux enfants*, de Jean-Luc Godard.

Côté achats, on se dispute le nouveau feuilleton américain *Super Train* (des histoires policières à bord d'un train atomique géant) qu'Antenne 2 semble résolue à acquérir. Les « Dossiers de l'écran » ont acheté à World Vision, la société distributrice d'*Holocauste*, deux « docu-drames », l'un sur la prostitution, l'autre sur les femmes battues. Proposés par la même société, *Dallas*, une grande saga de la C.B.S. sur une famille texane n'a pas encore trouvé preneur en France. Il est vrai que, venant d'Amérique, ce ne sont pas les produits qui manquent.

THOMAS FERENCZI.

SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNELS DES SOCIÉTÉS DE TÉLÉVISION EN GRÈVE

Le gala de soutien aux personnels grévistes des sociétés de télévision qui aura lieu ce lundi 19 février au Cirque d'Hiver (*le Monde* daté 18-19 février) est organisé avec la participation de nombreux artistes, chanteurs ou comédiens, parmi lesquels Marcel Amont, Catherine Ribeiro, le groupe Imago, Catherine Arditti, Henri Virlojeux, Jean-René Caussimon, etc.

D'autre part, le comité national du S.N.J., réuni à Reims, les 16 et 17 février, a exprimé dans un communiqué sa « *totale solidarité aux travailleurs de la S.F.P. et des autres sociétés issues de l'O.R.T.F. : ce nouveau coup de force dans l'audiovisuel s'inscrit dans la vaste offensive du pouvoir pour domestiquer et banaliser les grands moyens d'information et de culture* ».

Enfin, pour M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche démocratique) et rapporteur au Sénat des problèmes d'information, estime, dans une tribune libre publiée le samedi 17 février par le journal *Sud-Ouest*, que « *M. Antoine de Clermont-Tonnerre n'était certainement pas la personne la plus qualifiée pour présider la S.F.P. dans les circonstances actuelles* ». Il ajoute que l'atteinte au monopole débouchant sur la privatisation est le véritable enjeu des « *illusions qu'entretient M. de Clermont-Tonnerre quant aux activités nouvelles de la S.F.P.* ».

LUNDI 19 FÉVRIER

Le « programme minimum » sera sans doute appliqué par les trois chaînes de télévision. Les programmes de France-Musique ne sont pas diffusés partout en raison d'arrêts de retransmission par Télédiffusion de France.

CHAINE I : TF1

19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA GRANDE ILLUSION, de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio, D. Parlo, Carette, G. Modot. (N. Rediffusion.)

Pendant la guerre de 1914-1918, des officiers français, prisonniers en Allemagne, cherchent obstinément à s'évader.

Le plus célèbre, le plus populaire des films de Jean Renoir par le sujet, la vérité des rapports humains, la solidité de la mise en scène et l'interprétation de grands acteurs qui sont restés des personnages authentiques.

CHAINE II : A2

19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés avec Diane Dufresne.

21 h. 20, Salle des fêtes.

CHAINE III : FR3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : A L'OUEST DU MONTANA, de B. Kennedy (1964), avec B. Ebsen, K. Dullea, L. Nettleton, W. Oates, B. Luna, M. Windsor (rediff.).

Pour hériter du ranch de son père, un garçon, qui menait une vie de débauche, épouse une jeune veuve, sans avoir l'intention de rester marié. Il va être pris par la vie de fermier. Un western inhabituel, sans violence. Le réalisateur s'est attaché à peindre la vie quotidienne de l'Ouest américain.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Présence des arts : un certain art anglais ;

20 h., Paroles et écrits du bocage : « Hors des lies », de J.-L. Trassard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Brassens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Comment ça va la Chine ? », par C. Hudelot ;

23 h. 30, « Fontaine de jouvence, je ne boirai pas de ton eau », par J.-P. Milovanoff ;

MARDI 20 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entrainer une modification des programmes.

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes.

15 h., FILM : LES TRAVAUX D'HERCULE, de P. Francisci (1957), avec S. Reeves, S. Koscina, G.M. Canale, F. Mioni, I. Garrani, G. Antonini.

Hercule le demi-dieu tue le lion de Némée et le taureau de Crète. Il aide Jason à retrouver la Toison d'or et à reprendre le trône de Thessalie.

16 h. 40, Regard sur l'art : Gertrude Stein.

18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (première partie).

Dans une station balnéaire de Bretagne, où se côtoient aristocrates et parvenus, le fils d'un éminent professeur d'histoire fait un petit scandale en étant amoureux d'une jeune fille plus âgée que lui, à moins que ce ne soit à cause de l'influence que celle-ci peut exercer sur lui... ? Cette histoire très conventionnelle se passe en 1937.

22 h. 5, Documentaire : Des paysans (N° 3 : la terre).

Le regard de Jean-Claude Brinquier sur un monde en voie de disparition.

23 h., Journal.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (A Longwy) ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; 15 h. 30, Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'Arche oubliée ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.

Un auteur de téléfilms à succès est le responsable indirect d'une catastrophe, et remet en question son aptitude à raconter la violence.

Vers 22 h., Débat : Procès à la télévision.

Avec Me Ellis Rubin, avocat du jeune Ronny Zamora ; le juge Chazal, président d'honneur de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse ; le sénateur Jean Cluzel, rapporteur du budget de la télévision au Sénat de « Télé-Violence » ; et Mme M. Win, journaliste et écrivain.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA VALLEE DES ROIS, de R. Pirosh (1954), avec R. Taylor, E. Parker, C. Thompson, K. Kasznar, V. Jory. (Rediffusion.)

En 1900, un archéologue américain aide la fille d'un égyptologue à retrouver le tombeau d'un pharaon. Des trafiquants veulent s'approprier le trésor de la sépulture.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h. 5, 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : la Chine ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : Antón Tchekhov ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans : quintette de cuivres Ars Nova ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Angoisse du roi Salomon », d'E. Ajar ; 17 h. 47, Carrefour des Français : l'Europe ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Sciences : les insectes jardiniers ;

20 h., Dialogues... avec le général G. Buis et A. Abdel Malek, « Visions géostratégiques » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; Roy Eldridge ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Lecocq, Addinsell, Elgar, De Falla ; 14 h. 30, Radio scolaire ; 15 h., Musique-France-Plus : Delavigne, Nigg, Gounod, Saint-Saëns, Hotteterre ; 16 h. 30, Musiques rares : Aulin ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Royaume de la musique ; 20 h. 30, Eté de Carinthie... « Jephté », oratorio (Haendel), par le Concentus Musicus de Vienne et les chœurs A. Schoenberg, dir. N. Harnoncourt, avec W. Hollweg, F. Hanke, P. Esswood... ; 22 h. 30 Ouvert la nuit ; 23 h., Autour du Festival de Malboro ; 1 h., Jazz pastel.



LE GOUVERNEMENT DE VICHY ET LES JUIFS DE FRANCE

Plusieurs noms de personnalités du régime de Vichy ont été récemment cités tant à propos de l'interview de l'ancien commissaire général aux « questions juives », Darquier de Pellepoix, que du procès à venir, en République fédérale d'Allemagne, de l'ancien SS Obersturmführer Kurt Lischka, l'un des organisateurs, pour le Sipo-SD, de la déportation de juifs de France, ou de la diffusion de la série télévisée « Holocauste ». On ne saurait, en définitive, juger en connaissance de cause du rôle de tel ou tel responsable sans avoir à l'esprit ce que fut la politique du gouvernement de Vichy en la matière.

Pour remonter aux sources de l'antisémitisme français moderne, et *comprendre* l'attitude et la législation antijuive du gouvernement de Vichy, il faut, bien entendu, prendre comme point de repère l'affaire *Dreyfus. Le premier conflit mondial* et l'« union sacrée » — plus de trente mille juifs français sont mobilisés pour une population d'environ *deux cent mille en métropole et en* Algérie — mettent en veilleuse l'antisémitisme. Ce n'est qu'un court répit... Prenant en Algérie l'aspect *de violences physiques et d'exaspération* des oppositions raciales (vingt-cinq personnes sont massacrées au mois d'août 1934 à Constantine), il est une sorte de mode dans certains milieux militaires parisiens et il a ses parangons dans la classe *politique et les grands* journaux de droite aux tirages globaux et à l'influence considérable. Il sert de justification à la formation de petits groupes particulièrement virulents, comme ce « Rassemblement antijuif » de Darquier de Pellepoix, conseiller municipal du *quartier* des Ternes à Paris, qui tient des réunions délirantes au cours desquelles il voue le « peuple hébreu » au massacre. Le summum de l'hostilité *et* de la haine est atteint lors de l'accession de Léon Blum au pouvoir après le succès électoral du Front populaire.

Ces *faits ne* doivent pas être oubliés pour comprendre l'antisémitisme vichyssois : *la* législation et *les mesures de* discrimination de l'« Etat français » sont, en effet, inscrites dans un courant de pensée qui, par la parole et par l'écrit, en a *montré* les orientations et les intentions bien avant la défaite.

En dehors de toute intervention allemande...

Une autre constatation fondamentale — *et qui ne souffre aucune contestation* — est que le gouvernement du maréchal Pétain, puisant, en quelque sorte, dans un fonds de tradition *nationale et justifiant parfois son* action en se référant aux docteurs de l'Eglise, s'engage dans la voie de la répression en dehors de toute *intervention allemande*. A *plusieurs* reprises, aussi bien pendant l'occupation qu'à l'occasion de leurs procès, les hauts responsables de Vichy *tiendront à marquer l'originalité* de leurs initiatives, de leurs sources, de leur inspiration. Même si la comparaison entre les mesures *qui commencent à frapper* les juifs du Reich, dès les premiers mois de 1933, et celles de Vichy révèle d'évidentes similitudes. On vit ainsi s'échafauder une théorie, aussi *fumeuse que dangereuse*, d'un « antisémitisme d'Etat », de limitation de l'influence ou de l'« expansionnisme juif », étrangère, selon ses promoteurs, aux *critères* raciaux et passionnels du nazisme.

Les dates parlent d'elles-mêmes... Le premier gouvernement de l'« Etat *français » est formé le 12 juillet 1940.* Cinq jours plus tard est promulgué le texte restrictif sur les emplois publics qui frappe les juifs en *priorité. Le 22 juillet, c'est la révision* de toutes les naturalisations postérieures au mois d'août 1927. Le 27 août; l'abrogation de la « loi *Marchandeau », du 21 avril 1939*, qui punissait les excès de presse en matière raciale Tous ces textes sont publiés avant que soit annoncée, le

par PIERRE BOURDREL (*)

27 septembre 1940, la première ordonnance allemande qui prévoit le recensement des juifs.

Réuni le 1er octobre sous la *présidence du maréchal Pétain, le* gouvernement met la dernière main au « statut des juifs ». Datée du 3 octobre, la loi sera publiée au *Journal officiel* du 18. Entre-temps, le 7 octobre, les juifs d'Algérie sont dépossédés de la nationalité française que leur avait accordée le décret Crémieux du 24 octobre 1870. Selon la loi du 3 octobre, les juifs, sauf exceptions pour les anciens combattants, *sont exclus des postes de* direction *non seulement* dans l'administration, la justice, la police, l'armée, la politique, mais globale*ment de l'enseignement public*. Ils ne pourront exercer aucune responsabilité dans la presse, le cinéma, *la radio.*

Dans sa « définition du juif », *Vichy va plus loin que l'ordonnance* allemande : alors que la puissance occupante en zone nord s'en tenait à la notion de « religion », considérait comme juive toute personne ayant « plus de deux grands-parents juifs », la loi du 3 octobre retient le *critère racial* parle de trois grands-parents juifs, mais ajoute que quiconque ayant deux grands-parents et un conjoint juifs est catalogué *comme* tel. Par la loi du 22 juillet 1941, le gouvernement de Vichy emboîte le pas aux Allemands sur *la voie* de l'« aryanisation économique ».

L'engrenage de la ségrégation

Le nouveau statut des personnes (2 juin 1941) *ajoute le facteur religieux* : est également juif, au regard de la loi, quiconque pratique la religion juive « *et qui est issu de deux grands-parents de race juive* ». Le recensement est étendu à la zone sud non occupée, la mention « juif » est obligatoire sur les cartes d'identité et les cartes d'*alimentation, mais* Vichy s'opposera au port de l'étoile jaune, qui prendra effet en juin 1942 dans la zone nord *(ordonnance du* 29 mai). La loi du 2 juin aggrave, dans l'ensemble, la situation des juifs en France. Alors que, selon le premier statut ils étaient admis dans les postes de direction sous certaines conditions (par exemple en raison de leurs titres militaires), ils sont, *cette fois, carrément exclus*. Les « mérites particuliers » ne sont valables, dans l'administration, que pour les emplois subalternes. Toutes les carrières tant soit peu importantes de la fonction publique leur sont pratiquement fermées. Dans le « privé », la liste est également *considérablement allongée* : éliminés totalement de la radio, du cinéma, de la presse, ils ne pourront plus être ni banquiers, ni changeurs, *ni démarcheurs, ni agents de publicité* ou agents immobiliers, ni agents d'assurance, ni éditeurs, ni imprimeurs. Leurs publications *littéraires seront soumises à autorisation...* Dans d'autres professions, l'élimination s'opère par le mécanisme du « *numerus clausus* » ou *limitation : la proportion de* juifs *chez* les avocats est fixée à 2 % (décret du 16 juillet 1941) et dans la profession médicale *(décret du 11 août 1941). Dans* l'enseignement, et pour les facultés, instituts, écoles, le nombre des juifs ne devra pas dépasser 3 %. Ce sera plus grave *encore en Algérie, où le « numerus clausus »* interviendra également dans le primaire et le secondaire.

*Pris dans l'engrenage de la ségré*gation dont il a pris l'initiative, à la grande satisfaction de l'occupant, toujours soucieux de l'associer à sa *politique*, le *gouvernement de* Vichy sera contraint d'aller plus loin qu'il ne l'avait visiblement souhaité. On le verra bien lorsque les Alle*mands commenceront à demander* la création d'organismes directeurs et d'« encadrement ». Le maréchal Pétain, selon les documents dont nous disposons, tente d'en retarder l'échéance, mais il ne peut différer éternellement la mise en place ni d'un *commissariat général aux questions juives (29 mars 1941), ni d'une police* aux questions juives (19 octobre 1941), ni de l'Union générale des Israélites de France (29 novembre 1941). Le choix des hommes traduit de la même manière cette tendance irréversible : Xavier Vallat, jugé trop modéré par les Allemands, doit laisser la place à Darquier de Pellepoix à la tête *du commissariat général aux questions* juives.

Drancy et le « jeudi noir »

Dès la première opération répressive qui frappe les « *juifs apatrides* », le 14 mai 1941, la police française sert de moyen d'intervention. C'est encore la police française qui effectue *la « rafle »* du 12 août, *au moment où* s'ouvre le camp de Drancy. Le 12 décembre, elle est associée à la gendarmerie allemande pour l'arrestation *de sept cents personnalités* juives françaises, parmi lesquelles de nombreux anciens combattants. On a d'ailleurs laissé les interpellés, que l'on convoque aux commissariats de police (le 14 mai), ou que l'on vient chercher à leur *domicile (le 12 décembre)*, dans l'ignorance totale de leur destination ; combien d'entre eux se laisseront-ils prendre, rassurés par la présence *d'uniformes français ?...*

Entre la fin de juin et le début de juillet 1942, la puissance occupante fait pression sur le gouvernement de Vichy *pour obtenir sa participation* aux déportations massives prévues en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Cette intervention n'a pas que des mobiles politiques : les Allemands savent qu'ils seront mieux armés avec l'aide de la police française que s'ils étaient contraints d'agir par leurs seuls moyens. Ils connaissent l'utilité, pour les opérations qu'ils envisagent, des dossiers de la *préfecture* de police où sont *recensés les étrangers.*

De longues discussions s'engagent, dont on connaît, d'après les archives, *les péripéties... Vichy obtient* que les juifs français soient, pour l'heure, épargnés, mais le 16 juillet 1942, le « jeudi noir », c'est bien la police de l'« Etat français » qui organise et assure la « grande rafle du Vel' d'Hiv' ». Et, à compter du 10 août, l'administration commence à livrer aux Allemands — l'expression n'est pas trop forte — les juifs étrangers internés dans les camps de la zone libre.

Après l'occupation totale du territoire, en novembre 1942, arresta*tions et déportations atteignent les* deux catégories, juifs français et juifs non naturalisés.

Le comportement du gouvernement de Vichy à l'égard des juifs de France était assurément dans la logique d'un régime d'essence réactionnaire — au sens propre du terme, — antidémocratique, négateur de l'héritage de la Révolution française, qui entendait exclure de la commu*nauté nationale les éléments « étrangers »* accusés d'avoir corrompu la conscience d'un peuple et de l'avoir conduit à la défaite. Cette forme de *justice à rebours et revancharde*, à l'ombre du vainqueur, aboutit aux aberrations que l'on sait... Toute une classe politique, émanation d'une *partie de l'élite française*, s'est alors engagée dans le voyage sans retour de l'arbitrage érigé en dogme et traduit en action.

Il serait tout aussi vain de nier que les Français dans leur majorité, traumatisés par l'étendue du désastre, *enclins et encouragés à lui* chercher des responsables, éprouvés par les ruines matérielles et le poids de l'occupation, discernèrent mal, à *l'origine*, les périls *contenus dans* les lois et *mesures* d'exception. La première entorse aux droits de l'homme ouvrit pourtant la porte à *la cascade des illégalités*, et l'arrestation du premier juif étranger rendit inévitable celle de milliers d'autres. C'est une des leçons à tirer de ces *années de drame national ; nous* devons l'avoir *présente* à l'esprit pour nous préserver de toutes les formes du racisme.

(*) Historien.

SPORTS

La victoire de l'équipe de France de rugby sur le Pays de Galles (14 à 13)

Rives au pluriel ...

On joue depuis trois minutes. Sortie de touche. Maul, en faveur des Français. Gallion balle en main est médiocrement protégé. Pourtant, pas une seconde d'hésitation, il ouvre sèchement vers Caussade et ses trois-quarts : Rives a gagné. En dépit des mots d'ordre, c'est le rugby de Rives, le rugby de rêve, qu'on voit jouer enfin aujourd'hui, le jeu des joueurs contre celui des bureaucrates, le jeu malgré les consignes, le mouvement plutôt que les menottes, l'espace et non la trique, le rugby sur l'herbe mieux que le jeu au tableau noir. Vive le rugby vert !

Quatre minutes plus tard, sur faute française en touche, on voit surgir de l'arrière à petits pas un basset blond à l'air bonasse, Steve Fenwick, trimbalant sur le terrain une godasse qui vaut dans les 10 points par match. Voilà les trois premiers. Galles 3, France 0. Bof ! Partis comme sont Rives et ses camarades, tout juste de quoi les émoustiller...

A la treizième minute pourtant, quelque chose passe qui est plus grave. Sortie de mêlée en faveur des Français. Gallion est pris par son vis-à-vis Holmes. Tiens ! Est-ce ce petit diable de galopeur qui est décidément un peu lent à armer sa passe ? Est-ce l'arbitre irlandais qui laisse le numéro neuf rouge jouer hors jeu ? Il apparaîtra bientôt que c'est plus grave, et que si le Toulonnais est pris, c'est que son pack, malmené, lui pond des œufs pas frais. Les Gallois ont localisé le danger. Ils feront tout pour pourrir les munitions de la mêlée française et le jeu du petit Gallion.

Rives a vu par où le bâtiment faisait eau. Il a vu aussi que, si les joueurs rouges ont conservé leur puissance et leur technique, ils ont perdu de leur vitesse. Il faut donc courir, il faut contourner le paquet gallois, il faut faire caracoler les coureurs français autour de la masse rouge. Et ce qu'il est en train de faire, le Toulousain doré, ce n'est pas seulement un joli match, c'est une sorte d'insurrection populaire : c'est la reprise de la Bastille du rugby par les joueurs. C'est le retour à l'inspiration, à l'improvisation, à une spontanéité fondée sur les circonstances, sur la pelouse même. Les gros messieurs du bord de la touche auront beau ronchonner après le match, c'est dans l'herbe que cela se passe ! Et ce qui se passe maintenant n'est pas triste. C'est le rugby de Perceval le Français.

A la dix-huitième minute, sur mêlée à 30 mètres des buts gallois, Gallion, cette fois mieux protégé, sort une balle nette. Il démarre, fait trois foulées le temps que débouche, que surgisse Aguirre, ce type qui vient d'on ne sait où, son buste tout droit dans la course et du vent plein les voiles. Six foulées et voilà Gourdon à sa hauteur, et voilà Gourdon servi dans un petit couloir sur sa droite. Un tout petit couloir. Mais vers le centre, il le vit, lui, et pas nous, il y a une déchirure, un Williams pris à contrepied. Et il se jette, sa touffe de cheveux de paille en avant, et Bertranne sur les talons, dans le bel espace vide. Galles : 3 - France : 4.

Le rire de Gachassin

Ces Bagnérais ! Comme il doit rire de la tribune Jean Gachassin, leur petit « prof », de retrouver là, joué par ceux qu'il a formés, le jeu appris au temps de Michel Crauste ! Quinze ans après... Et voilà Gourdon reparti, piquant au centre du terrain, entre Bertranne et Aguirre encore, de quoi le rendre fou de rire ce Gachassin, dont le livre a pour titre *Le rugby est une fête !*, surtout si, devant, les avants ne se laissent pas enfoncer par la mêlée adverse — c'est par deux fois le cas — ou profitent des balles en touche — c'est encore le cas. Alors, à l'énergie, les Gallois marquent à la trente-cinquième minute un essai qui leur donne l'avantage. Ainsi, quand l'esprit revient au grand jeu déployé, quand souffle enfin le vent du large, il faut que le bâtiment craque, comme pour rappeler que, sans le gros bouclier de l'avant, les beaux attaquants ne peuvent suffire à tout.

En égalisant à la quarantième minute, Aguirre rend la justice. La mi-temps qui s'achève nous a offert plus de rugby que les cinq ou six matches précédents de l'équipe française, plus de promesses et plus d'espoir. Ce grand jeu océanique par vagues énormes, flux et reflux alternés, c'est celui dont on rêve, et l'intensité dramatique, l'indécision, la tension, sont aujourd'hui égales à la beauté des gestes. Avec l'équipe galloise, pour n'être plus celle des maîtres des huit dernières années, dominée par le prodigieux Gareth Edwards, l'un des plus grands joueurs de rugby contemporains, restent de belles valeurs, musculeuses, habiles, avec un pack métallique de très bons sauteurs et des attaquants de grand style.

Le premier quart d'heure de la deuxième mi-temps sera le leur, jusqu'au moment où, après une fulgurante percée de Novès, qui manque étourdiment de donner à Aguirre une balle d'essai, on voit la mêlée française faire peu à peu jeu égal avec celle d'en face. Et, dans les mêlées ouvertes, qui se dérouleront de plus en plus à l'avantage des joueurs tricolores, on voit se distinguer le nommé Maleig, remplaçant de dernière minute, venu d'Oloron avec de la paille dans ses sabots et qui a bien gagné sa place dans l'équipe nationale, et encore ce formidable garçon de Brive, Joinel, qui, s'il n'y avait Rives, serait en train de s'imposer comme le meilleur avant français. Une puissance, une persévérance, un « jus » sans pareils. N'est-ce pas le grand numéro 8 qui nous fera un peu moins regretter la retraite de Bastiat ?

Gourdon récidive

Dix à sept pour la France et puis 10 à 10. Le Parc des Princes gronde comme une grosse bête blessée — ce qu'il est. Allons, il faut que les bleus marquent. Ils jouent toujours aussi bien et plus « pleins » maintenant. Cela gicle de partout : Caussade et Belascain se ruent à l'assaut, et Rives, et Joinel, et Aguirre. On joue depuis une heure quand Gallion tape à suivre pour lui : il est au point de chute, le petit homme aux jambes électriques, assez pour créer une mêlée ouverte à 25 mètres de la ligne rouge, pour apercevoir Bertranne, bien lancé, et lui glisser la balle dans les mains.

Le centre bagnerais passe pour un fameux fonceur, plus que pour un fin manœuvrier : mais ce qu'il fait là, cette longue fixation de J.J. Williams en apaisant un peu sa course pour laisser arriver Gourdon, la passe au cordeau reçue par son camarade, c'est magistral — à la Martine. L'essai pourtant n'est pas tout fait : il faut à Gourdon un rude toupet pour s'engouffrer dans ce petit espace, contourner encore deux Gallois et se jeter à l'intérieur du drapeau de touche. En voilà un qui peut se dire que le 17 février 1979 n'aura pas été une journée noire...

Les dix-huit minutes qui restent après que M. Fenwick, le bourreau placide, eut marqué les 3 points de la presque égalisation (14 à 13) ne sont pas les plus belles. Mais ce match miroitant eût été moins beau si ne l'avaient couronné ces instants de fièvre, cette péroraison dramatique. Chauvins ou pas, chauvins du rugby en tout cas, on y tenait à la victoire de Rives et de ses camarades, pour tout ce qu'elle représentait de risques pris et de joies à venir. Un nouveau coup de pied meurtrier de Fenwick et c'était tout un type de jeu qui se perdait, c'était la victoire des comptables sur les joueurs.

Ils ont gagné. Leur match et leur pari. Et leur droit à l'autogestion. Ils ont gagné tout simplement parce qu'ils ont mieux joué. Et pas seulement les beaux attaquants. Si Gallion a pu ouvrir jusqu'au bout vers Aguirre et ses compagnons, c'est parce que la mêlée a su, après une heure de jeu, reprendre l'avantage, parce qu'au sol, en mêlées ouvertes, Vacquerin et ses camarades sont allés cueillir les beaux ballons qui font les belles courses.

C'est à quinze qu'ils ont gagné parce qu'ils jouent enfin à quinze, dans l'esprit d'un jeu qui n'est collectif que si le mouvement l'anime, parce qu'ils ont tous joué dans l'esprit et le style de Rives, leur capitaine. Ce match de l'équipe de France, c'est Rives.

Mais penser que ce match superbe, nous n'aurons été que cinquante mille à le voir...

JEAN LACOUTURE.

SKI ALPIN

DUEL SERRAT-PELEN

De notre envoyé spécial

Les championnats de France de ski alpin se sont disputés samedi 17 et dimanche 18 février, dans les Alpes-Maritimes. A Valberg, le slalom géant a été gagné par Philippe Hardy devant Mazzega, Vion et Lamotte, le slalom spécial a été remporté par Daniel Mougel devant Hardy, Vion et Hudry. A Auron, Fabienne Serrat a gagné le géant devant Pelen, Chaud et Caprio, tandis que Perrine Pelen l'emportait dans le spécial devant Serrat, Attia et Liouche. Les dames courront la descente mercredi 21 février.

Auron. — Le grand chambardement interviendra à la tête des équipes de France de ski seulement au mois d'avril, pas avant, mais il est apparemment acquis que Jean Beranger, l'ancien lieutenant d'Honoré Bonnet, qui n'avait pas répondu à son appel en novembre dernier, prendra la responsabilité des hommes tandis que Jacky Fourno conservera celle des femmes après quelques aménagements dans le groupe des entraîneurs.

C'est du moins ce qu'on murmurait, samedi 17 et dimanche 18 février, dans les coulisses du championnat de France de ski, qui se sont disputés dans les Alpes-Maritimes, à Valberg pour les hommes et à Auron pour les dames. En attendant l'orage libérateur, on a pu ainsi faire le point de la saison trois mois après le début de la Coupe du monde, cinq mois après le rappel d'Honoré Bonnet aux affaires.

D'abord les aspects positifs. Par la seule vertu de sa présence, le directeur de la station de Pra-Loup a redonné confiance à la ribambelle de commanditaires sans lesquels le ski de compétition serait un sport d'une tout autre nature. En clair, ces fournisseurs de matériels à skier en tout genre en avaient proprement « ras-le-bol » de distribuer équipements et subsides sans être payés en retour par des résultats. Sollicité par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, Honoré Bonnet est sorti de son « splendide isolement » d'une dizaine d'années et a su remettre de l'ordre dans ce petit monde. Toutefois, c'est la partie la plus cachée de son action. Car, à la surface des choses, il est sensé avant tout redonner la « gagne » à des coureurs qui sont en « manque » de résultats depuis fort longtemps. Pour lui, c'est d'abord une affaire d'état d'esprit : il faut vouloir se battre, désirer ardemment vaincre et laisser de côté les querelles techniques.

On arrive ici dans la colonne du passif, car les vœux d'Honoré Bonnet n'ont pas été comblés, au moins en ce qui concerne les hommes. Les deux ou trois performances honorables de Muffat, de Hardy et de Vion, qui ont fait renaître l'espoir d'une relève tant attendue, sont restées sans lendemain. En outre, à Valberg, la hiérarchie des slalomeurs s'est révélée trop incertaine, trop mouvante, pour qu'on puisse en tirer quelques leçon pour l'avenir. Il faudra donc attendre, pour juger de l' « *effet Bonnet* », que le nouvel encadrement des garçons soit en place.

Une paire royale

La situation chez les dames n'est pas comparable. Certes, il n'y a pas eu de victoire en Coupe du monde depuis le début de cette saison, mais les Françaises ont accumulé les places d'honneur, aussi bien dans les slaloms que dans les descentes. Or, après les deux premières épreuves — spécial et géant — des championnats de France, Jacky Fourno, habituellement très prudent, se déclarait optimiste. Sur les pentes d'Auron, dans des conditions médiocres samedi mais excellentes dimanche, Fabienne Serrat et Perrine Pelen se sont en effet livré un duel impitoyable, mais sans qu'on puisse vraiment les départager. A Fabienne le géant ; à Perrine le spécial. Chacune tour à tour souveraine, avec son tempérament, sa glisse, son audace propre. Une paire royale qui est à l'égal des meilleures.

Au reste, elles ne sont pas les seuls atouts de Jacky Fourno. Derrière, pas très loin, il y a quelques jeunettes aux carres bien affûtées. Des juniors comme Sophie Caprio, Anne Flore Rey ou Nathalie Vion. Et, surtout, des cadettes comme Louise Moenne Loccoz, Catherine Quittet, Carole Merle et Sophie Mollier. Bref, les deux championnes de L'Alpe-d'Huez et de Grenoble n'auront pas le loisir de s'endormir sur leurs lauriers. D'autant que Caroline Attia, qui passe maintenant pour la rivale numéro 1 de l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proelle en descente, a révélé qu'elle avait un beau talent de slalomeuse, en prenant dimanche la troisième place du spécial. Si l'on ajoute à cela qu'on compte maintenant six Françaises classées dans les vingt-cinq meilleures descendeuses mondiales — ce qui n'était pas arrivé depuis des lustres, — on comprend que Jacky Fourno ne se sente guère menacé à son poste, et qu'il bataille même avec l'administration pour faire valoir son point de vue. Contre l'avis de Paris, il souhaite en effet pouvoir amener le plus grand nombre possible de filles dans le circuit américain de la Coupe du monde. Il compte sur ces courses pour aguerrir les plus jeunes et leur faire marquer les points qui leur permettront de partir avec de bons dossards la saison prochaine.

Certes, il y a des ombres au tableau. Patricia Emonet, invincibles slalomeuse il n'y a pas si longtemps, est rongée par le doute depuis qu'elle n'a plus renoué avec la victoire. D'autres « vieilles » d'au moins... vingt-deux ans devront aussi penser à la retraite. Mais, au total, les Françaises ont montré à Auron qu'elles peuvent nourrir les plus hautes ambitions pour la saison prochaine, qui sera celle des Jeux olympiques.

ALAIN GIRAUDO.

BOXE FRANÇAISE

LES FRÈRES JACQUES DÉMODÉS

La grève de la Société française de production (S.F.P.) a eu une incidence sur le déroulement des internationaux de France de boxe française disputés, dimanche 18 février, salle Japy, à Paris. Les organisateurs ont dû dénoncer des contrats publicitaires qui étaient liés à une retransmission télévisée. Ce manque à gagner a contraint la Fédération française de boxe française (F.F.B.F.) à annuler l'invitation lancée aux karatékas américains.

Le face à face insolite entre spécialistes de karaté et de boxe française aurait mérité le déplacement, bien que les connaisseurs s'accordent à dire que les techniques sont assez semblables. En fait, à travers le monde, les sports pugilistiques autorisant l'emploi des pieds et des poings sont légion. Full-contact aux Etats-Unis, caporera au Brésil, karaté, boxe française, savate, etc.

L'origine de ces sports est vraisemblablement le pancrace, mélange de pugilat, de lutte et de savate. Homère célébrait déjà ces joutes : « *Il n'y a pas de plus grande gloire pour un vivant que de jouer des jambes et des bras.* »

Alors, pourquoi une telle prolifération de styles et de règles si ce n'est pour des raisons de coutumes, de traditions et d'intérêt ? Le 11 juin 1978, la Fédération française de boxe française, agréée le 17 février 1975 par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et la fédération dissidente de savate se sont réunifiées. Leur désaccord portait essentiellement sur un problème de conception : les dirigeants de la savate recherchant surtout l'organisation de galas, ceux de boxe française étant plus intéressés par l'aspect éducatif.

Dix mille paires de gants vendues en 1978

Sous l'impulsion de son nouveau président, M. Daniel Hecquet, la Fédération française de boxe française entend également assurer la promotion de ce sport par la mise sur pied de spectacles. Dans ce but, deux priorités ont été définies : il s'agit d'abord d'élaborer un règlement commun, notamment pour la durée des rounds, et la façon de porter les coups, ensuite, de mettre d'accord les sept mille licenciés sur une tenue seyante dont la ligne est à l'étude chez le couturier Daniel Hechter. « *Quand le grand public évoque la boxe française, il pense immanquablement aux Frères Jacques et ne s'imagine pas qu'il s'agit d'un sport sérieux,* remarque M. Hecquet. *Sans déguiser les pugilistes en gladiateurs, nous voulons trouver un équipement proche de celui utilisé dans le football américain. C'est-à-dire de couleurs chatoyantes et bien rembourré.* »

Mais le retour dans leur giron des deux mille pratiquants de la savate a ouvert l'appétit des dirigeants fédéraux. Ainsi, le full-contact, interdit en France depuis un violent combat entre Dominique Valera et l'Américain Jeff Smith (*le Monde* daté 28-29 mai 1978), risque, à son tour, d'être absorbé. « *Je ne peux pas laisser se développer, même de façon clandestine, une discipline dont la forme d'expression est identique à la nôtre* », explique M. Hecquet. L'intérêt pour les deux ou trois mille adeptes du full-contact est-il seulement de nature sportive ? Dix mille paires de gants de cette spécialité ont été vendus en 1978.

Finalement, en investissant le territoire du sport-spectacle, la boxe française a-t-elle l'ambition de concurrencer le noble art ?

M. Hecquet s'en défend. Selon lui, l'objectif est seulement de faire connaître la boxe française, de lui donner une dimension nationale, puis internationale. Il en veut pour preuve les stages organisés par la Fédération française dans les pays d'Afrique — douze moniteurs ont été formés en décembre 1978 à Abidjan — et sa volonté de voir ce sport admis prochainement aux Jeux olympiques.

La rançon du développement ne va-t-elle pas toutefois inciter les parents, généralement bien disposés à l'égard de la boxe française, à revoir leur position, à ne plus considérer ce sport, très à la mode dans les écoles, comme éducatif et sans danger ? Pour la Fédération, entre le sport amateur et le sport-spectacle professionnel la marge de manœuvre est étroite. Au point que M. Hecquet et ses amis devront être incorruptibles ou diaboliquement adroits pour refuser une évolution qui, un jour ou l'autre, détournerait la boxe française de son esprit chevaleresque et courtois.

JEAN-MARIE SAFRA.

ATHLÉTISME

Grogne au sujet des contrats olympiques

Un vent de fronde a soufflé sur l'assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.). Réunie à l'Institut national du sport et de l'éducation physique samedi 17 et dimanche 18 février, elle a refusé de voter le budget qui lui était présenté pour l'année 1979.

Un déficit de 250 000 francs sur une masse de 8,5 millions de francs subsistant en dépit d'un premier train de mesures d'économie, diverses solutions pouvaient être envisagées afin de le combler. Des mesures consistant à supprimer des matches internationaux, à pratiquer des coupes dans les stages ou à réduire les crédits attribués aux régions pour l'achat de matériel ayant été repoussées, il fut alors question des contrats olympiques lancés par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (le Monde *daté 18-19 février).*

Plusieurs orateurs ont souligné l'injustice consistant à affecter 1 400 000 francs à vingt champions, alors qu'une somme de 1 800 000 francs seulement est prévue pour toutes les activités de l'ensemble des athlètes de haut niveau. Un transfert des fonds prévu par les « contrats Soisson » *a donc été envisagé en faveur des activités autres que d'élite. Mais ce transfert n'entrant pas dans les pouvoirs de la F.F.A., le projet de budget a été repoussé.*

L'assemblée générale a adopté une texte faisant état d'une « très vive inquiétude quant aux incidences que pourrait avoir une telle politique [*de haut niveau*] si elle ne s'accompagnait d'efforts simultanés en faveur d'athlètes qui n'appartiennent pas à la super-élite et de leurs clubs ». *M. Jean Poczobut, le directeur technique de l'athlétisme, devait rencontrer à ce propos M. Jacques Périlliat, directeur des sports, ce lundi 19 février.*

FOOTBALL

Banco pour Saint-Étienne et Strasbourg

Ecartés de la course au titre en cas de défaite à Monaco, les footballeurs stéphanois jouaient gros à l'occasion de la vingt-septième journée du championnat de France. Or on sait qu'ils ne sont jamais aussi redoutables que lorsqu'on leur propose un enjeu exceptionnel. Samedi 17 février, ils ont été une nouvelle fois à la hauteur de leur réputation dans un match âprement disputé, où l'arbitre, M. Bacou, provoqua une tension suplpémentaire en refusant à chaque équipe un penalty indiscutable pour une main de Gérard Janvion et pour un fauchage de Bernard Lacombe.

Quelques arrêts-réflexes d'Yvan Curkovic en première mi-temps, au plus fort de la domination monégasque, puis une échappée de Dominique Rocheteau ponctuée d'un but à huit minutes de la fin de la rencontre ont permis aux Stéphanois de réussir leur banco.

Toutefois, ils ne sont pas les seuls gros gagnants de la semaine, puisque les Strasbourgeois ont profité d'un match de retard contre Sochaux, puis de la visite de Paris-Football-Club pour prendre le large et distancer notamment les Nantais, qui, pour la première fois de la saison, ont été tenus en échec à domicile par les Marseillais, invaincus depuis l'arrivée de leur nouvel entraîneur Jules Zvunka, il y a deux mois. A onze matches de la fin du championnat, Strasbourg a désormais quatre points d'avance sur Nantes et Saint-Etienne et cinq points sur Monaco.

Pour être précisément fixés sur leurs possibilités d'obtenir leur premier titre, les Alsaciens devront attendre le 28 mars. Ce jour-là, ils se rendront à Saint-Etienne pour un match considéré comme l'ultime sommet de la saison. — G. A.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingtième journée)

*Le Mans bat Avignon	95-94
*Orthez bat Villeurbanne	94-93
Caen bat *Berck	96-93
*Antibes bat Monaco	66-65
*Tours bat Mulhouse	99-91
Limoges bat *Nice	95-94
*Clermont-Ferr. bat Challans	94-90

Classement. — 1. Le Mans, 56 pts ; 2. Caen, 53 ; 3. Villeurbanne, 52 ; 4. Antibes et Tours, 48 ; 6. Monaco, 42 ; 7. Orthez, 41 ; 8. Mulhouse, Berck et Nice, 34 ; 11. Limoges, 32 ; 12. Challans, 30 ; 13. Avignon et Clermont-Ferrand, 26.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Division I
(vingt-septième journée)

*Strasbourg bat Paris F.C.	3-0
*Nantes et Marseille	2-2
Saint-Etienne bat *Monaco	1-0
Bordeaux bat *Lyon	1-0
*Nîmes bat Lille	3-2
Metz bat *Reims	2-1
Nice bat *Laval	2-1
*Paris-S.-G. et Angers	1-1

Les matches Valenciennes-Sochaux et Nancy-Bastia ont été remis pour terrain impraticable.

Classement. — 1. Strasbourg, 40 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 36 ; 4. Monaco, 35 ; 5. Bordeaux, 33 ; 6. Sochaux et Lyon, 28 ; 8. Nîmes, Lille et Metz, 27 ; 11. Bastia et Laval, 25 ; 13. Marseille et Nice, 23 ; 15. Paris-S.-G. et Angers, 22 ; 17. Nancy, 21 ; 18. Paris F.C., 19 ; 19. Valenciennes, 17 ; 20. Reims, 14.

Judo

Le tournoi international junior d'Evry a été gagné d'une courte tête par les Français (Douet, Desgrippes, Dyot, Novak, Charles, Ourzel, Delvieux), avec 16 victoires et 78 points, devant la R.D.A., 16 victoires et la Hongrie, 13 victoires.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France bat Pays de Galles	14-13
*Irlande bat Angleterre	12-7

Classement provisoire. — 1. Pays de Galles (3 matches), 4 points ; 2. France (2 m.) et Irlande (3 m.), 3 pts ; 4. Angleterre et Ecosse (2 m.), 1 pt.

Prochains matches

3 mars :
*Angleterre-France et Ecosse-Irlande.
17 mars :
*France-Ecosse
et Pays de Galles-Angleterre.

A Padoue, l'équipe de France A' a battu par 15 à 9 l'Italie, entraînée par Pierre Villepreux.

Tennis

L'Américain Roscoe Tanner, vainqueur en quart de finale de son compatriote Jimmy Connors (4-6, 6-3, 7-6), a remporté le tournoi de Rancho Mirage (Californie) en battant en finale Brian Gottfried (6-4, 6-2). Cette victoire, qui lui rapporte 35 000 dollars, le hisse à la deuxième place du grand prix avec 425 points, derrière Jimmy Connors (510 points).

A Toulouse, l'Italien Gianni Ocleppo s'est imposé en finale devant le champion de France Jean-François Caujolle (6-3, 6-1, 6-4), dans l'avant-dernier tournoi du circuit d'hiver.

Tennis de table

Le « Top 12 », qui réunissait à Kristianstad (Suède), les douze meilleurs joueurs européens, a été gagné par le Yougoslave Surbek (9 vict., 2 déf.), devant le Britannique Douglas (8 vict., 3 déf.) et le Français Jacques Secrétin (8 vict., 3 déf.).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°



Le Mon
DE L'E

Politique
et libe

Un attachement idéologiq

Quel degré de contraint

Une circulaire aux entrepr
nationales

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Politique des salaires et liberté des prix

ON aurait tort de penser que *la fascination* exercée par une politique économique dépend en premier lieu du succès *ou de l'échec qu'elle rencontre.* Dans une mesure beaucoup plus grande, elle est fonction des engouements intellectuels, des préjugés dont les économistes parviennent à convaincre l'opinion publique, bref de la mode, toute-puissance ou peu s'en faut dans ce domaine *comme* dans d'autres. Ainsi en est-il de la politique des revenus. Celle qu'a *menée le* gouvernement travailliste est en pleine déroute. A l'automne dernier, M. James *Callaghan croyait* bien être sur le point de réussir. Comme pour couronner une longue période d'efforts, il décidait de frapper un grand coup, en essayant d'imposer pour les augmentations annuelles de salaires une norme de 5 % seulement. La Grande-*Bretagne était-elle en train de* devenir la R.F.A. ?

Un attachement idéologique

L'accord que le Labour vient, *in extremis*, de conclure avec les trade-unions en vue des élections ne peut pas masquer la réalité de la sévère défaite subie *par le cabinet. Les revendications* formulées par les camionneurs, les employés des hôpitaux, de la distribution de l'eau, des chemins de fer, etc., sont quatre à huit fois supérieures à la norme ! Les 5 % sont devenus, dans le nouvel accord, un objectif à atteindre — pour les *salaires* et *les prix* — dans trois ans ! Autant dire que plus personne n'en parle.

Il y a moins de deux mois, pourtant, la nouvelle expérience anglaise passait encore pour exemplaire. De l'autre *côté* de la Manche, les syndicats n'avaient-ils pas été jusqu'à accepter une baisse en valeur absolue de leur pouvoir d'achat ? M. Raymond Barre y faisait parfois allusion dans ses discours, comme pour avertir les Français de ce qui les attendait s'ils n'étaient pas sages ! Le président Carter et ses conseillers s'inspiraient ouvertement du *« contrat social »* modèle anglais pour faire passer leurs directives *(guidelines)* de *salaires et de prix.*

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'une politique visant à *limiter « volontairement »* (entendez : avec le consentement des représentants des salariés) la hausse des rémunérations se termine par une « explosion ». A vrai dire, *on* serait bien en peine de citer un exemple contraire, tant en *Grande-Bretagne, où les gouvernements* (travaillistes et conservateurs) ont une prédilection pour ce genre d'intervention, que dans les autres pays où l'on *s'est* engagé dans cette voie (Pays-Bas, Etats-Unis, Suède, etc.). Pourtant la politique des revenus conserve un grand prestige, notamment dans les pays anglo-saxons, à croire *que leur pragmatisme* tant vanté ne les empêche pas, eux non plus, d'être plus attachés à leurs idées qu'attentifs aux faits.

L'éditorial que le *New York Times* a récemment consacré à la situation en Grande-Bretagne (1) illustre le *caractère* quasiment *idéologique* de leur *réaction.* En substance, notre confrère écrivait que la nouvelle vague de grèves revendicatives n'était pas une raison pour oublier les les remarquables *résultats* obtenus depuis trois ans par le gouvernement travailliste, en *coopération avec l'état-major* des trade-unions, dans sa lutte contre l'inflation. Mais si le débordement final était la conséquence de la contrainte infligée auparavant au principe de la libre fixation des salaires entre les « partenaires » sociaux ?

En France le pouvoir, *pour des* raisons historiques précises (l'échec de l'essai de politique des revenus *tenté par le* V[e] Plan en 1965), évite soigneusement de parler de politique des revenus, *et encore* moins des salaires. Cependant, à entendre les déclarations répétées du premier ministre et de son ministre de l'économie, tout se passe comme s'ils la considéraient comme partie intégrante de l'action menée par le gouvernement. Les deux *discours* ne sont pas toujours tout à fait concordants. Le patronat, auxquels ils s'adressent au *premier chef,* a cru, au cours des derniers mois, discerner une légère différence entre les propos de M. Raymond Barre, qui semble admettre le principe d'une certaine augmentation du pouvoir d'achat, et ceux de M. René Monory, qui paraît s'en tenir *plus strictement* à la doctrine, proclamée depuis septembre 1976, de son maintien pur et *simple ; rien de moins,* mais rien de plus. Nuances de formulation qui ne changent rien à l'essentiel : le gouvernement estime que l'évolution des salaires relève de sa *responsabilité* globale, et il fait implicitement sienne l'idée généralement admise, mais non vérifiée, qu'à *tel taux d'augmentation* du coût de la main-d'œuvre correspond, compte tenu *des progrès de la productivité,* tel « taux d'inflation ».

C'est là, remarquons-le, un point capital sur lequel la politique française se sépare du « modèle » allemand si souvent invoqué. En R.F.A., il est admis quasiment comme un dogme que *les pouvoirs publics n'ont pas à* se mêler, ni directement ni indirectement, aux négociations salariales. Leur résultat est l'affaire des employeurs et des représentants des travailleurs.

Quel degré de contrainte

Aussi, trois séries de questions se posent-elles à propos de la pratique française. Dans quelle mesure, d'abord, les mots d'ordre, ou, si l'on préfère, les directives de la politique gouvernementale, contraignent-ils le *« marché du* travail »(il serait plus exact de parler du marché des « services *rendus par le travail* ») ? Dans le cas où cette contrainte s'exerce effectivement, peut-on redouter que la *« sortie »* du plan Barre, quand elle se produira, ne prenne l'allure d'une *opération plus ou moins précipitée* de « rattrapage », comme on le voit *aujourd'hui* dans le Royaume uni, après tant d'autres expériences ? Enfin, l'absence de politique déclarée des revenus n'empêchant apparemment pas la R.F.A. de lutter *plus efficacement* que d'autres contre l'inflation, à quelles conditions pourrait-on transposer, au *moins partiellement,* la méthode allemande en France ?

Aucune norme chiffrée n'étant *publiée* ni aucun pacte social signé, c'est par des voies indirectes que le gouvernement cherche à faire prévaloir dans ce domaine une certaine « discipline ». L'instrument de *pression* sur lequel il compte le plus est celui qu'exerce insidieusement la *conjoncture elle-même,* à condition de ne permettre aucun « dérapage » de la demande. Mais, pour encadrer de plus près l'évolution des rémunérations, il tente périodiquement d'introduire dans le dispositif administratif des *moyens plus directs* de contrôle sur les entreprises. C'est ainsi qu'un arrêté du 23 dé*cembre* sur les marchés publics stipule que les majorations de salaires supérieures à *8 %* ne devraient plus être prises en compte pour les révisions de prix. *La Coface* (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur) a demandé aux exportateurs de lui communiquer certains renseignements concernant les salaires versés. Les milieux intéressés ont vivement protesté. L'affaire est en cours.

Aux Etats-Unis, un organisme d'étude travaillant pour le *Congrès* vient d'estimer que l'administration n'a pas le droit de refuser les commandes publiques *aux sociétés qui ne se conformeraient* pas aux « normes » officielles de salaires et de prix. Il s'agit de l'une des sanctions prévues par le plan Carter de lutte contre *l'inflation. Toute politique* des revenus est par définition contraire au principe de la liberté contractuelle. Sa mise en œuvre exige des manquements de plus en plus graves à la *légalité. Le* droit... et la monnaie sont les deux grandes victimes de la politique *arbitraire* des *Etats* modernes.

Une circulaire aux entreprises nationales

L'Etat français est *lui-même* un très gros employeur. Le gouvernement vient d'adresser aux *directions des grandes entreprises* du secteur nationalisé une circulaire restée secrète pour leur enjoindre de limiter les majorations de salaires à la hausse du coût de la vie. A condition de remplir certaines conditions *(concernant notamment* la réduction de leur déficit), elles pourront accorder 1 % en sus à la fin de l'année. Cette recommandation peut être appréciée de diverses manières selon le point de vue où l'on *se place.* Du point de vue de l'économie générale, il est sans *doute* souhaitable que le secteur public soit aussi « neutre » que possible. Au fait qu'il n'est pas soumis aux mêmes contraintes de rentabilité minimale s'ajoutent d'autres caractéristiques négatives : la vétusté de la grille indiciaire rend *la discussion de moins en moins* claire (voir page 20 l'article de Michel Castaing), et l'habitude *de négocier* sur la « masse salariale » (à effectif et à échelle *hiérarchique constante)* fausse encore un peu plus les comparaisons avec le secteur privé.

Au vu des chiffres les plus *communément* cités, la *progression* des salaires (+ 12 % selon le ministère du travail) aurait dépassé en 1978 de deux points environ, sinon davantage, *la hausse du coût de la vie. En* vérité, le décalage a sans doute été moins important, les statis*tiques en question portant sur*tout sur les salaires ouvriers les plus bas, ceux qui ont augmenté *le plus vite.*

Un des objectifs affichés par le premier ministre est de ré*duire* les inégalités, ce qui l'a conduit à demander aux entreprises — et le plus souvent à *obtenir effectivement* d'elles — le blocage des rémunérations les plus élevées. Quand on plafonne le traitement d'un cadre supérieur, il est difficile d'augmenter celui des cadres moyens qui se trouvent sous ses ordres. Dans une mesure difficile à apprécier, certaines rigidités ont été introduites par ce biais dans l'échelle des salaires. C'est souvent pour *faire sauter ce genre de contraintes* plaquées plus ou moins artificiellement sur le jeu normal *du marché que s'exercent* au bout d'un certain temps les pressions qui finissent par emporter par morceaux successifs une politique des salaires. Mais n'anticipons pas.

En échange de la libération *des prix industriels, le patronat* s'est tacitement engagé auprès du gouvernement à mener une *politique « responsable », comme* on dit au C.N.P.F., en matière *de salaires.* Il ne peut s'agir là que d'une promesse de circonstance. Les partisans d'une poli*tique* des revenus ont au moins raison en ceci qu'on ne peut pas durablement instituer un contrôle, fût-il indirect, des salaires sans lui associer un contrôle des prix. Faute de quoi, on s'expose à la double critique : premièrement, de s'attaquer à une *seule catégorie* de revenus, *et,* deuxièmement, de ne pas pousser jusqu'au bout la logique du *système.* La *conviction* sous-jacente à toute politique des revenus est qu'il convient de s'opposer à un double pouvoir de monopole : celui de syndicats *capables* d'arracher des hausses de salaires « exorbitantes » (par rapport aux capacités de pro*duction du moment)* et *celui* des grandes entreprises supposées en mesure d' « administrer » les prix à *leur profit, pour reprendre* l'expression de John K. Galbraith, partisan résolu de la politique des contrôles.

Un régime de liberté des prix industriels (et commerciaux...) s'inspire d'une tout autre logique. Il repose sur l'idée que la régulation du marché finit toujours par s'imposer aux agents économiques quels qu'ils soient ; qu'en conséquence l'inflation, si inflation il y a, est causée par d'autres facteurs (le crédit, la *fixation* d'un taux de change sous-évalué, etc.) que le comportement prétendument *« monopolistique »* des syndicats ou des grosses sociétés.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

(1) Britain : Success before Crisis *(Herald Tribune* du 26 janvier 1979).

Avertissements à l'industrie française

CINQ ans après la crise pétrolière, et alors qu'une autre pourrait *bien se produire, quelle est la situation de l'industrie* française ? M Jean-Pierre Gérard, rapporteur général de la commission de l'industrie du commissariat général au Plan, répond à cette *question dans un document* qui vient d'être remis à la commission du développement. Le constat est inquiétant.

Première constatation : la compétitivité des produits français se dégrade. D'abord en raison de la croissance des coûts de *production,* ensuite *parce que* les exportateurs, lorsqu'ils le peuvent, semblent augmenter le taux de leur marge plutôt que de traduire l'augmentation de la compétitivité de leurs produits par l'accroisse*ment du volume de leurs ventes.*

Deuxième constatation : la part de la recherche-développement par rapport au produit intérieur brut (P.I.B.) ne cesse de se réduire depuis 1967. Conséquence, la France se classe aujourd'hui dans ce domaine nettement derrière la R.F.A. et le Japon, alors qu'elle les précédait il y a dix ans.

Troisième constatation : la situation financière des firmes françaises *reste préoccupante, en particulier en raison de la faiblesse de leur* taux de profit, qui expliquerait pour une large part la faiblesse de leurs investissements.

Sans doute les analyses globales doivent-elles être accueillies *avec prudence dans ce domaine, tant sont importantes les distorsions* constatées entre les secteurs et même entre les entreprises exerçant une même activité. Il est vrai également que les statistiques ne prennent pas en compte *les choix stratégiques des firmes* — dont *chacun sait qu'ils sont déterminants* — et qu'il n'est pas encore possible d'apprécier réellement tous les effets de la libération des prix industriels intervenue en 1978.

Ces précautions prises, *le rapport met en évidence* deux phénomènes dont la juxtaposition risque à terme de s'avérer fort dommageable pour l'industrie française : le recul relatif de la recherche-développement et la faiblesse de l'investissement (voir page 20 *l'article « Pourquoi investir ? » de Hugues André). Là encore,* le propos mérite d'être nuancé. On ne saurait confondre innovation et recherche et chacun sait que le gouvernement s'efforce de réorienter une partie de l'effort de recherche vers des applications *plus industrielles. De même, la mollesse de l'investissement n'est-elle* pas propre à la France. Cela dit, on serait moins préoccupé par cette double évolution s'il n'était patent que l'industrie française, indépendamment de points fort incontestables, se devait de faire dans son ensemble un effort plus grand que certains de ses concurrents pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché mondial...

« On ne dira jamais assez que l'industrie n'est pas un conglomérat d'activités juxtaposées, mais un réseau serré de relations inter-entreprises. Les unes ne peuvent avancer que par le progrès des autres et les industries que l'on dit de haute technologie ne pourront vivre que par l'existence d'un socle industriel puissant et sûr », écrit fort justement l'auteur, qui après avoir affirmé qu' *« au total nous avons une industrie de qualité »,* avoue : *« C'est volontairement que le constat qui a été fait ici est alarmiste. »* L'enjeu est tel que nul ne songera à lui reprocher ce parti pris.

Ph. L.

La banque pourrait être la sidérurgie de demain

La crise de la sidérurgie et les licenciements importants qu'elle entraîne étaient prévisibles, comme en témoigne notamment la politique suivie depuis le déclenchement de la récession de 1974-1975 et même *avant par les maîtres de forges allemands (« le Monde de l'économie » du 13 février). Les mêmes difficultés se préparent-elles dans d'autres professions de façon quasi certaine sans que personne ne veuille aujourd'hui s'en soucier ? C'est notamment le cas, pensent les auteurs (1) de l'article ci-dessous, de la banque.*

par MICHEL GODET et JEAN-PIERRE PLAS (*)

LE VII[e] Plan prévoyait que *les emplois* perdus *dans le* secondaire se retrouveraient dans le tertiaire tel qu'il existe aujourd'hui. Le rapport Nora-Minc (*le Monde* du 20 mai 1978) est venu balayer cette illusion : « La télématique apportera un gain considérable de productivité. Cela, en première instance, *aggravera* le *chômage, notamment* dans le secteur des services. » Cette nouvelle crise de l'emploi affectera en particulier la banque, car celle-ci est au tertiaire ce que la sidérurgie est à l'industrie : une branche malade de sa croissance passée.

La similitude des situations

A l'instar de la sidérurgie, le système bancaire se caractérise par :

● *Un marché saturé et contraint.* — Le taux de bancarisation atteint 90 % et l'encadrement du *crédit* limite nécessairement la croissance des crédits comme des dépôts (les crédits créent les dépôts).

● *Un excédent de capacité de production.* — La saturation du marché s'est faite au prix d'une course effrénée à l'ouverture de *guichets* (les banques inscrites représentent douze mille guichets; les postes et caisses d'épargne de l'écureuil ont près de quarante mille guichets). Avec la révolution télématique, ce suréquipement ne sera plus seulement coûteux, mais aussi *inutile.*

● *Une insuffisance de fonds propres ;* de même que l'endettement de la sidérurgie dépassait son chiffre d'affaires, les fonds propres des banques sont très faibles : pour les banques nationalisées, par exemple, ils représent *moins de 1 % du total* du bilan.

● *Un accroissement du coût des « matières premières » ;* la part des dépôts à vue (non rémunérés) dans les dépôts n'est plus que de 45 % ; la rationalisation de la gestion des entreprises contribue à la diminuer encore ; la protection de l'épargne privée, sa possible indexation, tendent en pratique à renchérir le coût des dépôt rémunérés.

● *Des dizaines de milliers d'emplois peu qualifiés et menacés.* — En 1977, *les effectifs des* banques inscrites s'élevaient à deux cent trente-cinq mille personnes répartis comme suit : 50 % pour la catégorie « em*ployés »* (sténo-dactylographes, mécanographes, opérateurs, garçons de courses...), 40 % de « gra*dés »* (employés promus à l'ancienneté) et seulement 10 % de cadres. Si la crise de la sidérurgie doit aboutir au licenciement de vingt mille cols bleus sur un *effectif de cent trente-huit mille,* le nombre de cols blancs menacés par la bombe technologique est sans doute beaucoup plus important, puisque, à l'horizon *1990,* « dans les banques, l'installation de nouveaux systèmes informatiques permettrait des économies d'emploi qui pourraient représenter sur dix ans, jusqu'à 30 % du personnel (2) ».

● *Une concurrence croissante et bien armée.* De nombreuses banques européennes s'implantent en France (Dresdner Bank, Algemeine Bank Nerderland, Barclays Bank, Midland Bank...) ; elles *sont* bien armées, *car si* quatre des cinq plus grandes banques européennes sont françaises, une seule de nos banques (Paribas) figure parmi les vingt plus rentables. Dans un domaine où les produits sont de plus en plus banalisés (il n'y a pas plus de différence entre deux carnets de chèques qu'entre deux ronds à béton), tout se passe comme si la *concentration* constituait un handicap plus qu'un avantage. De dynamisme et la rentabilité des établissements bancaires de petite taille comme le Crédit mutuel, ou décentralisés, comme le Crédit agricole, contrastent avec les difficultés de certains géants de la *profession.* « Small is profitable », c'est aussi la leçon donnée naguère au gigantisme sidérurgique par les Bresciani (petits producteurs italiens).

Les principales conséquences de la situation décrite ci-dessus sont déjà connues :

● Exacerbation de la concurrence, sensible à travers la récente « bataille » du Crédit agricole, les *ambitions* du Crédit *mutuel,* les projets de la poste...

● Diminution structurelle de la rentabilité : malgré une stagnation du volume du personnel qui représente 70 % des frais généraux, ces derniers continuent à croître très vite : de 1974 à 1976 les frais généraux des banques inscrites croissaient de plus de 40 % alors que les effectifs augmentaient de moins de 5 % ; en effet, dans le même temps, le coût moyen d'un agent augmentait de 36 % pour atteindre 76 650 F en 1976. Ce phénomène doit se poursuivre du fait du vieillissement d'effectifs jeunes et bien payés (souvent sur *seize mois de salaire*) et de la progression des charges sociales.

● Exposition croissante aux risques particulièrement sensibles au niveau des banques privées comme l'illustre la récente fermeture de la banque Lacaze et *de la banque hispano-française.* (Voir à ce propos l'article de M. Lévy-Lambert dans la revue *Banque* de juillet-août 1978.)

Les remèdes

La dégradation de la rentabilité *n'est pas inéluctable,* mais il faudra à la fois adapter la tarification des services et facturer *les opérations, augmenter la pro*ductivité, sélectionner les activités, les produits et les clientèles.

L'adaptation de la tarification des services et la facturation des opérations ne sont, en principe, que des problèmes techniques, déjà résolus d'ailleurs en partie par des banques comme le Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine (30 % des revenus des banques américaines proviennent de la rémunération des services contre 5 % en France). Mais cette facturation *est en* fait un « *serpent de mer* » dont les milieux bancaires parlent depuis dix ans : seule une forte pression à l'entente commandée par la néces*sité ou par les pouvoirs publics* qui en ont les moyens fera aboutir cette réforme qui implique aussi, vraisemblablement, la rémunération des dépôts à vue.

Nombreux sont les moyens d'accroître la productivité et ils ont déjà été souvent évoqués :

— carte de paiement électronique *permettant de supprimer* un grand nombre de chèques (dont le coût est estimé entre 3 F et 5 F, selon les auteurs) ;

— guichets automatiques ;

— simplification des procédures, des produits.

L'évolution de la productivité a déjà été importante : en termes de nombre d'agents nécessaires pour collecter un million de dépôts, elle a été multipliée par quatre (en francs courants) de 1971 à 1977. Mais ce gain se situait en période de croissance et donc sans réductions d'effectifs.

Aujourd'hui, de fortes disparités de productivité subsistent d'une banque à l'autre (le volume des dépôts collectés par agent varie du simple au double entre la plus performante et la moins performante des grandes banques françaises). L'alignement de toutes les banques inscrites sur la meilleure performance supprimerait cinquante mille emplois.

Mais dans le contexte actuel de croissance limitée, compte tenu du faible renouvellement du personnel des banques et de sa jeunesse (âge moyen : trente-cinq ans), l'amélioration de la productivité, si elle est accélérée, risque de se solder par des licenciements massifs (en période de chômage, on ne quitte pas facilement un emploi stable et bien payé).

Depuis longtemps, les responsables connaissaient la situation de la sidérurgie, les risques d'aggravation et les remèdes à y apporter : pourtant ces mesures n'ont pas été prises en temps voulu, ce qui a conduit à la crise que nous connaissons actuellement.

(Lire la suite page 20.)

(*) Respectivement docteur d'Etat ès sciences économiques et ancien élève de l'Ecole polytechnique, économiste consultant.

(1) Michel Godet est aussi l'auteur d'un livre paru en 1978 aux PUF, *Crise de la prévision, essor de la prospective,* et Jean-Pierre Plas du livre *Choix des investissements dans l'entreprise,* également publié par les PUF.

(2) Cf. S. Nora, A. Minc, op. cit. p 36, et l'article de François Renard, « Trente ans de banque face aux échéances ». *(le Monde* du 19 décembre 1978).

Pourquoi investir

Le redémarrage de l'investissement productif privé apparaît comme la condition essentielle, compte tenu des structures actuelles de production et d'emploi, d'une reprise soutenue de l'activité économique à moyen terme. Or la persistance de la réserve manifestée à cet égard depuis la fin de 1974 par les entrepreneurs amène à s'interroger sur les caractéristiques actuelles de l'investissement productif.

L'EXPANSION industrielle de la période 1969-1973 avait été marquée par une forte sensibilité de l'investissement productif à l'accroissement de la demande ; l'effet d'accélération, dont le principe est de relier les variations de l'investissement à celles de la demande, avait effectivement joué, et cela d'autant plus qu'une forte proportion d'industriels déclaraient jusqu'à la fin de la période être empêchés de produire plus, en raison d'une pleine utilisation de leurs capacités de production. Le développement des dépenses d'investissement avait aussi été favorisé par les effets de la réforme bancaire de 1966-1967. En vertu de celle-ci la capacité de prêt des banques commerciales s'était considérablement élargie, grâce au développement des techniques de financement (crédit-bail industriel, prêts à moyen et à long terme...) et simultanément à la forte croissance des ressources liquides. Cette forte disponibilité de l'offre de crédit avait, dans le cadre de la concurrence internationale entre les groupes industriels et de l'expansion des marchés, favorisé le recours des entreprises à l'endettement en vue d'accroître leurs emplois productifs.

Le retournement de la conjoncture à la fin de 1974 amplifié par les restrictions de crédit a fait apparaître d'importants déséquilibres dans la situation financière des entreprises, d'autant que l'accroissement du capital fixe des entreprises qui s'était traduit par un alourdissement des charges financières ne s'est pas accompagné d'une augmentation *équivalente de la productivité*. Au vu de la détérioration de leur rentabilité, les entreprises ont réduit le volume de leurs emplois en allégeant l'encours de leurs stocks et en réduisant leurs dépenses d'investissements. Les enquêtes les plus récentes menées auprès des industriels confirment l'importance et la généralisation de cette consolidation qui a revêtu des formes multiples.

L'équipement ne vieillit pas

L'une d'elles a consisté en des opérations de restructuration financière menées le plus souvent par de grands groupes industriels dans le but de reprendre des entreprises défaillantes et de renforcer leur implantation dans un secteur. Les banquiers ont joué un rôle actif dans ces rapprochements d'entreprises. Un autre aspect de cette situation a été la préférence *donnée à la modernisation et à la rationalisation* des nouveaux équipements, qui s'est traduite par la fermeture de capacités jugées non rentables ou l'accélération des déclassements d'équipements jugés obsolètes.

Sur ce point, il faut éviter d'assimiler un faible taux de croissance de l'investissement productif avec un vieillissement inéluctable des équipements. Ainsi que le rappelle fort opportunément l'INSEE dans un document récent (1) et que le confirment les enquêtes effectuées auprès des industriels, « *L'analyse de la production du secteur des biens d'équipement conduit à penser que l'essentiel de l'investissement est actuellement consacré au renouvellement et à l'amélioration de la productivité du stock de capital sans beaucoup d'accroissement de la capacité productive. Ce phénomène révèle une intense modernisation du stock de capital, car si la variation de l'investissement est quasi nulle, son montant en volume est du même ordre que les plus hauts niveaux atteints avant la crise, époque où, pour près de 30 %, cet investissement était utilisé à accroître la capacité productive. Parler de la faiblesse de l'investissement parce que son taux de croissance est nul est donc une vue très incomplète du phénomène.* »

Si donc la rationalisation, voire la modernisation du stock de capital se poursuit, par contre nos parts de marchés dans les exportations de biens d'équipement sont restées stationnaires depuis 1975 ainsi que le révèle le tableau ci-dessous.

L'exemple du Royaume-Uni permet d'illustrer les conséquences qui peuvent découler pour un pays du déclin de l'investissement productif. Le tableau ci-dessous montre en effet la baisse de la part des exportations d'équipement du Royaume-Uni au cours de la décennie 1965-1975, période durant laquelle le taux d'investissement du secteur manufacturier est passé de 13.4 % à 12 %. On remarquera, en revanche, les gains obtenus par la France dont le taux d'investissement du secteur manufacturier au cours de la même période passe de 16.5 % à 19.7 %.

La faiblesse de l'investissement au Royaume-Uni a donc été concomitante à une détérioration des parts de marché de ce pays aussi bien sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur puisque le pourcentage des importations de machines-outils dans la demande intérieure qui pendant longtemps avait oscillé autour de 30 % a crû pour atteindre 35 % en 1973 et dépasser 41 % en 1974. A l'inverse, à une progression élevée du taux d'investissement, c'est le cas de la France, ont été associés des gains de part de marché.

Ainsi, compte tenu de l'expérience passée, la poursuite d'une attitude attentiste en matière d'investissement pourrait impliquer le risque d'un déclin des parts des marchés notamment des industries de biens d'équipement. Il est intéressant à cet égard de constater que les grandes sociétés françaises de dimension internationale qui développent leurs investissements à l'extérieur sont aussi celles qui poursuivent des programmes de développement sur le sol national : c'est le cas en particulier pour les branches de l'automobile, de la chimie, de la parachimie et du pétrole. La liaison entre l'investissement direct à l'extérieur et l'investissement interne n'est pas fortuite. Pour ces branches, en effet, l'effort de recherche, exigé pour la mise au point d'un nouveau produit ou d'une nouvelle technologie, ne peut se faire que sur le territoire national compte tenu des exigences en personnel qualifié et de la complexité des équipements nécessitée pour la fabrication de ces produits. Par contre, les investissements de commercialisation ou destinés à la fabrication en série peuvent être entrepris à l'extérieur. L'incitation à effectuer ce type d'investissement à l'extérieur sera d'autant plus forte qu'il sera possible d'obtenir des financements à des conditions privilégiées.

Part de chaque pays dans les exportations de biens d'équipement des Neuf

	Allemagne		France		Italie		Royaume-Uni	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
1965	38,1	37,8	13	11,8	11,4	9,2	14,3	32,2
1970	38,6	40,1	16,2	13,3	12,5	11,8	12,4	25
1975	36,4	41	18,6	16,8	10,9	11,6	11,9	20,1
1976	38	42,6	17,4	17,6	10,5	10,9	11,1	18,2
1977	38,3	43	17,4	17,1	10,5	11,5	11,9	18,3
1978 (prem. semes.)	37	42,4	18,5	16,6	10,2	10,9	12,3	20,4

(1) A l'intérieur de la zone des 9.

(2) A l'extérieur de la zone (en %).

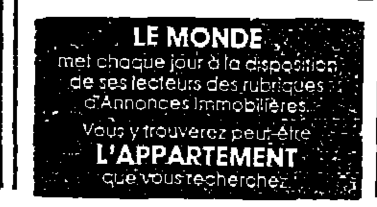
Sources : *Eurostat*, bulletin mensuel du commerce extérieur.

Le ralentissement de la dépense d'investissement, associé à une productivité accrue du capital, a également des conséquences sur le rythme de croissance du stock de capital. L'accélération des déclassements d'équipements jugés obsolètes dans les secteurs de la sidérurgie et du textile par exemple, combinée à un faible taux de renouvellement des capacités de production, tend à amoindrir le stock de capital. Cette évolution jointe au développement des investissements à l'étranger dans d'autres secteurs aurait pour conséquence, dans la mesure où elle se prolonge, de ralentir au cours des prochaines années la progression du stock national, d'autant que le fort courant d'investissements effectués dans les années 1970-1972 se traduira par des flux importants de déclassements.

Les mobiles de l'investissement sont donc aujourd'hui complexes. La crise a profondément modifié les comportements dans ce domaine ; on ne peut plus raisonner sur les schémas simplifiés et mécanistes (rôle de l'effet d'accélération) de la période 1969-1973. Le taux global de croissance de l'investissement productif recouvre des situations très diversifiées ; l'absence de croissance ne signifie pas nécessairement un vieillissement ou une obsolescence de notre appareil productif. Par contre la faiblesse du marché interne peut à la longue entraîner un moindre dynamisme des exportations et se concrétiser par un recul de nos parts de marché.

HUGUES ANDRÉ,
économiste.

(1) Informations rapides. Série P-Perspectives décembre 1978.



Les salaires de la fonction publique

La grille indiciaire brouille les cartes

Les négociations salariales dans la fonction publique, qui débutent traditionnellement à la mi-février, tardent, cette année, à s'ouvrir. Aucune date n'est encore fixée, et la lettre que M. André Glauque, secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires F.O., a adressée, le 29 janvier, au premier ministre pour demander au gouvernement de respecter ses engagements dans le cadre de la politique conventionnelle est toujours sans réponse. La vétusté de la grille indiciaire est, de surcroît, un obstacle de taille pour une discussion sérieuse.

« *ON ne voit rien venir et on peut même se demander si les pouvoirs publics souhaitent des négociations en 1979* », écrit M. Raymond Cabaret, secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires et assimilés C.F.D.T., dans le dernier numéro de *la Fonction publique*, organe du syndicat cédétiste. « *Après les déclarations des officiels, depuis le premier ministre jusqu'au ministre du budget*, ajoute M. Cabaret, *on ne peut pas s'attendre à grand-chose. Alors, plutôt que de se voir refuser la signature d'un accord salarial, le gouvernement a-t-il fait le choix de ne point avoir d'accord du tout ?* »

Paraphé en juillet par F.O., la C.F.T.C., la C.G.C., la FEN et les autonomes, l'accord salarial 1978 stipulait dans son article 8 : « *Un groupe de travail comprenant des représentants de l'administration et des organisations syndicales signataires se réunira en vue d'étudier les problèmes posés par l'actuelle grille indiciaire* (1). »

Or, écrit M. André Giauque dans sa lettre au premier ministre, « *nous constatons, à la fin du mois de janvier 1979, que le gouvernement n'a pas encore réuni ce groupe de travail* ». Une première prise de contact a bien eu lieu en décembre entre les syndicats signataires et les trois experts (2) désignés par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat à la fonction publique, mais la discussion a tourné court.

En fait, il apparaît à tout le monde, y compris au secrétaire d'Etat, qu'il n'est pas possible de constituer un groupe de travail chargé d'une mission aussi délicate et complexe que la refonte de la grille de la fonction publique sans la participation de la C.G.T. et de la C.F.D.T., même si ces deux fédérations n'ont pas avalisé l'accord 1978. Du reste, la FEN, qui poursuit aussi sous la pression du SNI (Syndicat national des instituteurs) un autre objectif — obtenir, à l'occasion de cette réforme, une sorte de « surclassement » pour cette catégorie d'enseignants — a décidé de ne pas entrer dans une telle commission d'où la C.G.T. et la C.F.D.T. seraient exclues.

Ni le secrétariat d'Etat ni les autres organisations syndicales ne paraissent opposés à cette « *réintégration* ». Mais le blocage proviendrait de l'hôtel Matignon, où, c'est le moins qu'on puisse dire, les problèmes afférents à la fonction publique ne semblent pas des plus urgents. Pour le remodelage de la grille indiciaire comme pour l'ouverture de négociations salariales, « *M. Dominati n'a pas le feu vert* », assure-t-on dans les milieux syndicaux. Or, aussi bien à la C.F.D.T. qu'à F.O., on fait de la révision de la grille une espèce de préalable aux discussions de 1979. On peut ainsi tourner éternellement en rond.

« *Monument en ruines* », selon l'expression cédétiste, cette fameuse grille a besoin d'autre chose que d'un coup de minium. Elle doit être entièrement refondue et, en acceptant le principe d'un groupe de travail chargé de cet examen, les pouvoirs publics eux-mêmes l'ont reconnu, après que les syndicats eurent mené en ce sens une bataille de plusieurs années. Aujourd'hui, seuls quelques rares spécialistes ne se noient pas dans les méandres des traitements des fonctionnaires : M. Longuet, rapporteur pour avis lors de la discussion en novembre dernier du budget de la fonction publique à l'Assemblée nationale, rappelait que « *le colossal travail de reclassement des fonctionnaires* », qu'impliquaient les parités, prescrites par le législateur en 1945, entre les traitements des agents des différentes administrations avait été achevé en 1950. Et, depuis, de multiples modifications sont intervenues.

Un exemple : l'indice de base 100, qui, en théorie, est sensé figurer le plus bas salaire des fonctionnaires débutants, ne correspond plus à rien : un agent, indiquait M. Longuet, « *qui serait placé à cet indice, gagnerait, au 1er septembre 1978, moins de 1 200 F par mois* ». Le premier indice réel est le « *191* » : 2 315,16 F net par mois au 1er novembre 1978 (date de la dernière augmentation des personnels de l'Etat). La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament du reste 2 800 F nets par mois à compter du 1er janvier 1979.

Pour F.O., il s'agit aussi, par la réforme de la grille des salaires, de « *redéfinir un éventail hiérarchique portant sur l'ensemble des fonctionnaires* ». Selon M. André Glauque, l'écart est de 1 à 4,2 pour les agents placés aux « *échelles-chiffres* », soit 99 % des quelque deux millions de fonctionnaires. Mais il est de 1 à 8,5 si l'on tient compte des 28 000 ou 29 0000 hauts fonctionnaires qui relèvent des « *échelles-lettres* », dont le *Journal officiel* lui-même « renonce » à parler...

Il n'y a pas eu d'accord salarial en 1977. F.O., dont on connaît le profond attachement au « *maintien d'une véritable politique contractuelle* », constate qu'il y a deux ans, la hausse des rémunérations des personnels de l'Etat a toujours été en retard par rapport à celle des prix (indice INSEE). En revanche, l'accord salarial de 1978 a permis que l'augmentation des émoluments précède celle des prix, du moins jusqu'au 1er novembre, où cette élévation des traitements atteignait 9,5 %. Il manque aujourd'hui 0,2 %, à valoir à titre du traditionnel rattrapage. Il y a eu l'an dernier, estime M. André Glauque « *non seulement maintien du pouvoir d'achat, mais aussi progression pour les petites catégories, grâce à des mesures spécifiques : par exemple les salaires ont augmenté de 13,48 % pour les agents de la catégorie D, marié, deux enfants — plus 12,25 % pour les célibataires — et de 11,57 % pour ceux de la catégorie C — plus 10,47 % pour les célibataires. Pour l'ensemble des retraités, cette hausse a été de 11 %, en raison aussi de l'intégration de l'indemnité de résidence.* »

Etre fonctionnaire, c'est, par définition, être assuré de la sécurité de l'emploi. Cette vérité pèse d'un lourd poids en cette période de chômage aigu.

MICHEL CASTAING.

(1) Deux groupes de travail ont été, cette fois, réellement mis en place, à la fin de l'année dernière ; ils étudient, l'un le problème des droits syndicaux, l'autre celui de la protection sociale des non-titulaires. Selon l'ensemble des syndicats qui participent aux réunions — y compris la C.G.T. et la C.F.D.T., — « *les discussions n'avancent pas* ».

(2) MM. Guilbeau, Robert-Duvilliers, ancien sous-directeur à la direction de la fonction publique, et Baux, ancien sous-directeur à la direction du budget.

LA BANQUE POURRAIT ÊTRE LA SIDÉRURGIE DE DEMAIN

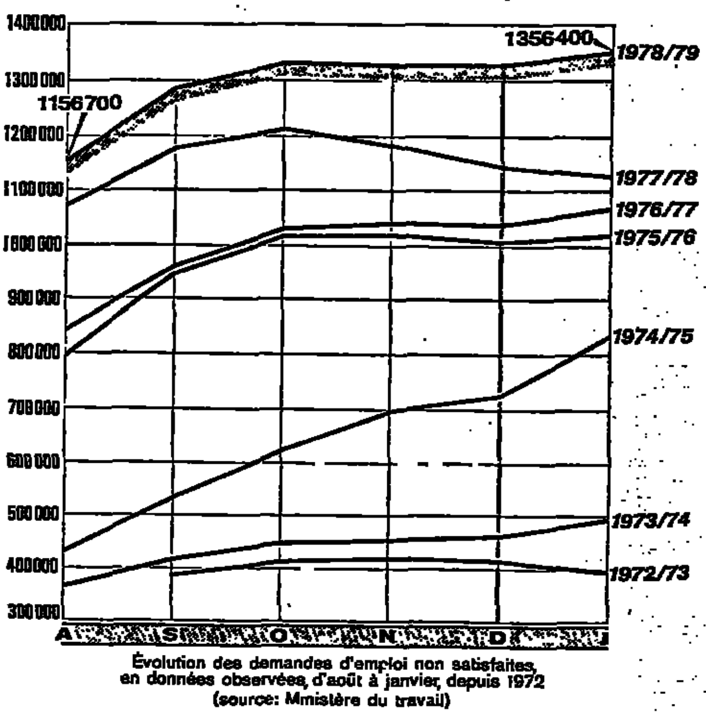
(Suite de la page 19.)

On peut craindre, pour les banques, la même « politique de l'autruche », car les « bonnes raisons » pour attendre ne manquent pas. Après l'alerte de 1974, la situation au plan de la rentabilité n'est pas dramatique à court terme ; les actionnaires privés, sensibles à la rentabilité, n'ont dans le système qu'un poids très faible ; les dirigeants qui souhaiteraient agir fermement se heurteront à un personnel fortement syndicalisé (comme on l'a vu lors de la grève du Crédit lyonnais) ; certains organismes bancaires qui bénéficient actuellement d'un avantage relatif peuvent trouver un intérêt à maintenir la situation actuelle, plus désavantageuse pour leurs concurrents que pour eux-mêmes ; enfin, les pouvoirs publics concernés directement en tant que tels et en tant qu'actionnaires hésiteront vraisemblablement à créer un problème social nouveau dans le secteur tertiaire, dont on attend précisément, sur le plan de l'emploi, la relève du secteur industriel.

A notre avis, l'attentisme d'aujourd'hui ne fera pas l'économie d'une double crise sociale et financière demain, et la question n'est pas de savoir si la « politique de l'autruche » prévaudra, mais plutôt combien de temps elle prévaudra.

MICHEL GODET
et JEAN-PIERRE PIAS.

La croissance de la production aura-t-elle des effets sur l'emploi ?

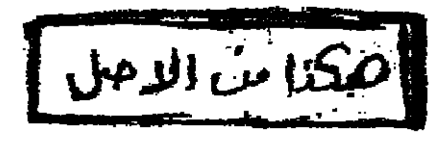


Évolution des demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, d'août à janvier, depuis 1972 (source: Ministère du travail)

Près de 30 000 demandes d'emploi non satisfaites supplémentaires en un mois, plus de 220 000 en un an... En janvier 1979, le chômage s'est à nouveau accru... 1 356 200 demandeurs en fin de mois au lieu de 1 328 300 en décembre 1978 (+ 2,1 %) et de 1 126 100 un an auparavant (+ 20,4 %). Cette augmentation saisonnière n'est certes pas exceptionnelle : on observe généralement, chaque année, une aggravation du chômage en janvier — certains licenciements ayant lieu en fin d'année civile, ce qui se traduit par une montée des inscriptions, le mois suivant, dans les services de placement — et la décrue saisonnière ne commence à faire sentir ses effets qu'en février ou mars. Mais cette année l'aggravation de la situation de l'emploi, en janvier, est doublement significative : comme l'indique le ministère du travail, l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi est tout d'abord « supérieure à celle que laissait attendre l'évolution saisonnière habituelle » ; *et cette augmentation souligne ensuite le caractère* accidentel *de l'évolution du chômage l'année dernière à pareille époque :* « un accident » *heureux mais provisoire, dû à la campagne pour les élections législatives... puisque la réduction — même limitée — du chômage au début de 1978 s'expliquait par la vigueur de la campagne du gouvernement et du C.N.P.F. en faveur du recrutement des jeunes.*

1979 marque un retour aux évolutions traditionnelles, aggravées cette fois par la persistance du marasme économique. Certes il y a reprise de la production — l'indice de la production industrielle est à son niveau record — mais celle-ci est insuffisante pour réduire le chômage dans la mesure où l'objectif prioritaire des entreprises est d'accroître leur compétitivité. La vague des licenciements ou pertes d'emploi (169 500 inscriptions à ce titre comme demandeur en janvier au lieu de 117 400 en décembre, soit une majoration de 44,4 %) se poursuivra-t-elle au printemps 1979 ? La multiplication des menaces de nouveaux licenciements pourrait le laisser croire, à moins que la reprise de l'activité économique ne soit le signe d'une stabilisation : au ministère du travail, on croit à cette hypothèse en parlant, pour la situation actuelle, de « la fragilité de la stabilisation ». *Au C.N.P.F. on fait la même analyse en estimant que la croissance de la production a souvent des effets à retardement sur l'emploi.*





La Cour des comptes européenne : une volonté de s'affirmer

Instituée par le traité du 22 juillet 1975, installée le 25 octobre 1977, la Cour des comptes européenne vient de publier son premier rapport. Les conditions de son élaboration témoignent des difficultés que la Cour a rencontrées, mais son contenu manifeste sa volonté de s'imposer.

par RAYMOND MUZELLEC (*)

LES difficultés éprouvées par la Cour des comptes européenne tiennent à ses conditions et à ses méthodes de travail, affectées par des problèmes de personnel et de calendrier. Si les neuf magistrats (un par Etat), choisis parmi des personnalités appartenant ou ayant appartenu dans leurs pays respectifs aux *institutions de contrôle externe* (1) ou possédant une qualification particulière *pour cette fonction*, ont pu prêter serment dès le 9 novembre 1977 et exercer immédiatement leurs *fonctions*, il n'en est pas allé de même pour les collaborateurs de la Cour. Alors qu'elle a dû porter à la connaissance des institutions communautaires ses observations pour le 15 juillet, elle ne disposait que d'une partie des trente agents de la commission de contrôle, et du commissaire aux comptes de la CECA (auxquels la Cour s'est substituée). L'attribution de cent trente-quatre agents supplémentaires a amélioré ses possibilités de contrôle, mais la moitié d'entre eux restent affectés à des tâches de secrétariat, de traduction ou d'administration générale.

Elle a été aussi enfermée dans un calendrier très strict par le règlement financier général du 21 décembre 1977 Certes, il convient de permettre aux autorités de décharge d'être informées le plus tôt possible, c'est-à-dire onze mois après la clôture de l'exercice, mais le souhait de renforcer le contrôle financier se concilie mal avec la brièveté des délais impartis à la Cour : un mois et demi pour présenter ses observations, un mois pour arrêter la version définitive du rapport annuel.

Cette situation a été aggravée par l'application des méthodes de travail de la Cour. Les contrôles sur place et sur pièces n'ont pas été aisés. Informations et documents divers ne lui parviennent qu'après un laps de temps souvent trop long. Les contrôles sur place dans les Etats membres soulèvent des problèmes techniques (coordination avec les divers organes de contrôle des Etats membres), psychologiques (les administrations nationales ne comprennent pas toujours ce contrôle supplémentaire) et politiques (chaque magistrat ayant *une responsabilité directe de* contrôle sur certaines dépenses communautaires, la nationalité *de celui-ci ne semble pas toujours* étrangère à la bonne ou mauvaise volonté des services nationaux). Ceci est d'autant plus important que les pièces justificatives se trouvent, dans 80 % des cas, disséminées dans les différents Etats membres, notamment pour les dépenses effectuées en exécution des décisions d'intervention sur les marchés agricoles, lesquelles sont ordonnancées, liquidées et payées par quarante et un organismes nationaux dans toute la Communauté.

Désaccords avec la Commission

Les contrôles sur pièces butent parfois sur l'interprétation discutée de certaines dispositions du traité. Celui-ci prévoit que la Cour peut obtenir des institutions contrôlées, sur sa demande, tout document ou toute information nécessaires à l'accomplissement de sa mission. La Cour estime qu' « *elle est la seule à pouvoir juger de quels documents et informations elle a besoin* », alors que la Commission considère qu' « *il s'agit là d'une condition objective soumise à l'interprétation de toutes les institutions des Communautés, et, en dernière instance, au jugement de la Cour de justice* ». Ce conflit atteste la réticence que peut manifester la Commission devant les demandes d'information ou de documents, et met surtout en relief la volonté de la Cour de s'affirmer.

La teneur de son premier rapport annuel ainsi que sa nature traduisent cette ambition.

La forme et le fond sont au service de cet objectif. Formellement le rapport comporte deux volets. Le premier recense d'une part les observations relatives à l'exécution du budget général des Communautés (ceux du Parlement, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice et des divers organismes européens) et, d'autre part, les observations concernant la gestion des fonds européens de développement. Le second volet présente les réponses des diverses institutions mises en cause. La Cour a intercalé dans son propre texte les réponses des destinataires des observations et y a ajouté de nouveaux commentaires. La Commission a manifesté son désaccord avec cette pratique ; elle considère que le traité exclut une « *réplique de la Cour* », qu'une « *telle réplique constitue une nouvelle observation... que la Cour des comptes ne peut pas s'ériger en juge des réponses. Cette compétence revient au seul Parlement dans le cadre de la décharge* ». Ces appréciations par la Cour des réponses de la Commission constituent une des originalités du rapport annuel ; ce face-à-face (Cour-Commission) donne lieu à un échange qui est un vrai dialogue que le Parlement conclura.

Points communs avec la Cour des comptes française

Quant au fond, ce qui frappe, c'est la globalité du contrôle. Ce contrôle externe *a posteriori porte naturellement* sur les comptes de la totalité des recettes et des dépenses, sur la régularité et la légalité de toutes les dépenses effectuées, mais aussi de toutes les recettes perçues. Incapable d'examiner toutes les transactions, la Cour procède par sondages. Enfin, elle s'assure de la bonne gestion financière. Cette dernière attribution rappelle celle de la Cour des comptes française, qui *« s'assure du bon emploi des crédits »*. Pour les deux juridictions, il s'agit donc d'apprécier l'efficacité économique de la dépense, *c'est-à-dire de « juger si les moyens utilisés sont les meilleurs, les moins onéreux et les plus efficaces »* comme le précise la Cour de Luxembourg. Cette dernière a le sentiment qu'il lui incombe par là d' *« apprécier l'orthodoxie financière des opérations réellement effectuées pour atteindre les objectifs que la Communauté s'est assignés »*.

La nature du rapport annuel apparaît nettement. Ce rapport public combine notre rapport public et le rapport spécial joint à chaque projet de loi de règlement. Le rapport de la Cour de Luxembourg participe au rapport de la juridiction française par *ses caractères et ses objectifs*. Dans les deux cas, il s'agit d'un document critique (bien que le rapport de Luxembourg contienne peut-être plus d'éloges, d'encouragements), collégial (les neuf magistrats examinent tous les rapports et arrêtent en commun le texte définitif), sélectif (la Cour ne vérifie pas toutes les opérations financières et ne publie pas toutes ses conclusions ; dès ce premier rapport elle met l'accent sur la fraude : détournement délibéré et secret des fonds communautaires). Pour les deux cours, il s'agit de préconiser des réformes, des améliorations tout en enregistrant les impossibilités éventuelles. D'un autre côté, le rapport de la Cour européenne s'apparente au rapport qui est joint en France au projet de *loi* de règlement. *L'objectif* découle du traité : il appartient désormais au Parlement seul et non plus au Parlement et au Conseil de décharger la Commission de ses responsabilités. Ainsi la Cour tient-elle à féliciter et à éclairer les parlementaires sur la gestion budgétaire de la Commission, notamment en évaluant les réponses de cette dernière à ses observations. Voilà qui devrait réjouir partisans et adversaires de l'Europe !

(*) Chargé de conférence à l'Université de Bretagne occidentale.

(1) Pour la France, il s'agit de M. Pierre *Lelong, qui* est détaché de la Cour des comptes française.

Après le brevet de Munich
LE WATERLOO DES MARQUES

par ANDRÉ NETTER (*)

APRES avoir perdu la bataille du brevet européen, la France perdra-t-elle *celle de la marque ?*

Pour le brevet européen, il était difficile d'espérer une victoire. Bien que *notre* pays ait été à l'origine du Marché commun, en la personne de Jean *Monnet, bien que le projet de* convention européenne, après un long sommeil, ait été réveillé par un *gouvernement français, sur* le plan de la conception, de l'expérience, et même de la compétence, la France était loin derrière la République fédérale d'Allemagne.

Alors que, dans le contexte politique de l'époque, Paris, Strasbourg et Munich avaient été un moment mis en balance pour le siège de l'Office européen des brevets, il n'a pas été illogique que, finalement, Munich ait été choisi, et que ce soit en République fédérale que se déroulent les procédures qui aboutiront à la délivrance, ou au rejet, des premiers brevets supranationaux.

Etait-il besoin de faire valoir que, à titre de consolation, sinon de compensation, le CERN (Centre d'études et de recherches nucléaires) a été établi près de Genève ? Si la protection des inventions, dont dépend le cadre de notre vie de demain, se décide à Munich, les particules accélérées tournent, paraît-il, en territoire français.

Sur le passé, tirons un trait, et pensons à l'avenir.

Le brevet, c'est, en gros, l'industrie ; la marque, l'industrie et le commerce. Or, pour la future marque européenne, rien n'est encore décidé. Le traité qui doit la créer est en cours de discussion. Le siège de l'administration qui la contrôlera n'est pas fixé, et l'Allemagne n'est pas candidate. Mais Londres considère que l'Office européen des marques lui revient de droit, peut-être à titre de prime pour l'adhésion, en dernière minute, de la Grande-Bretagne au brevet européen, bien qu'on aperçoive mal comment les Britanniques pouvaient se tenir à l'écart, alors que leur pays *faisait* son entrée dans le Marché commun.

Déjà, vers la City, a été dérivée une partie de l'activité de *l'Office européen : sur l'insistance des* Anglais, un préexamen a été institué à Londres et *une partie des demandes* européennes y feront étape avant d'être transférées à Munich. Bien *plus, c'est une proportion encore* plus grande des dossiers de brevets qui transitent par les *bureaux britanniques, très logiquement* tous ceux en provenance des firmes américaines et aussi des *firmes* nippones, *dont* l'anglais est la langue de communication.

Dans cette Europe des brevets, où l'Allemagne règne et l'Angleterre prospère, la France est pratiquement absente ; ce n'est pas la moindre des difficultés pour convaincre notre industrie de l'intérêt de l'innovation.

Alors pourquoi pas Paris *comme siège de l'Office européen* des marques ? Les organismes communautaires ne s'y bousculent *pas : Bruxelles est le siège* de la Communauté européenne. Strasbourg abrite le Parlement *européen, dont l'activité s'annonce* bien.

Ce n'est pas seulement une *question* de prestige : l'*industrie* germanique est favorisée par l'implantation, en Allemagne, de l'Office des brevets. Le monde juridique d'outre-Rhin va contribuer, par ses exportations invisibles, à renforcer l'excédent de la balance des échanges en R.F.A. Les visites à Munich des inventeurs américains et japonais iront dans le même sens, et ce qui est vrai pour Munich l'est aussi pour Londres.

Nos industriels devront-ils défendre leurs inventions à Munich et nos commerçants leurs marques à Londres, dans un milieu *où* notre langue est pratiquement ignorée ?

Personne ne réclame plus l'universalité de la langue française ; et prétendre à sa prééminence n'est plus de bon ton. Mais un traitement équitable dans le domaine de la création des choses et des mots serait-il malvenu pour les entreprises de l'Hexagone affrontant leurs concurrents sur les marchés internationaux ?

(*) Conseils en brevets d'invention.

Un nouveau « management » : le modèle ingénierie

L'ENTREPRISE industrielle est actuellement confrontée à deux sortes de défis : le premier né de l'instabilité, depuis les crises monétaires et pétrolières survenues au début des années 70, de l'économie mondiale ; le second, de nature socio-culturel, a sa source dans le malaise qui règne depuis longtemps dans les *conditions et les* relations de travail au sein de l'entreprise. Face à ces deux défis, les entreprises *ressentent* le besoin de procéder à de sérieux ajustements ; mais, souvent dépourvues de nouveaux modèles de comportement, la plupart d'entre elles sont à la recherche de nouvelles règles de gestion et se contentent, en attendant, de pratiquer empiriquement un pilotage à vue.

Un modèle de management s'était installé en France à partir des années 50 ; c'était une combinaison d'organigrammes de plus en plus détaillés, de techniques de programmation, de délégations de pouvoir... dont la formule la plus élaborée reste la « Direction participative par objectifs ». Physiologiquement, ce modèle, assez bien adapté à une période de croissance régulière sans perturbations violentes, présentait jusqu'à ces dernières années à la fois une stabilité satisfaisante et une *bonne capacité* d'adaptation aux mutations lentes. Il n'en va plus de même aujourd'hui.

Certaines sociétés sont bien armées pour répondre aux contraintes tant de l'environnement *international* que des conditions socio-culturelles ; parmi elles, particulièrement les sociétés de recherche ou d'ingénierie. Ces sociétés présentent, en effet, la particularité de travailler non sur séries de production, mais sur des « projets » : grands chantiers, programmes technologiques ou de recherche..., chacun différant des précédents. *La conséquence sur le management* est capitale : le modèle d'organisation structurelle et *fonctionnel* n'est *plus utilisable* et seul un nouveau modèle de gestion peut répondre de manière satisfaisante aux exigences spécifiques : c'est celui de la « gestion par projets », dans lequel l'activité de l'entreprise est découpée, non plus par grandes fonctions permanentes (productions, commercial, personnel...) ou en divisions autonomes, mais par opérations spécifiques à conduire.

L'intérêt de ce *mode de* gestion, en quelque sorte imposé par la nature même du marché, réside dans la nécessité de redéfinir chaque opération et de réévaluer les données extérieures à chaque fois, alors que, dans le cas du management classique, ces dernières sont considérées comme stables. L'avantage est considérable dans la période actuelle pour la société habituée à ce comportement : cette société prend, en effet, en compte, une donnée parmi d'autres, l'arrivée possible d'événements incertains ou aléatoires, au lieu de *chercher* à éliminer ou au moins à minimiser de tels facteurs perturbateurs comme dans le cas du management classique. Elle s'assure ainsi une meilleure capacité d'adaptation et réagit à l'événement plus rapidement et de façon plus adéquate.

L'entreprise organisée selon ce modèle de « gestion par projet » doit cependant, comme *tout* système *permanent, avoir un point* fixe, son invariant, auquel il lui faut constamment se référer : c'est sa *finalité*, ou sa vocation qui ne doivent être définies qu'en termes très globaux : un taux de croissance, la valorisation du potentiel humain ou technologique, le dégagement d'une certaine marge bénéficiaire...

L'entreprise qui adopte, par nécessité ou de propos délibéré, ce modèle de management est entraînée dans la voie de mutations *profondes : nous nous bornerons* ci-après à en citer certaines qui portent sur ses structures et sa stratégie.

Fonction plutôt que structure

Pendant des dizaines d'années, une grande part du travail des organisateurs a consisté à mettre en place des structures nouvelles ; on peut maintenant penser que leur réussite même, indiscutable au niveau de la productivité, conduit à une impasse.

La technique de l'analyse des *systèmes* nous offre un nouvel axe de recherche : penser d'abord en termes de fonctions plutôt *que de structures. Cette démarche* conduit notamment à adopter un nouveau mode de *représentation de l'entreprise : la matrice opérationnelle*, au lieu de l'organigramme classique. Une telle *matrice porte en colonnes* les projets à réaliser et en lignes les moyens disponibles, en hommes notamment ; elle permet de réaliser une bonne affectation des hommes aux besoins et donc de fournir une meilleure réponse aux conditions du marché ; d'autant plus qu'un recours plus fréquent à la sous-traitance ou à du personnel temporaire vient encore généralement renforcer cette plasticité de l'entreprise. En fait, l'usage de la matrice permet, comme la mise en scène au théâtre, de répartir au mieux le rôle entre les acteurs *disponibles et d'adopter la configuration* momentanément la meilleure.

De telles matrices sont déjà couramment utilisées dans les services de maintenance pour définir le *meilleur* programme d'entretien préventif des équipements (en prenant en compte notamment la panne par nature *aléatoire) ;* ou par les services de recherche et de développement (la R-D) qui doivent *choisir* entre des programmes aux résultats par nature *incertains*.

L'entreprise qui a *choisi* ce nouveau modèle de gestion est amenée à adopter une organisation multiprojets, très différente de celle de l'entreprise habituelle. Ses dirigeants conservent bien entendu la responsabilité centrale, mais une de leurs *fonctions* essentielles consiste désormais à tenir l'*inventaire permanent* des projets en cours de *réalisation ou de préparation*. Il y a en fait recentrage des fonctions de l'entreprise, ce qui conduit à adopter un système de gestion à trois composantes :

- Des structures permanentes réduites au strict minimum et qui correspondent aux services généraux classiques ;
- Un sous-système de pilotage qui tient l'inventaire permanent des *projets* ;
- Des structures d'exécution qui peuvent être provisoires et qui, à un moment donné, ont en charge les projets en cours de réalisation.

Certaines sociétés multinationales étrangères, I.T.T. ou I.B.M. par *exemple, s'inspirent de structures* de ce type : la holding ne fixe plus aux unités décentralisées que des *objectifs globaux*, mais, en contrepartie, elle exerce un contrôle très strict des résultats *financiers* ; en France même, certaine ssociétés à technologie avancée (Matra, par *exemple*) suivent la même évolution.

Stratégie et disponibilité

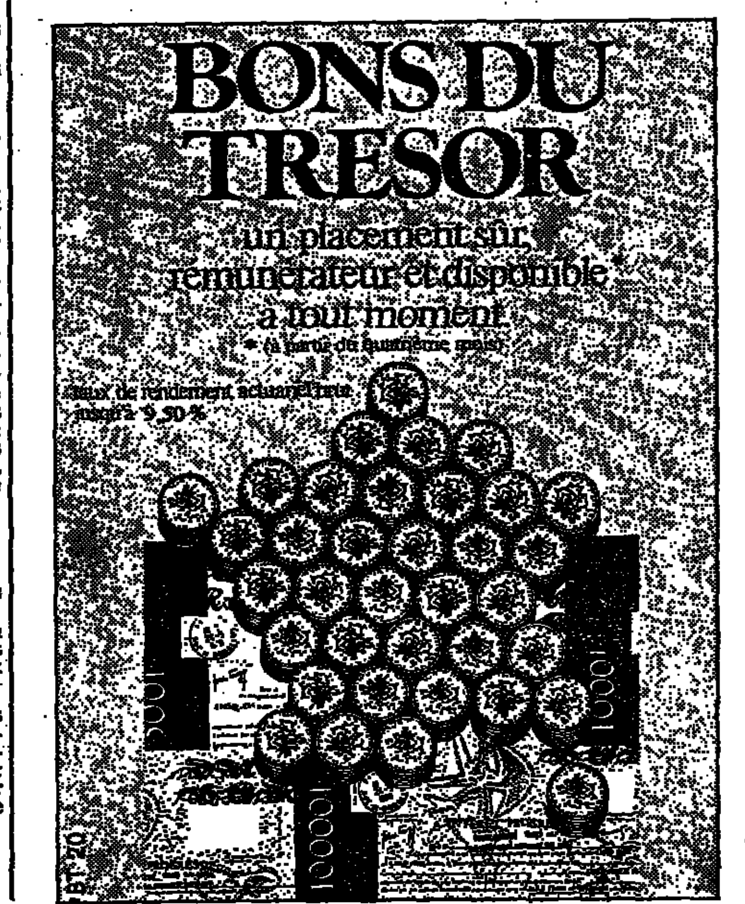
La stratégie même de l'entreprise doit subir une évolution profonde, car, dans l'état actuel, elle intègre *mal* des projets à durée de vie incertaine, voire de réalisation aléatoire ; la mutation à envisager est d'autant plus difficile que la définition de cette stratégie est considérée comme la *fonction* la plus *noble* du chef d'entreprise.

Certes, de nombreuses entreprises ont déjà complété leurs plans stratégiques et leur planification fine par l'élaboration de scénarios de développement qui prennent mieux en compte des données changeantes de l'extérieur. *Il n'en demeure pas* moins que le triptyque scénarios-stratégie-planification est d'un maniement *délicat et ne permet* de répondre que lentement aux perturbation extérieures.

Les réussites commerciales allemandes et japonaises s'expliquent aussi par une plus grande ouverture des industriels aux questions nouvelles offertes par les marchés extérieurs et une plus grande disponibilité.

JEAN-PIERRE MOQUIN,
DANIEL DURAND,
analystes-consultants.





Faut-il abandonner la recherche économique ?

L'IDEE que les théories n'aident pas à résoudre les problèmes concrets est en effet l'idée fausse la mieux enracinée en France. Il est aussi difficile qu'important de faire comprendre à nos concitoyens que ce n'est ni du charisme d'un homme — dût-il s'agir d'Antoine Pinay ou de Pierre Mendès France — ni de la baguette magique de la bonne fortune que nous pouvons espérer la résolution des problèmes qui nous assaillent. C'est, bien au contraire, d'un *diagnostic* correct des dysfonctionnements de tel ou tel marché, de telle ou telle organisation ou, de façon plus générale, de tel ou tel système, que nous pouvons attendre une amélioration de nos conditions d'existence. Un tel diagnostic suppose que l'on donne au préalable du phénomène étudié une *représentation* satisfaisante — les spécialistes disent une « théorie » ou encore un « modèle » satisfaisant.

C'est précisément ce vers quoi tendent les efforts des recherches actuelles en sciences économiques et dans diverses sciences de l'homme qui s'y rattachent, au travers notamment du domaine de la gestion des organisations. Ainsi, par exemple, les efforts déployés autour de ce qu'il est convenu d'appeler les « fondements micro-économiques de la macro-économie » tendent à fournir de nouvelles interprétations du sous-emploi, dans l'espoir que le progrès des connaissances empiriques et des vérifications statistiques finira par l'emporter sur l'imperfection des hypothèses de départ et par nous faire comprendre comment le chômage peut être progressivement réduit. Les passes d'armes parues récemment dans la presse entre hommes ou partis politiques ne doivent en effet laisser aucune illusion : « *Nous ne savons pas* » quelles sont les bonnes solutions... De même, les recherches théoriques sur les anticipations — anticipations « rationnelles » ou au contraire systèmes de représentation à rationalité limitée — tendent à mieux cerner les problèmes de régulation conjoncturelle et à mieux combattre la part de l'inflation qui leur est liée. La réflexion sur le concept de système, donc sur notre manière de procéder à la modélisation en général, trouve déjà des applications importantes dans le domaine de la lutte antipollution et de la gestion de l'environnement. De son côté, la notion de fonction de répartition est une tentative d'éclaircissement des questions complexes soulevées par les inégalités socio-économiques... Les exemples pourraient être multipliés de domaines pratiques auxquels s'appliquent les préoccupations des chercheurs en sciences économiques et de gestion. On retrouverait partout le triplet fondamental de la demande de recherche : théorie, fût-elle en apparence très éloignée du « problème à résoudre », collecte et analyse des données empiriques, test des hypothèses explicatives.

Bien entendu, il n'est pas à ce jour de synthèse des connaissances économiques sur laquelle tous puissent s'accorder. Y en aura-t-il une un jour ? Pour l'heure, en tout cas, néo-classiques, keynésiens et marxistes constituent autant d' « écoles » (d'ailleurs elles-mêmes non homogènes) offrant chacune des points d'appui cohérents et des points de vue utiles à la recherche de la réalité des choses. Cette absence de synthèse indiscutable ne saurait être reprochée aux économistes ni utilisée comme argument contre l'utilité des connaissances économiques : « *Dans le progrès des connaissances humaines, la synthèse vient toujours en dernier. Ainsi s'est élaborée la physique. Ainsi se constitue sous nos yeux la science économique* », a écrit M. Valéry Giscard d'Estaing (1).

Un retard partiellement comblé

Jusqu'à la fin des années 60, le retard des recherches françaises dans ce domaine était considérable. Le retard concernait d'abord l'enseignement de la théorie, resté trop général, usant du langage courant, langage trop approximatif pour permettre de fructueuses confrontations des modèles théoriques aux faits observables. Le retard concernait aussi la construction de base de données et la documentation économique et sociale en général. A la fois cause et conséquence de cet état de fait, les gros bataillons de chercheurs dans ces domaines se localisaient aux Etats-Unis, ainsi qu'en Grande-Bretagne. Dans la guerre économique que nous connaissons, c'est là une donnée qui ne devrait pas laisser d'inquiéter les Français... Sait-on, par exemple, que, aujourd'hui encore, dans le domaine énergétique, plus de 85 % des informations proviennent des Etats-Unis ? A la dépendance scientifique et économique s'ajoutent ainsi des effets désastreux pour la diffusion de la langue française. Certains pays francophones risquent en effet, dans ces conditions, de se tourner directement vers les Etats-Unis.

Fort heureusement, depuis un peu plus d'une dizaine d'années, de sérieux efforts ont été entrepris en vue de limiter les conséquences de ce retard. Non seulement cet objectif a été atteint, mais on a commencé à revenir à niveau dans certains domaines : ainsi, en économie monétaire, en sciences de la décision et calcul économique, ainsi que dans diverses parties de l'économie mathématique et de l'économétrie... On peut dire sans crainte d'exagération ou de forfanterie que, sur ces points, notre pays s'est hissé à un rang parmi les plus notables internationalement. Et cela n'est pas suffisamment connu du public.

Plus généralement, la qualité des jeunes générations d'agrégés de sciences économiques va croissant ; nombre d'équipes de recherche en général rattachées au C.N.R.S., se sont substituées à des individus isolés ; l'information statistique s'est enrichie et est peut-être devenue plus accessible ; des cellules de recherche, proches de l'administration, ont développé des modèles susceptibles d'éclairer les décisions des pouvoirs publics et, pourquoi pas, des agents économiques.

Il est vrai que certains problèmes n'ont pas été résolus de façon satisfaisante malgré ce contexte général en progrès :

— La formation des jeunes chercheurs n'est pas encore ce qu'elle devrait être, notamment dans les universités ;

— La politique de recrutement des chercheurs n'a pas été suffisamment coordonnée avec la politique incitative de financement de la recherche. Ainsi de la politique « d'intégration des hors-statut » : avoir, pendant dix ans, multiplié le nombre de personnes en situation précaire en pratiquant un financement presque exclusivement contractuel de la recherche a été aussi déraisonnable que de vouloir aujourd'hui intégrer sur des postes stables une partie de ces personnels en ayant recours à des critères souvent plus administratifs que scientifiques. Au hasard des contrats courant en 1975, les uns sont proposés à l'intégration, les autres en sont exclus. Des injustices flagrantes ont été ainsi introduites dans l'embauche, injustices au demeurant préjudiciables à la qualité du corps des chercheurs dans son ensemble.

— Les modes de gestion de la recherche comme de l'enseignement supérieur sont restés en bonne partie archaïques (bureaucratie centralisée à un degré à peine imaginable en particulier).

Le lecteur sera peut-être édifié de savoir que vingt-quatre personnes bénévoles ont séjourné à Paris pendant une semaine entière, au mois de janvier, pour tenter d'organiser la titularisation des assistants et la promotion des maîtres assistants de l'ensemble des universités françaises, et ceci pour les seules sciences économiques... qui ne sont que l'une des quelque cinquante sections du comité consultatif des universités.

— Bien que, dans l'ensemble, les appréciations sur la valeur scientifique soient dégagées des jugements idéologiques comme en atteste le fonctionnement aussi proche que possible de l'impartialité de l'actuelle commission de sciences économiques et de gestion du C.N.R.S., on rencontre encore trop souvent l'amalgame entre les deux ordres de réflexion.

Il y a là des imperfections certaines, qu'il faut reconnaître — voire dénoncer — avec franchise et lucidité. Mais ces imperfections ne sont pas l'apanage de la recherche économique — il s'en faut de beaucoup.

Pourtant, ce que l'on constate est légitimement inquiétant :

— Diminution rapide (en francs constants) des crédits C.N.R.S. accordés aux économistes (+ 4,5 % proposés en francs courants en 1979 contre + 11 % pour l'ensemble du C.N.R.S.).

— Blocage des ressources contractuelles de la recherche économique qui signifie une quasi-disparition de ces ressources.

— Disparition de *tout* poste de chercheur C.N.R.S. permanent à attribuer en 1979 en sciences économiques.

Il existe bien quelques apparences de compensation de cette dégradation. Mais elles ne doivent pas faire illusion :

— Les postes *temporaires* attribuables au titre du C.N.R.S. ou de la D.G.R.S.T. ne peuvent compenser la disparition des postes *permanents*. Ces postes temporaires sont d'ailleurs rarement attribués dans leur ensemble faute de candidats en nombre suffisant à de tels emplois.

— Les augmentations des crédits *universitaires* ne sauraient compenser la disparition des ressources *contractuelles*, d'une part ; d'autre part, ces augmentations ne bénéficient que fort peu aux économistes, car elles concernent surtout les gros équipements, dont les recherches économiques n'ont pas l'usage, et surtout parce qu'elles excluent le recrutement de tout personnel.

Pour toutes ces raisons, la survie de laboratoires importants est mise en question, la création de nouvelles équipes se trouve bloquée.

Après plus de dix ans d'efforts — et de progrès — soutenus, allons-nous renoncer au développement de notre recherche économique ? Si ce devait être le cas, il serait bon que l'on connaisse les auteurs d'une telle décision et leurs raisons. Ces dernières seraient-elles alors aisément acceptées par le chef de l'Etat ou par le premier ministre ?

JEAN-MARIE MARTIN,
directeur de recherches au C.N.R.S.

BERTRAND MUNIER,
professeur titulaire à l'université d'Aix-Marseille.

YVES ULLMO,
directeur des affaires économiques générales à l'O.C.D.E.

(1) Préface à l'ouvrage de Jean Denizet, *Monnaie et financement*, Paris, Dunod, 1967.

Politique des salaires et liberté des prix

(Suite de la page 19.)

C'est donc à un abandon progressif de toute politique — fût-elle larvée — des revenus (ou des seuls salaires), que devrait « logiquement » conduire l'abandon du contrôle des prix. C'est ici qu'on retrouve, ou qu'on devrait retrouver, la tentation du modèle allemand. Mais son adoption, même partielle, exigerait de profondes réformes structurelles, ce qui explique sans doute la discrétion du patronat et du pouvoir politique sur ce point. Le même terme de « négociations salariales » recouvre, en France et en Allemagne, deux réalités très différentes.

En Allemagne, il s'agit d'un système véritablement *contractuel*, la discussion portant sur les salaires effectivement payés. En France, les conventions collectives ont un caractère beaucoup moins précis ; leur objet réel est de définir le niveau minimal des rémunérations ; elles n'engagent que les employeurs, les salariés s'efforçant d'obtenir davantage au niveau de chaque entreprise. D'aucuns soutiennent que, aussi longtemps qu'il existera en France des syndicats rivaux, il sera impossible de soumettre les partenaires sociaux au régime du « contrat ». Aussi longtemps, en tout cas, que la question ne sera pas franchement posée, toutes les décisions visant à engager le pays, « de façon irréversible », dans la voie de l'économie de marché seront frappées de précarité.

PAUL FABRA.

LE GOUVERNEMENT IRLANDAIS PROPOSE UN NOUVEAU CONTRAT AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES.

Exemption d'impôt jusqu'en 1990. Impôt limité à 10% de 1991 à la fin du siècle.

C'est le moment ou jamais de s'installer en Irlande. La politique fiscale actuellement en vigueur permet aux exportateurs de produits industriels de bénéficier d'une exemption totale d'impôt à l'exportation jusqu'en 1990.

Mais ce n'est pas tout: le Gouvernement Irlandais vient d'annoncer l'entrée en vigueur au 1er Janvier 1981, de nouvelles dispositions fiscales. En application de ce nouveau barème, l'impôt sur les sociétés sera limité à 10% jusqu'à la fin du siècle.

Cela signifie concrètement que, si une entreprise décide de s'installer dès maintenant en Irlande, elle ne paiera aucun impôt à l'exportation jusqu'en 1990, puis au-delà de cette date, grâce aux nouvelles dispositions, l'ensemble de ses bénéfices ne sera imposé qu'à 10% maximum jusqu'au 31 Décembre 2000.

Pour plus ample information, prenez contact avec Ken Lynn, responsable du bureau parisien de l'Office de Développement Industriel (IDA IRLANDE) 34, Avenue George V – 75008 PARIS – Tél: 720.67.10.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle. Profitez-en dès maintenant.

REPUBLIQUE D'IRLANDE

Pour votre entreprise, l'hospitalité la plus généreuse d'Europe

Bureaux aussi à Londres, Amsterdam, Copenhagen, Chicago, Houston, Milan, Los Angeles, New York, Tokyo, Toronto, Madrid et Sydney.

T&A mcconnells

CARNET

Naissances

— M. Vincent LOUVET et Mme, née Annick Decludt, et Jérôme, sont heureux de faire part de la naissance de

Edwige,

le 16 janvier 1979, à Saint-Cloud.

Mariages

— M. Maurice LENGELLÉ dit TARDY et Mme, née Geneviève Delaporte, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille

Inès

avec

Alain GAUDEL,

qui a été célébré à Paris le 3 février 1979.

Décès

— Mme veuve Arthur Adam de Villiers,
M. et Mme Jean-Pierre Lefevre, François-Xavier, Majorique, Stéphanie et Amélie,
M. et Mme Guy Barniche, Valérie et Nicolas,
M. et Mme Guy d'Armand de Châteauvieux et Christelle,
M. et Mme Gérard Protesti,
M. Jean-François d'Armand de Châteauvieux,
M. et Mme Paul d'Abbadie, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Romuald Robert, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Foucque, de Villele, Boyer de la Giroday, Pottier, Michel, Athenas, Lorans, Macé,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-quatre ans, de

Mme Raymonde ADAM de VILLIERS,

leur fille, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, parente et alliée.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 février, à 14 h. 30, au cimetière de Pantin.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le mercredi 21 février 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Pierre-E. Babel et leurs enfants à Genève,
M. et Mme Jacques Babel et leurs enfants à Allschwil et Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antony BABEL,
professeur honoraire
à l'université de Genève,

pieusement survenu le 6 février 1979, dans sa quatre-vingt-onzième année.

31, avenue de Miremont, Ch 1206, Genève.

— Mme Paul Gisserot, son épouse,
Mlle Colette Gisserot,
M. Jacques Gisserot,
M. et Mme Roger Hacquart,
Emmanuel, Sophie, Caroline et Arnaud,
M. et Mme Pierre Gisserot,
Anne-France, Hervé, Thierry et Pierre-Olivier,
Le docteur et Mme Edmond Schuller,
Jean-Christophe et Florence, et Jean-François, son fiancé,
M. Jean-Paul Gisserot,
M. et Mme Bernard Gisserot,
Gautier et Jérémie,
Mlle Odile Gisserot,
M. et Mme Jean-Pierre Perrin-Chattard,
Thibault, Clémentine et Camille,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Anna Jézéquel,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

l'ingénieur général du génie maritime Paul GISSEROT,

survenu à Djerba (Tunisie), le 13 février 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation se fera dans la sépulture de famille à Brest.

25, rue du Montparnasse,
75006 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 8 février 1905 à Brest, Paul Gisserot, ingénieur général du génie maritime, avait été, de 1958 à 1964, directeur central des constructions et armes navales. Il avait notamment supervisé la construction des principaux bâtiments de la marine nationale (« Foch », « Clemenceau », « De Grasse », « Colbert ») et mis en place les équipes qui devaient réaliser les sous-marins nucléaires.

M. Paul Gisserot avait été ensuite nommé président-directeur général des Ateliers et Fonderies de Tamaris. Il était également administrateur de Soghréah et de Neyrpic, et conseiller du président de la compagnie Alsthom. Il présidait la section sciences et techniques maritimes de l'Académie de marine.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice JACQUIN Junior,

survenu le 15 février 1979, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 février, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

De la part de :
Mme Maurice Jacquin, sa mère,
M. et Mme Raymond Danon et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ceppi et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères et nièces.

48, avenue Foch, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. LAZAR A. JOVANOVIC,

survenu le 15 février 1979, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 20 février 1979, à 10 h. 30, à l'église orthodoxe serbe Saint-Sava, 28, rue du Simplon, Paris (18e).

L'inhumation aura lieu vers 12 h. 30 au cimetière de Billancourt (avenue Pierre-Grenier).

De la part de sa femme et ses enfants et de ses frères et sœurs.

Christine LAFFOND,
née Olivier-Lacamp,
morte le 8 février 1979.

Michel-Pierre Laffond,
Anne Vergara,
Max et Pyong-You Olivier-Lacamp,
Séverine Olivier-Lacamp,
Gaël Olivier-Lacamp,
Isabelle Olivier-Lacamp,
Aude Olivier-Lacamp,
Mme G. Laffond,
Pierre-François Laffond.
141, boulevard Raspail,
75006 Paris.
28, avenue Pasteur, 94250 Gentilly.
54, route des Gardes,
92190 Meudon-Bellevue.

— Sophie Lazarus, son épouse,
Catherine et Claude Lazarus, ses enfants,
Sylvia Heller et Jean-Daniel Matet,
Yvette Bouvinet,
Les familles Logak et Lohac,
ont la grande douleur d'annoncer le décès du

docteur Jacques Oscar LAZARUS,

survenu le 14 février 1979 en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 16 février au cimetière de Bagneux-Parisien.

5, avenue de la Liberté,
92400 Courbevoie.

— Annick et Claude Mauze,
Pierre et Claudine Le Gô,
Françoise et Jean-Marie Pontier,
Joël et Nicole Le Gô,
Jacqueline et Jacques Dumont et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et beau-père, le

docteur Pierre Marie LE GO,
ancien médecin en chef
à la S.N.C.F. région Nord,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 février 1979, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 17 février en l'église de Saint-Pierre-Quiberon, dans l'intimité familiale.

35, rue Anatole-France,
92300 Levallois-Perret.
Truc-de-Bringer,
48200 Saint-Chely-d'Apcher.
19, rue Raspail,
92300 Levallois-Perret.

— Les familles Shah, Najanessami, Qizilbash, Mollion, Petit, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel MOLLION,
née princesse Nawab Begum
Raisunnisa de Cambay,

survenu le 12 février 1979, à Suresnes, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 17 février 1979, au cimetière musulman de Bobigny.

— Le colonel Jean Peynaud,
M. et Mme Pierre Rimsky Korsakoff et leurs fils Vladimir et Michel,
M. et Mme Charles Essner,
M. et Mme Alain Vacherot,
Mlle Marie-Claude Essner,
Mme Jean Koutchevsky,
M. et Mme Michel Koutchevsky,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean PEYNAUD,
née Sophie Rimsky Korsakoff,

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, survenu le 16 février 1979.

Le service religieux sera célébré le mercredi 21 février 1979, à 10 h. 30, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris (8e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), dans la sépulture de famille.

100, rue de Javel, Paris (15e).

— Mme Maurice Profit, son épouse,
M. et Mme Alain Profit, ses enfants,
Geneviève, Nicolas et Françoise, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Maurice PROFIT,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 février 1979, à Paris, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 20 février, à 9 heures, en l'église de Couiza (Aude), où l'on se réunira.

68, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.
3, rue des Reculettes, 75013 Paris.

— M. Pierre Lafaye, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et Mme, née Thomas,
M. et Mme Yves Lafaye et leurs enfants,
M. Didier Lafaye,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 février 1979, à Vichy, de

Mme Marius THOMAS,
institutrice honoraire,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques civiles ont eu lieu le samedi 17 février à Vichy.

6, rue Huysmans, 75006 Paris.

— Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le mercredi 21 février, à 8 h. 45 précises, à la mémoire des officiers et marins du **M/S. « FRANÇOIS VIELJEUX »** ainsi que de trois de leurs épouses, tragiquement disparus en mer le 14 février 1979, lors du naufrage de ce navire.

M. Francis AMEON,
M. Jean-Yves BRIANT,
M. Jean BRIEND,
M. Christian CARTRON,
M. Michel GUDENNEC,
M. Jean GUELOU,
M. Roger GUILCHER,
M. André HARNOIS,
M. Roger JAFFRO,
M. Patrick KANCEL,
M. et Mme Roger LE CORRE,
M. Raymond LE GAC,
M. Michel LERAY,
M. et Mme Patrick LEROUX,
M. Jean LEVRIER,
M. Didier MAD,
M. Pierre MARGUE,
M. Pierre MARTINUZZI,
M. Louis MENDY,
M. Hervé PIRON,
Mme Jean-Claude THOREUX.
S.N.C.D.V.,
16, avenue Matignon, 75008 Paris.

— M. et Mme Georges Villesuzanne, ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jacques Villesuzanne et leurs enfants, ses neveu, nièces et petits-neveux,
Mme Van Der Meulen-Villesuzanne,
Mme Ratillon-Villesuzanne et leurs enfants,
Ses cousines et cousins,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles VILLESUZANNE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
past-gouverneur du Lions-Club,

survenu à Paris, le 16 février 1979.

Le service religieux sera célébré le jeudi 22 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

10, rue Fénelon,
94490 Ormesson-sur-Marne.
11, avenue de la Plaine,
94430 Chennevières-sur-Marne.

— Le conseil d'administration, la direction générale et le personnel des Etablissements Schmid et de leurs filiales,
ont la douleur de faire part du décès de leur président

M. Charles VILLESUZANNE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
past-gouverneur du Lions-Club,

survenu à Paris, le 16 février 1979.

Le service religieux sera célébré le jeudi 22 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Etablissements Schmid,
31, rue des Colonnes-du-Trône,
Paris (12e).

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait

Jacqueline MORLEY.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée ne l'oublient pas.

— Pour le onzième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,

attaché à la direction
des services de tourisme Michelin
(« Guide France »),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Messes anniversaires

— A la mémoire de

André PIÉRARD,
conseiller d'Etat,

une pensée est demandée en union avec la messe anniversaire qui sera célébrée à son intention en la chapelle Sainte-Isabelle, place de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine, le jeudi 22 février, à 19 heures.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 21 février, à 18 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, rue Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (5e), à la mémoire de

M. Pierre COLLET,
président d'honneur
de l'Assemblée permanente
des chambres d'agriculture,
président du Conseil national
de l'enseignement agricole privé,
décédé le 28 décembre 1978.

Visites et conférences

MARDI 20 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 58, rue de Ric.- lieu, Mme Chapuis : « Exposition Voltaire à la Bibliothèque nationale ».

14 h. 30, marches de l'Opéra, Mme Allaz : « L'Opéra : palais Garnier ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier : « L'hôtel de Lauzun ».

15 h., 2, rue E.-Poisson, à Aubervilliers, Mme Guillier : « Des piscines de verre dans un parc ».

15 h., fontaine des Innocents, angle rue Saint-Denis - rue Berger, Mme Legregeois : « Les Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Littérature égyptienne » (Arcus).

15 h., métro Mabillon : « Village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., marches, façade : « L'Opéra » (Mme Hager).

15 h., métro Cité : « La Cité » (M. de la Roche).

15 h., 9, place Fontenoy : « L'UNESCO » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme O. Thibaut : « Rome, mère des arts : la ville pénitente de Paul III à Grégoire XIII ».

21 h., 36, rue Jacob, Mme Hélène Carrère d'Encausse : « L'Empire éclaté » (La Tisanière - Andrée Gautier).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MÉDECINE

Le Syndicat des cadres hospitaliers préconise la disparition du secteur privé à l'hôpital

Le Syndicat national des cadres hospitaliers vient de prendre position sur le secteur privé à l'hôpital public.

Les cadres hospitaliers rappellent dans un premier temps que « *l'idée de créer un secteur privé à l'hôpital public découlait très directement de l'instauration du plein temps dans les établissements hospitaliers, et que le souci du législateur de l'époque était, en permettant l'exercice d'une sorte de médecine libérale en milieu hospitalier, d'attirer vers celui-ci nombre de médecins de qualité qui jusqu'alors exerçaient en dehors du service public. A ce titre, il faut se féliciter de l'effet incitatif qu'a pu avoir l'existence d'un secteur privé dans la généralisation du plein temps et la venue à l'hôpital public de médecins de valeur, amenant avec eux une clientèle nouvelle et parfois importante* ».

En outre, soulignent les cadres hospitaliers, l'existence du secteur privé à l'hôpital a sûrement été un facteur important de la modernisation du secteur public, « *la discordance souvent criante d'un secteur privé luxueux et d'un secteur public inconfortable n'étant pas supportable longtemps (...).* »

Quoi qu'il en soit, ajoute le syndicat, « *le secteur privé ne paraît plus, aujourd'hui, très défendable, et en tout cas il est de moins en moins bien supporté par les usagers. Faut-il rappeler qu'une des règles fondamentales du service public est celle de l'égalité d'accès des usagers à celui-ci. Dans ces conditions, comment tolérer ce qu'il faut bien appeler une ségrégation entre deux types de malades. Souvent d'ailleurs le côté choquant de cette coexistence est matérialisé par la présence d'écriteau tel que « secteur privé de M. X... » qui délimite l'entrée dans l'aile privilégiée du service, de la consultation où l'on ne se bouscule pas, du secteur d'hospitalisation où tout un chacun respecte la règle du silence trop souvent perdue de vue ailleurs. (...)*

» *A l'heure où chacun, pouvoirs publics compris, s'accorde à reconnaître à tous un droit à la santé, ces inégalités de traitement sont insupportables (...)* ».

Aussi, conclut le syndicat, « *le secteur privé à l'hôpital public ne sera bientôt plus qu'un archaïsme, que rien ne justifiera plus et qu'il faudra ranger à côté de la lampe à huile et de la marine à voile. L'avenir réside au contraire dans la recherche d'une médecine qui, si elle a fait ses preuves au plan technique, doit encore progresser en milieu hospitalier dans le domaine de la relation personnelle avec le malade. Si cette humanisation-là est réussie, tous les malades publics de demain seront les malades privés d'aujourd'hui* ».

[Rappelons que, depuis un décret du 24 septembre 1960, les médecins plein temps des hôpitaux de Paris ont droit à une activité privée.

• En consultation, les médecins, les chirurgiens et les spécialistes, chefs de service ou non, ont droit à deux séances de consultation privée par semaine (les assistants des hôpitaux à une séance par semaine).

• En hospitalisation, les médecins, les chirurgiens et les spécialistes, chefs de service ou non, ont droit, pour leur pratique privée, à 8 % des lits du service (ceux dont dispose personnellement le chef de service ne pouvant excéder 5 %).]

A PARTIR D'OCTOBRE PROCHAIN

La durée des études d'infirmière sera allongée de vingt-huit à trente-trois mois

L'harmonisation des études d'infirmière en Europe, qui est un préalable à leur libre circulation dans les pays de la Communauté économique européenne, devrait entraîner en France, à partir du mois d'octobre prochain, une modification importante de leur formation. Le projet du gouvernement, allongeant notamment ces études de vingt-huit à trente-trois mois, a été accepté par le conseil supérieur des professions de santé le mardi 30 janvier. Cette réforme devrait paraître dans le courant du mois de mars au « Journal officiel ».

Toutes les questions ne seront pas pour autant réglées par ces textes, qu'il s'agisse de l'attribution éventuelle d'un pré-salaire aux élèves infirmières ou d'une définition précise de leurs fonctions à l'hôpital. La réunion à Châteauroux, les 10 et 11 février, de comités de lutte des élèves infirmières témoigne du malaise qui règne dans ces écoles ; elle est également le reflet d'une modification des mentalités dans un milieu d'étudiants traditionnellement peu organisé.

La libre circulation des infirmières en Europe concerne exclusivement les infirmières diplômées d'Etat (appelées « *infirmières de soins généraux* » dans les directives européennes), et non les infirmières psychiatriques qui suivent en France une formation spécifique. Pourtant l'actuel projet de réforme intéresse les unes et les autres et tend même à rapprocher les cursus des deux formations, par la création d'une première année commune et la division des études en un nombre identique de modules. C'est là le premier pas vers l'établissement, à terme, d'un diplôme unique pour l'ensemble de cette profession.

Les accords européens obligent la France à allonger les études d'infirmière de vingt-huit à trente-trois mois. Le contenu des programmes sera, à cette occasion, sensiblement modifié. Ainsi, la première année d'études ne comportera plus de stages hospitaliers et sera consacrée, en grande partie, à la découverte de l'être humain bien portant dans son environnement social et culturel. Parmi les thèmes abordés en première année figurent donc, de façon très nouvelle, « *la compréhension de l'influence de l'environnement sur le développement de l'être humain* » ou encore « *la mobilisation des aptitudes de l'élève à la relation* ».

Eviter les désillusions

En deuxième et troisième année, les soins infirmiers seront envisagés dans leur triple dimension : « *philosophique, technique et relationnelle* ». La dimension psychologique devient une intention quotidienne et non plus seulement l'adjonction, comme c'est le cas trop souvent, de quelques heures par an d'un enseignement de psychologie médicale.

Cet apprentissage de la relation soignant-malade peut contribuer efficacement à une réelle humanisation de l'hôpital : encore faudrait-il que ces préoccupations touchent également les formations des autres catégories de personnel, les aides-soignantes notamment.

Cet élargissement des objectifs poursuivis peut également aider les infirmières à mieux se défendre contre un univers hospitalier, qui surprend et heurte souvent des élèves encore très jeunes confrontées du jour au lendemain, huit heures par jour, à la souffrance et à la mort. L'apostolat de beaucoup est mis à rude épreuve. Permettre aux élèves de s'interroger sur la réalité et les limites de leur désir de venir en aide à autrui évitera beaucoup de désillusions. Ce changement permettra peut-être aussi d'allonger la « *durée de vie* » d'une infirmière qui, actuellement, reste seulement en moyenne cinq ans et huit mois à l'hôpital.

La principale difficulté de cette réforme tient à la nécessité de modifier, dans les écoles de cadres, la mentalité des futures monitrices en fonction de ces nouveaux objectifs, ce qui pourrait prendre quelques années. En effet, cette initiation psychologique se prête mal aux contrôles incessants, tels qu'ils peuvent exister aujourd'hui dans de nombreuses écoles, où il ne se passe pas de semaine sans que l'élève soit notée d'une façon ou d'une autre. Il faut espérer, enfin, que le renforcement des effectifs permettra de dispenser cet enseignement par petits groupes d'une dizaine d'élèves.

Dans les textes, acceptés par le Conseil supérieur, le problème du pré-salaire des élèves n'est pas abordé. Actuellement, seuls les infirmiers de psychiatrie sont rétribués durant leurs études un peu plus de 2 000 francs par mois. Pourtant, il est certain que, dans de nombreux services dont les effectifs sont insuffisants, les élèves jouent un rôle de personnel d'appoint plus qu'elles ne bénéficient des conseils et de l'expérience de leurs aînées. Il arrive qu'une élève durant ses stages, notamment après la première année, change de service chaque semaine, en fonction des absences et des congés du personnel statutaire.

L'attribution éventuelle d'une indemnité permettrait à certaines d'éviter de contracter un engagement de cinq ans vis-à-vis de l'Etat, qui s'engage en contrepartie à les loger et les nourrir durant leur scolarité. La Confédération générale des cadres (C.G.C.) demande la création de bourses supplémentaires pour les moins favorisées en s'opposant à l'idée d'un pré-salaire, qui impliquerait que l'élève rende des services. La fonction des infirmières mériterait, en tout cas, d'être définie avec plus de rigueur.

Cette réforme constitue un premier pas pour mieux cerner « *ce rôle propre* » reconnu à l'infirmière par une réforme récente du code de la santé publique. Encore faudrait-il que, dans de nombreux services, des effectifs suffisants permettent à l'infirmière, pressée par le temps de ne pas se consacrer seulement à des fonctions ancillaires.

N. B.

• *A Los Angeles, un juge, M. Richard Byrne*, a ordonné, à la demande des parents et contre l'avis médical, l'arrêt de la réanimation qui maintenait en vie artificielle, dans un coma dépassé, un jeune garçon de trois ans depuis le 20 novembre 1978. L'enfant est décédé dix-huit minutes après l'arrêt du poumon artificiel et des perfusions veineuses. — *(A.P.)*

SCIENCES

LES INSTRUMENTS DE LABORATOIRE : UNE INDUSTRIE QUI A DU MAL A VIVRE

L'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique a accueilli à Cachan (Val-de-Marne) la première semaine de l'instrumentation scientifique française. Organisée par la commission interministérielle des instruments de mesure, cette manifestation comportait une exposition et un colloque. Au programme de celui-ci, des conférences sur des avancées scientifiques ou techniques qui peuvent trouver application dans l'instrumentation scientifique, et des « tables rondes » sur divers problèmes qui se posent aux constructeurs, par exemple : « Quelle informatique pour l'instrumentation ? » Les participants devraient aussi discuter six rapports de conjoncture — traitement de l'information, optique, instrumentation médicale, spectrométie de masse, mesures de surface et rayons X, instrumentation physico-chimique — élaborés par la commission interministérielle.

D'autre part, une quarantaine d'exposants ont présenté des instruments de laboratoire — spectromètres Raman, spectromètres à effet Auger, interféromètres à laser, microscopes électroniques, etc. A l'exception principale de la spectrométrie Raman, dont l'emploi pour l'analyse des matériaux ne s'est développé que ces dernières années, il s'agit en général d'appareils dont le principe est déjà ancien, mais auxquels des perfectionnements techniques ont donné une finesse et une précision accrue. Le nombre d'exposants était faible, mais seules les sociétés françaises ont été admises. Toutes n'étaient d'ailleurs pas présentes.

Cette semaine devait permettre de dresser un bilan détaillé de l'instrumentation scientifique française. Elle n'est pas florissante. Ses clients sont des laboratoires de recherche, pour qui les années de vaches maigres durent depuis plus d'un septennat sans que leur fin soit en vue. Les constructeurs d'appareils de laboratoire sont en général de petites sociétés : il faut, dans ce domaine, réagir vite pour suivre les progrès scientifiques et maintenir les performances de ses appareils au niveau de ce qu'offre la concurrence.

M. A.



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pharmacien industriel

Option industrie
+ I.P.I. ou I.A.E.

Nous sommes un jeune laboratoire pharmaceutique filiale d'un groupe multinational leader dans son domaine. Nous recherchons un jeune pharmacien industriel - même débutant - qui se verra confier, après une formation initiale au sein du groupe, la responsabilité de la production de son usine (à 1 heure à l'Ouest de Paris) spécialisée dans les formes injectables.

Ce poste suppose, en dehors des qualités techniques de son titulaire, de réelles aptitudes dans les domaines de la gestion de la production - il sera responsable d'un budget important - et de l'animation du personnel.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Des déplacements de courte durée mais périodiques sont à prévoir vers l'étranger.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT sous réf. 23523/M à Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

E. F. C. I. S.
SOCIETE PR L'ETUDE ET LA FABRICATION DE CIRCUITS INTEGRES SPECIAUX

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR DEPARTEMENT VENTE DE CIRCUITS A LA DEMANDE

Profil souhaité :
— Concepteur de Circuits Intégrés MOS ayant une expér. professionnelle minimum de 3 années et une connaissance en systèmes de Télécommunications, Techniques numériques, Structures programmables.
— ANGLAIS TECHN. obligatoire Seconde langue appréciée.
— Expér. cciale appréciée.
— Esprit d'initiative.
— Sens des responsabilités.

LIEU DE TRAVAIL : GRENOBLE
Fréquents déplacements en France et à l'étranger.

ADRESSER C.V. + PHOTO ET PRETENTIONS A E.F.C.I.S., 85 X 38041 GRENOBLE CEDEX.

Sté HALES RN 446
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. 901-21-36 ou 37 recherche

DESSINATEUR-PROJETEUR ÉCHELON I ou II

outillage ou moule plastique.



Nous sommes une des toutes premières entreprises de l'industrie de transformation du bois, et en pleine expansion. Notre structure très décentralisée et notre esprit original ont favorisé notre développement, notre implantation nationale et nos résultats. Nous cherchons à intégrer un cadre technique à fort potentiel au sein d'une de nos filiales de production –en Auvergne– pour lui confier des responsabilités de :

DIRECTION TECHNIQUE USINE

Vous avez une solide formation technique, et une expérience de 5 à 10 ans dans l'industrie du bois (menuiseries, meubles...), qui vous ont permis de dominer les problèmes de production et de développer vos qualités de meneur d'hommes et d'animateur ; vos qualités relationnelles et personnelles seront au moins autant appréciées que vos capacités techniques. Vous aurez la responsabilité technique d'une usine de 200 personnes, en vous intégrant à une structure de direction très légère. Vous devrez gérer des investissements, travailler à des implantations nouvelles, parfaire l'outil de production. Vous interviendrez aussi sur l'organisation de la production et l'optimisation des ressources techniques. Bien sûr vous êtes prêt à venir vivre dans un petit pays et vous aimez la province. A terme, vous trouverez d'autres développements dans notre société.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous référence 5.256 M à qui nous avons confié la mission d'assurer les premiers contacts.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Pilah Champs



emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU PLAN — COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE

Centre d'Études et de Recherches en Informatique

ENSEIGNANTS POUR LE C.E.R.I.

ALGER

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE (CERI), établissement de formation des informaticiens (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

recrute

Pour la rentrée d'octobre 1979

des enseignants en :

- **Technologie des Ordinateurs** : Architecture et Maintenance ;
- **Automatique et Informatique Industrielle** ;
- **Electronique** ;
- **Physique.**
  - **Théorie des Langages et Compilation** ;
  - **Systèmes d'Exploitation des Ordinateurs** : concepts généraux, techniques de mise en œuvre (de préférence le SIRIS 7) ;
  - **Assembleur** (du 10070 de préférence) ;
  - **Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux.**
- **Informatique appliquée à la gestion**, notamment :
  - — **Langages Evolués** (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - — **Système de Gestion de Bases de Données** ;
  - — **Méthodologie d'Analyse et de Programmation** (en particulier L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - — **Conception des Systèmes d'Information dans les Organisations.**
- **Organisation et Méthodes** (structures, circuits de l'information, imprimés) ;
- **Economie** (Comptabilité Nationale et Planification) ;
- **Gestion des Entreprises** (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structure des entreprises).
  - **Mathématiques** ;
  - **Statistiques** ;
  - **Recherche Opérationnelle.**

Les candidats (toutes nationalités, mais capables d'enseigner en langue française) peuvent être recrutés soit sous contrat de Droit Commun, soit dans le cadre de la Coopération Technique Inter-Gouvernementale.

Les universitaires de nationalité française ont également la possibilité d'exercer sous le régime de la délégation pour une durée de 1 à 6 mois.

Pour postuler, les candidats doivent posséder des titres suffisants (au moins Doctorat 3e cycle ou diplôme d'une Grande Ecole ou Master ou équivalent), une expérience dans leur spécialité et une pratique de l'enseignement.

Ils auront des activités d'enseignement et de recherche et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets développés en entreprise.

LES POSTES OFFERTS seront LIBRES à la rentrée d'Octobre 1979.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE au (y joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification).



C. E. R. I.
OUED-SMAR - ALGER
Tél. 76-35-77/78
76-31-56

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIETE ELECTRONIQUE

GRENOBLE

recherche DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

ASSISTANT DE DIRECTION GENERALE

(Réf. DG/ADD)

Poste :
Il sera chargé de coordination et de rédaction de rapports de synthèse, dans des domaines variés Administration, Technique, Commercial.

Profil :
- Ingénieur ayant quelques années d'expérience
- Goût pour les contacts
- Facilité d'élocution et de rédaction
- Anglais courant

INGENIEURS SUPPORT PRODUITS ET PROMOTION DES VENTES

(Réf. DC/ST)

Expérience : Minimum 2 à 3 ans dans l'un des domaines suivants :
- Microprocesseurs (6800 souhaité)
- Télécommunications (commutation, périltéléphonie, transmissions de données)
- Automatisme type grand Public

Profil :
- Intérêt pour la technique et les contacts humains
- Dynamisme et volonté de réussir
- Anglais courant
- Disponible pour déplacements de courte durée

Postes à pourvoir également sur Paris

ACHETEUR

(Réf. DAF/SA)

Poste : Pour une famille de produits électroniques, il aura la charge sur le marché international, de la sélection, la negociation, le suivi des fournisseurs.

Profil :
- Formation Technique supérieure et bonnes connaissances en électronique
- Sens des contacts et de la négociation
- Esprit créatif
- Anglais courant

TECHNICIEN SUPERIEUR ASSURANCE QUALITE

(Réf. DQ/RP)

Poste : Il sera responsable du Service Recette des produits finis.

Profil :
- Agent Technique Electronicien
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine des Circuits Integrés
- Spécialiste des contrôles

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions avec références à :

Société pour l'Etude et la Fabrication de Circuits Intégrés Spéciaux
85 X 38041 Grenoble Cedex France

E.F.C.I.S.

BIENS D'EQUIPEMENTS POUR COLLECTIVITES
recherchons pour
SOCIETE EN EXPANSION
située Centre-France

Attaché à la Direction Commerciale

Mission :
animation du réseau de distribution.

Souhaitons candidats ayant bonne formation générale, quelques années d'expérience commerciale active et parlant couramment anglais.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 29M033
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de Consult-Eur

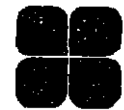
Pour la mise en œuvre et le suivi de sa politique de développement industriel, la C.R.C.I.-Auvergne

recherche

COLLABORATEUR DE BON NIVEAU

ayant expérience d'entreprise industrielle

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
REF. D.I. - CRCIA - B.P. 25 - 63510 AULNAT





Premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé et isolé, recherche

responsables fonciers régionaux

Ce sont des spécialistes des problèmes fonciers destinés à encadrer plusieurs équipes de négociateurs fonciers.
Les postulants doivent posséder une solide formation, une réelle expérience de la profession et de l'animation des hommes. Ils doivent, en outre, être capables d'intervenir en assistance directe dans des cas difficiles.
La rémunération particulièrement motivante, est liée à l'importance de la mission.
Nous disposons de postes sur :
MARSEILLE, LYON, STRASBOURG, TOURS et CAMBRAI.
Précisez-nous la ou les régions qui vous intéressent.

Adresser votre candidature manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 2081 à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - GROUPE MAISON FAMILIALE - avenue du Cateau - 59403 Cambrai Cedex.

---

contrôleur central de gestion
Franche-Comté

Nous sommes un groupe industriel (4 usines, 3 filiales en France et à l'étranger). CA consolidé 160 MF.

Notre Directeur financier cherche un contrôleur central de gestion. Il planifie et contrôle les budgets, analyse les écarts, aide à la décision, améliore les procédures et l'organisation. Il est chargé, par ailleurs, de suivre certaines opérations financières et de trésorerie.
A 30 ans minimum, de formation supérieure de gestion (ESC + DECS par exemple), vous avez 4 à 5 ans d'expérience du contrôle de gestion dans une entreprise industrielle et connaissez une langue (anglais ou allemand).
Les possibilités de développement sont importantes pour un homme de valeur.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3496 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Importante entreprise de Travaux Publics (C.A. 1 Milliard - Effectif 5.200) recherche pour l'Atelier Central de Réparation de son Matériel (50 personnes) situé en NORMANDIE (100 km de Paris)

ingénieur mécanicien

chargé dans un premier temps de la réparation des gros engins de la Société ainsi que, dans un second temps, de la gestion de ce matériel utilisé par les Services Travaux de l'Entreprise. Collaborateur direct du Responsable de cet Etablissement, le candidat retenu sera âgé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (A.M., I.C.A.M., C.N.A.M., etc...). Il devra posséder une solide expérience de l'entretien en atelier ainsi qu'une bonne connaissance du matériel T.P. et de son utilisation.
Logement assuré en pavillon.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 414 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL
recherche pour le développement de ses activités de conseil en gestion et en informatique

sur la **région rhône-alpes**

jeunes diplomés grandes écoles

Débutants ou 2 années d'expérience maximum

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESCP, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique...

Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Lieu de résidence : Lyon.

Adresser CV détaillé sous référence 2235 à INTER P.A., BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

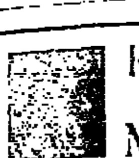


emplois régio…

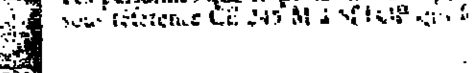
diriger notre filiale en Normandie

Responsable Approvi…
Matériels Electroniqu…

Lieu de travail : BORDEAUX.



11, rue des Pyramides 75001 PARIS.





directeur technique, adjoint du directeur de l'usine - 350 p., - Dreux

Nous sommes l'un des premiers fabricants … de pièces en acier découpées en … grandes series.

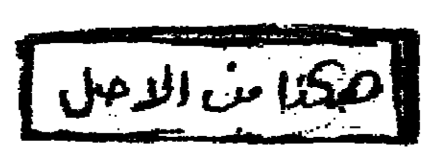


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

LE HAVRE

Assistante d'ingénieur

LEPA - RECRUTEMENT
34, rue Saint Lazare 75008 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE

recherche

INGENIEURS D'ETUDES

ESE, ENSEEIHT, GRENOBLE OU EQUIVALENT

EN ELECTRONIQUE

chef de projet

Il aura pour principale mission de diriger une équipe de recherche chargée de l'étude de l'intégration de systèmes (matériel et logiciel). • Connaissance en microprocesseurs et de leur programmation indispensable. • Utilisation et développement de périphériques informatiques. • Expérience industrielle de 4 à 5 ans minimum. (Réf. V1)

programmeur en microprocesseurs

Intégré au sein d'une petite équipe, il aura à charge l'étude de sous-ensembles et de produits électroniques catalogue à technologie microprocesseur à partir d'un cahier des charges et d'indications fournies par le chef de projet. • Calcul de circuits électroniques (logiques et alimentation). • Expérience industrielle de deux ans souhaitée. (Réf. V2)

concepteurs en circuits analogiques et numériques

Ils seront chargés, dans le domaine de la MESURE du suivi de l'étude allant de l'élaboration théorique à la phase expérimentale et de la réalisation de maquettes.
Ils travailleront au sein d'une équipe composée d'Ingénieurs et de Techniciens de haut niveau utilisant des microprocesseurs. • Désireux de participer à une activité de recherche appliquée. • Hommes de contact, ils auront de nombreuses relations avec les sociétés du groupe. • Débutants ou première expérience industrielle. (Réf. G1)

EN MICROELECTRONIQUE HYBRIDE

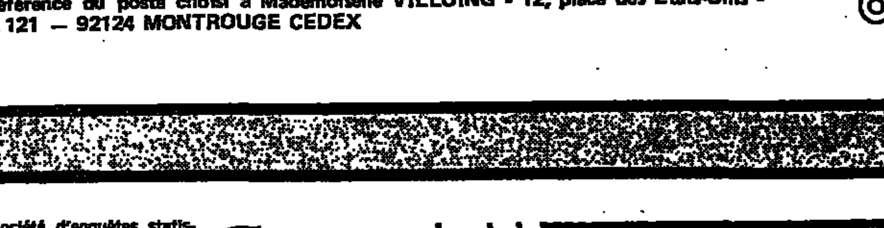
Cet Ingénieur aura 2 à 3 ans d'expérience des circuits hybrides dans les technologies "couches minces et couches épaisses".
Responsable d'une équipe de 4 à 5 techniciens, il sera chargé de la partie "Etudes" de l'activité et saura faire preuve de ses compétences et de son autorité au cours des relations fréquentes avec les sociétés du groupe. (Réf. G2)

EN INFORMATIQUE

Rattaché directement au chef du service, il devra définir et concevoir des outils informatiques d'usage général et devra intervenir en temps que conseil dans le choix de logiciels du commerce (achats, mise en œuvre, formation des utilisateurs). • 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la simulation sur ordinateur. • Bonne connaissance du PDP 11 et du RSX 11. • Homme de contact et d'initiative. (Réf. G3)

Tous ces postes requièrent une connaissance de l'ANGLAIS lu et écrit.
Une évolution rapide au sein du groupe est assurée pour les Ingénieurs de haut niveau.
Prière d'envoyer une lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi à Mademoiselle VILLOING - 12, place des Etats-Unis - B.P. 121 — 92124 MONTROUGE CEDEX

ORGANISATION ET PUBLICITE





emplois régionaux

GROUPE PHARMACEUTIQUE INDUSTRIEL LYONNAIS de dimension internationale, recherche pour son équipe médicale à LYON, un homme ou une femme

CHARGE D'EXPERIMENTATION CLINIQUE

Outre le suivi des expérimentations, il assurera la rédaction de documents à destination du corps médical, participera au perfectionnement des délégués médicaux et à l'animation de réunions médicales.

Convient à un MEDECIN, PHARMACIEN ou VETERINAIRE, possédant des connaissances de statistiques.

L'anglais courant est souhaité.
Déplacements fréquents prévus.
Possibilité d'emploi ultérieur à l'étranger.

Ecrire CABINET GATIER, Service O 1926, 32 rue Barrème, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS L'IMMOBILIER
recherche pour
PROVINCE

attachés commerciaux

CLASSE III ou IV

- Formation supérieure appréciée ;
- 3 ans d'expérience minimum dans une activité bancaire commerciale ;
- Motivés pour la vente de produits financiers et attirés par la réussite commerciale.

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Écrire avec c.v., photo et prétentions nº 70.936/PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CONTROLEUR DE GESTION

Nous sommes une Société industrielle produisant des biens d'équipements mecaniques et *mécano soudés pour l'industrie nucléaire.*

Ce cadre assiste le PDG dans la préparation des plans, tableaux de bord et tous instruments d'aide à la décision, à la prévision et à la gestion.

Ce poste convient à un homme de formation supérieure possédant une expérience similaire si possible dans le milieu industriel.

Pour inf. compl., écrire sous réf. 6118 L à :



CAP OUEST
11, Bd G. Guist'hau
44000 NANTES

GRANDE ENTREPRISE
installée en AQUITAINE
recherche
pour son laboratoire

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

possédant une solide formation dans le domaine de la physique (physique du solide, mécanique, thermique et de la chimie)

Ayant obligatoirement plusieurs années d'expérience sur les matériaux réfractaires (céramiques en particulier) pour les postes suivants :

- étude et mise au point de composites céramiques ;
- évaluation documentaire de ces matériaux et et de leur mode d'élaboration, par l'étude bibliographique et des contacts fréquents avec les laboratoires extérieurs.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo, sous le nº 49.088, Agence HAVAS 54, cours du Chapeau-Rouge, 33075 Bordeaux Cedex, qui transmettra.

Groupe français parmi les premiers des secteurs grande distribution et industries textiles
recherche

UN ADJOINT au Secrétaire Général

de sa Sté Holding (siège social : Lille)

Age : 25 ans environ.

Une formation juridique supérieure est nécessaire ainsi qu'une première expérience de quelques années dans les fonctions d'état-major en milieu industriel ou bancaire.

Le poste présente un grand intérêt professionnel et offre des perspectives de carrière.

Env. dossier avec C.V., photo, quelques réf. pers.

Ecrire nº 7.133 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Société de services et conseil en informatique, filiale d'un groupe industriel français, recherche

INGÉNIEURS
GRANDE ECOLE (Référ. 06) Spécialité électronique, radar, hyperfréquence. Formation complémentaire informatique 2 à 3 ans d'expérience.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
0 à 2 ans d'expérience.

Référence 07 pour réalisation de logiciel temps réel sur MITRA 125.
Référence 08 pour définition de matériel informatique pour application temps réel.

Tous ces postes sont à pourvoir dans le Sud-Est de la France.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions s/réf. NELF (mentionnée sur l'enveloppe) EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

M.J.C. LYON
recherche

ANIMATEUR
coordination et suivi des activités, organisation-accueil-administr organisat., accueil, administrat., expér. socio-cultur. indispens. B.A.F.D. indisp., Capase souh. Env. lettre manusc., photo, C.V. et prétent. à M.J.C., 25, av. des Frères-Lumière, 69008 LYON.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOURS recherche

LE DIRECTEUR
DE SON CENTRE DE GEST. AGREE. Agé de 28 ans minim. Titulaire au moins du D.E.C.S., il dirigera une équipe de 6 personnes et aura acquis une expérience de 3 ans minimum en cabinet.

Adres. lettre manus. + C.V. + photo + prétent. s/réf 2740 au

CABINET OPPERT
Conseil en recrutement

B.P. 4, 69, bd du Mal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE
Réponse et discrétion assurées.

GOPREL
recherche
pour sa division informatique éq. d'un 370/148 sous DOS/V.S.

DES PROGRAMMEURS
possédant DUT Informatique connaissant Cobol DL1 et CICS si possible. Expérience souhaitée. Dégagés obligations militaires.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à GOPREL, B.P. 1839 45008 ORLEANS CEDEX.

Jeune Société d'enquêtes statistiques recherche pour supervision du Bureau d'Etudes

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
Connaissant le domaine des sondages et des études de marché.
Langage informatique exigé.
SON PROFIL : dynamique, ambitieux, possédant le sens des responsabilités et de l'engagement. Disponible, enthousiaste, esprit de décision et d'organisation. Poste d'avenir.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite, à SEAD, 8, rue Darwin, 75018 PARIS

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES PARIS 9e
équipé d'un ordinateur CII HONEYWELL BULL 66-40
recherche

HOMME SYSTÈME

Il assure la maintenance des logiciels systèmes en service, le suivi du temps réel et de la base de données et intervient en temps que conseil auprès du département Etudes et Exploitation.

Le candidat possède un diplôme d'ingénieur ou une maîtrise en informatique, une expérience de TROIS ANS DANS UN GROUPE SYSTEME sur matériel CII H.B. 6000-66 avec la connaissance de GECOS TDS IDS GMAP.

Envoyer C.V., photo et prétent., sous référence 647, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



Filiale française (C.A. 2 milliards - 150 personnes) d'un Groupe franco-allemand commercialisant les biens d'équipement, recherche

ADJOINTS RESPONSABLE CONTRATS INTERNATIONAUX

FONCTION : assister le responsable pr la gestion administrative des contrats et des commandes.

PROFIL : 2 ans d'expérience service administratif ou financier, excellente pratique de l'allemand, bonne connaissance de l'anglais, sens du risque, dynamisme, goût des contacts.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 906, à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri - 92120 MONTROUGE
Réponse et discrétion assurées



Internationaly Known Fabric House marketing its exclusif range of english materials : carpets, wall papers URGENTLY REQUIRES ENGLISH LADY resident in Paris as

SENIOR CITIZEN

In its saloon at rue de Furstemberg (6e)

Preference will be given to applicants with flair and initiative, having previous direct saling experience in this or a closely related field.

Particular emphasis is placed on the need for personal qualities and appearance of a high standard and good organisational hability.

Salary by negociation.

Please Tel. : London 01-493-2221 Mr. STILES for Paris appointm.



Directeur de Production
250 000 F +

Un des plus importants groupes alimentaires français recherche un dirigeant capable d'assumer une position clé. Responsable de la politique de production, il définira les objectifs de fabrication, il contrôlera le budget de fonctionnement des unités de production, la qualité des produits et mettra en oeuvre les investissements. Il supervisera un effectif de 3 000 personnes.
Le candidat possèdera une formation d'ingénieur agronome, si possible complétée par l'Ecole d'Application Laitière (IESIEL).
Il aura exercé avec succès une fonction de responsable de la production pendant environ 10 ans dans l'industrie alimentaire (laiterie, brasserie, charcuterie).
Outre sa formation et sa pratique, il possèdera de solides qualités d'opérationnel.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1078 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



LA FLECHE

Futur Directeur de magasin

Le magasin . un libre-service de 2 200 m², très bien implanté, une gamme d'articles couvrant le bricolage (outillage, quincaillerie, électricité) et la décoration (papier peint, peinture, moquette).
Les atouts une politique commerciale qui privilégie l'accueil et le service à la clientèle, un système de gestion à la fois souple et rigoureux qui permet de suivre en permanence l'évolution des ventes et de la rentabilité.
C'est la Direction de ce magasin que nous vous proposons.
Vous aurez au départ vos preuves à faire pendant six mois sur le terrain, vous prendrez *la responsabilité commerciale du magasin (animation des vendeurs, tenue et organisation des rayons).*
Ensuite, en supervisant les achats et en ayant la responsabilité de la gestion et de la vente, vous deviendrez le Directeur du magasin.
Votre profil un homme de terrain, rompu aux techniques modernes de la distribution en grande surface, mais aussi un animateur doublé d'un gestionnaire averti.
Une bonne formation générale (ESC par exemple), de solides références dans la distribution, une expérience réussie dans des fonctions similaires sont des qualités indispensables pour réussir dans ce poste.
Lieu de travail Beauvais.



Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 22011/M à M. L. GUIOMAR - Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Pour faire face au développement de l'Informatique de sa branche Vie, un des premiers groupes d'assurances français recherche un

TECHNICIEN D'EXPLOITATION DEBUTANT

(DUT D'Informatique ou équivalent)

Il travaillera, dans un premier temps au sein du bureau technique, à la conversion d'un système DOS en OS. Par la suite, il pourra évoluer soit vers les études soit vers le système.

Le poste est à pourvoir en Banlieue Sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence M 1219 P à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

---

offres d'emploi

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Allianz Assurances

promotion des ventes

Nous nous ... de l'Assurance.



SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

RECHERCHE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour son service application chargé de la coordination technique entre la clientèle et les services de conception (LOGICIEL ET MATERIEL).
Il participera dans ce cadre à la définition, le suivi et la mise en service des produits nouveaux.

Formation : Grande Ecole ou équivalent.

Expérience en électronique digitale souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à :
S F E N A,
B.P. 59 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Ref. LO19

TOTAL

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETR

Pour son Laboratoire de NANTERRE (92),
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, recherch

INGENIEUR LABORAT confirmé

Il supervisera directement 2 ingénieurs et 8 techniciens cha riences sur fluides de gisements en pression et température.
Il assurera les études et le suivi des travaux de recherches su de recuperation assistée des gisements.
Il assistera le responsable du laboratoire dans ses tâches de gest
De formation E.P.C.I. ou équivalent, il devra avoir une ex à 6 ans de laboratoire industriel, de préférence en physique.
Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.
Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARI sous référence 7...

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS ALIMENT
(2.000 personnes - 450 Millions de C.A.)
Filiale d'un grand Groupe international
OFFRE POUR SA

Direction du Personnel et des Relations S

À EVRY (91), UN EMPLOI DE

CHEF DE SERVICE ET

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent

- débutants ou avec première expérience ;
- intéressés par des activités techniques en laboratoire et des études « systèmes » de Télécommunications.

Adr. C.V. détaillé, photo, prétent., à TH C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.



Allianz Assurances

crée un poste de

promotion des ventes

Le candidat possédera une solide formation Marketing ainsi qu'une expérience commerciale pratique, et maîtrisera, si possible, la langue allemande.

Rattaché à la Direction Commerciale, il collaborera à la modernisation et à l'élaboration de nos produits ainsi qu'à leur promotion.

Nous nous chargerons de sa formation aux techniques de l'Assurance.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à ALLIANZ - Monsieur MARICHEZ - B.P. 24 - 75761 Paris Cedex 16.



SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

RECHERCHE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour son service application chargé de la coordination technique entre la clientèle et les services de conception (LOGICIEL ET MATERIEL).

Il participera dans ce cadre à la définition, le suivi et la mise en service des produits nouveaux.

Formation : Grande Ecole ou équivalent.

Expérience en électronique digitale souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I.O19



LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE

poursuit son expansion dans les TECHNIQUES MÉDICALES, développe sa Division « Systèmes informatisés », recherche INGÉNIEURS et TECHNICIENS de HAUT NIVEAU

Quelques années d'expérience les rendent aptes à la création ou au développement d'ensembles mettant en œuvre les techniques électroniques et informatiques les plus récentes.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- Pour études systèmes digitaux rapides.
- Programmation Assembleur nécessaire.

Réf. : PROCES/B

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Respons. contrôle entrée composants et sous-ensembles pour product. petites séries systèmes digitaux.
- Respons. matériel tests automatiques.
- Programmation Assembleur nécessaire.

Réf. : PROCES/C

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- Expérience confirmée du contrôle de process. par micro-processeurs.
- Respons. de l'étude et du développement du contrôle et des tests autom. de systèmes.

Réf. : PROTO/B

INGÉNIEUR et ANALYSTE PROGRAMMEUR

- Connaissances en électronique digitale et micro-programmation.
- Pratique Assembleur sur NOVA et PDP 11.
- Devront s'intégrer dans équipe développement de systèmes digitaux.

Réf. : PROCES/E

TECHNICIENS V.2/V.3

- Expérience dans mise au point prototypes en électronique digitale rapide.
- Expér. programmation Assembleur.
- Respons. techniques systèmes digitaux pendant phase industrialisation.

Réf. : PROCES/D

INGÉNIEUR

- Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- Respons. production petites séries de systèmes digitaux rapides : méthodes de contrôle, mise en œuvre matériels tests automatiques.
- Pratique des techniques informatiques nécessaire.

Réf. : PROCES/G

INGÉNIEURS et ANALYSTE PROGRAMMEUR

- Les Ingénieurs sont Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- L'analyste program. est IUT ou similaire et possède excellente pratique du FORTRAN.
- Intégration de processeurs de calcul microprogrammé dans système temps réel sur mini-ordinateurs.
- Expérience Assembleur indispensable.
- Expér. microprogrammation appréciée.

Réf. : INF/A

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- Pour participer au sein d'une équipe à des projets-logiciels temps réel sur mini-calculat.
- Connaissances Assembleur et FORTRAN du matériel digital.

Réf. : VISU/C

INGÉNIEUR

- Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- Expér. confirm. des générateurs haute tension.
- Respons. du développ. et de la définition des procédures de tests de générateurs Rayons X existants.
- Etablira le cahier des charges de produits nouveaux.

Réf. : PROTO/A

INGÉNIEURS

- Grandes Ecoles (ESE ou similaire).
- Respons. analyse de systèmes temps réel sur mini-ordinateurs.
- Expérience en électronique appréciée.

Réf. : VISU/A

TECHNICIENS V.1/V.2/V.3

- Bonne connaissance en électronique analogique bas niveau, électronique analogique moyenne puissance et circuits imprimés.
- Postes à vocation de développement et de fabrication.

Réf. : PROTO/E

- *Pour tous ces postes de responsabilité, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable.*
- *Ils sont à pourvoir dans la très proche banlieue sud-ouest.*
- *Une aide au LOGEMENT est possible.*

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions en précisant la référence à :

C.G.R. - Département des Affaires Sociales
B.P. 50 - 75755 Paris Cedex 15

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

TOTAL

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Pour son Laboratoire de NANTERRE (92),
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, recherche un

INGENIEUR LABORATOIRE confirmé

Il supervisera directement 2 ingénieurs et 8 techniciens chargés des expériences sur fluides de gisements en pression et température.

Il assurera les études et le suivi des travaux de recherches sur les procédés de récupération assistée des gisements.

Il assistera le responsable du laboratoire dans ses tâches de gestion.

De formation E.P.C.I. ou équivalent, il devra avoir une expérience de 5 à 6 ans de laboratoire industriel, de préférence en physique.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + *photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange* 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 79007.

BANQUE PRIVÉE

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
recherche pour sa

DIRECTION FINANCIÈRE

UN COLLABORATEUR

DU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT FUSIONS-ACQUISITIONS

Le Poste :

- rédaction de notes descriptives des sociétés concernées, analyse et redressement des données financières, évaluation ;
- recherche d'acquéreurs et de vendeurs ;
- participation aux négociations ;
- montage de financements-relais éventuels.

Le candidat :

- formation supérieure ;
- au moins 3 ans d'expérience en analyse financière et comptable ;
- bonnes connaissances juridiques et fiscales et bonne culture économique ;
- aisance rédactionnelle et goût pour les rapports humains ;
- imagination et curiosité technologique.

Env. lettre man. avec C.V., photo, prétent. à PLAIN CHAMPS, ss réf. 4008, 5, rue du Helder, 75009 Paris.



Organisateur informaticien

Pour ces Sociétés, filiales d'un groupe français de distribution (premier dans son secteur d'activité) l'heure est à la recherche de solutions d'organisation administrative performante utilisant toutes les possibilités de l'informatique en matériel comme en logiciel. C'est le début de la mission : elle aura pour cadre une entreprise de 100 M.
Progressivement l'expérience sera étendue à d'autres Sociétés du groupe (choix des méthodes, des programmes, des matériels) et une structure sera créée qui permettra la mise en place opérationnelle des formules communes retenues.
Ce poste nécessite donc pour celui qui le tiendra à la fois un sens développé des contacts et une bonne compétence technique.
C'est celui d'un ingénieur de formation Grande Ecole, complétée par un diplôme de gestion. Une première expérience lui est nécessaire : il y a appris les fonctions de l'entreprise et la maîtrise de l'outil informatique. Sa rémunération ne sera pas inférieure à 130.000 F.

Les ingénieurs que la création d'un système pilote peut motiver sont invités à adresser leur dossiers sous référence OI 254 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP

11, rue des Pyramides - 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
(2.000 personnes - 450 Millions de C.A.)
Filiale d'un grand Groupe international
OFFRE POUR SA

Direction du Personnel et des Relations Sociales

à EVRY (91), UN EMPLOI DE

CHEF DE SERVICE ETUDES

qui sera chargé de la mise en place d'un nouveau système de gestion informatisée du Personnel.

A moyen terme, le titulaire du poste évoluera vers le poste de Chef du Service Relations Humaines d'un établissement de 800 personnes.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC), 30 ans minimum, ayant déjà acquis une expérience dans le domaine de l'Administration du Personnel et de l'Informatique.

Envoyer CV détaillé et prétentions No 98.569 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Une des plus grandes sociétés de distribution se propose d'intégrer un

jeune diplomé

(Grande Ecole de Commerce ou équivalent)
à ses services administratifs et comptables

Durant les 6 premiers mois, il se familiarisera avec les procédures comptables et informatiques de la société en effectuant des stages dans les différents services concernés (comptabilité générale, magasins, contrôle de gestion, etc...).

Puis il sera affecté au service « comptabilité fournisseurs » (40 personnes) dont il prendra progressivement l'entière responsabilité.

Les possibilités d'évolution sont importantes au sein de cette société en pleine expansion.

Lieu de travail Meaux (77).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions *sous la référence* M 240 V, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

REUSSIR DANS LA VENTE :
UN MOYEN D'ACCEDER A L'INFORMATIQUE.

CONTROL DATA vous propose des postes d'

INGENIEURS COMMERCIAUX

Après une période de formation personnalisée, vous serez chargés de développer la vente et la promotion de nos

SUPPORTS MAGNETIQUES POUR ORDINATEURS

Votre rémunération sera liée en grande partie à votre réussite personnelle et doit vous permettre d'atteindre un niveau de revenus élevé.
Vous avez une formation supérieure ou équivalent et 2 à 3 ans d'expérience de vente.
Vous êtes dynamique et disponible et vous connaissez l'anglais.

Proposez votre candidature à M. GARY - Service Recrutement - CONTROL DATA - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

G.CAM

recherche

jeunes informaticiens

- De formation supérieure en informatique
- débutants ou si possible ayant une première expérience réelle en informatique de gestion
- alliant à leur compétence technique des qualités de contact.

Le G.CAM, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, est une SSCI oeuvrant dans le cadre d'une entreprise de droit privé avec le sens du service public.
Il connait depuis plusieurs années un fort développement et attache une grande importance à la recherche et à la gestion d'un personnel de valeur.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 2087 à M.F. Aletti - G.CAM - Tour Maine Montparnasse B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15.

Proche banlieue parisienne — 170000 F +

Jeune directeur commercial / marketing

Composants électroniques

Leader européen sur notre marché, nous sommes une entreprise industrielle de taille moyenne dont la rentabilité va de pair avec un fort développement.

Nous recherchons un cadre commercial de formation supérieure - ingénieur, grandes écoles commerciales - parlant couramment l'anglais, possédant une expérience de la vie industrielle d'au moins 8 ans, acquise principalement dans des activités commerciales : vente de produits industriels, négociations directes de marchés, animation d'équipes de vente, stratégies de développement. La connaissance des marchés de l'électronique est appréciée.

Responsable du développement de nos affaires pour deux gammes de produits, il dirigera les Services vente, administration des ventes, marketing dont il devra contrôler la rentabilité. Il disposera d'une solide organisation commerciale et de moyens de gestion modernes.

sélé CEGOS — Veuillez adresser dossier complet : lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 71498/M à R. VERDET qui vous garantit toute discrétion. Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

DIVISION ALIMENTAIRE

d'une importante société d'INGENIERIE (filiale groupe international) recherche

Ingénieur technico-commercial agro-alimentaire

pour France puis exportation
- expérience de l'industrie agro-alimentaire (viande, fruits et légumes ou poisson)
- 35 ans minimum
- Rémunération attractive pour candidat motivé.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 98666 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Responsable Organisation et Informatique

Meaux — 130 000 F +

Nous sommes une société française en croissance rapide, leader dans sa branche (CA 170 millions ; 800 personnes). Nous souhaitons intégrer dans notre structure un ingénieur informaticien à qui nous confierons la mission de développer les applications informatiques existantes et de les élargir à l'organisation de l'entreprise en général. Il dirigera un service de 12 personnes et devra en particulier étudier et mettre en place un système décentralisé de saisie par écran.
Nous voyons à ce poste un ingénieur qui grâce à un passé de 6 à 8 ans dans les services informatique et gestion d'une entreprise industrielle importante est arrivé à un degré de compétence lui permettant d'accéder à une fonction large d'organisation.
Pratique des langages COBOL, FORTRAN et GAP indispensable.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer dès aujourd'hui votre C.V. avec photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81144 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CHEF DES VENTES

Filiale d'un important groupe étranger, cette Société française distribue, entre autre, des batteries de démarrage. Son développement est constant et elle dispose de 9 agences régionales. Pour définir l'action d'une force de vente de + de 20 commerciaux, l'animer et en contrôler les résultats, elle recherche un cadre commercial confirmé ayant une double expérience-marketing et animation terrain - de 5 ans au moins acquise si possible dans la distribution de l'équipement automobile.
Poste basé en banlieue Est avec fréquents déplacements. Ne pas adresser de C.V.

France Cadres — 22 rue Saint Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 891 M.

Un des premiers groupes d'assurances français recherche pour sa branche IARD des

JEUNES DIPLOMES

MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES ou ECOLE DE COMMERCE

Ils sont basés à Paris pendant 2 ans pour recevoir une formation théorique et opérationnelle.

Ensuite, ils sont nommés inspecteurs et deviennent responsables commerciaux de secteurs en Province.

Ils animent, dynamisent et forment les réseaux d'agents régionaux qui représentent le Groupe auprès des entreprises et des particuliers.

Les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes pour des candidats motivés par les carrières commerciales et l'assurance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. M1219Z à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris PROMOTION

MATRA INFORMATIQUE

GROUPE MATRA

recherche pour sa direction systèmes

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— Ils assistent techniquement les ingénieurs commerciaux dans l'analyse des applications des clients.
— Ils ont la responsabilité de la mise en exploitation des équipements (mini-ordinateurs de gestion) et du suivi des utilisateurs.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant une formation d'informaticien et, de préférence, une expérience des mini-calculateurs de gestion ainsi que des télécommunications.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à J.L. DUHAMEAU
18, rue de Chatillon - 75014 PARIS

NOTRE SOCIETE PHARMACEUTIQUE BASEE A PARIS EST DYNAMIQUE ET EN CROISSANCE SOUTENUE

Notre chiffre d'affaires sera de 200 millions en 1979 et connaîtra un développement important sur les marchés étrangers.
Pour renforcer nos équipes, nous recherchons

un chef de zone export

Sa formation commerciale supérieure doit être complétée par de bonnes notions scientifiques (médicales ou pharmaceutiques). Homme de terrain avec bonne expérience de l'export et parlant un anglais courant, il sera "le" responsable de toute l'Afrique. Sa connaissance de ce continent sera un atout déterminant.

une correspondante export

d'un niveau d'enseignement supérieur, elle est une "technicienne" de l'exportation avec un sens évident du contact et de l'organisation. Elle parle un anglais courant et l'espagnol correctement.
A la position cadre, ses appointements seront, selon l'expérience, de l'ordre de 75.000 F. annuels.

Vous aimez un travail responsable et vivant et l'un de ces 2 postes vous attire ?

Envoyez sans tarder votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite à No 98396 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

---

ingénieur conseil

PARIS — 110.000

CABINET DE CONSEIL INTERNATIONAL

Nous sommes un cabinet international d'audit et de conseil de tout premier plan. Nous recherchons un ingénieur diplômé avec une formation complémentaire du type IAE ou DECS. Il aura une expérience d'au moins cinq ans dans la fonction de gestion de production dans l'industrie. Il devra s'intégrer à des équipes de conseil menant des missions d'organisation comptable et financière touchant l'ensemble de l'entreprise. Il sera ainsi confronté avec des problèmes d'ordonnancement, de planning, de gestion des stocks, etc... Il sera appelé à participer à des missions variées tant en France qu'à l'étranger. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée. Dans le cadre de notre cabinet, le candidat retenu aura de nombreuses possibilités de formation et de développement de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A. qui transmettra, sous la référence 924-M. La plus grande discrétion pour l'examen des dossiers est garantie.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

JEUNE DIPLOME

ORGANISATEUR

Dans un souci d'efficacité commerciale, un des premiers Groupes français d'assurances crée un poste d'organisateur.
Sous la responsabilité directe du Chef de département Central dont il dépend, il conseille et assiste les Agents de province de la compagnie, pour tous leurs problèmes d'organisation et de gestion. Sa fonction peut l'amener à intervenir aussi bien dans la formation des Jeunes Agents que dans la réorganisation complète d'Agences moyennes ou grosses.
Nous souhaitons rencontrer un Jeune Diplômé d'une Grande Ecole, de Commerce de préférence, débutant ou non qui ait une bonne culture générale en informatique.
Compte tenu de la nature du poste et des objectifs du Groupe, les perspectives de carrière peuvent être très intéressantes.
Le poste est basé à Paris mais de nombreux déplacements en province sont à prévoir.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 1219AB à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris PROMOTION

---

auditeur confirmé

PARIS

Banque Internationale recherche pour son siège un collaborateur ayant une expérience d'AUDIT de 2 à 3 ans dans un cabinet ou en entreprise pour renforcer son équipe.

Anglais nécessaire et déplacements occasionnels.

De nombreuses opportunités existent au sein du groupe pour une évolution de carrière diversifiée.

Envoyer CV et prétentions sous référence M 2736 à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.



recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour assister le responsable du service Informatique dans le développement des applications sur système IBM 3/12 avec télétraitement.
Connaissances GAP II et IBM 3 indispensables et connaissance CCP souhaitée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - 13/15, rue des Frères Lumière 93150 LE BLANC MESNIL

---

la société : près de 1 000 personnes, plus d'1 milliard de C.A.

assister le D.R.H., mission principale : la formation - 110 000 +

Auprès du directeur du personnel et des relations sociales, vous aurez pour mission de proposer à la direction générale le plan annuel de formation, de coordonner les actions formation de nos différents départements, d'organiser des stages soit seul, soit en faisant appel à des organismes spécialisés.
Votre intégration dans la direction du personnel, votre disponibilité, doivent vous conduire tout naturellement à vous intéresser et à participer aux autres aspects de la fonction personnel.
Votre expérience formation est importante, acquise dans une grande entreprise ou au sein d'une société de conseil. La formation des commerciaux ne vous est pas inconnue.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 3654 à M. Collet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

recherche

- POUR SON SERVICE FINANCIER

COMPTABLE 2e Echelon

pour assurer la paye du personnel

— expérience traitement informatique nécessaire ;
— bonne connaissance de la législation du travail souhaitée.

- POUR SON SERVICE COMPTABLE

COMPTABLE D.E.C.S.

ou niveau équivalent pour tenue de la comptabilité générale et analytique

Ce poste d'encadrement requiert une grande expérience des traitements comptables sur ordinateur.

Envoyer curriculum vitae et prétentions : 1, rue Gaston-Boissier, 75015 Paris, ss réf. 79 SP 01.

Dans le cadre du développement de ses activités à l'Etranger, une IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS, siège social Paris - (C.A. 1 milliard - 5.200 personnes) recherche pour son "SERVICE ETRANGER"

cadre administratif et financier-export

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure, (Ecole de Commerce, Droit, Sciences Eco., Institut de Gestion et d'Organisation ou équivalent) et ayant acquis une première expérience des problèmes de financement et de gestion des affaires traitées à l'exportation, si possible dans une entreprise de Travaux Publics ou dans une Banque d'Affaires.
Il sera chargé de seconder la Direction du "Service Etranger", en suivant, administrant et coordonnant les activités sur les plans financier (financement, fiscalité, assurances...) et administratif.
Connaissance de l'anglais et disponibilité pour déplacements de courte durée à l'étranger indispensables.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 530 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

offres d'emploi

Responsable étu[...] développement [...]

analystes programme[...] ingénieurs sys[...]

La Générale Informatique d'Exploi[...]

- 700 terminaux télétraitement

GIE

CADRE COMMERCIAL
80-100 000 F

G.R.H. Conseils

L'U.C.B. — C.F.E.C.
recherche

juriste

Spécialiste des problèmes immobiliers
CLERC DE NOTAIRE

Nous cherchons un juriste ayant la pratique des problèmes immobiliers pour lui confier :
- l'étude juridique,
- l'établissement des contrats,
- le contrôle des actes des crédits que nous accordons aux promoteurs.

Ce poste comporte aussi un rôle de conseil lors du montage des opérations.
Nous offrons un poste à responsabilités au sein d'un très grand groupe financier.

Envoyer votre C.V. sous réf. 404 au : Service Orientation-Recrutement
COMPAGNIE BANCAIRE
6, avenue Kléber
75116 PARIS

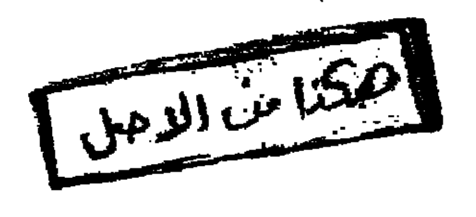
compagnie bancaire

BANQUE AMÉRICAINE

Service Contrôle interne

CADRE DE BANQUE





Responsable études et développement logiciel

Groupe électronique de premier plan intervenant dans le domaine de la péri-informatique recherche responsable études et développement logiciel.

Ce poste conviendrait à Ingénieur Grande Ecole confirmé dans :
- logiciel de base
- téléinformatique
- réseaux (transpac)
- micro-processeurs
- cobol

afin de pouvoir animer une équipe de logiciel de base, établir spécifications, budgets et planning des études dont il coordonnera la réalisation.

Anglais indispensable.

Adressez dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel) sous référence 8555 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (référence 2580 A),
des Programmeurs (référence 2580 P),
et des Ingénieurs Système (référence 2580 IS).

Le matériel actuellement installé se compose de :
- UN 3033 - 8000 K,
- UN 370/168 - AP 6000 K,
- UN 370/168 - UP 5000 K,
- 700 terminaux téléprocessing.

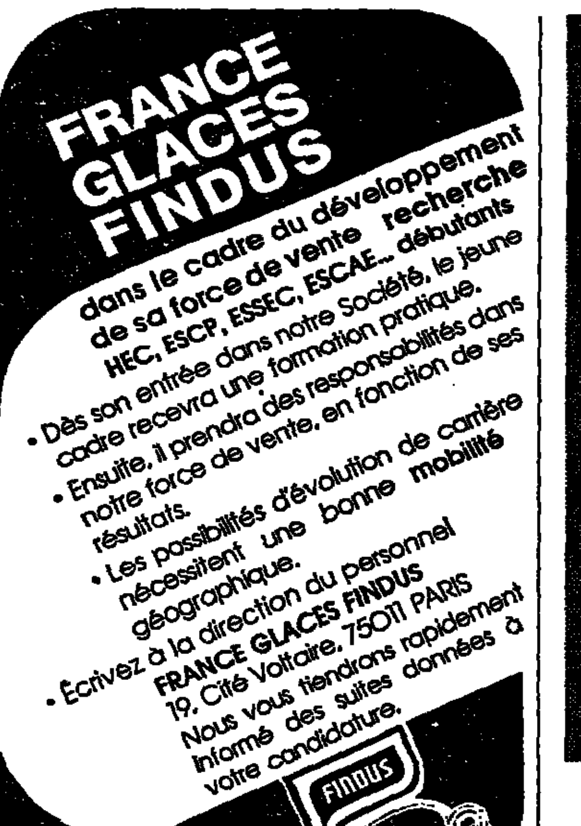
GIE *Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.*

CADRE COMMERCIAL

80-100 000 F — **Ferro alliages** — **Paris**

Un groupe industriel français recherche un Cadre Commercial pour *l'une de ses filiales* spécialisée dans *la vente* de ferro-alliages à l'industrie sidérurgique. Sous l'autorité du Directeur, il sera chargé de visiter régulièrement une clientèle peu nombreuse mais géographiquement dispersée sur *toute* l'Europe. Il sera l'interlocuteur des directions approvisionnements au niveau des sièges mais aussi des utilisateurs dans les usines. Il étudiera également les tendances du marché et de la concurrence. Il assurera le suivi de l'administration des ventes (contrôle des commandes et factures, correspondance commerciale, traitement des réclamations...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation E.S.C. province — école d'Ingénieurs ou équivalent —, parlant couramment anglais (allemand souhaité), possèdera quelques années d'expérience professionnelle de la vente à l'industrie de préférence de produits sidérurgiques ou de biens d'équipements. Il aura l'expérience des relations avec les services techniques et *les services qualité. Ce poste implique* des déplacements fréquents mais brefs. Ecrire sous réf. 236/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



importante société financière
recherche

ingénieur — 110 000 +

Ayant une *expérience confirmée d'exploitation*, d'entretien ou de sécurité de grandes installations industrielles (chimie, pétrole, pétrochimie).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, intervenant à l'échelon national, il aura pour mission d'apprécier sur le plan technique, la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la Société peut, éventuellement, engager une responsabilité financière.

Cette activité, à la fois technique et commerciale, demande un anglais courant et offre l'opportunité de déplacements courts mais fréquents, à travers le monde entier.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 3647 à M. Collet au 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

BALTEAU

CONTROLE INDUSTRIEL S.A.
Division CONTROLE non DESTRUCTIF
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le poste :
développer en France la vente d'une large gamme d'appareils de contrôle non destructif : ultra-sons, *magnétoscopie, infra-rouge, etc.*
Le candidat :
excellent vendeur, jeune, dynamique, possédant une bonne formation technique (ingénieur ou technicien supérieur) spécialiste en C.N.D. ou avec connaissances pouvant être complétées par une formation au sein du groupe.
Anglais courant souhaité.
Expérience de la vente de produits industriels appréciée.
Les conditions :
Position cadre
Rémunération : fixe + 13e mois + prime de quota.
Véhicule personnel souhaité.
Le poste comporte de fréquents déplacements.

Env. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à
BALTEAU Contrôle Industriel S.A.
20, rue Saarinen Silic 245 94568 Rungis Cédex

ICL
ingénieurs informaticiens

Filiale du premier constructeur européen d'ordinateurs (34 000 personnes dans le groupe), nous recherchons de jeunes ingénieurs diplômés en informatique. Après formation *sur nos produits et nos méthodes, ils seront chargés de missions* d'assistance technique avant vente, de mise en place et de suivi auprès de notre clientèle moyens ou grands systèmes.

Il est souhaitable que les candidats aient une bonne connaissance de l'anglais et soient disponibles pour début avril 79.

Les postes sont à pourvoir à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Bordeaux, Nancy et Strasbourg.

ICL Les CV avec prétentions et affectation souhaitée sont à adresser sous réf. C 921, à Cogéplan Sélection, Tour de Lyon, 185 rue de Bercy, 75012 Paris' *à qui nous avons confié cette recherche.*

Franckfurt . Paris . London
Via L'Ingénierie

Après une solide formation d'universitaire scientifique ou d'ingénieur vous avez plongé dans la vie industrielle : bureau d'études et de recherche d'abord, puis suivi de fabrication ou gestion de contrats, etc ... Vous avez travaillé en anglais, que vous pratiquez maintenant sans difficultés, et peut-être aussi en allemand. A 30 ans environ, vous vous sentez en âge de voir les problèmes de plus haut : négocier, être l'interlocuteur - ou l'interlocutrice - du client, coordonner la réalisation d'une affaire, en contrôler les différentes opérations (constitution des dossiers d'étude et de fabrication), voyager aussi. Rencontrons-nous.

Société d'ingenierie et de construction d'unités industrielles de haute technologie, largement implantée en France et sur les marchés à l'exportation, nous mettrons à profit vos talents linguistiques et vos qualités de coordonnateur : une affaire que nous démarrons pour un client allemand vous attend.

Pour vous, une première nécessité : commencer votre travail à Paris, puis vous installer à LYON lorsque nous y transférerons nos activités, cet été. Et une seconde : adresser un C.V. détaillé s/réf. 5299 à P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d' approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -
Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 98519 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

L'U.C.B. – C.F.E.C.
recherche

juriste

Spécialiste des problèmes immobiliers CLERC DE NOTAIRE

Nous cherchons un juriste ayant la pratique des problèmes immobiliers pour lui confier :
- *l'étude juridique,*
- *l'établissement des contrats,*
- le contrôle des actes

-des crédits que nous accordons aux promoteurs.

Ce poste comporte aussi un rôle de *conseil lors du montage des opérations. Nous offrons* un poste à responsabilités au sein d'un très grand groupe financier.

Envoyer votre C.V. sous réf. 404 au : Service Orientation-Recrutement
COMPAGNIE BANCAIRE
5, avenue Kléber
75116 PARIS

compagnie bancaire

BANQUE AMÉRICAINE

CHAMPS-ELYSEES, cherche pour son
Service Contrôle interne

CADRE DE BANQUE

ANGLAIS INDISPENSABLE.
Avantages sociaux. Cadre agréable.

Ecrire n° 99.046 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

MANAGEMENT, MARKKETING et SYSTÈMES (M.2.S.)

CABINET DE CONSEIL

cherche

CADRE

capable assumer rapidement centre profit marketing industriel et logistique commerciale.

Salaire plus primes, plus commissions correspondent à rémunération élevée et évolutive.

Exigeons strict professionnalisme, dynamique *commerciale* et intellectuelle et capacité commander et déléguer.

Envoyer curriculum vitae à Jean-Claude MAHIAS, *M.2.S. - 15, rue Vézelay, PARIS (8e).*

MILLIPORE
recherche
pour sa division WORTHINGTON diagnostic

UN RESPONSABLE
RÉGIONAL DES VENTES

- *Jeune, aimant* la vente et ambitieux
- de formation supérieure, de préférence en biochimie.
- ayant une expérience réussie de la vente de réactifs pour diagnostic.
- *ayant une bonne connaissance de* l'anglais.
- résidant en région parisienne ou près *de Strasbourg.*
- disponible pour des déplacements fréquents.

OFFRE :
- un salaire intéressant et une prime *en fonction des objectifs.*
- une voiture de fonction.
- des possibilités de développement *à l'intérieur de la société.*

Envoyer C.V., photo et prétentions ou téléphoner à M. MASSOT
MILLIPORE S.A.
19, rue Yves du Manoir - 92420 Vaucresson
Téléphone : 741.69.99

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
recherche

- **Analystes**
- **Analystes Programmeurs**

MIAGE D.U.T. ou équivalent
débutants ou quelques années d'expérience

pour participer à la conception, la réalisation et le suivi de grands projets d'application de gestion sur gros systèmes et mini-ordinateurs (conventionnel, bases de données, télé-traitement)

Lieu de travail : **PARIS.**

Adresser C.V. détaillé, *photo et prétentions* sous référ. 762 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE

FILIALE
GROUPE IMPORTANT
recrute

RESPONSABLES D'ADMINISTRATION COMMERCIALE

pour gestion administrative des contrats commerciaux. Age minimum 28 ans. Quatre ans expérience dans poste similaire. Connaissances comptables appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à ARCHAT (*référence DO 87*), 34, bd Haussmann, 75009 Paris.

transac

groupe CGE
dans le cadre du Plan d'Expansion
recherche

UN INGÉNIEUR RÉALISATEUR DE DOCUMENTATION D'UTILISATION

rattaché à l'activité
"MARKETING ET PLANS PRODUITS",
son rôle sera de :
- rédiger des manuels de présentation de programmation et d'utilisation à partir de spécifications émanant des services techniques,
- concevoir et réaliser des exemples de programmation.

Moyens matériels spécifiques :
configurations TRANSAC et
système multipostes de traitement de textes.

Anglais courant et expérience de la programmation (terminaux, minis ou micros) indispensables.

SITUATION BASÉE PARIS ÉTOILE

Prière envoyer candidature manuscrite *avec photo et prétentions à*
Mlle Viault - TRANSAC S.A.
25, av. de la Grande-Armée
75116 PARIS



semma selection

page 24

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SFENA

DIVISION PILOTAGE ET SYSTEMES

RECHERCHE

INGENIEUR MARKETING

DÉPARTEMENT AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

Sous la responsabilité du Chef du Département et en liaison avec Services Conception et Développement, devra :

- proposer méthodes marketing,
- participer prospection et étude de marché,
- assurer suivi clientèle.

Ce poste nécessite :

- une formation grande école,
- une expérience si possible dans le domaine des calculateurs embarqués,
- le sens de la négociation,
- l'anglais courant,
- des déplacements fréquents et courts en France et à l'Etranger.

Connaissance du milieu aéronautique souhaitable.

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.
B.P. 59 — 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I.020

consultant senior

PARIS 140.000 +

CABINET DE CONSEIL INTERNATIONAL

Nous sommes un cabinet international d'audit et de conseil de tout premier plan. Nous recherchons une personne diplômée de l'enseignement supérieur (Grande Ecole + DECS ou équivalent) qui, après une expérience d'au moins sept ans en entreprise et/ou dans un cabinet international, désire poursuivre sa carrière dans le conseil en gestion. Il sera appelé à participer à des missions variées, tant en France qu'à l'étranger. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est donc souhaitée, ainsi que la pratique des techniques comptables française et anglo-saxonne. Dans le cadre de notre cabinet, le candidat retenu aura de nombreuses possibilités de formation et de développement de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A., sous la référence 925-M, qui transmettra. La plus grande discrétion dans l'examen des dossiers est garantie

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Dans le cadre de son Plan d'Expansion

transac groupe CGE

SINTRA INFORMATIQUE

leader de la péri-informatique française recherche pour ses départements «INDUSTRIES» - «BANQUES» - «ADMINISTRATIONS»

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

de haut niveau ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique

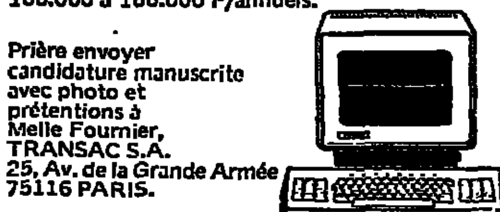
Aptitude à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs.

Sens de la prospection.

Dynamisme indispensable.

Formation supérieure souhaitée.

Rémunération stimulante liée aux résultats 100.000 à 160.000 F/annuels.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Melle Fournier, TRANSAC S.A. 25, Av. de la Grande Armée 75116 PARIS.

MITSUI et Cie EUROPE S.A.
société japonaise de commerce international
recherche
pour son département chimique

J.H. bilingue français-anglais

diplômé I.U.T. chimie (fine)

Envoyer C.V. et prétentions à M. ROULIN, 37, avenue Pierre-1er-de-Serbie, PARIS-8e.

SENELCO - FRANCE S.A.

Société Française en pleine expansion
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour son service après-vente

- Formation A.T.P. confirmé ou ingénieur spécialité radio communication.
- Expér. de la gestion d'un service.
- Disponibilité pour des déplacements en France.
- Sens du service et des responsabilités.
- Pratique courante de l'anglais.

Env. C.V. manuscrit + photo, avec prétentions à Mr QUERO, — SENELCO-FRANCE, S.A. — 44, rue Blanche, 75009 PARIS.

Ordis

Nous recherchons pour usine d'un important groupe Industriel, région parisienne (Ouest)

INGENIEUR EN ORGANISATION

ayant une bonne expérience du milieu industriel (gestion de production souhaitée).

En liaison étroite avec le Directeur de l'usine, il aura la charge d'étudier les circuits et procédures existants, de proposer et de mettre en place des solutions de nature à améliorer le traitement de l'information dans son ensemble.

- Formation supérieure exigée (grandes écoles ou universités).
- Connaissances pratiques actualisées des techniques informatiques de gestion.

Envoyer curriculum-vitae détaillé et prétentions sous référence TNS 1 à

Ordis conseil en recrutement 10, rue Auber Paris 9è
Renseignements complémentaires 266.67.88, poste 335 - 17h à 19h.

amp

GIS GESTION INFORMATIQUE SYSTEME

recrute pour le compte d'un
GRAND GROUPE INDUSTRIEL

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Réf. I 38)

désireux d'entreprendre ou de poursuivre une carrière dans l'organisation et les études informatiques (spécialisation assurée).

Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

Importante Société Produits chimiques

Banlieue parisienne
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

chargé de la promotion d'une gamme de produits techniques utilisés dans l'industrie des peintures.

Expérience commerciale de quelques années nécessaire.
28 ans minim. Ingénieur chimiste ou équivalent. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent n° 99.013 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er, qui tr.

SOCIETE DE SERVICES
recherche

● **INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**

DEBUTANT ou 2 à 3 ANNEES D'EXPERIENCE
Pour conception et réalisation d'applications informatiques.

● **ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE
Niveau maîtrise ou I.U.T. COBOL

Env. C.V., date de disponibilité et prétentions à :

VARIANCE 11, rue de la Chine, 75020 PARIS.

polyGram

INDUSTRIES ET MESSAGERIES

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL, chargée de fabriquer et distribuer les disques et musicassettes Phonogram et Polydor, recherche pour son siège situé à ANTONY, le

Responsable du Centre Informatique

rendant compte au Directeur Informatique, en collaboration étroite avec les Etudes et les utilisateurs, il aura à animer et gérer une équipe de 30 personnes mettant en œuvre un IBM 370/138 sous DOS/VS et CICS.

Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur Grande Ecole ayant une bonne expérience d'informatique de gestion, sensibilisé aux problèmes complexes de la Distribution, et souhaitant orienter sa carrière vers des responsabilités opérationnelles.

Ouverture d'esprit et diplomatie seront des qualités primordiales pour réussir dans ce poste, et pour évoluer ultérieurement vers d'autres responsabilités.

Adresser candidature manuscrite, C.V., références à No 98405, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

SUSTRAC EXPRESSION

recherche

JEUNE FEMME

Niveau Science Po ou similaire, expérience journalisme pour rédaction journaux d'entreprise. Grande liberté d'horaire. — Téléphone : 222-46-46.

Cérige

recrute
PARIS ou LYON

Pour participer à des projets de grande envergure

analystes

ayant une bonne pratique sous IMS

analyste-programmeurs

expérimentés sous CICS - maîtrisant MARK IV

analyste-programmeurs

maîtrisant COBOL DL1
ou possédant une expérience IMS

nous adresser

au 5, rue Vernet 75008 Paris, votre C.V. avec prétentions et photo - ou tél. au 720.68.80 pour toutes précisions (discrétion assurée).

CABINET FISCAL PARIS

RECHERCHE

fiscaliste

Collaborateur de l'animateur du cabinet.
2 ans d'expérience minimum.

Une connaissance concrète et approfondie des problèmes fiscaux et comptables est nécessaire.

Adresser C.V., lettre man., avec rémunération souhaitée, à Mme VIDAL,
76, boulevard Victor-Hugo - 92200 NEUILLY, qui transmettra.

RESSOURCES HUMAINES

UN STATISTICIEN

De formation scientifique ou économique, vous avez choisi de vous spécialiser en statistiques (DEA de mathématiques appliquées, ENSAE, ISUP...). Pourquoi ne choisiriez-vous pas d'appliquer votre compétence à un domaine riche en possibilités : la fonction Personnel ?

En effet, dans un Groupe de 7000 personnes, un statisticien est indispensable pour prendre en charge, non seulement toutes les études liées aux effectifs et aux rémunérations, mais également à tous les problèmes qu'il est nécessaire de suivre pour permettre à la Direction Générale de prendre ses décisions dans les domaines liés à la fonction Personnel.

Votre première expérience peut être courte mais vous devez avoir déjà travaillé en liaison avec l'informatique tant pour le traitement des données que pour être en mesure de proposer des aménagements de l'outil informatique en fonction de l'évolution des questions traitées.

Si vous pensez que ce poste correspond à vos centres d'intérêt, adressez un C.V. détaillé, sous réf. 76127 à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, en précisant quelles sont les raisons qui vous amènent à penser que vous êtes en mesure d'assumer ce type de responsabilités.

HAVAS CONTACT

Organisme social 92 NANTERRE

recherche

chef comptable

- 35 ans minimum
- Formation supérieure comptable DECS minimum exigé. Connaissance pratique de l'utilisation de l'outil Informatique.
- Rattaché au Directeur de l'établissement, son rôle sera de coordonner et d'animer l'équipe comptable d'améliorer la prestation de service en mettant en place de nouvelles procédures enfin d assurer la fiabilité des résultats obtenus
- Possibilités d'évolution à moyen terme au sein de l équipe de direction

Adresser C.V détaillé et prétentions sous réf 855-M
(Réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

S.S.C.I. filiale d'une importante Société de distribution
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour diriger l'étude et la réalisation d'applications de gestion

- Le candidat, de formation supérieure (grandes écoles), aura acquis une première expérience professionnelle (2 à 5 ans). La connaissance d'un système de gestion de bases de données et la pratique du télétraitement constitueront des atouts importants.
- La rémunération sera fonction du niveau de compétence atteint.

Lieu de travail : PARIS-12e (sera déplacé à EVRY (Essonne) à compter de septembre 1979).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : SLYS - 37, avenue Ledru-Rollin, 75012 PARIS.

Directeur Administratif

140 000 +

[illegible] un DIRECTEUR ADMINISTRATIF.
Directement rattaché au P.D.G., le candidat retenu assumera les responsabilités suivantes :

- le CONTROLE DE GESTION : conception, mise en place et suivi de systèmes de gestion destinés au contrôle des activités industrielles et commerciales du groupe.
- le PERSONNEL et les AFFAIRES JURIDIQUES
- l'ORGANISATION et l'INFORMATIQUE
- les ACHATS

Une formation supérieure, une expérience réussie de plusieurs années dans ces différents domaines et le sens des Relations Humaines sont indispensables pour s'intégrer rapidement à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous la référence M 795 à




Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 PARIS

qui garantit réponse et discrétion.

TECHNICO-COMMERCIAL

- Excellent vendeur., 5 ans minimum expér. vente.
- Spécialité chimique.
- Connaissances chimie et introductions peinture, plastiques caoutchouc souhaitées.

Région Parisienne
Fixe + commissions + frais + voiture

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmettra.

Débutez votre Carrière en Informatique

Dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion.

Nous assurerons votre formation (pendant les quatre premiers mois) et nous vous intégrerons ensuite dans des équipes entraînées.

Si vous êtes :

Universitaires

(Licence ou Maîtrise scientifique, achevée ou non, DUT ...)

Débutants ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, pouvant commencer à travailler

le 2 Avril 1979

et acceptant d'éventuels déplacements en province.

Envoyez-nous une lettre manuscrite, un CV et une photo, sous référence 438.

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

SOCIÉTÉ SUD RÉGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR ou CADRE TECHNIQUE

ayant quelques années d'expérience de mise au point système informatique.

Ecrire à n° 98.922, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

Sté d'Etudes et de Formation
recherche
pour prospection clientèle

UN NEGOCIATEUR
Formation supérieure.
Fixe 2.500 F + commiss. (salaire devant atteindre 5.000 à 6.000 F)
Tél. 539-48-40

VOUS ETES INTERESSE par la vie économique DE VOTRE REGION
Nous vous proposons un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

IL FAUT :
- Avoir de la personnalité,
- Une excellente culture,
- Etre prêt à s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Ceux-ci devront être capables de devenir nos

FUTURS RESPONSABLES

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 19 et 20 février à M. BRUN, au 886-11-24, ou env. C.V. à ZENITH Publicité, 36, av. Hoche, 75008 PARIS, sous no 579

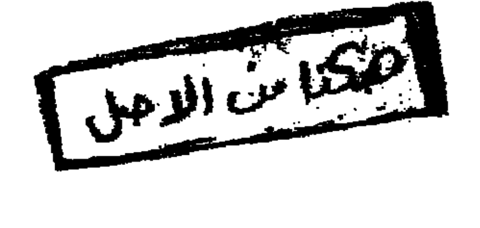
ECOLE CENTRE PARIS rech. PROFESSEUR MATH. très qualifié pour cours vacances province. Ecr. UBI, 38, r. des Mathurins, Paris 8e, qui transmettra.

Pour une Société multinationale
INGENIEUR
Spécialiste électricien, format. universitaire ou expér. équival. Age minimum 35 ans. Expér. min. 10 ans ingeneering, complexes industriels pétrochimie, chimie engrais. Lieu : Paris. Rémunération selon expérience. Ecrire avec C.V. + photo, à SWEERTS, no 1.709, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui trans.

Cherche pour VACATIONS STAGIAIRE PSY-ANALYSE (E) Envoyer C.V. et photo : CAPI, 89, rue Mouffetard, Paris 5e

PARIS SERVICE DE L'ÉTAT
recherche
JEUNE DIPLOME
(Sciences ECO ou SUP de CO) Pour comptabilité analytique, études de coûts, analyse de gestion. Ecr. U.G.A.P., 209, rue de eBrcy, 75585 Paris Cedex 12.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
recherche
pour son laboratoire d'études :
JEUNES INGENIEURS
1 an d'expérience minim. pour
— développement de matériels (automatismes et transmissions numériques) ;
— développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de travail : CLAMART.
Adress. C.V. détaillé à C.G.P. nº 692, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE PARIS (14e) rech. pr son service guichet :
Jeune Homme libéré O.M.
niveau BAC G-2 - G-3.
Env. C.V. dét. av. réf. et photo à nº T 11.268 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Pour important projet
recherchons
AUTEUR - JOURNALISTE
DESSINATEUR
Animateur de talent en éthologie.
Tél. pour RV au 770-33-31

Important groupe Construction *rech., pour développer son secteur achat terrains,*
Prospecteur Foncier ayant une parfaite connaissance du marché parisien.
Situation stable. Haute rémunér.
Téléph. : 723-79-39

Importante Société recherche :
3 INGENIEURS
(Option Informatique)
2 *INGENIEURS débutants*
4 ANALYSTES PROGRAMM.
2 CHEFS DE PROJET (HB 66)
3 PUPITREURS (IBM 370-OS)
Adresser C.V. : M. DAHAN,
60, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

Organisme agréé Paris,
recherche, *URGENT*,
RESPONSABLE
DE SERVICE
Minim. 30 ans, connaissances exigées en matière de protection sociale, *formation supérieure* ou équivalent,
qualités d'encadrement (petite équipe). - Env. lettre manuscrite, C.V. et prétent. à nº 58.621 B, BLEU,
17, r. Lebel, 94300 Vincennes

Conseil Jurid. et Fiscal, Commissaire aux Comptes Paris ch. en vue collaboration homme titulaire au min. lic. en droit et DECS complet, apte à être inscrit dans 2/3 *ans* à la fois comme Cons. Jur. et Commiss. aux Comptes. Activité de Conseil Jur. prépondérante.
Ecrire avec C.V. à nº 7063, « *le Monde* » *Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09*

P.M.E. COURBEVOIE (92)
Prestataire de Services spécialisé filiale
groupe important

UN ADJOINT
AFFAIRES SOCIALES

35 ans minimum, dynamique.
Formation exigée maîtrise Droit du travail ou équivalent.
Expérience : 5 années du poste nécessaire.
Mission : assumer la responsabilité du service du personnel : organisation et contrôle, code de procédures, bonne connaissance informatique, problèmes paye, gestion du personnel.
Adresser C.V. détaillé manuscr. avec photo et prét. à nº 4691, *Publicités Réunies,*
112, bd Voltaire, 75011 Paris

Centre d'information sur l'Habitat du Val-d'Oise
recherche

DIRECTEUR

chargé d'animer une équipe de conseillers juridiques, en contact direct avec le public ; il doit parfaitement connaître les problèmes du logement et les organismes intervenant dans ce dom.
Envoy. C.V. + prétentions à :
ANIL
2, bd Saint-Martin, 75010 Paris

IMPORTANTE
STE DE SERVICES
rech. pour région Paris.

RESPONSABLES
DE SECTEUR

pour *développer* ses activités par la conquête de nouveaux clients.

Cette fonction est essentiellement commerciale et *requiert* une expér. de la vente sur le terrain d'au moins 3 ans.

Les perspectives d'avenir pour les commerciaux de valeur sont très importantes.

Fixe + intéressement + *frais.*

Ecrire : M. GUET
15, parc de Béarn
92210 SAINT-CLOUD

Sté de Services et Conseil *en Informatique,*
Filiale d'un grand Groupe industriel français
recherche

INGÉNIEURS
INFORMATICIENS

Expérience 0 à 2 ans pour travaux dans le domaine de l'INFORMATIQUE de GESTION en TEMPS REEL
sur mini-ordinateurs.
Postes à pourvoir en région parisienne.
Envoyer lettre manuscr., C.V., *photo et prétent. à nº 4697,*
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Cabinet Foncier rég. Paris rech.
NÉGOCIATEURS
niv. Capa Droit ou équiv.
987-08-53

Labo C.N.R.S. Paris
SCIENCE
DES MATÉRIAUX
céramiques spéciales rech.
J.H. Docteur Etat
pr poste chargé recherches et ingénieur pour préparation thèse Docteur Ingénieur, en octobre.
Envoyer C.V. *manuscrit*, photo, sous nº 59.528 B BLEU,
17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

Recherchons
pour poste à PARIS
INGÉNIEUR
ou ASSIMILÉ
5 années d'expérience études ou constructions avions petit ou moyen tonnage.
Lecture courante Anglais technique et conversation simple.
Anglais indispensable.

Ecr. av. C.V. et réf. nº 2220
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 PARIS

ORGANISME
PROFESSIONNEL recherche :
JURISTE
diplômé (e) D.E.A. ou D.E.S.
DROIT PRIVE
fiscalité, droit des sociétés
Quelq. années exp. chez avocat ou conseil juridique indispens.

Envoyer C.V. et prétentions :
C.N.O.A.
78, av. R.-Poincaré, PARIS-16e

I. P. C.
recherche
● **INGÉNIEURS**
● **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
pour application contrôle Process (T. R.), développement de logiciel de base sur minis *(type MITRA, PDP 11, NOVA, etc.)*, application gestion industrielle (IBM 370).

Tél. pr rendez-vous au 058-24-75 ou envoyer C.V., à I.P.C., 2, SQUARE ARAGO,
78330 FONTENAY-LE-FLEURY

Recherchons
pour poste à PARIS
AGENT TECHNIQUE
SUPÉRIEUR
EXPERIMENTE
connaissant technologie avions de transport civil et méthode d'entretien.
Lecture courante anglais technique indispensable.
Excellente aptitude rédacteur exigée.

Ecr. *av. C.V. et réf. à nº 2.215*
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 PARIS.

T. I. T. N.
Société de systèmes
et services en informatique
recherche

1) INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS
CONFIRMES
2) TECHNICIENS
MAINTENANCE

dans le cadre du développement de ses activités en couplage *de périphériques.*

Plusieurs postes sont offerts correspondants à des degrés différents d'expérience.

Tél. à C. GUIGNARD 909-34-44 pour prendre rendez-vous ou envoyer C.V., photo, prétent. à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS*

Sté LEGAVE et PASQUIER
ZI. du Bois-de-l'Epine
91015 EVRY recherche
PROGRAMMEUR
GAP II - DOS
pour son 370/115. Connaiss. CICS souhaitées. Pr renseignements : *077-82-30, poste 212.*

IMPORTANTE SOCIETE
AERONAUTIQUE
recherche
pour une de ses usines
(1.500 personnes)
Sud de Paris :

UN TECHNICIEN
Diplômé B.P. fabrication mécanique ou équivalent.
Il aura une expérience de quelques années d'usinage mécanique en atelier et connaîtra la préparation méthode.
Il sera chargé d'assurer le suivi *des commandes,* les relations et la coordination entre nos usines et nos sous-traitants, pour la fabrication de systèmes hydrauliques sophistiqués.

UN TECHNICIEN
CONTROLE
QUALIFIE
Diplômé I.U.T. ou B.T.S. mécanique ou équivalent.
Il aura quelques années d'expérience en fabrication (usinage mécanique) et en préparation méthode
Il sera chargé pour le compte *de notre direction centrale* contrôle qualité de missions d'audit de contrôle auprès de nos usines et *de nos fournisseurs* sur des ensembles hydrauliques sophistiqués.

Horaire variable
Nombreux *avantage sociaux*
Self-service

Ecr. à nº 99.023 Contesse Publ.,
20, av. Opéra, Paris 1er.

ECOLE LANGUES ch.
PROFESSEURS
ITALIEN ou HEBREU
Tél. pr r-vs 508-08-50.

Recherche
JURISTE
EXPERIMENTE
en droit et fiscalité.
Le poste est à pourvoir à Paris au sein d'un cabinet *comptable.* Le candidat (e) devra s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique (30 collaborateurs). Ecrire Nº 59 153 B, BLEU,
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

COMPTABLE
CONFIRME (E) 2e ECHELON
25 ans min. B.T.S. ou I.U.T. *gestion, options finance,* comptabilité, pour travaux comptabilité générale analytique industrielle au sein *d'une* équipe au siège social quartier Opéra.
Connaissances informatiques.
Situation stable.
Hor. variab. Libre rapidement.
Adr. C. V. et prétent. à :
CIE MINIERE DONG TRIEU,
24, av. de l'Opéra, *PARIS-1er.*

BANQUE PRIVEE REGIONALE
filiale d'un groupe important
recherche
pour son AGENCE DE PARIS
UN RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
en plus de connaissances techniques, le candidat devra maîtriser l'ensemble des problèmes de *gestion et d'organisation administrative.* Sérieuses réf. exigées.
Env. C.V. + photo + prétent. à nº T 11290 *M Régie-Presse,*
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
assembleurs, TP IBM 370
connaiss. télétraitement
CICS ou IMS
PROGRAMMEURS
Cobol et/ou PLI
sur IBM 370
BCD PL 1 apprécié
BETINA 26, rue L.-Bellan (2e)
233-51-41

AT 3 ATP ou B.T.S. ou D.U.T.
REALISATION LOGICIEL
Système pilotage numérique
Airbus analyse programmation
Connaissance microprocesseur
Langage P.L.M. 86
Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire, 75011 Paris, ou tél. : 355-36-69.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) Cobol, PL 1, CICS
2) Cobol, assembleur
sur IBM 370/148/158
INSET 95, rue Saint-Lazare (9e)
281-33-33

POUR EMBAUCHE
PROGRAMMEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
et INGÉNIEURS COBOL
EXPERIMENTES
ou
MINI-ORDINAT. ou CICS-DL 1
BON SALAIRE
JPMC CONSEIL EN RECRUT.
61, rue MESLAY, 75003
Tél. : 271-82-12

U.T.I. SERVICES
CENTRE D'ASSISTANCE
AU CALCUL TECHNIQUE

9, rue La Pérouse, Paris (16e)

recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

avec

EXPÉR. INFORMATIQUE

pour assurer assistance sur *IBM 370/158 avec télétraitement* T.S.O. auprès des utilisateurs ingénieurs de bureaux d'études.

Connaissance J.C.L., procédures et si possible assembleur souh.

Env. C.V., photo et prétentions au *CHEF DU PERSONNEL.*

Jeune Société en expansion
Constructeur de matériel électronique et électromécanique pour l'INDUSTRIE
située à COURBEVOIE
cherche comme adjoint au
Directeur commercial un

INGÉNIEUR
COMMERCIAL

possédant une expér. cciale de 4 ou 5 ans min. dans la vente de biens d'équipement.
Anglais courant indispensable.

Ecr. ou tél. à : ATAC S.A.
37, rue Moulin-des-Bruyères,
92400 COURBEVOIE.
TEL. : 789-39-39.

T. I. T. N.
Société de systèmes et services en informatique.
Recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro-ordinateurs.

INGÉNIEURS
grande école ou maîtrise d'informatique
débutants (option informatique) et confirmés.

ANALYSTES
PROGRAMMEURS
I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL
temps réel
Expérience MITRA appréciée.
Envoyer C.V., photo, prét. à :
T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel,
91420 MORANGIS.

IMPORTANTE SOCIETE
PORTE CHAMPERRET
recherche
EMPLOYÉE CCIALE
DACTYLO
Avant. sociaux, cant., horaires variables. Env. C.V. et prét. à Nº 57.580 B BLEU,
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle
av. impte activité internationale
recherche d'urgence
CONSEIL JURIDIQUE
INGÉNIEUR CONSEIL
Propriété Industrielle
ayant excellente pratique des brevets français et étrangers.
Anglais lu et parlé indispens.
Candidature accompagnée C.V. détaillé à adresser, référence nº T 11209 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

POUR STE ELECTRONIQUE
ORSAY (91)

CHEF SERVICES
COMPTABLES
Niveau Sup. de Co, DECS complet. Expérience méthode anglo-saxonne.
Anglais courant apprécié.

Adr. C.V., photo et prétent. à nº 98.855, Contesse Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

IMPTE STE ELECTRONIQUE
recherche
pour développer ses services *d'Etudes et de Technologie :*

2 INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS
Débutants ou confirmés

1 AGENT
DE MÉTHODES V 2
câblage, circuits imprimés, petit matériel électronique.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions : AUXILEC - 188, rue d'Estienne-d'Orves,
92707 COLOMBES CEDEX

DIRECTEUR COMMERCIAL
Société de conseils et contrôle de gestion, offre situation excep. à excellent
CHEF DE GROUPE
capable de me seconder.
Expérience profession nécessaire rompu à la vente, sachant coordonner et suivre groupe de vendeurs.
STATUT CADRE,
rémunérat. motivante et élevée liée au résultat.
SEFAG, 17, rue St-Louis-en-l'Isle Paris (4e) - Tél. 329-45-20, p. 05.

Ch. EMPLOYEE DE MAISON
Bon salaire. Ecrire : Christian
Chavagnac - 78127 - DAVRON
ou téléph. 056-48-39.

RECHERCHE COMPTABLE
Niveau B.T.S. - IUT - D.E.C.S.
pour travaux cabinet. Ecr. C.V. et prétentions : M. FLORAND,
4, rue Véronèse - *Paris (13e).*

secrétaires

TRES URGENT
COMPAGNIE D'ASSURANCES
Important Groupe Privé
recherche
une Secrétaire
ayant :
— connaissances juridiques.
— pratique administration des Sociétés (Assemblées Générales, etc.).
— pratique secrétariat et sténodactylo.

Adresser curric. vitae et photo sous le nº 7.127 à : « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE DE LEASING
recherche

SECRÉTAIRE

Expérience crédit ou leasing souhaitée

La pratique de l'Allemand serait appréciée

Envoyer curriculum vitae + photo à :
REGIE-PRESSE, sous le nº T 011187 M,
85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE au DIRECTEUR GÉNÉRAL
BILINGUE (anglais)

dans entreprise de 1.250 pers. au Sud des Landes
(MER ET MONTAGNE PROCHES)

— poste à pourvoir rapidement ;
— *40 heures hebdomadaires ;*
— horaires flexibles ;
— congés 5 semaines par an ;
— avantages sociaux.

NOUS DEMANDONS :
● 5 ans expérience *minimum* ;
● très bonne connaissance de l'anglais (technique si possible) ;
● exellentes sténo franç. et dactylo franç., anglais ;
● Bonne présentation.

Les premiers contacts auront lieu à Paris, mais adresser *C.V. manusc.,* photo et prétentions à : Chef du personnel, MONOPLAST, 40140 Souston.
Discrétion et réponse assurées.

STE de 300 PERSONNES
située à COURBEVOIE
près de la Gare
recherche

UNE SECRÉTAIRE
AUPRES DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE

AYANT EXPERIENCE
GESTION ADMINISTRATIVE
EU DU PERSONNEL.

— Compétence technique.
— Sens de l'organisation.
— Disponibilité.

Env. C.V. manusc., photo (ret.) et prétentions ss réf. nº 1268 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Société PARIS-8e rech.
TRES BONNE
SECRÉTAIRE
DACTYLO-COMPTABLE
rapide et méthodique
anglais ou allemand souhaité
Niveau BTS ou équivalent.
Débutante s'abstenir.
Env. C.V., prét. et photo
nº 59247 BLEU
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Importante Société
recherche
pour son siège Champs-Elysées
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— parfaitement bilingue,
— minimum 15 ans expérience,
— *statut cadre.*
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à : nº T 11269 *M,* Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

STE COMMERCIALE
FILIALE D'UN GROUPE
ALLEMAND
à vocation internationale
recherche une

SECRÉTAIRE
DE DIRECTION
BILINGUE ALLEMAND

pour traiter le courrier, préparer et suivre dossiers variés.

Lieu de travail :
proche cité universitaire.

Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature à nº 97.724 CONTESSE Publicité *20, avenue de l'Opéra, Paris-1er*

Editeur allemand
cherche pour son bureau de Publicité de Paris
S E C R E T A I R E
parfaitement bilingue
Français - Allemand
Langue maternelle allemande préférable
Formation universitaire
25 ans minimum

C.V. avec lettre manuscrite à :
M. MAMIN
18, rue de Varize, 75016 PARIS

formation profession.

STAGE
CRÉATION D'ENTREPRISE
REMUNERE PAR L'ETAT
POUR CADRES
DEMANDEURS D'EMPLOI
TEL. E.P.S. : 236-74-12

Société
recherche
ENSEIGNANTS
TOUTES DISCIPLINES

Adr. C.V. détaillé et prétentions horaires à :
E.S. Formation - Tour Europa,
120, Belle-Epine, 94532 Rungis cedex.

représent. offre

Fabricant de charcuterie ch. V.R.P. introduit *ds la clientèle* alimentation et charcuterie.
Tél : (56) 89-32-62.

Agences de Laboratoires rech. Représentants en *pharmacie,* H. ou F., positions libérales, résidant sur secteurs Côte-d'Ivoire *et* Sénégal.
Ecr. nº 7.119 « le Monde » Pub., *5,* r. des Italiens, *75427* Paris cedex 09 qui transmettra.

LA VENTE
Vous l'avez pratiqué au moins 3 ans.
Vous êtes dynamique
Vous avez le goût de l'action.
Vous avez voiture et téléphone
ET SURTOUT
VOUS AIMEZ L'ARGENT
Femmes ou hommes
vous nous intéressez
Ecr. av. C.V., photo et prétent. SEFAG, 17, r. St-Louis-en-l'Ile, Paris (4e), 329-45-20, poste *09.*

proposit. com. capitaux

Recherchons financements pour lancement commercial et *industriel* brevet 1er plan.
Ecr. nº 7.134 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

Cause décès, cède fabrique parapluies en S.A., gde ville Sud-Ouest. Dépôt Paris. Marque connue. Production haute qualité. Conviendrait à cadre gestionnaire posséd. qques capitaux. Conditions exceptionnelles.
Ecr. nº 6.994 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Rech. particulier *pour investissement.* M. ANDRE, 149, rue *Saint-Honoré,* PARIS 1er.

Part. à Part. S.S.P. propriétaire emprunte 100.000 F 18 % p. 1 an.
874-57-71.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. journal vd Simca 1100 TI bleue métal., 1974, impec. Prix à débattre. Téléph. : 209-28-78.

12 à 16 C.V.

Part. vend Renault 20 GTL 78, *7.000 km,* boîte aut., T.O., vitres teintées, radio, gris Elysée. Valeur neuf 50.000, prix 37.500.
TEL. : 822-31-88.

demandes d'emploi demandes d'emploi

PROMOTION MARKETING MOYEN-ORIENT
DIRECTEUR COMMERCIAL
actuellement établi en Arabie Saoudite (RIAD)
RECHERCHE COLLABORATION
DANS ENTREPRISE SERIEUSE
OU SOCIETE COMMERCIALE
désirant s'introduire sur le marché Moyen-Oriental
— Formation Master of Administration ;
— Economie administrative des affaires ;
— 7 ans expérience du Moyen-Orient dont 3 ans en Arabie ;
— Parfaite connaissance anglais, français, arabe ;
— 38 ans, nationalité libanaise.

Rendez-vous peut être fixé entre le 27-2-1979 et le 10-3-1979. Tél. rapid. à Mme Monique DEBBAS, 567-10-98, tous les jours, avant 11 h. ou écrire 29, rue Miollis - 75015 PARIS.

J.H. 29 ans, expér. prof. France et U.S.A., Ing. G.C. (HEI), MBA Northwestern Univ. (U.S.A.). Angl. cour., ch. empl. finance/adm. ds Sté mult. Paris et R.P. Ecr. nº 7138, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Juriste 35 a., titul. maîtr. Droit privé, ayant pratiqué pendant plus. années le droit des Stés et acceptant, si nécessaire, de se former à une autre discipline du droit, rech. situation. - Ecrire : nº T 011.271 M, REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris*

J. F. 26 ans, 5 ans expérience Allemagne, allemand cour., bne connaiss. anglais, actuel. resp. *export, recherche emploi utilis.* pleinem. ses compét. et son gr'it des contacts humains. Travail. de préfér. Normandie, Bretagne ou Sud de la France. Ecr. Nº 789852 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. H.E.C. 76, dyn., avec expér. internationale de 3 a. aux USA, ds contrôle de gestion et financ., rech. posit. de Cadre aux USA. Actuellement en France. - Ecr. nº T 011273 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Chef de Contentieux, 31 a., spéc. *bâtiment* expertises, recouvrement ; étud. toutes propositions 75 même prov. Tél. : 202-96-97 *ou écr. nº T 011.275 M, Régie-P.,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Homme 47 ans, bonne présent., allemand parlé, écrit. Bonne connaissance anglais, espagnol, dactylo, ch. pl. stable à Paris. Ecr. nº T 11.158 *M,* Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Hme 36 ans rech. collaboration domaine cultur. et social, droit, lettres, expér. profess. Ecrire *Nº T 011154 M,* Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Lubrification - Combustion
Economies d'énergie
INGÉNIEUR
Français, 33 ans
8 ans expérience société pétrolière internationale

Etudes, mises en service procédés industriels (sidérurgie, raffineries).
Assistance technique industrie, coordination et gestion de projets de recherche à l'échelon international.
Séjours professionnels R.F.A. et Grande-Bretagne.
Publications et Brevets Europe et U.S.A.
Allemand, Anglais, parlés et écrits. Préavis 4 mois.
Cherche poste responsabilités

Ecrire sous *le nº 695 à : « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

H.E.C. - J.F.
40 ans - Expérience 20 ans
études marchés, communication pub. contacts commerciaux haut niveau ; anglais-espagnol (écrit, parlé), allemand (écrit).

Cherche poste responsabilité
(stage export accepté)
Horaires indifférents — Salaire à débattre

Ecrire sous le nº 708 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune auteur talentueux cherche
TRAVAUX DE REDACTION
et de REWRITING.
Tél. : 874-65-97.

Pilote 39 a., nation. française, ch. poste sédentaire ou semi-sédentaire rég. Paris. *Etud.* ttes propos. domaine aéronautique *de préf. mais non exclusif. Ecr.* Nº T 011259 *M,* Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame employée administrative qualifiée, connaissant dactylo, accepter. poste similaire, même remplacement. Ecr. GETTLER, *3 A, r. A.-Renoir, 78400 Chatou.*

Titulaire D.E.C.S. 4 ans expér. cab. et entreprise. ch. stage
EXPERT - COMPTABLE
Ec. Nº T 011241 *M,* Régie Presse
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche place stable comme
AIDE-COMPTABLE.
Salaire 3 200 F par mois.
S'adr. M. GOMOT, résid. du *Mail, 15,* avenue Thérèse,
94420 LE PLESSIS-TREVISE.

METREUR VERIFICAT. TCE 2e éch., 10 a. exp. BE quantity *surveyors, rédact. pièces écrites,* suivi de chantiers, vérificat. trav., situations-révis-décomptes définitifs, angl., exp. tech.-cciai Ec. Nº 87822 M, Régie Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

INGÉNIEUR A.M.

28 ans, aimant initiatives et responsabilités.
4 ans exp. gestion-vente dans importante entrepr. commerce intern. (mat. génie civil et automobiles)
Rech. poste Adjt Direct. ou Resp. Dpt de P.M.E.
Le poste rech. pouvant comprendre : animation vente, gest. stock, gest. adm., S.A.V., format. personnel.

Possibilité déplacements et disponible immédiat.
Ecrire M. PAUZELEC, 42-50, place Foch, bât. C 2, appt 103, *92000 NANTERRE.*

CADRE COMMERCIAL 28 ans
AMÉRICAIN
diplômé B.S. - M.B.A. Expér. 3 ans aux U.S.A. et 2 ans en *France exportation ACIER. Spécialisé* sur marchés Extrême-Orient,
cherche dans Société industrielle responsabilité et décision, libre voyage.
étudierai toutes propositions.

Ecrire sous le numéro 698 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

CADRE COMPTABLE 48 ans recherche poste à responsabilité ds P.M.E. Paris. Libre de suite. Ec. Nº T 011239 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 27 ans, maîtrise Sc. Eco. (Econométrie), expér. : édition et publicité (directeur cciai). Etudie ttes propos. dans analyse *de données modèles prévis.* Ecr. Nº T 011240 *M,* Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Hme 37 a., format. psychologue gde habit. ds contacts ch. empl. Ecr. Nº 703 « Le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINATEUR BATIMENT, GENIE *CIVIL,* T.C.E.,
56 ans. Bon graphisme, cherche place dans bureau d'étude. Spécialiste courbes, graphique et schémas. Ecr. *nº 702 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. Opératrice/Perfo. I.B.M.-*BULL.* Très exp., ch. pl. stable, prox. St-Denis. Accepte reconversion. Et. toutes propositions. Ec Nº 6 995 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAINT-CYRIEN
ANCIEN *OFFICIER - 32 ANS*
6 ANS
EXPERIENCE COMMERCIALE
FRANCE ET OUTRE-MER
FRANÇAIS - ANGLAIS - ALLEMAND
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS
CADRE SUPÉRIEUR
Ecr. : 1, r. Chevremont, 35400 St-Malo - 99-56-34-87.

30 ANS - DAUPHINE - DECS

● 3 ans de cabinet anglo-saxon.
● Responsable de l'audit interne au sein d'une multinationale.

recherche responsabilité : Finance - Comptabilité (France ou étranger)

Ecrire nº T. 11.227 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ASSISTANTE DE DIRECTION Célibataire, *Maîtrise* Droit. Anglais. Tr. bonnes notions italien, arabe (M.O.) parlé. 8 ans exp., ch. poste comportant responsabilités, contacts. Libre de voyag. *Tél. : 704-85-44 (9 h. à 13 h.).* Ecr. nº *6996,* « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e

Cadre Supér. *44* a., Ing. Electro. Grande *expér. cciale, très* bon contact tous niveaux, ch. poste à responsabil. Etudie ttes propos. Ecr. nº 7131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

35 ans, Directeur Cciai établiss. *financier international, spécial.* financement industriel moyen et long terme, propose ses services pour situation de préférence en Afrique francophone. Ecrire Nº *T 011246 M, Régie Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE 53 ans, région paris., 25 ans expérience commerciale bâtiment, négociations aux plus hauts niveaux entreprises *G.O.* négo. B.E. engineering cherche poste RELATIONS PUBLIQUES ou direction commerciale. Ecr. à M. G. POTTIER, 28, avenue *Victor-Hugo,* 94100 ST-MAUR.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
38 ans. *Droit* + *Sc. Po.* - Tril. Angl. + All. + Esp.
● Expérience banque, financement international, marketing, négociation contrats (jur. + comm.).
● Excellent négociateur niveau international.
● Très bien introduit Amérique du Sud + Esp.
recherche
position de D.G. ou D.C. dans société industrielle.
Libre immédiatement.

Ecrire sous le numéro 708, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

J. F. 35 ans, Trilingue, anglais, allemand, diplômée B.T.S. Chambre de Commerce Britannique et Franco-Allemande. *Recherche sur Paris poste* ASSISTANTE DIRECTEUR EXPORT, connaissance parfaite des problèmes exportation (administratifs et cciaux) *10 ans expérience,* possible déplacements. Ecrire Nº 946, MURATET, 15, rue Taitbout, *PARIS-9e, qui transmettra.*

H. 36 ans, Sc. Eco + DECS + CES JURID. Expér. enseign. ind., cabinet, ch. pl. préf. cabin. Ecr. *Nº 674 « Le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cple belge, quar., exp. gestion, ch. régir biens ds rég. b. clim. Ec. Nº 7.129 « Le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PYRAMIDES
5 P. INSOLITES BEAUCOUP DE CHARME. 160 m2. Travaux. 633-29-17 - 577-38-38

4e arrdt.

Impasse GUEMENEE, dans hôtel part. restauré, très beau 2 pces en duplex, mezzanine ouverte sur Séjour + cuis., bar et cheminée + 1 beau studio, 256-13-72.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
Renseignements : 755-98-57.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
3 appts en 3 niveaux à aménager. Duplex possible. Tél. : 544-58-38.

RUE DU CHERCHE-MIDI
Salon, s. à manger, 3 chbres sur jardin. - Possib. parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

MARAIS. Hôtel classé, luxueuse rénovation, différents appartem., finition d'époque. 567-22-88.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jours 14 à 18 h. 274-57-69.

Me SAINT-MICHEL
5, RUE SUGER
Imm. 18e siècle, classé, gd stdg.
DUPLEX 170 m2 - Tt conft
Vente possible en 2 appts séparés. Px élevé justif.
Visite MARDI 14 h. 30 - 17 h. 30.

7e arrdt.

QUAI MALAQUAIS
VUE SUR SEINE
3 RECEPTIONS BOISERIES
3/4 CHBRES, 3 bains. Garage. Très élégant. BURON 742-02-44.

Me ÉCOLE-MILITAIRE
Beau 5 P. 1.200.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

PROX. STE-CLOTILDE. Calme
2-3 P. + JARDIN
Rénovation Luxe. ODE 42-70.

9e arrdt.

OPERA
Part. à part vend stud., entrée, cuis. W.C. Poss. bains. Très calme. Prix : 120 000 F Sur place au 13, rue Monsigny, 5e étage droite, 75002 PARIS de 16 h. à 18 h.

10e arrdt.

Gare de l'Est 45 bd Magenta, propriétaire vd dans bel imm. pierre tail. vrai 3 P. cuis. W.C. Tél. 224-02-86, à rénover. 175.000 F S/place, 2e ét. 13 h. à 15 h. samedi, dimanche, lundi.

12e arrdt.

DAUMESNIL Très bel imm. ANCIEN
3 P., cuis. CFT. 72 m2. S/RUE. 395.000 F, crédit. — 346-11-76.

14e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 P. avec terrasse à partir de 417.000 F
Renseignements : CIME 538-52-52

15e arrdt.

PRES PLACE FALGUIERE Imm. récent
4 PCES, balc. Et. élevé. Gar. COTIMO M. LOUBET 783-62-74.

PASTEUR Bel imm. 6e ss asc. 2 P. + 1 petite + cuis., entr., wc, poss. bns. 180.000. 322-22-47.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf. 5 P. S/pl. tous les jrs sauf Lundi et Mercredi, 14 h. à 19 h. 359-63-63.

15e ARRONDISSEMENT
52, rue MADEMOISELLE
Studios et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche
CIME - 538-52-52

16e arrdt.

QUAI BLERIOT sud, beau 2 P. conft, calme, cause départ. 380.000 F. - 954-68-00.

MICHEL-ANGE
DANS IMMEUBLE RECENT 8e ET. ASC. DESC. SOLEIL
GD 5 P. Salon, salle à manger + 3 chambres, entrée, cuisine, salle de bains + STUDIO SERVICE CFT + parking sous-sol
PRIX 1.070.000 F
Me voir ce jour, 14 à 17 h 30 : 93, rue MICHEL-ANGE ou 723-91-28

MIRABEAU
CHARMANT APPT 105 m2 environ PLEIN SOLEIL BALC. Immeuble standing. 885.000 F - 704-88-18

ÉTOILE - IÉNA
Luxueux duplex 3 P. 90 m2. TERRASSE 60 m2. 7e ét. Garage MICHEL et REYL 265-90-85.

17e arrdt.

WAGRAM RECENT 4 P. 90 m2
4 ét. Asc. 495.000 F. 828-27-70.

17e GUY-MOQUET
DS BEL IMM. PIERRE TAIL.
2-3 P. entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., téléph.
Excellent pour placement
PRIX 227.000 F
Me voir ce jour, 14 à 17 h. 30 : 3, RUE BARON ou 723-91-28

18e arrdt.

Av. Clichy, beau 2 P. ref. nf. Cuis. équip. W.C., bns Soleil 7000 cpt + créd. prop. 878-41-65.

MONTMARTRE ATELIER D'ARTISTE
CFT, 4e étage, BALCON, TEL. 330.000 F. Crédit. - 346-11-76.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN PROX. R.E.R.
Dans immeuble XVIIe restauré Beau studio 35 m2 tout confort, remise en état déductible. Excellent placement locatif. 158.000 F. - 227-22-62.

92 Hauts-de-Seine

FONTENAY-AUX-ROSES, 4 P. cuis., s. de bns, balc. tt cft, cave parking. 330 000 F. - 666-C0-27

BOULOGNE, récent. standg. gd 2 P. Soleil. Balcon. 390.000 F. Propriétaire - 766-49-94.

RUEIL Particulier vend 2 pièces tt conft. cuis. équipée, garage, dans résidence calme. Tél. 977-28-96, après 19 h.

NEUILLY-BARRES
Sur Bois, 350 m2 ds imm. pierre de taille luxueux, triple récept., 4 chbres, 3 bains, appart. serv. 60 m2, 2 garages. - 727-89-39.

94 Val-de-Marne

VINCENNES résidentiel
2 Pces, depuis 208.000 F entièrement équipés dans belle restauration.
Sur pl. ce jour, 14 à 19 h. 38, av. Franklin-Roosevelt GEFIC CTI. - 723-78-90

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN GARE CALME
F. 5 100 m2 + 10 m2 balcon, park., sous-sol, 325.000 F dont 35.000 F C. F. - Tél. 989-31-74.

ST-GRATIEN CENTRE VERDURE
F. 4 72 m2, cuisine équipée, 215.000 F dont 50.000 F crédit C.D.C. - Tél. 989-31-74.

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studio 4 pers. 2/3 pièces Avec 31.000 cpt + Crédit Gestion assurée, ÉRIGE 84, route de Genève 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89

CANNES, du studio au 5 Pces luxe, piscine, calme proche lycée, commerçants crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel 06110 Le Cannet-sur-Cannes

BIARRITZ
10' plage et centre. Dans villa appt impecc., séjour avec cuis. équipée, chambre, bains, w.-c., cave, cour privative. Total 140.000 avec 28.000 F comptant.
AVIS 37, rue Mazagran, BIARRITZ (16) 59-24-19-40 ou Paris 274-24-45

appartements occupés

150.000 - AV. 30.000
PETITE MAISON PARTICUL. Liv. 2 chbres, cuis., s. de bns, sur jardin dans imm. co-ppté. Près O.R.T.F. BUTTES-CHAUMONT. Bail libre jusqu'en mars 1986. Loyer mens. 750 F indexé. Voir propriétaire, 11, rue SOLITAIRES, 19e Mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12, 19e, 7e. Pour R.V. Gierl. - 373-05-81

Rech. appts 1 à 3 pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

immeubles

5e PPTAIRE VEND IMM. PIERRE
RAVALE - Chauffage central 13 APPTS 2 et 3 P. + bout. Occupés loi 48. — Tél. 267-37-37.

hôtels-partic.

Ambass. Népal ch. hôtel part. gde p. récept., cuis., s. à m., gar., 6-7 p. min., 2 s. bains. Tél. : 504-62-38 de 10 h. à 13 h.

bureaux

Domicil., Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. — Rédaction d'Actes Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. — A partir de 100 F/mois. Paris-10e — 11e — 15e — 17e. Téléph. : 355-70-80 et 229-18-04.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

fonds de commerce

BANLIEUE OUEST PARIS, je cède cause retraite magasin vêtements hommes et chemiserie. Agencement neuf, premier ordre chiffre d'affaires important. Ecr. no T 011.233 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre Commercial Paris boutiques ts commerces, VENTES ou LOCATIONS, 266-64-49.

Cède étude huissier 6.000 actes Nord de la France. Ecr. no 7.057 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Banlieue BORDEAUX
Restaurant bar licence IV emplacement magnifique, parfait état vend cause maladie. CABINET MELE 16 (56) 20-52-58

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR ALLEMAND
Transports internationaux, 37 ans, bonnes connaissances français, anglais — exc. expérience fret maritime — aérien-terrestre en France, Allemagne de l'Ouest et Afrique,
cherche
POSTE DE DIRECTION
en Afrique francophone, dans société de transit commerciale ou industrielle.
Chiffre A3 à :
Firma Wankum, Poststrasse 13, 4000 Düsseldorf Allemagne. Telex 08581 - 368

Cadre supérieur très actif, bon vendeur, solide expérience marketing, publicité, gestion, sens contact, recherche poste
RESPONSABLE AGENCE DE PARIS
d'une entreprise moyenne de province. Secteurs souhaités : habillement, alimentation, parfumerie, entretien, pour création éventuelle. Ecrire s/réf. OP. 352, R.C.E., 24, r. de Lisbonne, 75008 Paris

JURISTE F. 29 ans
lic. droit privé, droit d. affaires et construct., exp. contentieux, assur. et notariale (acte cour., success., construct.), étudie ttes prop. Conseil jurid., notaire ou gde société Paris, proche banl. Ec. No T 011258 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JOURNALISTE
33 ANS
HAUTE QUALIFICATION
Licence de lettres et école de journalisme, 10 ans expér. dans presse nationale, quotidienne et hebdomadaire, télévision, rech. situation en rapport Paris uniquement
Ecr. no T 011075 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.S.E.
Plus. an. industries ds domaines variés (plastique, mécanique, électricité), actuellement directeur d'usine, ch. emploi en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Ecr. no T 11 265 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SPÉCIALISTE DÉVELOPPEMENT
- 31 ans -
Ecole de Comm. + Lic. Sc. Eco.
Solide expérience :
- Direction équipe de vente.
- Contacts et négociations tous niveaux.
- Plan Marketing - Publicité.
- Conseil et Formation,

cherche poste responsabilité et avenir.
Ecr. sous réf. 2126, à Axial Pub. 91, Fg-Saint-Honoré, Paris (8e) ou téléphoner au 745-30-20

DIRECTEUR FINANCIER
Form. supér. Tril. fr.-angl.-all. 10 a. dir. Imp./Exp., dist., serv.
- Bon animateur, dyn. motivé.
- Systèmes méthodes améric.
- Bonnes relations humaines.

Etudierait toutes propositions. Ecr. no 704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE - 26 ans
Licence. Maîtrise droit des aff. DESS droit des affaires. Diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.). Anglais. étudierait toutes propositions. Ecr. no 677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ARCHITECTE D'AFFAIRES
Généraliste. 40 ans. Angl. Ital. Maturité professionnelle (Technique, Commerce, Finances, Gestion). Références 1er plan. Architecture - Ingénierie - Aménagement recherche : Direction Projet ou Développement France ou étranger.
Ecr. no 696, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

URBANISTE
I.U.P. + S.F.U.
Français - Anglais - Italien
- 10 ans expér. professionnelle aménagement du territoire.
- Conseil de collectivité locale et D.D.E.
- Gde pratique P.O.S., S.D.A.U. ctre ville équip. coll. public
- Compétence et rigueur dans exécution des missions, habitude de négociation contrats.

Cherche poste à responsabilité DANS ORGANISME PUBLIC OU PRIVE, COLLECTIV. LOCALE Paris, province, étranger.
Ecr. no T 10922 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F. 24 ans. Maîtrise Droit privé + stages formation personnel, ch. poste stable préf. SERVICE PERSONNEL. Ecr. No 99 017, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

cours et leçons

Prof. amér. exp. cherche à donner cours d'anglais ts niveaux. Préf. à Société ou école. Tél. mat. ou soir 544-00-31.

traductions

Demande

Pour vos traductions ARABE - FRANÇAIS - ARABE Tél. : 363-67-04 9 h. à 12 h.

travaux à façon

Frappe THESES MANUSCRITS sur I.B.M. à boules. Travail rapide, soigné. T. 535-28-83.

ENTREPRISE Sérieuses références effectue rapidem. travx de peinture, décoration et coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit, 368-47-84 - 893-30-02

animaux

Arrivage lundi 19 février. Gd choix miniatures. Divers. 184, av. d'Italie. 588-76-99.

Immobilier (information)

Acheter un appartement
Lequel choisir ?
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
Information logement dispose de renseignements sur 40 000 appartements neufs en région parisienne. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.
Publicope

Boutiques

15e IDEAL PLACEMENT
Dans un quartier en plus-value constante, boutique louée 28.800 F, prix 240.000 F. Local à usage de bureau 21.600 F, prix 190.000 F. - Pptaire : 873-11-01.

MURS BOUT. VIDE, 110.000 Samedi, lundi, 10 h. à 17 h. 4, passage Montgallet (12e)

locaux commerciaux

XIe rue du FG-DU-TEMPLE. A VENDRE LIBRE
Local commercial de 500 m2, à rénover.
Avec 200 m2 jardin privatif, bâtiment indépendant. Différentes activités possibles. Px : 800.000 F. T. : 227-22-62.

16e LOCAL PROFESSIONNEL
Rez-de-ch. 72 m2, ss-sol, caves, chambre service. - Conviendrait prof. libérale ou commerciale. Tél. H.B. : 805-78-68

STÉ D'ENSEIGNEMENT NADAUD S.A.
rech. pour agrandissement
LOCAUX SCOLAIRES OU TRANSFORMABLES
dans PARIS, minimum 1.000 m2. Participerait éventuellement à projet construction. Prière envoyer propositions écrites : 19, rue Jussieu, PARIS-5e

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE, Gd standing Superbe liv. dble + 1 chambre DECORATION MODERNE cuis. équipée, téléph. Parking. 3.700 net. - 603-46-00

BOULOGNE, 17, 12e
2 PCES NEUFS cuis. équipée bains de 1.500 à 1.800 F LOYER S.A. - 277-97-26

Région parisienne

NEUILLY, BINEAU, 2 P. kitchen, bains, tt cft, tél. 1.800 F mens. - 566-80-31

locations non meublées Demande

Paris

CONSEILLER AMBASSADE rech. appt récept. + 3-4 chbres. 742-62-65

Région parisienne

STE AMERICAINE recherche villa 3-4 chambres, Ouest. Tél. : 742-62-65 poste 39.

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis. 4.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - 285-11-08

maisons de campagne

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE à vdre ds petit village, grande maison à restaurer, eau, électricité, petit jardin. Chasse, pêche dans le Verdon, 120.000 F. TEL. : (42) 96-07-99.

Pres de BRESSUIRE (79)
4 pces princ. + dép. cheminée, poutres apparentes, électricité, eau à prox. 65.000 F Tél. 834-25-71 ou 528-07-12 le soir

GERS
Belle ferme ancienne. Toits et murs en bon état, arbres centen., terrain protégé, 50 ares, eau, électr., possibilité 4/8 pièces, 185.000 F doc.s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex. T. (53) 57-53-75.

villas

17 km Nord Lyon, jolie villa T 6 150 m2 s/830 m2 jardin clos. Px 450.000. T. (78) 43-04-77 après 19 h. ou journée (78) 88-30-08.

ST-GRATIEN BELLE VILLA
6 P., dont une 40 m2, cuis., tt cft, rez-de-ch. + 1 ét., sous-sol, garage, jardin 750 m2. 750.000 F. Tél. 989-31-74.

pavillons

MAISONS ABONNEL
Vd séjour 49 m2, 3 chbres + garage + terrain de 1.486 m2. LES LACS DE LA GUICHE : 300 m. gare Saint-Fargeau Ponthierry sortie autoroute sud, Corbeil sud.
PRIX : 555.000 F.
Visite sur place samedi et dimanche de 14 à 18 heures. TEL. : 065-61-33.

châteaux

ANJOU, petit château du 19e, 15 pces + dép. terrain boisé 28 ha. Prix sacrifié 900.000 F. S'adr. Cabinet GRUAT 30, r. Beaurepaire, 49400 Saumur Tél. (41) 51-04-65

Magnifique et luxueux GRAND CHATEAU HISTORIQUE XVIIe siècle
50 min. de Cannes. (94) 84-43-95.

propriétés propriétés

A VENDRE
YONNE, 160 KM PARIS
1) 190 ha dont 145 ha FORET et 7 ha ETANG.
2) 145 ha dont 65 ha FORET et 8 ha ETANG.
Belles chasses, petit et gros gibiers.
LOIRET, 160 KM PARIS
PROPRIÉTÉ
Maison maîtres (ancienne ferme aménagée). Maison gardien - Belle grange - Sur 10 ha.
Me CAUQUY, 45420 Bonny-s/Loire. T. (38) 31-60-23.

VIENNE
DEMEURE XIXe EN HAUT POITOU
7 pièces, 2 salles de bains, vastes dépendances, 2 garages, téléphone, 3.600 m2 de parc et jardin clos.
Propriété en excellent état à 3 heures à peine de Paris
Prix 450.000 F, poss. crédit.

SITE
55, place du Général-de-Gaulle 86000 POITIERS Tél. : 16 (49) 88-86-38
Tous renseign. bureau PARIS 59, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 563-55-66

INDRE
au cœur du Boischaud Sud ds un hameau à courte dist. d'un bourg tous comm., robuste maison rurale en pierre d'aspect cossu habit. de suite, elle se compose d'une cuis. 4X2,2 ; séj. salon 29 m2, 2 bel. chbres, salle d'eau, w.-c., garage attenant, grenier aménag. parqueté neuf de 95 m2 ; séparée de la maison une magnifique grange en pierres apparentes de 80 m2 en parfait état également. Terrain de 850 m2 entièrement clos. Px 180.000 F poss. crédit.

SITE
38, r. Grande, 3600 Châteauroux Tél. 16 (54) 22-03-56
Tous renseign. bureau Paris, 59, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 563-55-66.

viagers

Vendez rapidement. Conseil expertise indexation gratuit discrétion - Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 355-61-58.

forêts

TOURAINE - 30 ha dont partie résineux
dont partie résineux, 20 ans, chasse.
Prix : 300.000 F + frais. Cabinet A. de ROCQUIGNY, 22, place du Vieux-Marché ORLEANS 45 - Tél. (38) 87-57-42.

terrains

MONTLIGNON 18 KM PARIS
2.300 à 2.650 m2, 130 F le m2. 989-31-74

PARIS (12e)
Av. Daumesnil et R. Charolais 700 m2 ENVIRON COURTOIS. - 265-49-85

fermettes

SUD SARTHE, 2h. 15 PARIS, proximité plan d'eau et rivière FERMETTE 3 p., dépendances. Prix 125.000 F, eau sur place, électricité. Crédit total vendeur. CIO, 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS. TEL. : (16-43) 24-79-16.

villégiatures

A louer juin-juillet, dates adaptables à la demande, villa 150 m plage Marina Diflori, Porto Vecchio, Corse. 1 gd lit 2 pers. + 9 lits 1 pers. Séjour, mezzanine. 3 chbres. 1 salle de bns, 1 salle douche. 2 w.c. Cuisine équipée. 2.000 m2 terrain. Vue splendide sur golfe.
Ecr. no 7.132 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

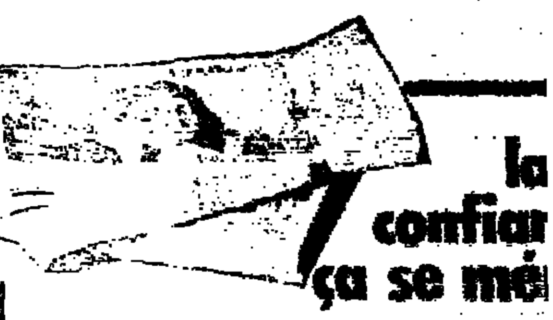
Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 7 mars 1979, à 10 h.
UNE PROPRIÉTÉ sise à CONDÉ-SUR-VESGRES (YVELINES)
LIEUDIT « LE BREUIL » - PARC ET JARDIN
SUPERFICIE : 31 ARES 1 CENTIARE. — MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adr. à VERSAILLES : Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie ; à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 6 mars 1979, à 13 h 30. — EN UN LOT. Dans un ensemble immobilier
200, RUE EMILE-COSSONNEAU, NOISY-LE-GRAND (93)
CAVE au s/sol, bâtiment C, escal. C1, 3/10.000e part. comm. génér. et les 2/1.000e des parties communes spéciales, bâtiment C (LOT 165).
APPARTEMENT type F4, comprenant entrée, cuis., s. de bns, w.-c., s. de séjour, 3 chambres, plac., dans bâtiment C, escal. C1, au 1er étage, 1re porte gauche (LOT 177). — Les 103/10.000e des parties communes générales et les 87/1.000e des parties communes spéciales au bâtiment C.
GARAGE dans bâtiment Z2. — Les 11/10.000e des part. comm. générales et 1/11e des parties communes spéciales au bâtiment Z2 (LOT 218).
M. à P. : 100.000 F - S'adresser pour renseignements : Me G. BLIAH avocat Paris (1er), 43, rue de Richelieu. Téléphone : 296-29-32 - 296-03-74
Tous les avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL, PONTOISE. Sur place pour visiter.

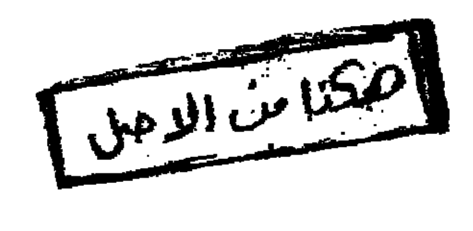
Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 1er mars 1979, 14 h. - UN LOT
TERRAIN, cont. 469 m2 env. - CANNES (Alpes-Maritimes) 4, trav. Alexandre-III
M. à P. : 495.000 F S'ad. Me F. MOREAU, avocat poursuiv., dem. Paris (17e), 1, rue G.-Berger, tél. 766-46-64 et 766-46-68 ;
Me D. CAYOL, demeurant à Paris (8e), 85, boulevard de Courcelles, tél. 766-02-15 ; Me MAAREK, avocat demeur. à Paris (7e), 9, av. Frédéric-le-Play, tél. 705-61-20 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre ; au greffe des criées T.G.I. Paris, au Pal. Just., où le cahier d. charges est déposé ; sur lieux pour vis.

Vente au Palais de Justice de Pontoise, le jeudi 1er mars 1979, à 14 heures
ENSEMBLE IMMOBILIER à US. INDUSTRIEL
AVEC FONDS DE COMMERCE DE CHAUDRONNERIE
TOLERIE INDUSTRIELLE, ÉQUIPEMENT DE CAMIONS-CITERNES
A PERSAN (VAL-D'OISE), 33, AVENUE JEAN-JAURÈS
SUPERFICIE : 1 ha 17 a 25 ca - MISE A PRIX : 1.700.000 F
CONSIGNATION pr ENCHERIR : 200.000 F. Pour tous renseign. s'adr. à la S.C.P. d'avocats PETIT, MALAVOY, 95 Pontoise (tél. 464-13-28) et à Me FILLETTE, syndic, 95 - Pontoise (tél. : 031-06-53).

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01







Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme entre dans l'âge de raison

En 1954, l'Ile-de-France comptait 7 millions d'habitants, elle en compte aujourd'hui 10. Depuis longtemps, Paris a « débordé » ses « frontières ». A-t-on réussi à discipliner l'avancée de la ville en Ile-de-France ? En d'autres termes, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) qui, à partir de 1965, fixait les axes de développement de la région parisienne a-t-il été respecté ?

Au cours des années 60, la banlieue progressait au gré des grands ensembles et, afin d'accueillir les nouveaux arrivants de la région, on sacrifiera chaque année 1 250 hectares de terre agricole sur l'autel du développement urbain.

En 1965, l'administration régionale élaborait le S.D.A.U. de l'Ile-de-France. « *Ainsi apparut la notion d'agglomération*, affirme M. Lucien Lanier, *préfet de région*. Jusqu'alors, la capitale avait jeté ses scories par-dessus ses murailles, puis on s'est aperçu que l'anarchie et la laideur étaient nées en banlieue. Il apparut nécessaire de créer une « agglomération parisienne », c'est-à-dire d'organiser la banlieue. »

Ainsi naquirent en 1964 les départements de la « couronne », *puis le schéma* directeur qui organisait le développement urbain de l'Ile-de-France autour de pôles « *restructurateurs* », villes appelées à se développer en proche banlieue et des villes nouvelles qui, en « grande couronne », *devaient* accueillir les nouveaux habitants de l'agglomération. Près de quinze ans plus tard, où en est-on ?

On a beaucoup construit en région parisienne, et pas seulement sur les « points de fixation », ces grands axes d'urbanisation définis par le schéma directeur. Les villes nouvelles, par exemple, *ont accueilli* un tiers seulement des 800 000 nouveaux habitants de l'Ile-de-France *entre 1968 et 1975. Cela signifie-t-il que le S.D.A.U.* n'a pas été appliqué ? Non. Car en raison de la poussée démographique, donc de la demande, beaucoup de terrains *situés hors de ces pôles* d'urbanisation étaient néanmoins considérés comme constructibles dans le S.D.A.U. C'est ainsi que l'urbanisation *s'est développée* dans l'Ouest parisien, à deux pas de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, autour de Lagny (Seine-et-Marne), à quelques kilomètres de Marne-la-Vallée. *L'urbanisation spontanée s'est* donc poursuivie parallèlement à celle qui avait été décidée sur certains axes privilégiés.

En *1976*, le S.D.A.U. *révisé est* définitivement approuvé et publié. L'Ile-de-France, qui devait compter 14 millions *d'habitants à la fin du siècle*, n'en comptera qu'une douzaine. L'hémorragie des Parisiens qui descendent vers la province (150 000 par an) n'est pas compensée par la « montée » des provinciaux vers la capitale (127 000 par an). La « qualité de la vie » a remplacé l'euphorie urbaine, *qui n'est plus* à la mode. Néanmoins, 30 000 nouveaux habitants sont dénombrés en Ile-de-France chaque année, et *30 000 logements vétustes disparaissent* annuellement. Il faudra donc continuer à construire en région parisienne.

Si les grandes « ambitions » démographiques du *S.D.A.U.* ne sont pas atteintes, les vastes opérations d'urbanisme (les villes nouvelles par exemple) du schéma directeur sont là pour « fixer » la ville. *Quinze ans après son élaboration*, le S.D.A.U. va être appliqué...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Les lotissements à la conquête de l'Ouest

Entre la ville *nouvelle* de Saint-Quentin-en-Yvelines (au sud) et le développement spontané de Saint-Germain-en-Laye (au nord), *autour* du R.E.R., est située la zone naturelle d'équilibre (Z.N.E.) de la plaine de Versailles, créée en 1975. Ces *quelque 300 kilomètres carrés, qui* s'étendent entre deux pôles d'urbanisation, signalés au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme *comme « espace rural », ont-ils été* épargnés par l'avancée de la ville ?

Vers 1960, la demande en logements était si forte en Ile-de-France que l'urbanisation déborda les pôles de développement naturel *(autour des autoroutes et du R.E.R., par exemple)* et, plus tard, les villes nouvelles créées par les pouvoirs publics pour « fixer » la ville *dans certaines zones*.

C'est ainsi qu'à partir de 1963 le *mouvement d'urbanisation de l'ouest* parisien, *commencé* en 1949, s'amplifie ; il touche tout d'abord le secteur est dans la banlieue de Versailles puis, en 1968, le secteur ouest : *d'importants ensembles collectifs* « surgissent » à Fontenay-le-Fleury, Bois-d'Arcy, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Bailly, Noisy-le-Roi. Des *maisons individuelles poussent* à Chavenay et Crespières. Usines et entrepôts apparaissent à Noisy-le-Roi, aux Clayes-sous-Bois, à Bois-d'Arcy.

En 1968, des opérations, dans le *cadre des zones d'aménagement* concerté (Z.A.C.), apparaissent. A Plaisir, par exemple, quatre Z.A.C. naissent. Parallèlement, les commu*nes s'étendent de façon diffuse* en milieu rural, en lisière de forêts, dans la vallée de la Mauldre. Enfin, d'importantes opérations de *logements* individuels groupés font leur apparition : à Saint-Nom-la-Bretèche et à Chavenay. Des *collectifs viennent remplir* les espaces libres à Bois-d'Arcy et à Beynes

L'exemple de Saint-Nom-la-Bretèche

Le plan d'urbanisme intercommunal (P.D.U.I.) approuvé en 1971 *s'était fait complice du mouvement d'urbanisation* de la plaine de Versailles : à côté des « zones constructibles », de multiples « zones ru*rales », sur lesquelles étaient* autorisés des logements individuels peu denses (trois maisons sur 10 hectares par exemple), *figuraient au P.D.U.I.* C'était le « mitage » organisé. Presque toutes les zones, mises à part les forêts, étaient donc *constructibles, même les secteurs* ruraux les plus sévèrement protégés. C'est ainsi que Saint-Nom-la-Bretèche, qui comptait huit *cent quatre-vingts* habitants en 1954, *en comptait* deux mille neuf cent quarante-sept en 1975. La population de Chavenay *passait de sept cent cinq* habitants en 1962 à quatorze cent quarante-deux en 1975. Le taux de croissance *des Clayes-sous-Bois* a été de 11 % *par* an entre 1954 et 1962.

Depuis 1975, année de *création des* zones *naturelles* d'équilibre, l'administration s'est bardée de protections destinées à enrayer le mouvement. *C'est ainsi que, dans la zone* naturelle d'équilibre, la croissance des communes ne doit pas dépasser 3 % par an et que la direction départe*mentale de l'équipement argue dé*sormais des directives des pouvoirs publics *pour refuser* aux communes *qui voudraient encore se développer* de nouveaux permis de construire.

D'autre part, le schéma directeur du Val de Gally, qui, situé dans la banlieue *ouest* de Versailles, recou*vre un tiers environ* de la zone naturelle d'équilibre, a été approuvé voici quelques mois. Après avoir constaté que ce secteur accueillait en moyenne, entre 1962 et 1965, trois mille six cents logements par an, *puis, entre* 1965 et 1970, deux mille logements par an, le schéma directeur s'est fixé pour plafond quelque cent soixante-dix *mille habitants* et a multiplié les protections des zones rurales.

Constructions sur les champs de poiriers

Plus au nord, l'exemple d'Orgeval, qui s'est développé le long de l'autoroute A-13 (autoroute de Normandie), est *lui aussi représentatif d'une* urbanisation spontanée limitée aujourd'hui par les documents d'urbanisme.

« Orgeval s'est développé car nous proposions aux nouveaux habitants un cadre rural desservi par l'autoroute, affirme M. Marcel Cotard (sans étiquette), maire de la ville. *Le pays vivait jusqu'en 1971 de l'arboriculture. Peu à peu, les champs de poiriers se sont transformés en lotissements et la population de la commune a doublé depuis le début de la décennie pour atteindre quatre mille habitants aujourd'hui.* »

Conséquence d'un développement *trop rapide*, Orgeval est aujourd'hui en proie aux contradictions. *« Il y a des anciens propriétaires de vergers qui désirent vendre leurs terres, dont le prix a atteint 300 francs le mètre carré*, explique M. Cotard, *les jeunes arboriculteurs qui souhaitent continuer à exploiter leurs terres et les nouveaux habitants qui veulent conserver le privilège de ne pas être trop nombreux.* »

Les directions régionales sont arrivées fort à propos pour régler ce *conflit, et le plan d'occupation des* sols d'Orgeval a fixé un plafond au développement de la commune, qui ne doit pas dépasser cinq *mille* habitants en 1988. *« Orgeval*, souligne son maire, *ne sera jamais une ville.* »

Ainsi, donc, après une urbanisation « naturelle » autorisée par le schéma directeur et les documents d'urba*nisme, avant 1975, l'ouest parisien* sera-t-il désormais protégé contre l'avancée de la ville... mais jusqu'à quand ? Bon nombre de promoteurs *ont acheté des terrains* afin de les lotir, et la pression foncière est particulièrement forte dans ce secteur. *D'autre part, l'administration régionale* ne devra-t-elle pas pondérer sa « sévérité » : l'Ile-de-France, a signalé récemment le préfet de région dans un mémoire, devra accueillir chaque année durant dix ans vingt mille maisons individuelles, grandes *consommatrices d'espace*.

M.-C. R.

Questions...

Une ville-automobile

Les couloirs réservés aux autobus « pillés » par les automobilistes, avec ou sans passe-droit... La mairie de *Paris décidait de réagir et lançait, il y a plusieurs semaines*, une campagne d'information et de mise en garde. M. Jacques Remond, président de la Plate-Forme des comités parisiens de participation à la vie de la cité (1), nous donne ici son sentiment sur la manière dont a été conduite cette opération. Mais il va plus loin.

— *Vous dites* : « Campagne timide et anodine » ?

— *Notre plate-forme, il y a plus d'un an maintenant, avait proposé au maire, au cours d'une réunion de la commission extra-municipale de l'environnement, une campagne beaucoup plus énergique pour faire prendre conscience aux Parisiens de la grave situation devant laquelle se trouve aujourd'hui notre ville. Pour nous, il s'agissait de les associer à un véritable effort d'autocritique, chacun à sa place d'automobiliste ou de piéton. Il s'agissait aussi de participer à un effort de justice, car il n'est pas admissible que l'espace public soit accaparé au détriment des plus faibles — enfants, personnes handicapées ou âgées — par la voiture individuelle qui ne concerne à Paris que la moitié des ménages.*

« Sans une participation des protagonistes cette campagne ne pouvait être qu'un coup pour rien et qui donne bonne conscience aux responsables. Chaque Parisien dans son quartier aurait en effet très vite trouvé — et mieux que le spécialiste le plus doué — le langage pour s'expliquer. A l'automobiliste il aurait dit qu'il doit non seulement respecter les feux de signalisation, circuler à la vitesse réglementée, s'arrêter devant les passages cloutés, mais aussi ne pas emprunter les couloirs réservés, ne stationner qu'aux endroits autorisés et jamais en double file, utiliser les garages et les parkings même payants et non la voie publique pour remiser sa voiture.

— Quelles étaient vos propositions ?

— *Un débat public d'abord sur ce qui sert de trame aujourd'hui à l'organisation de la circulation à Paris, le « plan de circulation ». Qui sait à Paris qu'un tel plan existe ? Qui le connaît ? C'est pourtant le schéma de base qui, pris en considération par le Conseil de Paris en 1975, sert aux études actuelles de circulation quartier par quartier.*

« Or nous pensons, à tort ou à raison (mais seul un débat public le trancherait), que ce plan ne privilégie pas suffisamment le déplacement des Parisiens non automobilistes, c'est-à-dire l'usager des transports en commun et des voies piétonnes. Le principal objectif est la circulation automobile pour qui des rocades et pénétrantes restent prévues même si l'on a renoncé aux « grandioses » œuvres de jadis (radiale Vercingétorix, de Bagnolet, Italie-Nation, voie express rive gauche...).

« Nous souhaitons au contraire qu'une véritable priorité soit donnée aux transports en commun et aux piétons, ce qui implique que dans les plus brefs délais quelques mesures crédibles soient prises, que les moyens financiers correspondants soient dégagés : extension des couloirs d'autobus, amélioration des services d'autobus le soir et le week-end, interdiction totale de stationner sur les axes prioritaires pour les transports en commun et la desserte des activités industrielles et commerciales de la capitale.

— Les solutions selon vous ?

— *C'est par un débat public dans les arrondissements sur les grandes orientations et sur leur application locale que la véritable prise de conscience se fera. La Ville, pour repousser ce débat, excipe à la fois de l'indigence de ses moyens et la nécessité d'affiner déjà le plan de circulation secteur par secteur. Ce sont deux mauvaises raisons, car c'est à la fois méconnaître les exigences de la participation et faire peu confiance aux Parisiens, qui, contrairement aux idées reçues, sont prêts à dépasser leurs préoccupations locales pour se hisser sans mal aux besoins de leur collectivité.*

« Il est navrant de constater que depuis plus d'un an, et malgré les déclarations officielles, rien n'a été réellement proposé pour inverser le cours des choses. De l'argent — au moment où le maire nous fait dire qu'il devient fort rare — est dépensé en pure perte dans une campagne inefficace. Quelques kilomètres de couloirs réservés, quelques mètres carrés de trottoir reconquis ; la satisfaction béate qu'on roule mieux à Paris, alors que la vitesse moyenne des autobus régresse et que le piéton ne marche plus mais se faufile. Voilà le bilan actuel de l'action isolée de la mairie dans le domaine des transports en commun. Rien ne se jouera réellement dans cette affaire qui met en cause l'avenir de notre ville sans une information et un dialogue public. »

(1) 27, r. Mazarine, 75006 Paris.

...Réponses

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A LA CONFÉRENCE D'ANGOULÊME

Les socialistes sont divisés sur le rôle de l'État et des collectivités locales dans la promotion des régions

Angoulême. — Au cours de la conférence nationale d'aménagement du territoire organisée les 17 et 18 février par le P.S. à Angoulême, les militants et les dirigeants socialistes ont eu l'occasion de démontrer que « la politique d'aménagement du territoire menée jusqu'à maintenant illustrait parfaitement l'échec du libéralisme économique » et d'affirmer que « dans le projet socialiste autogestionnaire qui articule planification et décentralisation, l'aménagement pouvait constituer un outil privilégié et indispensable pour sortir de la crise ».

Mais il est apparu aussi, au cours de ces journées, qu'une ligne de fracture traversait le P.S. sur le point de savoir si les responsables socialistes dans les villes, les départements et les régions devaient intervenir dans les domaines de l'emploi et de la planification, à la place, en complément, voire en « collaboration contractuelle » avec les politiques nationales de l'Etat.

De notre envoyé spécial

Naturellement, la crise, le chômage, les défis à l'Europe, le rôle des grands groupes, l'exode rural, les mutations technologiques, ont dessiné la toile de fond des interventions, et ce fut un peu dommage de ne considérer l'aménagement du territoire que comme une résultante et une dimension parmi d'autres de la politique économique. M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, animateur du CERES, a pu, dans ce contexte, dire que *« le principe de rentabilité mis aujourd'hui en avant est tout à fait contradictoire avec une politique volontaire de rééquilibrage régional »*. Ce qui conduit à condamner une bonne partie du monde rural. *« Or,* s'est insurgé un agriculteur, *si le paysan s'en va, il est suivi par l'artisans, puis par le commerçant, et, en fin de compte, c'est l'école qui ferme. »*

Si la terre n'est plus rentable, comment inciter les jeunes à s'y installer ? M. Georges Sutra, viticulteur dans l'Hérault, a eu ce mot : *« Si vous voulez être cheminot, on ne vous demande pas de vous endetter trente ans pour acheter une locomotive ! Si vous voulez être marin, vous n'allez pas acheter la mer ! Mais si vous voulez faire de la vigne, il faut emprunter et rembourser toute sa vie pour acquérir sa parcelle de terre... »*

Pas d'aménagement sans maîtrise du foncier car, selon M. Edgard Pisani, sénateur de la Haute-Marne, *« puisque la terre est un bien fini sollicité par une demande infinie, les collectivités locales peuvent rester longtemps dans l'incapacité de déjouer les processus de spéculation »*. En corollaire, il n'est pas d'aménagement possible du territoire sans un contrôle des lois du marché.

La question est donc de savoir qui peut contrôler, influer, décider, planifier. L'Etat au nom d'une nécessaire péréquation ou bien les collectivités locales en vertu des principes de décentralisation ? Telle fut l'interrogation fondamentale qui a fait surgir à Angoulême un faisceau de contradactions, mais aussi un intéressant débat de doctrine politique. Une interrogation aussi qui a illustré qu'à l'intérieur du P.S. l'unanimité était loin d'être trouvée.

Une discussion de marchands de tapis

M. André Chandernagor, président du conseil régional du Limousin, a ironisé sur l'attitude de MM. Georges Marchais et Jacques Chirac, qui vont manifester l'un et l'autre devant la DATAR et réclamer des emplois pour l'Ile-de-France. Il a assimilé la politique actuelle d'aménagement *« à une vulgaire discussion de marchands de tapis. Tout le monde est prioritaire, donc les priorité s'annulent »*. Trop de plans, donc pas de plan.

Considéré par beaucoup comme « droitier » au sein du P.S. (il le souligne lui-même), M. Chandernagor a prononcé une violente diatribe contre les socialistes qui, à leurs postes de responsabilité, alimentent *« la logique du capitalisme et volent au secours du système »*. A l'adresse de M. Gaston Defferre, il a déclaré : *« Je ne suis pas d'accord sur la manière dont le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu dans l'affaire Titan-Coder. Il n'appartient pas aux régions de se substituer aux carences de l'Etat pour sauver les entreprises, car, si l'on s'engage sur cette voie, nous, les petites régions, sans disposer de beaucoup de ressources fiscales nous sommes fichues. »* Intervenant dans le même sens, M. Alain Savary, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a prétendu que *« sa région était hors d'état d'intervenir pour sauver les entrepireses défaillantes »* et qu'il fallait à tout prix *« empêcher les régions, y compris la région parisienne, de se dresser les unes contre les autres »*.

Mais alors, où placer la frontière entre la nécessaire intervention économique, vu l'urgence des besoins et le refus de tomber dans le piège tendu par l'Etat, *« qui se défausse sur les collectivités locales de ses devoirs »* ? Comment concilier le pragmatisme et l'efficacité avec la solidarité et la péréquation nationale, que personne d'autre que l'Etat ne peut garantir ? *« Si nous n'avions pas sauvé Titan-Coder, la firme serait partie à l'étranger. Dans l'affaire Terrin, la municipalité marseillaise est devenue l'arbitre de la situation, sans doute pas dans une légitimité très orthodoxe mais avec un sens avéré de l'efficacité »*, a déclaré le maire de Marseille.

Le ton est monté et les contradictions sont apparues plus nettes encore lorsque, répondant à un haut fonctionnaire, militant socialiste de l'Ile-de-France, qui suggérait que les régions d'opposition aillent jusqu'au plafond de la fiscalité autorisée par la loi (1), M. Savary, appuyé par M. Chandernagor, s'est écrié : *« Je suis scandalisé par ces propos que jusqu'à présent j'avais l'habitude d'entendre dans la bouche des préfets de région. »*

Pourtant, M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, s'est déclaré *« en fin de compte favorable à l'imposition régionale maximum car cela ne représente pas une ponction très importante sur les ressources, mais il est bon que la région garde une réserve de puissance pour mieux négocier le moment venu avec l'Etat »*. Après avoir rappelé comment il était parvenu à établir un dossier financier entre la région et la S.N.C.F. (ce qui a permis de fournir huit cent mille heures de travail aux ouvriers du Valenciennois) le maire de Lille a exhorté tous les responsables socialistes à rechercher les dossiers spécifiques sur lesquels les régions, en dépit de leurs faibles ressources, peuvent avoir une action déterminante. *« Ce qui ne signifie pas qu'il soit souhaitable — ce serait même illusoire —, de bâtir un plan régional indépendant de la programmation nationale. »*

Après Jacques Delors qui, au terme d'une brillante prestation sur les défis de l'Europe avait démontré que les inégalités régionales constituaient un facteur essentiel d'inflation (2), après M. Charles Josselin, délégué national du P.S. à l'aménagement du territoire, pour qui la DATAR devient un « *supplétif* » de l'gence pour l'emploi *(« mais on n'éteint pas un incendie allumé depuis quatre ans avec une bassine d'eau et une pompe à main » !)* il revenait à M. François Mitterrand de conclure les travaux de la conférence. Le premier secrétaire le fit sans flamme, et, en dépit des anecdotes puisées dans ses expériences locales de président du conseil général de la Nièvre, il ne parvint pas à démontrer que l'aménagement du territoire représentait à ses yeux une dimension essentielle du projet socialiste.

Sans doute, fit-il valoir, les conseils généraux peuvent - ils être pour les élus des écoles de planification ; sans doute les assemblées régionales qui souffrent de ne pas avoir été élues au suffrage direct ne sont que *« des théâtres où se jouent des comédies insipides »*, mais on eût aimé que, au lieu de s'égarer dans des propos sur le symbolisme de la terre, *« source de tous les conflits et de toutes les luttes »*, ou sur l'homme moderne à la recherche d'une civilisation, qui n'apportèrent qu'une contribution très approximative au débat, le premier secrétaire esquissât de quelle manière les socialistes peuvent concilier efficacité économique et justice sociale, solidarité nationale et liberté locale, rigueur dans les principes et actions concrètes de sauvegarde des entreprises. Mais c'est sans doute parce que le parti socialiste est divisé quant à la façon de conquérir le pouvoir d'État qu'il hésite encore sur la manière de redistribuer les droits, les responsabilités et les devoirs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce plafond est fixé à 55 F par habitant et par an.

(2) De nombreux participants se sont interrogés sur l'absence à Angoulême de M. Jack Lang, délégué national aux élections européennes, alors que les socialistes étaient réunis sous la bannière Vivre au pays et changer l'Europe, et alors que des communiqués annonçant la conférence émanaient de lui.

TRANSPORTS

La S.N.C.F. met ses trains à bonne hauteur

L'expression « monter dans un train » *ne passera pas de mode : la S.N.C.F. n'a pas l'intention de rehausser les quais de gare pour permettre à ses voyageurs d'accéder sans marche-pied à leur compartiment. A l'appui de son refus, la société nationale invoque des raisons de sécurité : cette modification obligerait à porter la hauteur des quais entre 76 centimètres et 1 mètre au lieu de 0,385 mètre actuellement, ce qui rendrait plus dangereux le travail des cheminots chargés d'atteler, dans une sorte de « fosse », les voitures entre elles et la motrice au train.*

Dans le passé, des quais hauts ont été construits, notamment à Metz et à Rouen, mais ces expériences ne se sont pas révélées concluantes. En revanche, le long des lignes spécialisées dans le trafic banlieue, sur lesquelles circulent des rames automotrices qui ne nécessitent aucun attelage, la S.N.C.F. a bâti des quais hauts : c'est notamment le cas à Paris-Saint-Lazare sur le réseau Versailles, Argenteuil, Saint-Germain-en-Laye.

Malgré tout, la S.N.C.F. a lancé un programme d'équipement des gares en quai mi-hauts (55 centimètres). « Compte tenu de l'importance des investissements à réaliser, ce programme est établi sur trente ans, *précise, dans une réponse à une question écrite parue au* Journal officiel *du 3 février, M. Joël Le Theule, ministre des transports.* Actuellement, plus de deux cents gares sont équipées de tels quais, ou en voie de l'être, et la société nationale prévoit d'aménager cent autres gares environ, dans les trois années à venir. »

∴

D'autre part, afin de faciliter l'accès aux trains, les voitures Corail ont été conçues avec un emmarchement adouci. Enfin, comme le précise M. Le Theule, « la S.N.C.F. poursuit un programme d'équipement des gares en escaliers mobiles. Ces escaliers s'adaptent aux voitures, à la façon des passerelles d'avion. D'ores et déjà, cent cinq gares sont pourvues de ce type de matériel ».

ENVIRONNEMENT

AU COURS D'UN RÉFÉRENDUM MUNICIPAL

Les habitants de Millau se prononcent contre l'extension du camp militaire du Larzac

De notre correspondant

Millau. — Par 8 819 voix contre 1 152, les électeurs de Millau (Aveyron) se sont prononcés contre l'extension du camp militaire du Larzac.

« On ne pourra plus dire que les opposants au camp sont des marginaux ou des antimilitaristes », a déclaré M. Manuel Diaz, maire de Millau (M.R.G.), dès que furent connus, samedi 17 février, les résultats de la consultation organisée par la municipalité.

C'est par voie postale que les électeurs millavois avaient été invités à dire oui ou non à l'extension du camp militaire. Après dépouillement, les résultats officiels annoncés par la mairie sont les suivants : électeurs inscrits 15 793 ; votants 10 613 ; suffrages exprimés 9 971 ; oui 1 152 (11,55 %) ; non 8 819 (88,45 %).

Dans la commune rurale de Creyssels (Aveyron), où la municipalité avait organisé une consultation similaire, les résultats ont été encore plus défavorables au camp : sur 723 suffrages exprimés, le « non » l'a emporté par 670 voix (92,66 %) contre 53 (7,3 %).

« La majorité silencieuse a parlé », font observer les paysans du Larzac, évidemment très satisfaits de ce résultat. Il est vrai que, depuis huit ans, les Millavois ne s'étaient guère exprimé dans cette affaire. Tout récemment encore, le départ de la marche sur Paris avait paru les laisser indifférents. Mais, depuis un mois, une campagne d'information très intense, axée sur la sauvegarde du territoire et du cadre de vie, a emporté manifestement leur adhésion.

Cette prise de conscience est due pour une large part à l'action de la Fédération de sauvegarde des Grands Causses, regroupant dix-sept associations soudainement mobilisées au lendemain des arrêtés de cessibilité au mois d'octobre dernier, sur le thème commun de la défense de l'environnement.

Les partisans du « oui » ont été sensibles aux arguments développés par le Mouvement pour la paix et l'ordre sur le Larzac (M.P.O.L.). Mais celui-ci préconisait aussi l'abstention en soulignant *« l'absence de garanties et les arrière-plans douteux »* de la consultation.

Une position proche de celle du R.P.R.

Cette position était proche de celle du R.P.R., pour qui cette initiative municipale, *« illégale et sans portée »*, n'était qu'une manœuvre politique : une O.P.A. sur la gauche. Les partis de gauche, P.C., P.S. et M.R.G., ont tous vigoureusement fait campagne pour le « non ». Cependant, ils ont pris soin de se démarquer très nettement de la municipalité, soupçonnée, notamment par le parti communiste, de trouver là un moyen de diversion pour masquer *« l'échec de sa politique de l'emploi »*.

C'est par 23 voix sur 27 que la municipalité avait décidé cette consultation, à l'instigation du maire. Aussitôt, l'un des conseillers s'était mis en avant, véritable fer de lance de cette opération : le docteur Rimlinger, premier adjoint (sans étiquette). Il a même été si loin que M. Diaz, rentré de trois semaines de vacances la veille du dépouillement, a regretté publiquement que *« certains de ses collègues se soient laissé aller à une propagande outrancière et passionnée »*. Cependant, le maire, qui souhaitait que cette consultation conforte la position de la municipalité pour aboutir à des *« négociations constructives »*, a obtenu la réponse qu'il espérait. Quant à son adjoint, il souhaite un *« front uni et déterminé »* pour faire échec à une *« décision arbitraire »*.

De son côté, le préfet de l'Aveyron, M. Paul Bernard, se refuse à faire des commentaires sur le fond, *« puisqu'il s'agit d'une consultation officieuse »*. Il déclare néanmoins que les *« pouvoirs publics, enregistrant les craintes des populations concernées restent soucieux de mieux définir avec les responsables locaux la comptabilité du camp avec les intérêts vitaux de la région, notamment agricoles et touristiques »*.

YVON MAYNADIER.

CIRCULATION

● *Les routiers et le tunnel sous la Manche.* — L'Union routière de France *« prend note avec satisfaction du renouveau d'intérêt »* qui paraît se manifester en faveur d'un tunnel sous la Manche. Mais elle *« s'élève avec force contre la solution d'un « mini-tunnel » strictement ferroviaire »*. A son avis, *« seule une infrastructure complète, rail et route, d'ailleurs parfaitement à la portée des techniques actuelles du génie civil, pourrait justifier un tel investissement »*.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2312

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■				■			
III									
IV		■			■		■		
V									
VI	■			■				■	■
VII						■			
VIII					■				
IX		■							
X						■			
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. Opération qui peut être assimilée à une prise de son. — II. Nom qu'on donne à un capucin ; Parfois à l'index quand il est blanc. — III. Est plus facilement accessible quand on a de bonnes bretelles. — IV. Pronom : N'a pas un gran lit. — V. Entièrement dévorées. — VI. Façons de faire ; Où il n'y a rien à retrancher. — VII. N'est pas payé quand il est parfait ; Nom de pacha. — VIII. Capitale au fond d'un golfe ; Habitants. — IX. Indispensable pour faire bonne impression. — X. Est souvent assimilé à la littérature ; Pic. — XI. Se dit dans l'intimité ; Certaine est qualifiée de pie.

VERTICALEMENT

1. A beaucoup moins d'éclat une fois qu'il est cassé ; Comme un bouillon pour des vieilles. — 2. Ne sort pas ; D'un auxiliaire. — 3. Les cocottes par exemple. — 4. Ne peuvent pas être assimilés aux fines mouches ; Peut qualifier un mauvais coup. — 5. N'est pas apprécié quand il est trop frais ; Comme la République ; Pronom. — 6. Fournit de bonnes loupes ; Chef d'armée. — 7. Pas indifférent : Travail qui ne se fait pas sans réflexion. — 8. Derrière le tablier ; Qui passera donc facilement. — 9. Nouveaux venus; Rejoint le Rhône.

Solution du problème n° 2311

Horizontalement

I. Artichaut. — II. Go. — III. Objection. — IV. Route ; Bis. — V. Attirail. — VI. Eros ; Lé. — VII. Houe ; Pied. — VIII. Ors ; Vin. — IX. Bieuir ; Et. — X. Io ; Scellé. — XI. Entées ; Us.

Verticalement

1. Agoraphobie. — 2. Robot ; Orlon. — 3. Juteuse. — 4. Etiré ; Usé. — 5. Cicéro ; Vice. — 6. Aspirés. — 7. Alibi ; In. — 8. Oille ; Elu. — 9. Tons ; Edités.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 février 1979 :

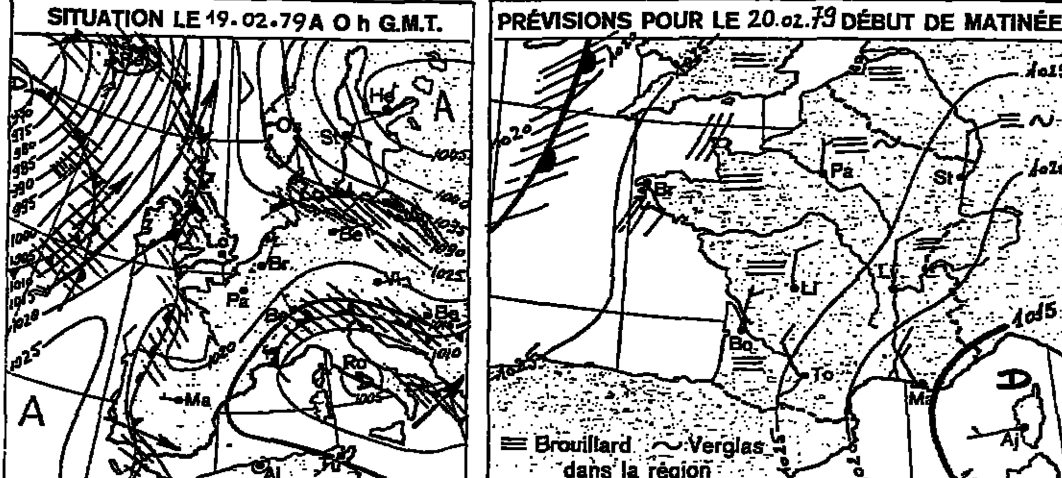
DES ARRETES

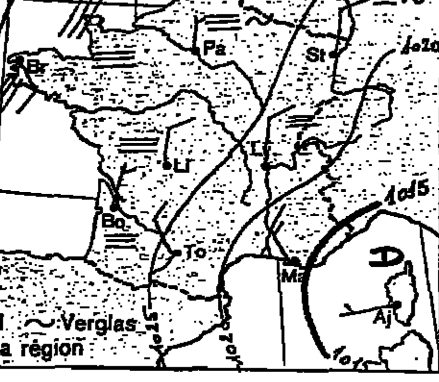
● Fixant le taux de l'allocation pour perte d'emploi, prévu à l'article 14 du décret du 16 décembre 1968 ;

● Relatif à la nature des travaux d'amélioration exécutés par des bailleurs sur des logements locatifs faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 351-2 (4e) du code de la construction de l'habitation ;

● Relatif au taux d'intérêt des prêts spéciaux d'élevage consentis par le Crédit agricole mutuel.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 février à 0 heure et le mardi 20 février à 24 heures :

Une crête anticyclonique axée de la Scandinavie à l'Espagne maintiendra la France à l'écart du courant perturbé dirigé par les basses pressions du nord de l'Atlantique.

Mardi 20 février, à l'exception des régions du Sud et du Sud-Est, qui bénéficieront de périodes ensoleillées assez belles, le temps restera très nuageux et très brumeux sur la plus grande partie de la France. Des brouillards assez nombreux, et parfois givrants, sont à craindre dans la plupart des vallées.

Les vents seront assez forts, de secteur nord, dans la basse vallée du Rhône et sur le pourtour du golfe du Lion ; ils resteront faibles sur le reste du pays.

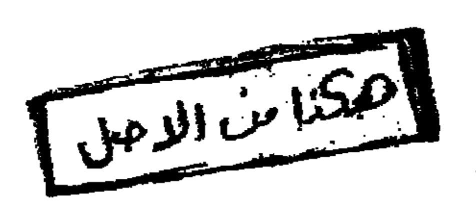
En général, les températures subiront peu de changement, avec des gelées faibles ou modérées encore nombreuses.

Lundi 19 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 6 et 1 ; Brest, 6 et 5 ; Caen, 1 et 0 ; Cherbourg, 1 et 1 ; Clermont-Ferrand, 1 et —1 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble, 1 et 1 ; Lille, —2 et —3 ; Lyon, 1 et 0 ; Marseille, 8 et 2 ; Nancy, et —1 ; Nantes, 4 et 1 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 0 et 0 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 3 et 2 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 1 et 1 ; Toulouse, 6 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 ; Amsterdam, —5 et —6 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, —1 et —3 ; Bonn, —2 et —3 ; Bruxelles, —4 et —4 ; Le Caire, minimum 14 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, —3 et —3 ; Genève, 3 et 1 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 0 et 0 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, —6 et —7 ; New-York, —8 et —10 ; Palma-de-Majorque, 14 et —2 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, —3 et —3.

● *Le CHEAM* (Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne) organise un cycle d'information portant sur l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale. Sept séances se dérouleront les mardis après-midi, de 14 h 30 à 17 h 30. 20 février : les pays du golfe : Irak, émirats et leurs besoins de développement ; 27 février : l'Algérie après Boumediène ; 6 mars : Syrie, Liban, Palestiniens : reconstruire ou attende ? ; 13 mars : l'Egypte : quelles perspectives ouvrent les négociations avec Israël ; 20 mars : les pays du golfe, l'Arabie Saoudite : développement économique et stabilité politique ? ; 27 mars : le Soudan, grenier du monde arabe ? ; 3 avril : les pays du golfe : l'Iran.



Le Monde

Les « retombées » de la r

CONJONCTURE

Les « retombées » de la révolution iranienne pourraient conduire M. Barre à durcir sa politique des revenus

Les événements d'Iran risquent d'avoir des *conséquences* importantes pour l'*économie française*, même *si* la production de « brut » du pays *reprend progressivement* au cours des prochaines semaines, comme vient de l'assurer M. Mehdi Bazargan, le nouveau premier ministre iranien. Les premières retombées de la révolution iranienne seront à coup sûr un renchérissement des produits pétroliers supérieur à ce qui avait été prévu. Il n'est même *pas impossible*, si la crise *rebondissait à Téhéran, empêchant* la reprise des exportations, que la distribution du fuel domestique soit contingentée en France, comme cela avait été fait de 1974 à l'été 1978 (1).

Ces désagréments sembleront pourtant bien légers à supporter en comparaison de ce qui pourrait arriver : une politique économique plus dure — notamment en *matière de revenus — que celle qui est* menée depuis les législatives. Le risque n'est pas mince non plus pour ceux dont les revenus ou le capital sont importants, de subir des prélèvements fiscaux ou sociaux supplémentaires. L'U.D.F. ne vient-elle pas de proposer une contribution de solidarité assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs (« le Monde » daté 18-19 février) ? Ainsi les prolongements de la crise iranienne vont ajouter leurs effets au problème que pose à la France la conversion d'industries entières.

On ne sait pas exactement quel *sera l'impact sur l'économie* française de la hausse des prix pétroliers induite par les événements d'Iran. Des calculs sont actuellement *effectués* par l'administration, mais leurs résultats n'ont pas été publiés et ne le seront probablement pas. Il est de plus encore impossible de savoir ce qui va *se passer en Iran malgré* les déclarations de M. Bazargan.

Trois hypothèses méritent d'être *prises en considération* :

● *La première est celle d'un rétablissement de l'ordre dans le golfe Persique,* l'ayatollah Khomeiny et M. Bazargan remettant le pays au travail — et les puits *de pétrole en fonctionnement.* Dans cette optique, les *prix du* « brut » augmentent à peine plus que ce qui avait été décidé à la fin de l'année dernière à Abou-Dhabi : 14,5 % en *plusieurs* étapes au cours de l'année 1979, soit 8,5 % sur l'ensemble de cette année par rapport à 1978. S'il *en était ainsi*, les conséquences dommageables pour la France seraient peu importantes. Les pouvoirs publics avaient d'ailleurs pris leurs précautions dès septembre, en *incluant dans leurs* prévisions pour 1979 une hausse moyenne des prix pétroliers de l'ordre de 10 %. On n'est jamais trop prudent...

Dans *cette hypothèse*, l'environnement international reste favorable, la reprise ouest-allemande compensant le ralentissement *probable de l'activité aux Etats-*Unis et, d'une façon plus générale, les formidables excédents des paiements courants des pays pétroliers (qui ont fondu comme neige au soleil depuis 1974, revenant à 11 milliards de dollars en 1978, contre 59 il y a cinq ans) restent à peu près au même *niveau que l'année dernière : ce* qui signifie que les pays industrialisés continuent de gagner plus d'argent en vendant leurs produits manufacturés qu'en payant leur *pétrole. Le dollar se* maintient au-dessous de 4,45 F. Dans ces conditions, la croissance économique progresse en France *de 3,7 % ou de 3,5 %, si* les prélèvements supplémentaires de la Sécurité sociale ne sont pas compensés par une moindre épargne. *Les prix de détail augmentent d'environ 8 % et le commerce* extérieur est juste équilibré. l'accélération de l'activité industrielle entraînant un surcroît d'importations.

● *Deuxième hypothèse* : la production pétrolière reprend très lentement pour divers motifs, notamment parce que les troubles se prolongent en Iran, l'ayatollah Khomeiny ne parvenant pas à imposer complètement « son ordre » sur tout le pays, la gauche lui résistant, ainsi peut-être *qu'une partie de l'armée* fidèle au chah ou plus favorable à une solution du style Bakhtiar. L'année se termine sans que les champs pétrolifères iraniens aient été remis complètement en exploitation. *Le déséquilibre mondial* entre *offre* et *demande* pétrolière résultant de la défection iranienne — même partielle — se *répercute sur les prix*, comme cela a déjà commencé avec la décision prise par Qatar et les Emirats arabes unis.

Pour l'ensemble de l'année 1979, *les prix du « brut » augmentent* de 17 % à 20 % par rapport à 1978, soit à peu près le double de ce qui avait été prévu. Dans ces conditions, et compte *tenu du fait que le dollar baisserait* probablement encore, les prix de détail en France subiraient une accélération de 3 à 4/10 de point, ce qui porterait la hausse *cette* année à quelque 8,3 ou 8,4 % au lieu des 7,9 ou 8 % prévus.

Là n'est pas la seule conséquence *dommageable* pour *la* France, même si, comme on le verra plus loin, une accélération — même légère — de la hausse des prix risquerait d'enclencher *une poussée inflationniste* difficile à contrôler. La reprise économique amorcée depuis deux ou trois mois apparaît alors fortement compromise : le prélèvement *supplémentaire* imposé à l'économie française par les pays producteurs de pétrole représente 5 à 6 milliards de francs, *soit 2 à 3/10 de point de croissance.* La révolution iranienne ajoutant ses effets aux mesures — elles-mêmes déflationnistes — prises *en faveur de la Sécurité sociale*, la *croissance* économique ne serait plus que de 3,2 ou 3,3 % en 1979. Autant dire que la *reprise s'étouffe durant l'été* en France et que l'on retrouve à l'automne les taux d'expansion médiocres d'il y a six mois, avec toutes leurs conséquences sur le chômage (l'*augmentation* du nombre des demandes d'emploi dépasserait alors 200 000 en 1979).

Enfin, le renchérissement du prix du *pétrole pèserait sur la* balance commerciale de quelque 6 milliards de francs supplémentaires. Même si la France exporte un peu plus que prévu, grâce au *pouvoir d'achat supplémentaire* dont vont bénéficier les pays pétroliers, et qu'elle importe un peu moins, du fait du ralentis*sement de la croissance*, il est possible que la balance commerciale redevienne légèrement déficitaire.

● *Troisième hypothèse : des hausses déraisonnables.* — Un enchaînement de décisions poli*tiques imprévisibles prises par les* pays de l'OPEP — de façon concertée ou non — aboutirait à faire monter les prix du « brut » dans des proportions « déraisonnable ». *Les économies* industrialisées ne pourraient supporter sans retomber dans la récession une telle hausse. Cette hypothèse *qu'on n'écarte ni dans l'adminis*tration ni dans les milieux gouvernementaux appellerait des mesures dont la sévérité entraînerait à coup sûr une baisse importante et prolongée du niveau de vie des Français.

Mobilisation générale

La question est de savoir si, même *dans l'hypothèse probable* d'une hausse « raisonnable » du « brut » (entre 10 et 20 % en 1979), M. Barre ne va pas durcir *son plan. Les conditions semblent réunies* pour cela : une gauche désunie, des syndicats dont les divergences — au niveau des états-majors — ne se résorbent pas, *surtout* la possibilité, en dramatisant un peu les conséquences de la crise iranienne, de faire appel au sens des responsabilités de chacun pour imposer un certain nombre de sacrifices qu'on a voulu jusqu'à présent épargner.

Il apparaissait, bien *avant les élections législatives de mars* 1978, que le plan Barre devrait un jour ou l'autre se *radicaliser* pour trouver une certaine cohérence entre les *objectifs annoncés* (égaler l'Allemagne) et les moyens employés. La réussite était à cette condition. Des décisions impor*tantes furent prises* dès le lendemain de la victoire de la majorité : libération rapide des prix à la production, augmentation *importante* des tarifs publics, carte blanche laissée aux entreprises pour améliorer leur productivité et leurs profits, c'est-à-dire en fait pour *débaucher. Etait-ce* assez ?

Plusieurs conseils de guerre *eurent lieu pour décider « jusqu'où il était possible d'aller »* afin de redresser — selon les crédos du libéralisme — la situation *économique de la France*, et d'abord freiner durablement l'inflation. Les débats furent difficiles : la voie moyenne finalement retenue par le premier ministre ne fit pas l'*unanimité des mem*bres du gouvernement, inquiets de voir reportée à 1981 ou 1982 la possibilité pour la France de *retrouver un taux d'inflation « pas trop éloigné »* de celui de l'Allemagne (5 à 6 % l'an). Encore M. Barre, quand on lui pose la question, admet-il sans difficulté qu'il ne sera jamais possible de rejoindre la République fédérale sur le terrain des prix, et qu'il faudra accepter *« au mieux de nos efforts »* une différence d'environ 2 % l'an entre la hausse qu'elle connaît et la nôtre.

Pourquoi alors le premier minis*tre a-t-il* écarté à l'époque des solutions plus brutales qui autantes furent prises dès le lenderaient probablement porté plus cite leurs fruits ? A l'évidence, les promesses faites lors de la campagne électorale, les critiques portées au programme commun, ont pesé *lourd* après la bataille dans l'établissement de la stratégie gouvernementale. Il était difficile *d'affirmer* — avant l'échéance *de mars 1978* — qu'une victoire de la gauche amènerait rapidement une baisse importante du *niveau de vie des Français, alors* qu'une victoire de la majorité garantirait ce qui était acquis, puis de se déjuger immédiate*ment après le scrutin.*

En fait presque tous les *membres* du gouvernement — à commencer par M. Barre — étaient convaincus qu'un régime assez *draconien devait être imposé* au pays en matière de revenus, d'autant plus draconien qu'il fallait à la fois exporter davantage pour payer la facture pétrolière et recommencer à investir. C'était faire le pari difficile de pouvoir casser l'inflation sans recourir ni à une baisse de la consommation *ni au moyen traditionnel* de la récession, dont le premier ministre ne voulait absolument pas, le trouvant politiquement trop dangereux, *socialement* trop injuste, économiquement trop coûteux.

Le choix fait a montré ses avantages mais aussi ses incon*vénients. Si l'inflation* des coûts salariaux a commencé à décroître, les progrès sont d'une infinie lenteur. Ils postulent que M. Barre dispose encore de nombreuses années *pour les consolider*. Ils n'ont pas empêché sur un autre plan le déficit des finances *publiques* de s'aggraver dans des proportions importantes : plus de 30 milliards de francs en 1978.

Il est difficile, dans ces conditions, de soutenir que la lutte contre l'inflation est fermement menée alors que, chacun le sait *des déficits budgétaires de cette* importance sont au moins partiellement financés par de la création monétaire. Quant aux emprunts *émis* dans le public *(13,5 milliards de francs en 1978)* pour couvrir l'autre partie du déficit public, ils ont l'inconvénient de retirer des circuits financiers l'épargne *dont l'industrie a* besoin. Autre contradiction fondamentale.

Ni le temps ni les accidents...

Surtout la *crise* iranienne a démontré — même si ses conséquences peuvent s'estomper rapidement avec la reprise de la pro*duction pétrolière du pays*, — combien fragile reste l'économie française et précaires les résultats obtenus. On ne cache pas, dans les milieux gouvernemen*taux, que la réapparition du déficit du commerce* extérieur plusieurs mois de suite vaudrait au franc des difficultés sur le marché des changes. On ne dissi*mule pas qu'un renchérissement* des prix pétroliers, supérieur à 10 %, relancerait la course prix-salaires, comme cela avait été le cas en 1974-1975, chaque agent *économique essayant de renvoyer* sur son client ou son employeur la charge des coûts supplémentaires. « *Quand le prix des approvisionnement en provenance de l'étranger augmente*, confie un membre du gouvernement, *chaque Français tente, comme dans le jeu de cartes, de passer le Mistigri à son voisin. Si le prix du pétrole augmentait sensiblement, il faudrait absolument que cet impôt supplémentaire prélevé sur la France par des pays étrangers soit supporté par les seuls consommateurs et non par l'appareil de production. Faute de quoi l'inflation repartirait de plus belle.* »

De tels propos posent le problème de l'acceptation d'une baisse — même momentanée — *du pouvoir d'achat, baisse qui ne* s'est jamais produite en France depuis la crise pétrolière de 1973, contrairement à ce qui s'est passé dans plusieurs pays industrialisés *Or, on voit actuellement un* grand nombre de salariés faire pression sur leurs employeurs pour obtenir des augmentations de rémunération compensant le *prélèvement opéré sur leurs revenus* par l'alourdissement des cotisations de Sécurité sociale. D'où *l'acuité* de certaines grèves actuelles, dont *on aurait tout à fait* tort de sous-estimer l'importance et la durée.

M. Barre peut difficilement, *dans les circonstances actuelles*, se contenter d'attendre et voir venir. Le temps — pour réussir — lui est probablement plus compté *qu'il ne semble le croire* et les *accidents* historiques ne lui seront pas épargnés, même si la crise iranienne connaît un dénouement relativement rapide. *L'essentiel* de la politique du *premier minis*tre repose sur une décélération régulière des prix et des salaires. Un redémarrage du processus in*flationniste*, au *moment* même où le franc s'apprête à rentrer dans le système monétaire européen, marquerait l'échec irrémédiable de *son action et probablement son remplacement à la tête du* gouvernement par un premier ministre beaucoup plus dur. C'est pourquoi des initiatives en matière de revenus *pourraient* être annoncées dans les semaines qui viennent.

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Voir l'article de* Bruno Dethomas dans *le Monde* du 17 février.

● *Les prix des matières premières importées par la France ont* augmenté de *1,4 % en janvier* par rapport à décembre et de 5,4 % par rapport à janvier 1978. Les prix des matières premières *alimentaires ont* progressé de 1 % en un mois, mais ont baissé de 2,7 % en un an. Quant aux prix des matières premières industrielles, ils *ont augmenté de 1,9 %* en un mois et de 16,6 % en un an.

● *Le chiffre d'affaires du grand commerce* a progressé de 16 % en janvier 1979 par rapport à janvier 1978, annonce la chambre de commerce et d'industrie de Paris. La progression a été de 17,5 % pour les hypermarchés, de 16 % pour les grands magasins *et de 15,5 % pour les magasins* populaires.

STABILITÉ DU DOLLAR MAIS HAUSSE DE L'OR

L'affrontement sino-vietnamien n'a pas affecté le dollar, dont les cours sont restés stables lundi matin *19 février, s'établissant à 1,85 DM* à Francfort et 4,27 F à Paris dans un marché très calme. Il a, en revanche, accéléré la remontée du cours de l'once d'or, qui est passé de 247 *dollars à près de 250 dollars*, très proche du record de 254 dollars établi il y a une dizaine de jours.

● *Les prix des locations de wagons industriels et de conteneurs* utilisés pour les transports *ferroviaires* viennent d'être libérés.

M. MONORY ANNONCE UNE BAISSE DU TAUX D'INTÉRÊT A LONG TERME

M. René *Monory* a annoncé le samedi 17 *février* une baisse *de* 0,75 % du taux d'intérêt des prêts à long terme aux investissements. Cette baisse, a précisé le ministre *de l'économie* à R.T.L., *concerne* les prêts à long terme du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), du Crédit national, du Crédit *hôtelier*, ainsi que des autres organismes consentant des prêts à long terme.

M. Monory a indiqué que les pouvoirs publics allaient faire un effort *particulier en faveur du secteur* agro-alimentaire, notamment en lançant des contrats de développement des exportations dans ce domaine.

Il a d'autre part indiqué qu'il allait mettre en place prochainement des comités départementaux de *l'emploi* et « *désigner* dans les prochains jours un chargé de mission, M. Toutain (1), qui ira sur place mettre au point ou vérifier de quelle façon le message de l'emploi passe dans chaque *département* ».

(1) M. Jacques Toutain, inspecteur *des finances*, est président de la commission des finances du parti radical. Il fut notamment adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, de 1969 à 1973, et collaborateur de M. Poniatowski au *ministère de* la santé. Maire de Jouy-en-Josas depuis 1970. Il est conseiller général de ce canton.

ÉTRANGER

LA GRÈCE CONCLUT AVEC LA LIBYE UN IMPORTANT ACCORD ÉCONOMIQUE

(De notre correspondant.)

Athènes. — Le ministre grec de la coordination, M. Mitsotakis, vient de signer à Tripoli des accords assurant à la Grèce le tiers de ses besoins annuels en pétrole. Jusqu'en 1984, la Grèce recevra 15 millions de tonnes de pétrole libyen, plus, durant le second semestre de cette année, une livraison de 500 000 tonnes. Un projet prévoit le raffinage, en Grèce, de 4 millions de tonnes de pétrole brut libyen dont les produits seront réexportés.

La Libye pratiquant trois cours pour la vente de son pétrole, la Grèce paiera celui réservé aux pays sous-développés et non engagés, soit 1,5 milliard de dollars pour les 15 millions de tonnes. Cette somme sera couverte par des exportations de produits grecs et les services des bureaux techniques et d'experts opérant en Libye. Les exportations grecques vers la Libye (conserves de fruits et légumes, jus de tomate, olives, chaussures, produits pharmaceutiques, engrais, etc.) passeront de 100 millions à 200 millions de dollars par an.

Les accords prévoient la création de sociétés mixtes pour la construction d'usines de conserves, de légumes et fruits, etc. La Grèce accorde vingt bourses à des étudiants libyens se destinant à l'agriculture. Un texte règle aussi la question des permis de travail et du virement des salaires et primes pour les ouvriers grecs travaillant en Libye.

Air Libye va assurer un vol quotidien entre Athènes et Tripoli et Olympic Airways assurera quatre vols par semaine entre Athènes et Bengazi. Un autre accord traite du service régulier assuré par un ferry-boat : le Pirée - Crète - Tripoli. Enfin, les pêcheurs d'éponges grecs vont bénéficier de facilités plus grandes.

M. M.

Dans le conflit du budget européen la Commission propose une solution de compromis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, s'efforçant de trouver une solution au conflit surgi entre le conseil des ministres des Neuf et l'Assemblée parlementaire européenne à propos du budget pour 1979 de la Communauté, vient d'adresser aux deux institutions un projet de budget complémentaire et rectificatif. Elle propose de quelque peu réduire les crédits affectés au fonds régional — de 155 millions d'unités de compte (1), — mais en compensation d'inscrire dans le budget les 200 millions que le Conseil européen de décembre avait décidé d'accorder, sous forme de bonification d'intérêts, à l'Irlande et à l'Italie pour les aider à participer durablement au système monétaire européen (2).

« C'est une tentative raisonnable pour concilier les points de vue, une base à partir de laquelle le Parlement et le Conseil devraient pouvoir édifier un compromis », a commenté, le 16 février, M. Tugendhat, le commissaire compétent. En fait, au moins si l'on s'en tient aux chiffres, la proposition de la Commission est plus proche des thèses de l'Assemblée que de celles du Conseil. Il n'est pas étonnant que la Commission s'en écarte assez peu, puisque, dans son esprit, le budget des Neuf — même s'il a été adopté dans des conditions de régularité douteuse — existe et doit donc être exécuté. Elle a récemment adressé une lettre dans ce sens à trois Etats membres, à savoir, la France, le Royaume-Uni et le Danemark, qui, contestant la validité de la décision de l'Assemblée de Strasbourg, n'ont pas versé entièrement leur contribution.

Soucieuse de favoriser une solution de compromis qui sauve la face de tout le monde, la Commission devait prendre en compte la position très résolue de l'Assemblée, mais aussi celle, assez particulière dans cette affaire, de l'Italie. Le gouvernement de Rome, refusant de s'attarder sur le fait que, lors du Conseil européen de décembre 1977, son premier ministre, M. Andreotti, avait donné son accord à un fonds régional doté pour 1979 de crédits s'élevant à 620 millions d'unités de comptes (sans compter la section dite hors quota), a refusé fin 1978 de voter contre l'amendement de l'Assemblée portant les crédits de ce fonds de 620 millions à 1 000 millions (toujours sans la section hors quota).

Fin 1978, les Britanniques avaient agi comme les Italiens, de sorte que l'amendement de l'Assemblée, faute d'une majorité suffisante, n'a pu être rejeté et qu'est né l'imbroglio actuel. Londres a depuis changé de position. Mais les Italiens, très intéressés par les crédits du fonds régional, se sont montrés jusqu'ici hostiles à une modification du budget tel qu'il a été arrêté par l'Assemblée.

Cependant, en proposant un budget supplémentaire et rectificatif où les crédits du fonds régional sont diminués, la Commission fait également un pas dans le sens voulu par le conseil des ministres de la C.E.E. Elle montre ainsi dans ce conflit, où les torts sont nombreux et partagés, qu'elle ne considère pas comme parfaitement normal que l'Assemblée européenne utilise les faux pas du conseil des ministres pour voter des crédits contre lesquels une nette majorité d'Etats membres se sont prononcés (six sur neuf ont tout de même voté contre l'amendement).

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 unité de compte égale 6 F environ.

(2) En outre, un crédit de 45 M.U.C. serait offert en faveur du Royaume-Uni, qui ne participe pas au S.M.E. mais contribue au financement de la totalité des dépenses du budget 1979. Ces 45 M.U.C. ont pour objet de neutraliser sa contribution aux 200 M.U.C. de bonification d'intérêt pour l'Italie et pour l'Irlande.

En bref...

ETATS-UNIS

● *Prochaine ratification d'une convention fiscale franco-américaine.* — Le président Carter a transmis au Sénat pour ratification la convention passée entre les Etats-Unis et la France afin d'éviter la double imposition et un avenant à une autre convention concernant l'impôt sur les revenus et la propriété.

La première, qui se substitue à une convention du 18 octobre 1946, a pour but d'éviter la double imposition (en France et aux Etats-Unis) des successions et des donations. Elle avait été signée à Washington le 28 novembre 1978 et doit être ratifiée par les autorités législatives des deux pays.

Le deuxième texte est un avenant à une convention du 28 juillet 1967 qui concerne l'imposition du revenu et du capital des résidents français aux Etats-Unis et américains en France.

● *Résultats records de General Motors en 1978.* — Le premier producteur mondial d'automobiles a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 63,2 milliards de dollars (280 milliards de francs), soit 13,2 % de plus que l'an passé. Son bénéfice net (tous impôts et taxes déduits) a atteint 3,5 milliards de dollars (environ 16 milliards de francs), soit 6 % de plus qu'au cours de 1977. Les ventes d'automobiles et de camions dans le monde ont totalisé 9 482 000 unités (4,5 % de plus). General Motors emploie 839 000 salariés.

● *Chrysler Corporation a signé un accord commercial avec les firmes Maserati et Detomaso,* spécialisées dans les voitures de sport. Chrysler adaptera des moteurs Maserati sur ses modèles Omni dès l'année 1980. Les constructeurs italiens participeront à la conception des nouveaux modèles Chrysler. Par ailleurs, Chrysler a signé un accord de coopération avec la Taiwan Manufacturing Co, compagnie nationale taiwanaise, pour la construction en commun d'une usine d'assemblage capable de produire 10 000 camions par an dès 1980. Chrysler détiendra 35 % des intérêts dans ce projet, d'un coût total de 70 millions de dollars.

● *Baisse du chômage aux Etats-Unis.* — Le chômage a légèrement diminué en janvier aux Etats-Unis, retombant de 5,9 % à 5,8 % de la population active, a annoncé récemment le département américain du travail. 450 000 emplois nouveaux ont été créés en janvier, ce qui tend à prouver que le taux de croissance réelle de l'économie, qui s'était accéléré à la fin de 1978, est resté très soutenu. Pourtant les responsables américains estiment que le taux de chômage devrait remonter à 6,2 % au cours de l'année en raison du ralentissement prévisible de l'expansion économique. — *(A.F.P.)*

● *Etats-Unis : condamnation d'une aciérie polluante.* — La société National Steel, quatrième producteur d'acier des Etats-Unis, devra payer une amende de 3,5 millions de dollars (15 millions de francs) pour avoir pollué la rivière Ohio. La société devra en outre investir 21,8 millions de dollars (90 millions de francs) pour équiper deux de ses aciéries d'installations antipolluantes. — *(A.F.P.)*

HONGKONG

● *Hongkong exporte désormais plus de montres que la Confédération helvétique,* avec 38,6 millions de pièces vendues durant les dix premiers mois de 1978 contre 32,2 millions pour la Suisse et plus de 20 millions pour le Japon. La Suisse conserve toutefois la première place au classement mondial pour la valeur de ses montres exportées (1,2 milliard de dollars contre 350 millions pour Hongkong).

IRLANDE

● *Le budget irlandais.* — Présentant le budget 1979, le ministre des finances, M. George Colley, a déclaré que les revenus des agriculteurs irlandais ont augmenté de 140 % depuis l'entrée de l'Irlande dans la C.E.E. en 1973. Le nombre d'agriculteurs imposables augmentera d'un tiers en 1979. Une nouvelle taxe de 2 % va être imposée sur la vente de certains produits agricoles.

Le budget 1979 est de 2,78 milliards de livres irlandaises, contre 2,23 milliards de livres en 1978 (1 livre vaut 8,40 F). Les objectifs économiques pour l'année sont un taux de croissance de 6,5 %, contre 7 % en 1978 (le plus élevé de la C.E.E.), une réduction du taux de l'inflation de 7,5 à 5 % et une baisse d'un quart du nombre de chômeurs (10 % de la population active en 1978). — *(A.F.P.)*

ISRAEL

● *Un total record de 369,8 millions de dollars de bons et autres titres de l'Etat d'Israël* ont été vendus aux Etats-Unis en 1978, a annoncé Israel Bond Organization. Son président, M. Sam Rothberg, a souligné que ce montant est supérieur de 38 millions de dollars à celui de 1977. Les ventes de bons israéliens aux Etats-Unis se sont accrues de façon régulière au cours des quatre dernières années. Environ 4,3 milliards de dollars de bons et autres titres israéliens ont été placés aux Etats-Unis depuis 1951, date des premières émissions sur ce marché. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Forte croissance des importations japonaises.* — Les importations japonaises ont atteint 8,102 milliards de dollars en janvier, soit une progression de 44,3 % par rapport au mois de janvier 1978. Cette augmentation, indique-t-on à Tokyo, provient en partie des mesures prises par le gouvernement pour réduire le surplus commercial : achat pour 500 millions de dollars d'uranium enrichi aux Etats-Unis, et de cinq avions (200 millions de dollars), dont deux Airbus A-300 commandés à la France. Cette dernière mesure a multiplié par 3,7 — vis-à-vis de janvier 1978 — les importations de France.

● *Le nombre des faillites* a fortement diminué en 1978, indique la Fédération bancaire japonaise, qui précise que quinze mille cinq cent vingt-six sociétés ont déposé leur bilan l'année dernière, soit 17,2 % de moins qu'en 1977 (ne sont comptabilisées que les firmes ayant un capital supérieur ou égal à 1 million de yens, soit environ 5 120 dollars). — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *La balance commerciale helvétique* a accusé en 1978 un déficit de 520 millions de francs suisses, inférieur de 68,9 % à celui de 1977. Les importations ont atteint 42 299 millions de francs suisses, en baisse de 1,6 % (plus 9,8 % en volume). Les exportations se sont inscrites à 41 779 millions, en hausse de 1,1 % (plus 4,9 % en volume). — *(A.F.P.)*

SOCIAL

M. Marchelli (C.G.C.) demande que l'usine sidérurgique de Denain soit séparée d'Usinor

De notre correspondant

Lille. — L'unité sidérurgique de Denain doit être séparée de la société Usinor et gérée directement par l'Etat. Telle est la proposition que fera M. Paul Marchelli, responsable de la fédération de la métallurgie C.G.C., à M. André Giraud, ministre du travail, lors de la réunion qu'il aura à Paris le 23 février avec les organisations syndicales. M. Marchelli estime que cette solution est la seule qui puisse sauvegarder l'avenir de l'usine de Denain. Il a exposé son projet au cours d'une réunion tenue à Lille le samedi 17 février.

La gestion directe de Denain est possible, dit-il, puisque l'Etat contrôle plus ou moins directement 75 % du capital. En assumant cette gestion, l'Etat devrait prendre en charge les pertes de fonctionnement pendant quelques années, soit le surcoût de 250 francs la tonne d'acier par rapport au meilleur coût actuel. Dans la même période, il devrait assurer un investissement de quelque 500 millions de francs environ pour rendre l'usine compétitive en l'équipant d'une coulée continue et en modernisant l'aciérie. Selon le responsable de la métallurgie C.G.C., *« cette opération permettrait, dans l'hypothèse où la reprise du marché mondial de l'acier se confirmerait à l'horizon 1982-1983, de disposer à Denain d'une unité qui viendrait épauler Dunkerque et Fos sans qu'il soit nécessaire d'engager immédiatement les investissements extrêmement importants, de l'ordre de 2,5 milliards de francs, pour mettre en place la seconde tranche de Fos »*.

Cette solution ne permettrait cependant pas de sauver tous les emplois puisque Denain ne garderait que trois mille cinq cents à quatre mille salariés contre six mille quatre cents actuellement. Mais on pourrait appliquer plus rationnellement un plan de conversion très allégé.

Par ailleurs, M. Pierre Carous (R.P.R.), maire de Valenciennes, qui, vendredi dernier, avec son conseil municipal, s'est associé à la journée de protestation des sidérurgistes, vient d'adresser une lettre à M. Raymond Barre, premier ministre, dans laquelle il affirme : « *Malgré l'effort réel prévu en matière de créations d'emplois, il existe entre la suppression de certaines activités actuelles et la création d'autres un laps de temps allant de plusieurs mois à plusieurs années. Il est nécessaire d'adopter des mesures transitoires. Il me paraît impératif, compte tenu des structures de notre région, de maintenir dans le Valenciennois au moins une phase liquide de transformation des métaux. (...) Je vous demande instamment de faire procéder à un nouvel examen de la situation.* » — G. S.

LA MARCHE DU 20 FÉVRIER SUR SAINT-ÉTIENNE

Message de solidarité des évêques et responsables protestants

L'évêque de Saint-Etienne, l'évêque auxiliaire de Lyon à Roanne et les responsables de l'Eglise réformée à Saint-Etienne et à Roanne, ont publié, le dimanche 18 février, un message de solidarité à l'occasion de la journée d'action du 20 février.

Rappelant que, mardi prochain, *« la population de la Loire dira massivement son inquiétude et son vouloir-vivre »*, le texte des responsables chrétiens ajoute : *« Quand il s'agit de faire entendre, au sein de la nation et à l'attention des pouvoirs publics, le désarroi croissant de nombreux habitants de notre région, Français et migrants, frappés ou menacés par des suppressions d'emplois et leurs conséquences, nos Eglises se doivent de faire acte de solidarité.*

» Il ne faut pas, conclut le message, *que cette journée de solidarité soit feu de paille. A nouveau, nous invitons les chrétiens à lui donner une suite courageuse et constructive.* »

Le ministère du travail suggère une meilleure protection des mères salariées

La naissance d'enfants prématurés reste plus importante chez les femmes travaillant dans certains secteurs professionnels généralement pénibles, et notamment chez celles qui sont employées dans les services hospitaliers. C'est ce qu'indique un groupe de réflexion dirigé par M. Pierre Cabanes, directeur des relations du travail, dans un rapport qui sera publié prochainement par le ministère du travail et qui sera discuté entre les partenaires sociaux et le secrétariat d'Etat au travail féminin. Une seconde étude sera faite sur le coût des mesures à prendre. En effet, 50,6 % des accouchements, soit 380 000 d'entre eux, sont le fait de femmes actives salariées.

Le rapport note que certaines femmes enceintes ne prennent pas le congé prénatal auquel elles ont droit (six semaines avant la naissance) soit en raison de la nature de leur travail, soit parce qu'elles répugnent — et pour cause — à perdre une partie de leur salaire en prenant cette sorte de congé. Ces salariées se contentent alors des deux semaines de congé obligatoires. Or c'est dans ces cas-là que l'on enregistre un taux élevé de naissances prématurées : 13 %, au lieu de 8 % pour l'ensemble des accouchements. Le rapport souligne qu'il conviendrait de protéger la future mère contre la fatigue en aménageant les postes de travail, en supprimant le travail au rendement. Enfin, le congé prénatal pourrait être allongé.

Le rapport note enfin qu'une étude réalisée en 1970 faisait ressortir que le coût économique des naissances dans l'année s'élevait à 6 milliards de francs, tandis que le coût des individus handicapés du fait de leur naissance atteignait, la même année, 17 milliards de francs.

Selon le secrétariat d'Etat, l'allongement du congé-maternité pourrait être porté progressivement à trois mois. Un arrêt de travail prévisible à partir du sixième mois de grossesse serait *« plus aisé à intégrer par les entreprises qu'une adaptation ou un changement de poste de travail »*, et une telle mesure pourrait être *« créatrice d'emplois »*. Il ne serait pas possible de reporter le congé prénatal, mais, toutefois, la période située entre la vingt-huitième et la trente-quatrième semaine de la grossesse étant, de l'avis des médecins, « *la plus fragile* », une partie du congé serait, si nécessaire, utilisée à ce moment-là.

Le résultat d'une telle mesure, conclut le rapport, pourrait se traduire rapidement par une réduction du taux de naissances prématurées.

UNE « OPÉRATION-PILOTE »...

(De notre correspondant.)

Orléans. — Un bel exemple d'« opération-pilote » vient d'être offert au pays, dans la petite commune d'Ouzouer-sur-Loire, voisine de la future centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret). Une Maison de l'amitié, destinée aux quelque deux mille immigrés travaillant au chantier de la centrale nucléaire, va enfin ouvrir ses portes : Hélas ! ses bénéficiaires n'en profiteront pas : la plupart ont déjà quitté la région, car la construction de la centrale est presque terminée.

C'est en 1976 que le préfet du Loiret avait décidé l'installation d'un foyer socioculturel pour « rompre l'isolement » des immigrés, qui vivaient dans des conditions d'hébergement précaires, au milieu d'une population rurale peu préparée à les accueillir. Mais cette réalisation, qualifiée d'exemplaire « au niveau national », n'avait jamais pu obtenir le moindre appui financier. Ce sera chose faite dans quelques jours : le Fonds d'action sociale (FAS) — qui est alimenté en partie par certaines prestations sociales des immigrés — accorde une subvention pour 1979.

« Nous avons été bernés », a déclaré le maire d'Ouzouer, qui hérite aujourd'hui d'un équipement, ou plutôt de quatre murs, et qui a décidé de transformer la Maison de l'amitié en salle municipale polyvalente... sous réserve de trouver des subventions. L'argent du FAS, donc des immigrés, servira pendant un an aux habitants de la commune.

R. G.

AFFAIRES

L'industrie française du matériel de travaux publics va-t-elle disparaître ?

La mise en vente virtuelle par le géant américain Ford de la société Richier, sa filiale française de matériel de travaux publics, illustre les difficultés dans lesquels se débat cette branche, et qui risquent de la faire purement et simplement disparaître, à l'exception de quelques spécialités comme les petits chariots élévateurs et les pelles hydrauliques.

A l'origine de ces difficultés on trouve naturellement la crise générale du secteur des travaux publics qui, en 1977, dernière année de référence connue, avait fait baisser en France les achats de 28 % en un an pour les pelles hydrauliques, de 41 % pour les rouleaux compacteurs et de plus de 20 % pour les chargeurs. La victime la plus spectaculaire de cette crise avait été le fabricant de pelles hydrauliques Poclain, chef de file mondial dans sa spécialité, qui, en l'absence de candidats français ou même européen, s'est vendu en mars 1977 au géant américain Case-Tenneco, qui a pris 40 % de son capital par apport d'argent frais. Depuis, Poclain, grâce à l'appui du réseau Case-Tenneco, se redresse lentement.

Ce n'est pas le cas de Richier, qui, depuis son rachat en 1972 par Ford, a accumulé échec sur échec, abandonnant successivement les niveleuses, puis les concasseuses, puis les grues, malgré une association avec Boileau et Pingon (B.P.R.). Son cheval de bataille, la pelle hydraulique, autrefois vendue sous le nom d'Oléomat, n'a pu être commercialisée aux Etats-Unis malgré l'appui théorique du réseau Ford.

En règle générale, au reste, les tentatives de l'industrie automobile dans le matériel de travaux publics on téchoué, à l'exception du tandem constitué entre l'italien Fiat et l'américain Allis-Chalmers. En France, l'absorption par Saviem de la firme lyonnaise de tracteurs et chenilles Continental Richard, il y a une dizaine d'années, se traduisent rapidement par l'arrêt des fabrications.

Dans le cas de Richier, il semble que Ford après avoir fait son compte et chiffré à plus de 700 millions de francs ses pertes cumulées (décote sur les titres de la filiale, pertes cumulées avance et crédits) par rapport à un chiffre annuel de 900 millions de francs, ait décidé de mettre la clé sous la porte d'une façon ou d'une autre. Déjà les effectifs ont été réduits de quatre mille deux cents à deux mille sept cents personnes en cinq ans. Ainsi, mis à part, le groupe franco-américain Poclain, pelles hydrauliques, et les maisons moyennes Sambron et Braud et Faucheux, très prospères par les porte-chariots élévateurs, de même qu'Albaric pour les rouleaux compacteurs, les fournisseurs de la France vont devenir totalement étrangers.

Le groupe allemand IBH vient de racheter successivement Deruppe (petits chargeurs et compacteurs vibrants) Macot-Meudon (compresseur d'air) et le département pelle hydraulique de Pingon. Quant au gros matériel de travaux publics (scrapers, niveleuses), c'est depuis un certain temps le domaine exclusif du numéro un mondial Caterpillar, (qui a, néanmoins, une usine à Grenoble) et des grands américains John Deere, International Harvester, sans oublier Fiat-Allis. — F. R.

● *Les avantages consentis à Ford en Europe.* — Le gouvernement français peut saisir la Commission européenne s'il estime que l'Autriche offre des avantages exorbitants à Ford pour l'installation de sa nouvelle usine de montage, estime-t-on de source communautaire. M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé du dossier industriel, a, en effet,, précisé que les accords entre les pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) dont font partie les pays de la C.E.E. et l'Autriche interdisent une distorsion de concurrence par utilisation abusive des aides nationales à certaines industries.

● *M. Pierre Juvin, président de la MACIF* (Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France), s'explique, dans une déclaration rendue publique le 16 février, sur le sens de sa démission, le 5 février, de ses fonctions d'administrateur de Manufrance. Pour M. Juvin, la MACIF n'a pas manqué à ses engagements à l'égard de la firme stéphanoise. Elle *« s'était engagée à deux conditions très précises : 1° que le plan de redressement, dit « des curateurs », modifié soit effectivement appliqué ; 2° que d'autres investisseurs soient trouvés (la MACIF apportant 10 millions de francs sur 60). L'ancien P.-D.G. n'ayant pas eu la volonté d'appliquer la première condition et le moyen de réaliser la seconde, l'engagement de la MACIF est, par là même, devenu caduc. Et c'est tout le sens de ma démission.* — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,2670	4,2730	− 130	− 100	− 285	− 250	− 840	− 770
$ can. ...	3,5740	3,5805	− 125	− 90	− 250	− 210	− 870	− 600
Yen (100)	2,1285	2,1340	+ 30	+ 65	+ 90	+ 125	+ 275	+ 340
DM	2,3055	2,3105	+ 40	+ 80	+ 100	+ 145	+ 320	+ 290
Florin	2,1310	2,1370	+ 10	+ 20	− 5	− 30	+ 50	+ 110
F B. (100)	14,6240	14,6500	− 125	− 28	− 275	− 130	− 810	− 410
F. S.	2,5565	2,5620	+ 120	+ 155	+ 230	+ 320	+ 840	+ 915
L. (1 000).	5,0833	5,0924	− 240	− 200	− 495	− 435	−1505	−1385
£	8,5645	8,795	− 465	− 395	− 970	− 880	−2890	−2530

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16	3 11/16	4 1/16	3 15/16	4 5/16
$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	11	11 3/8
Florin	7 1/8	7 7/8	6 1/2	6 15/16	6 7/16	6 7/8	6 7/16	6 7/8
F B. (100)	5 3/4	7 1/4	7 3/8	8 1/8.	7 1/2	8 1/2	7 7/8	8 5/8
F. S.	— 1/4	+ 1/4	— 1/4	+ 3/8	— 1/16	+ 5/16	1/8	1/2
L. (1 000).	10 3/4	13 1/4	12 3/16	13 1/4	12	12 7/8	12 7/8	13 11/16
£	10	11	13 1/4	14	13 1/4	14	13 1/2	14 7/16
Fr. franc..	6 3/4	7 1/4	7 1/8	7 5/8	7 13/16	8 5/16	8 9/16	9 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NON-TISSÉS A BRIGNOUD ASSURÉ GRACE A LA RÉCENTE PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS CETTE AFFAIRE PAR LE GROUPE AMÉRICAIN DEXTER

Le groupe américain Dexter vient de prendre une participation majoritaire dans la Société française des non-tissés qui était jusqu'à présent une filiale à 65 % du groupe papetier La Rochette Cenpa et à 35 % de Rhône-Poulenc textile.

La Rochette Cenpa et Rhône-Poulenc textile restent actionnaires de la S.F.N.T., dont l'usine est située à Brignoud, à 20 kilomètres de Grenoble.

Le groupe Dexter commercialise au niveau mondial des non-tissés actuellement fabriqués dans ses usines de W'ndsor Locks, aux Etats-Unis, et à Chirnside, en Ecosse.

D'autres divisions de Dexter produisent des produits chimiques spéciaux. Entre autres, la division Midland contrôle la société des vernis Bouvet, à Tournus (Saône-et-Loire), depuis 1973.

La prise de participation majoritaire dans la S.F.N.T. arrive à point nommé pour le développement des ventes de non-tissés en Europe, compte tenu de la saturation à laquelle est arrivée l'usine écossaise. D'autre part, la technologie développée à Brignoud permettra d'étendre la vente des articles S.F.N.T. sur des marchés extérieurs qui n'avaient pas pu être appréhendés jusqu'alors par la S.F.N.T. grâce au réseau commercial mondial de Dexter. La mise en parallèle des connaissances technologiques de Dexter et de la S.F.N.T. est un gage de succès pour le développement de ces articles aussi bien dans le domaine médical qu'industriel.

Enfin, et surtout, cette opération permet de consolider cette affaire régionale et de sauvegarder l'emploi dans une vallée alpine très affectée par la crise.

L'équipe dirigeante de la S.F.N.T. reste en place : le dernier conseil d'administration a élu M. Glenn Werly — responsable de Dexter en Europe — président de la S.F.N.T. et confirmé M. André Eymery dans ses fonctions de directeur général.

BLANZY - CONTE - GILBERT

Les conseils d'administration des sociétés Blanzy-Conte-Gilbert et Baignol et Farjon, après avoir pris connaissance des résultats des études des entreprises depuis juillet dernier pour rechercher les possibilités d'une plus grande coordination des activités des deux sociétés et de leur filiale commerciale commune APEC, ont décidé d'engager le processus devant conduire à la fusion, avec l'aide d'un mandataire dont les conseils d'administration ont demandé la nomination au tribunal de commerce de Paris, dans le cadre d'une procédure amiable.

Ce regroupement en une seule unité des deux sociétés et de leur filiale commerciale apportera d'importants avantages, par la création d'une direction unique assurant un strict contrôle de l'activité commerciale, par la rationalisation des fabrications et par la spécialisation des six unités du groupe, entraînant des économies importantes, du fait d'une utilisation optimale des installations.

La restructuration en cours doit permettre non seulement d'affirmer la place prépondérante qu'occupe le groupe au niveau de la production française, mais encore de poursuivre son développement dans des conditions qui s'avèrent d'ores et déjà favorables.

Les parités ne sont pas encore déterminées. Un deuxième communiqué sera publié dès que les conseils se seront prononcés sur les propositions à soumettre aux assemblées.

CERABATI

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 février sous la présidence de Mme de Vogüé, et a procédé à l'examen des comptes provisoires de l'exercice écoulé. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 282 millions de francs, en progression de 12 % sur l'an dernier, à structure comparable. Le montant de l'écart de réévaluation inscrit au bilan au 31-12-1978 sera d'environ 70 millions de francs.

Après des amortissements d'environ 20 millions de francs dont 4 dus à la réévaluation, des indemnités de licenciement importantes (3,9 millions) et une provision d'au moins 5 millions de francs pour la perte d'exploitation de la filiale luxembourgeoise, le compte de pertes et profits sera très légèrement bénéficiaire. Le report à nouveau supérieur au dividende de l'an passé pourra permettre le maintien du dividende statutaire (5 F + 2,50 F de crédit d'impôt) sans que la société ait à acquitter de précompte.

Le conseil a examiné les perspectives 1979. L'allégement des structures qui a motivé en partie les licenciements, l'augmentation du chiffre d'affaires évaluée à 20 % grâce au lancement de nouveaux produits devraient apporter, dès 1979, une amélioration sensible de la rentabilité et des résultats de la société.



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER

Au cours de sa séance du 15 février 1979, le conseil d'administration, sous la présidence de M. Michel Varin-Bernier, a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice de 18 377 216,05 F contre 16 895 238,18 F en 1977.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 3 mai prochain, l'affectation de 8 000 000 de francs à la réserve statutaire.

Il proposera également la distribution d'un dividende unitaire maintenu à 13 F, assorti d'un avoir fiscal de 6,50 F (impôt déjà payé au Trésor).

SYNTHÉLABO

● Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Synthélabo progresse de près de 14 % en 1978, pour atteindre 669,3 millions de francs.

Les ventes de spécialités pharmaceutiques réalisées par la division Pharmacie en France augmentent de 14,3 % et s'appuient notamment sur le lancement réussi de deux nouvelles spécialités. La division Hôpital accroît son chiffre d'affaires de 15,1 % et développe ses ventes de stimulateurs cardiaques à l'étranger en disposant de la structure d'accueil des filiales déjà existantes de Synthélabo. La division Chimie augmente son activité de 10,3 % cependant que la société Robert & Carrière Lederle marque une progression de 19,9 %, renforçant sa position sur le marché français des ligatures synthétiques résorbables. A l'étranger, l'ensemble des ventes de la division internationale augmente de 8,8 %.

● Pour l'année écoulée, le montant des investissements a été de 31,5 millions de francs, cependant que les dotations aux amortissements s'élèvent à 18,6 millions de francs.

● En 1978, Synthélabo a continué à intensifier le programme de développement de la recherche, et le budget de fonctionnement, qui a été proche de 82 millions de francs, a marqué une nouvelle augmentation de 32 % sur celui de 1977, tel que prévu au plan de développement du groupe.

Cet effort de recherche réagit directement sur le niveau du résultat d'exploitation consolidé qui, néanmoins, en 1978, serait en progression d'au moins 5 %. Dans ces conditions, et sous réserve des vérifications en cours des commissaires aux comptes, le montant du résultat net consolidé marquerait une progression qui serait légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Cette progression, plus rapide au niveau du résultat net, s'explique notamment par le redressement sensible de la filiale allemande Karlspharma et par l'amélioration des résultats de Robert & Carrière Lederle.

● Rappelons que l'augmentation de capital en cours, qui doit procurer près de 100 millions de francs à Synthélabo est dévolue à la réalisation rapide du nouveau centre de recherche ainsi qu'à la nécessité d'accélérer l'implantation du groupe à l'étranger.

UFIMEG

Du 1er janvier au 31 décembre 1978, les recettes locatives de la société se sont élevées à 33 710 000 F auxquels se sont ajoutés 1 160 000 F de produits accessoires portant le total des recettes à 34 870 000 F contre 32 640 000 F pour les quatre trimestres correspondants de l'exercice précédent. Il s'y ajoute les sommes à recevoir de l'Etat au titre de la garantie contre les mesures de blocage des loyers.

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Sur plaintes de M. Gustave FONTAINE, expert comptable judiciaire, 21, rue d'Artois à Paris, trois jugements du 29-6-1978 ont condamné M. Georges VERGEADE, 26, avenue Gabriel-Péri à Charenton (94), déjà condamné par la Cour d'Appel de Paris à deux fois 25.000 F de dommages et intérêts (art. 91 C.P.P.)

— Pour dénonciation calomnieuse par communiqué anonyme à diverses personnalités du monde judiciaire : 8 mois avec sursis et 15.000 F de dommages et intérêts ;

— Pour diffamation, injures publiques envers particulier, correspondance anonyme à découvert, 2 mois avec sursis pour le délit, trois fois 15 jours avec sursis pour les contraventions et 1 F de dommages et intérêts.

On relève dans ces jugements :

« M. FONTAINE, commis dans une information ouverte en 1960 pour fraude fiscale, déposa son rapport en 1964. La première plainte de VERGEADE, antérieure à sa condamnation (pour fraude fiscale) avait pour but d'obliger le Tribunal Correctionnel à surseoir à statuer... Dans ses plaintes VERGEADE use à l'égard de l'expert de termes injurieux et grossiers. Les épithètes sont à ce point outrancières que la Cour de Paris, dans un arrêt du 21-11-72, met en doute son équilibre mental... Quatre ans après dépôt du rapport, VERGEADE n'a pas hésité à mettre en cause un expert. Il n'est pas tolérable que des experts judiciaires soient l'objet d'attaques systématiques d'une telle violence de la part d'individus sans scrupules comme VERGEADE. Il est inadmissible qu'un plaideur mécontent poursuive de sa vindicte et de sa hargne un expert consciencieux n'ayant à aucun moment failli à sa mission. »

Pour extrait Me VINCIGUERRA.

Trade Development Bank (France) S.A.

20, Place Vendôme, 75001 Paris

Au cours de sa séance du 5 février 1979, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Sous réserve de ratification des comptes par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, le total du bilan, en progression de 22% par rapport à l'an passé, s'élève à F 664.835.280,- et le bénéfice net après impôts et amortissements est de F 4.700.067,- soit une progression de 9%.

Ces résultats ont été obtenus malgré les contraintes sévères de l'encadrement du crédit.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 30 mars 1979, d'affecter aux comptes de réserves la somme de F 4.733.317,- afin d'accroître le total des fonds propres qui seront portés à près de F 43.000.000,-

Afin de mieux satisfaire les besoins de notre clientèle une nouvelle succursale a été ouverte au 2 avenue Montaigne.

L'ORÉAL

Chiffre d'affaires consolidé

H.T. 1978	5 554 MF
contre, en 1977	4 810 MF
soit une progression de	+ 15,5 %
A données comparables ..	+ 16,8 %

(Taux de change identiques et dans les sociétés nouvellement entrées en consolidation.)

La consolidation des comptes du groupe étant en cours, il n'est pas encore possible d'indiquer de manière exacte le montant du bénéfice ; toutefois, les éléments actuellement disponibles permettant d'assurer que les bénéfices prévisionnels déjà annoncés devraient être dépassés.

L'augmentation du capital qu'a réalisé L'Oréal s'est déroulée dans d'excellentes conditions et a remporté un très vif succès auprès du public, ce qui témoigne de la confiance des actionnaires de L'Oréal dans l'avenir de leur société. En effet, la quasi-totalité des actions ont été souscrites à titre irréductible, si bien qu'il n'a été possible de servir qu'un nombre presque nul de souscriptions d'actions à titre réductible.

L'Oréal va disposer prochainement de près de 400 MF qui lui permettront de poursuivre son développement interne et de disposer des liquidités nécessaires pour saisir toute opportunité de prise de participation qui pourrait se présenter.

DIDOT-BOTTIN

Le conseil d'administration de la société Didot-Bottin s'est réuni le 15 février 1979 sous la présidence du Dr Pierre Fournier, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978, après réévaluation des immobilisations. Cette réévaluation fait apparaître un écart de 22 484 000 F et ne modifie pas le résultat net de l'exercice.

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 81 115 000 F contre 78 116 000 F pour l'exercice précédent, le bénéfice d'exploitation générale à 6 018 000 F contre 3 638 000 F et le bénéfice net comptable à 3 358 000 F contre 1 975 000 F.

Le conseil d'administration confirme la décision prise le 18 décembre 1978 de proposer à l'assemblée générale ordinaire, fixée au 29 mars 1979, la distribution d'un dividende net par action de 15 F assorti d'un crédit d'impôt de 7,50 F, soit un revenu global de 22,50 F par action contre, respectivement, 9 F, 4,50 F et 13,50 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

INA Corporation a vendu 3,28 % du capital de la Compagnie financière de Suez, soit environ 300 000 titres qui ont été achetés pour la plus grande part par les compagnies d'assurances du groupe Victoire. Le groupe Victoire détient désormais 8 % du capital de la Compagnie financière de Suez et l'INA conserve, dans l'optique d'une politique à long terme, une détention de 5 %.

La coopération qui s'est déjà instaurée entre l'INA et le Suez, notamment en Amérique dans le domaine de la Banque d'investissement et en France dans le domaine de l'assurance, doit être poursuivie et renforcée.

Cette politique va être concrétisée par l'entrée prochaine de M. Ralph Saul, président de l'INA Corporation, au conseil de la Compagnie financière de Suez, où il remplacera M. John Gurash, ancien président de l'INA Corp.

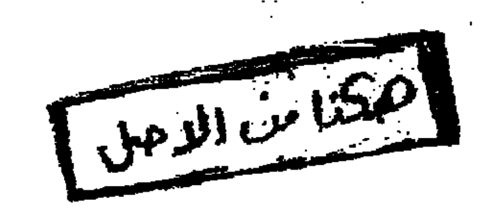
DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes du quatrième trimestre 1978 s'est élevé à 377 189 000 F, en progression de 11 % sur celui de la période correspondante de 1977.

Pour l'ensemble de l'exercice 1978, le chiffre d'affaires a été de 1 milliard 355 298 000 F contre 1 milliard 278 661 000 F en 1977, soit une augmentation de 6 %.







LES MARCHÉS FINANCIERS

Eurodollars

INNOVATION DANS LE DOMAINE DES ÉMISSIONS A TAUX FLOTTANT

Une véritable innovation est apparue sur le marché des emprunts en eurodollars à taux flottant : il s'agit de l'émission lancée par le géant américain Citicorp aux conditions suivantes :

100 millions de dollars à quinze ans avec un « spread » de 1/4 % venant s'ajouter au taux interbancaire londonien (libor) à trois mois et un taux d'intérêt minimal garanti de 6 % par an. Ce dernier taux est des plus généreux, étant donné qu'il s'agit d'une des plus grandes banques du monde. Mais là ne réside pas l'essentiel. C'est le choix du libor à trois mois et non à six mois, comme il en va d'habitude, comme base du taux d'intérêt qui constitue l'innovation. Ce faisant, Citicorp confère à ses notes les caractéristiques d'un instrument à très court terme, *ce qui compense largement la durée exceptionnellement longue de son émission.*

C'est le Crédit suisse First Boston qui dirige seul ce qui promet d'être un vif succès. D'une manière générale, le marché des notes à taux flottant continue d'être *ferme*, étant le seul secteur offrant des rendements *supérieurs à douze ans*, alors que les certificats de dépôts à six mois procurent 11 1/8 % seulement. Il n'est pas étonnant qu'ils conservent la faveur des investisseurs et des banques.

Deux autres emprunts, fondés, eux, sur le libor *classique à six mois*, vont être lancés : celui du Banco Urquijo de 30 millions de dollars sur sept ans, avec un « spread » de 1/4 % et un taux minimal garanti de 6 % par an, et celui de 30 millions de dollars, à cinq ans, émis, pour la première fois, par la Thaïlande.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises ..	95,8	96,2
Valeurs étrangères ..	108,8	109,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	82,5	82,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

LONDRES

Hausse des mines d'or.

Le conflit armé sino-vietnamien a entraîné une hausse des mines d'or dans un marché calme. Pétroles et industrielles varient peu.

Or (ouverture) (dollars) 248 60 contre 247 10

VALEURS	CLÔTURE 16/2	COURS 19/2
Beecham	614 1/2	615 ...
British Petroleum ...	964 ..	964 ...
Courtaulds	106 ..	106 ...
De Beers	445	448 ...
Imperial Chemical	363 1/2	365 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	275 1/2	277 ...
Shell	832 1/2	835 ...
Vickers	175 1/2	174 ..
War Loan 3 1/2 %	28 7/16	28 7/16
*West Driefontein	32 5/8	32 7/8
*Western Holding	28 3/4	28 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIERE DE SUEZ. — La compagnie d'assurances américaine INA Corp. a vendu 3,28 % du capital de la Financière de Suez à des investisseurs français, essentiellement au groupe d'assurances Victoire *(Abeille-Paix), filiale de Suez*. L'INA conserve 5 % du capital de la Financière *de Suez*.

SYNTHELABO. — Le montant du résultat net consolidé de cette filiale *de l'Oréal*, qui avait été de 27,3 millions de francs en 1977, « marquant *une progression* légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires *consolidé* (+ 14 % à 689,3 millions de francs », du fait, notamment, du redressement *sensible de la filiale* allemande.

CETELEM. — Les comptes consolidés *de Cetelem, Cofica et Cofiball-Auto* font apparaître que le Cetelem a obtenu en *1978 un résultat net* d'exploitation consolidé de 83.8 millions de francs, soit 61 francs par action (+ 26 %). Le bénéfice net de Cetelem seul a atteint 37,8 millions contre 35,3 millions.

CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST. — Le bénéfice de l'exercice 1978 s'est élevé à 17,18 millions de francs contre 15,30 millions en 1977. Le dividende global sera porté à 11,25 francs contre 10,50 francs.

COFIMEG. — Pour l'exercice 1978, l'ensemble des recettes de la société devrait dépasser 109 millions de francs contre 102,6 millions en 1977.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 fév.	16 fév.
Indice général	109,7	106,2
Assurances	180,1	178,9
Banq. et sociétés financ.	98,5	96,7
Sociétés foncières	99,7	98,7
Sociétés investiss. portef.	122,7	120,4
Agriculture	103,4	102,2
Aliment., brasseries, distill.	106,4	102,8
Autom., cycles et l. équip.	117,4	107,2
Bâtim., matér. constr., t.P.	125	121,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	68	65,7
Carrières salines, charbon.	102,9	101,8
Constr. mécan. et navales	100,3	96,3
Hôtels, casinos, thermal.	139,5	136
Imprimeries pap., cartons	80,5	79,9
Magas., compt. d'exportat.	98	92,7
Matériel électrique	132,7	126,3
Métall. com. des pr. métal.	40,4	39
Mines métalliques	93,4	89,8
Pétroles et carburants	90,5	87,6
Prod. chimiq. et di.-mét.	147,8	140,4
Services publics et transp.	102	101,3
Textiles	120,1	118,8
Divers	126,8	121,5
Valeurs étrangères	108,4	110,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	141,7	140,5
Rentes perpétuelles	56,4	55,5
Rentes amortis., fonds gar.	224	230,5
Secteur industriel publ. à rev. fixe	99,8	99,7
Secteur industriel publ. à rev. ind.	312,7	326,5
Secteur libre	110,3	110,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	248,3	251,4
Val. franç. à rev. variable	760,2	736
Valeurs étrangères	801,2	813,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	86	82,4
Produits de base	53,5	51
Construction	118,3	112,7
Biens d'équipement	87,7	84,4
Biens de consom. durables	113,7	106,4
Biens de cons. non durabl.	87,4	82,2
Biens de consom. aliment.	93,7	90,2
Services	135,8	130,8
Sociétés financières	101,3	98,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	200,7	191,1
Valeurs industrielles	75	71,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	108,2	107,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/2	19/2
1 dollar (en yens)....	200 45	200 50

BOURSE DE PARIS - 16 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 275	4 276	4 28
Allemagne (100 DM)	230 560	230 620	229
Belgique (100 F)	14 657	14 621	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 800	213 280	210 50
Danemark (100 krd)	83 480	83 250	82
Norvège (100 k)	84 350	83 980	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 558	8 587	8 50
Italie (1 000 lires)	5 101	5 089	5 10
Suisse (100 fr.)	255 650	255 780	251
Suède (100 krs)	99 350	97 970	96 75
Autriche (100 sch.)	31 520	31 490	31 50
Espagne (100 pes.)	6 202	6 186	5 90
Portugal (100 esc.)	9 060	9 010	9
Canada ($ can. 1)	3 563	3 562	3 555
Japon (100 yens)	2 131	2 133	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	33350	33400
Or fin (en lingot)	33420	33565
Pièce française (20 fr.)	274 90	277 10
Pièce française (10 fr.)	219 50	216 50
Pièce suisse (20 fr.)	286 20	286 2
Union latine (20 fr.)	248 50	248 40
Souverain	293	294 90
Pièce de 20 dollars	1285 20	1286 60
Pièce de 10 dollars	725	723
Pièce de 5 dollars	460	440
Pièce de 50 pesos	1285	1299 50
Pièce de 10 florins	242 50	245

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Au Tchad

Un cessez-le-feu formel serait conclu grâce à une médiation soudanaise

Après quatre journées consécutives de trêve de fait à N'Djamena, un accord sur le cessez-le-feu entre les forces du président Malloum et celles du premier ministre, M. Hissène Habré, devait être signé lundi 19 février en fin d'après-midi dans la capitale tchadienne.

Le projet d'accord a été proposé par M. Ezzedine Hamid, ministre d'Etat soudanais et chef de la mission de médiation, au cours d'une réunie élargie tenue dimanche soir à N'Djamena. Ce projet a été approuvé par le ministre tchadien de la défense, le colonel Mamary, représentant du président Malloum, par le ministre de l'économie, M. Mohamad Salem Ahmad, représentant le premier ministre, et par le commandant en chef des troupes françaises au Tchad, le général Louis Forest.

De son côté, le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a mis à profit la situation à N'Djamena pour passer à l'offensive dans le nord-est du pays. Il a repris la ville d'Adre, qui lui avait été enlevée voilà un mois et demi par les forces armées du nord, de M. Hissène Habré. Le FROLINAT aurait aussi repris la préfecture de Biltine, située à 100 kilomètres au nord d'Abeche, non loin de la frontière soudanaise. Ces actions auraient été menées par la tendance « dure » du FROLINAT, celle de M. Mahamat Acyl, soutenue par la Libye.

Mille vingt-quatre ressortissants étrangers, dont environ 60 % de Français et une grande part de femmes et d'enfants, ont été évacués de N'Djamena. Commencée jeudi soir, cette évacuation a été effectuée en grande partie sur Libreville, capitale du Gabon.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — La situation dans N'Djamena était comparable, dimanche 18 février, à ces films dont on interrompt brusquement la projection sur une image fixe. La vie dans la capitale tchadienne est suspendue dans une immobilité tendue depuis l'application du cessez-le-feu — effective depuis le 15 février — entre les forces armées tchadiennes (FAT), fidèles au président Malloum, et les forces de l'armée du Nord (FAN) du premier ministre, M. Hissène Habré.

Nul ne doute à N'Djamena que puisse renaître, à tout instant, « *une lutte fratricide inexorable, refusée par la tête et désirée par le cœur* », selon l'expression d'un Tchadien...

Les zones contrôlées par M. Hissène Habré s'étendent à la majeure partie de la ville, au nord et à l'ouest, « le village africain » et le quartier musulman de la mosquée, le plus touché par les bombardements, effectués par les « soldats du président ».

L'armée tchadienne occupe, elle, la caserne de la gendarmerie, qui a résisté à de violents combats, et une mince bande le long du fleuve Chari, qui sépare le Tchad du Cameroun : les soldats de M. Félix Malloum sont postés de part et d'autre de l'avenue de l'Indépendance, qui relie le quartier de la présidence et des principaux ministères à l'hippodrome. Depuis le cessez-le-feu, la circulation a été autorisée sur cet axe. Se croisent, avec une infinie prudence, à quelques mètres des mitrailleuses, des convois de la Croix-Rouge, des voitures de résidents français munies de drapeaux blancs. Les habitants de N'Djamena tentent, en désordre, de regagner leurs habitations, après cinq jours d'absence forcée.

De l'autre côté de l'avenue de l'Indépendance, commence une zone imprécise, où se mêlent des ethnies favorables soit au premier ministre, soit au président de la République. Les quartiers musulmans dominés par les FAT, les ruelles « *sudistes* », contrôlées par l'armée du Nord. Parfois, l'une ou l'autre troupe tente une incursion en secteur ennemi le temps d'une patrouille motorisée. Les civils retiennent leur souffle : les voitures passent à faible allure à portée des armes des tireurs adverses, dissimulés dans les maisons ou dans des tranchées improvisées. Le danger écarté, les deux ennemis revenus à leurs « *positions de cessez-le-feu* », les habitants de N'Djamena retournent à la rue.

A la base aérienne, en partie occupée par le commandement militaire français, résidents français venus se placer sous la protection de l'armée, en attente d'un rapatriement, soldats tchadiens, commandos français, vivent dans l'intimité. Ils partagent les parkings, l'ombre des arbres et les routes d'accès. Le bâtiment de l'état-major français est à peine distant de plus de 300 mètres de l'endroit où se trouve le président Malloum. Cette proximité a-t-il fait croire, à tort, au chef de l'Etat tchadien, qui ne dissimule ni son dépit ni son inquiétude, qu'il pouvait compter sur l'appui français ?

De retour à son palais après une absence de trois jours, le général Malloum est apparu dimanche comme un homme seul, protégé uniquement par sa garde prétorienne, les trois cent cinquante hommes de la meilleure compagnie tchadienne. Il affirme qu'Hissène Habré, « *s'il s'est infiltré partout, ne tient en fait que la radio nationale tchadienne* ». Alors pourquoi a-t-il tellement l'air d'un partant, alors que l'ouverture des négociations par la médiation du général Louis Forest, commandant en chef des forces françaises au Tchad, lui donne, au moins sur le papier, la possibilité de remonter son handicap sur son adversaire ? M. Malloum affirme ne pas s'être réfugié au camp militaire, ne pas avoir cherché à quitter le Tchad, contrairement à ce qui a été dit.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Une mise au point de l'ambassade de France.* — L'ambassade de France à N'Djamena a fait savoir samedi 17 février qu'elle n'avait pas eu connaissance de la découverte de six nouveaux cadavres d'Européens mentionnés par certaines informations diffusées par des radios. Quatre Français ont été tués : deux professeurs, MM. Jean-François Gibert et Janine Payet, et un pilote sous contrat, dont l'identité n'a pas été rendue publique, tués à N'Djamena, et un militaire, M. Christian Jolibois, à Abèché, dans le centre-est du pays. *(A.F.P.)*

AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les écologistes veulent être la voix des « sans-voix »

Les militants du mouvement Europe-Ecologie, constitué en vue des élections européennes par des membres de la CIME (Coordination interrégionale des mouvements écologiques), se sont réunis, samedi 17 et dimanche 18 février, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Ils ont mis au point la première moitié de la liste qu'Europe-Ecologie souhaite présenter le 10 juin prochain. Plusieurs régions et mouvements ont, en effet, fait connaître leurs candidats, parmi lesquels figurent notamment Mme Solange Fernex, responsable d'Ecologie et Survie, et MM. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, et Benoît Fabiani, responsable des comités Quart-monde-Europe. Différents textes ont été adoptés, et la création dans les régions de comités de soutien aux candidats d'Europe-Ecologie a été décidée.

Si la plate-forme électorale d'Europe-Ecologie est déjà connue (*le Monde* du 16 janvier), la participation de ce mouvement au scrutin du 10 juin n'est pas encore tout à fait assurée. En effet, les écologistes estiment qu'ils sont par trop défavorisés par la législation française. La loi du 7 juillet 1977 fixe le cautionnement à 100 000 F, demande aux candidats de faire l'avance des frais d'impression des bulletins, et surtout ne prévoit le remboursement des frais que pour les candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Pour protester contre ce qu'ils considèrent comme une volonté délibérée du chef de l'Etat de limiter la compétition électorale et, partant, la vie politique, à l'expression et aux débats des quatre grands courants (U.D.F., R.P.R., P.C. et P.S.) et faute de pouvoir réunir les fonds nécessaires, les responsables d'Europe-Ecologie avaient, un moment, envisagé de boycotter le scrutin.

Ils espèrent aujourd'hui être en mesure de réunir ces fonds grâce à une souscription nationale et aux cautions demandées à un certain nombre de personnalités. De plus, ils fondent leurs espoirs sur des sondages, non publiés, qui accordent aux écologistes entre 6 % et 7 % des suffrages exprimés.

Aussi s'apprêtent-ils à mettre sur pied une liste de quatre-vingt-un candidats. Les représentants des différentes régions, notamment celles où existe déjà une structure de coordination (Alsace, Paris, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc et Normandie), ont proposé des noms. La liste devrait comprendre pour un tiers des membres permanents des mouvements écologiques groupés au sein d'Europe-Ecologie, pour le deuxième tiers de militants de ces mouvements, et pour le dernier tiers de personnalités dont le renom doit aider au succès des premiers de la liste, mais qui, elles, ne souhaitent pas être élues. C'est ainsi que M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974, devrait figurer en dernière position. Il est également prévu que l'indemnité de chaque élu doit permettre à deux autres membres de la liste, non élus, d'assister le député, celui-ci cédant sa place après un an d'exercice de son mandat à l'un de ses assistants.

Les candidats d'Europe-Ecologie bénéficient du soutien des comités Quart-Monde Europe (*le Monde* du 9 février), tandis qu'un accord est envisagé avec différents mouvements mondialistes.

Les responsables d'Europe-Ecologie souhaitent en effet axer leur campagne sur des thèmes négligés par les grands courants politiques, tels que le quart-monde, les questions nucléaires, les handicapés, les transports, le tiers-monde. Ils veulent être, à l'occasion du scrutin européen, « *la voix des sans-voix* ».

Le silence opposé par le gouvernement à leur revendication en faveur de l'égalité électorale et la volonté qu'ils lui prêtent de conférer « *à la bande des quatre partis* » le monopole d'expression doit également les conduire à dénoncer la « démocratie française » et la sélection électorale qu'elle recouvre. — J.-M. C.

★ Europe-Ecologie, c/o Mme Laure Schnelter, porte-parole, 11, rue de Larminat, 75015 Paris.

Au Bangladesh

LE PARTI GOUVERNEMENTAL EST ASSURÉ DE LA VICTOIRE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dacca (*Reuter*). — Le parti national du président Zia-Ur-Rahman est assuré de la victoire aux élections législatives du dimanche 18 février.

Selon les premiers résultats, il viendrait en tête dans 80 % des circonscriptions. Ce scrutin, le premier depuis l'arrivée au pouvoir des militaires conduits par le président, il y a trois ans et demi, presque le retour à la démocratie, avec l'élection d'un Parlement de trois cents membres.

En Pologne

L'EXPLOSION MEURTRIÈRE DE VARSOVIE A ÉTÉ CAUSÉE PAR UNE INFILTRATION DE GAZ

Varsovie (*A.F.P.*). — La télévision polonaise, citant les conclusions de la commission gouvernementale d'enquête, a déclaré samedi 17 février que « *le gaz se trouvait directement à l'origine de l'explosion* » qui a ravagé le jeudi 15 février le bâtiment de la caisse d'épargne dans le centre de la capitale (*le Monde* du 17 février). La fuite a été provoquée par « *le fonctionnement défectueux d'une valve d'une conduite de gaz passant à proximité de l'édifice* ».

Le bilan de la catastrophe, l'une des plus meurtrières depuis un quart de siècle en Pologne, est lourd : 45 morts, 77 personnes hospitalisées, dont plusieurs sont dans un état grave, et 33 personnes légèrement blessées.

LE FONDS SOCIAL JUIF DÉNONCE UNE « CAMPAGNE ORCHESTRÉE » VISANT A LE DÉTRUIRE

Après les remous suscités par l'interview de la revue *Lui* (*le Monde* du 14 février) et en attendant la mise au point de M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), qui a été annoncée le 18 février, le bureau exécutif du F.S.J.U. « *met d'ores et déjà en garde les juifs de France contre une campagne orchestrée, qui vise à détruire l'institution et à entraver son action au service de toute la communauté* ». Le bureau exécutif tient aussi à rappeler : « *Seul le conseil national est habilité à définir les orientations et à se prononcer sur les questions de fond qui engagent le F.S.J.U. Cette instance suprême sera convoquée dans les délais les plus courts pour arrêter une position en toute indépendance et à l'abri des pressions et manipulations de toute nature qui se sont donné libre cours ces jours derniers.* »

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ESPÈRE ENCORE OBTENIR L'EXTRADITION DE KLAUS BARBIE

En réponse à une question écrite de M. Jacques Eberhard, sénateur communiste de Seine-Maritime, concernant l'extradition de Klaus Barbie, et qui lui demandait si, « *considérant le changement de régime en Bolivie* », le gouvernement français envisageait d'entreprendre de nouvelles démarches pour obtenir cette extradition, le ministre des affaires étrangères déclare notamment : « *Le gouvernement n'entend pas considérer ce dossier comme clos. Le ministère des affaires étrangères a, en effet, prescrit à notre ambassade en Bolivie d'interroger les nouvelles autorités de La Paz, en leur demandant si elles s'estiment liées par la décision de la Cour suprême du 6 décembre 1974 rejetant notre demande d'extradition.* »

Après les incidents de Sedan

QUATRE PERSONNES SONT ÉCROUÉES

(De notre correspondant.)

Charleville. — Après les incidents survenus, vendredi 16 février, à Sedan (« le Monde » daté 18-19 février) pendant la manifestation des sidérurgistes ardennais, vingt-six personnes ont été interpellées par les forces de l'ordre. La plupart ont été relâchées après contrôle d'identité. Si xferont l'objet d'une procédure, le procureur de la République ayant requis l'ouverture d'une information pour violences à agents ou dégradation de bâtiments publics.

Quatre ont été placés sous mandat de dépôt : MM. Didier Ruppe, vingt ans, sans profession ; Atman Bennaadja, trente ans, sans profession ; Claude Becquart, vingt-quatre ans, ouvrier ; René Prévost, vingt-cinq ans, marbrier, tous de Sedan.

Deux autres, MM. Daniel Kwinta, vingt-sept ans, ouvrier à Pouru-Saint-Rémy, et Jean Stirnemann, trente-sept ans, ouvrier à Floing, ont été laissée en liberté.

PLUSIEURS CENTRES DE GESTION DE L'U.A.P. SONT OCCUPÉS.

Plusieurs centres de gestion de l'U.A.P. sont occupés par leur personnel jour et nuit depuis vendredi soir 16 février. Cette « *grève totale avec occupation* » avait été votée en assemblée générale par 969 voix contre 706, sur environ 1 800 salariés présents dans l'entreprise, y compris les cadres. Le même jour, la Fédération française des sociétés d'assurances avait proposé uniquement un rattrapage du pouvoir d'achat pour l'an dernier de 0,8 % au 1er janvier 1979 et de 0,6 % au 1er mars, plus l'indice INSEE. Ces propositions sont jugées insuffisantes par l'intersyndicale — C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O., SNAMAT (agents de maîtrise) et U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.), — qui réclame des négociations sur le salaire minimum à 2 600 francs, un rattrapage de 1 000 francs, un horaire de travail de trente-cinq heures par semaine et une somme de 400 francs pour tous. De nombreuses manifestations d'employés d'assurances ont lieu à Paris depuis plusieurs semaines.

● *Le nombre des chômeurs, selon la C.G.T.*, s'élevait à 1 804 783, alors que les statistiques du ministère du travail font apparaître un chiffre de 1 356 200 en données brutes. La C.G.T. fait remarquer que la durée du chômage s'allonge et que 262 700 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi depuis plus d'un an.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Farouk Kaddoumi*, chef du département politique de l'O.L.P., est arrivé dimanche 18 février à Paris, pour une visite de quatre jours. Au cours de son séjour, il sera reçu par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et assistera mardi soir à une réception offerte en son honneur par l'Association France-Palestine.

● *Deux attentats à Paris.* — Le restaurant Music-Hall Box, rue Aristide-Briant, à Paris (18e), a été dévasté, lundi 19 février, vers 2 heures du matin, par l'explosion d'une bombe. L'attentat, qui n'a pas fait de blessés, n'a pas été revendiqué. Une autre explosion criminelle a provoqué quelques dégâts, au cours de la même nuit, dans les locaux de la société d'édition « Aux Ecrits de dParis », passage du Marais (10e), spécialisée dans la publication de revues politiques de droite. Les auteurs de l'attentat ont laissé sur place des tracts déclarant : « *Fascistes, tremblez ; vous avez attiré sur vous la colère des autonomes.* »

● *La onzième chambre de la cour d'appel de Paris* a confirmé, le 15 février, la condamnation à 2 000 francs d'amende prononcée le 13 juin dernier par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris contre Mme Zina Rouabah, directrice de *Libération*, et M. Frédéric Oriach, sympathisant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, et condamné d'autre part à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, pour transport illégal, en groupe, d'armes de première catégorie, poursuivi pour apologie de crime après la publication d'une lettre dans ce quotidien.

Aux élections municipales

LE QUOTA DE 20 % S'APPLIQUERAIT AUX HOMMES COMME AUX FEMMES

Le projet de loi que le gouvernement déposera lors de la prochaine session parlementaire sur la participation des femmes à la politique ne prévoit pas, contrairement à ce qu'avait laissé entendre le 31 janvier Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, un quota obligatoire de 20 % de femmes sur les listes de candidatures aux prochaines élections municipales de 1983 (*le Monde* du 2 février). Très précisément, ce projet prévoit que ces listes ne devront pas comporter plus de 80 % de candidats du même sexe.

Cette précision vient d'être apportée par M. Marc Spielrein, directeur de cabinet de Mme Pelletier, à M. Antoine Leeenhardt, président de la l'association Condition masculine (1). Dans une lettre adressée le 2 février à Mme Pelletier, M. Leenhardt faisait observer que l'adoption d'un quota de 20 % de femmes pouvait conduire à la constitution de listes entièrement féminines. Il y avait là, soulignait Condition masculine, un risque d'inégalité. Une observation identique avait été faite dans ces colonnes par M. Georges Vedel (*le Monde* du 3 février).

(1) 221, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 562-93-88.

Le numéro du « Monde » daté 18-19 février 1979 a été tiré à 536 374 exemplaires.

